

Compte 2017

Compte administratif

TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	Ę
CREDITS SUPPLEMENTAIRES	Ş
BILAN ET ANNEXES	11
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	21
FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	25
TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DU CANTON	29
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES	31
POUVOIR LEGISLATIF	32
Grand Conseil	33
POUVOIR EXECUTIF	36
Conseil d'Etat	37
Préfectures	38
POUVOIR JUDICIAIRE	39
Tribunaux	40
Ministère public	41
Commission cantonale de recours en matière fiscale	42
PRESIDENCE	43
Chancellerie d'Etat	44
Inspection des finances	48
FINANCES ET ENERGIE	51
Administration cantonale des finances	52
Service cantonal des contributions	57
Service des ressources humaines	61
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	65
Service du registre foncier	74
Service de la géoinformation	77
Service cantonal de l'informatique	80
Office juridique des finances et du personnel	85
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	88
Service de la santé publique	89
Service de la consommation et affaires vétérinaires	96

Service de l'action sociale	102
Office cantonal de l'égalité et de la famille	109
Service de protection des travailleurs et des relations du	
travail	113
Service des poursuites et des faillites	117
Service de la culture	123
Subventionnement des assurances sociales	129
ECONOMIE ET FORMATION	130
Service juridique des affaires économiques	131
Service du développement économique	135
Service de l'industrie, du commerce et du travail	143
Service de l'agriculture	148
Service administratif et des affaires juridiques	
de la formation	156
Service de l'enseignement	160
Service de la formation professionnelle	165
Service des hautes écoles	173
Service cantonal de la jeunesse	180
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT	185
Service juridique de la sécurité et de la justice	186
Police cantonale	190
Service de la sécurité civile et militaire	197
Service de la circulation routière et de la navigation	202
Service de l'application des peines et des mesures	207
Service de la population et des migrations	212
Service des affaires intérieures et communales	217
Office cantonal du sport	220
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	223
Service administratif et juridique	224
Service de la mobilité	231
Service des bâtiments, monuments et archéologie	241
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	249
Service de l'environnement	262
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	271
Service du développement territorial	280
Office de construction des routes nationales	284
Office cantonal de la construction du Rhône	289
CHARGES ET REVENUS COMPTABLES	293
RECAPITULATION GENERALE	294
Charges de fonctionnement	294
Revenus de fonctionnement	296
Dépenses d'investissement	298
Recettes d'investissement	299

1

Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
MOUVEMENT FINANCIER				
Total dépenses Total recettes	3'095'217'457.33 3'314'248'007.57		3'349'024'775.57 3'558'706'740.98	197'880'1 186'775'3
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	219'030'550.24		209'681'965.41	-11'104'8
MOUVEMENT COMPTABLE Report excédent de recettes	240020550 24	220/706/900	20016941065 44	11110410
Total des charges	219'030'550.24 177'264'328.77		209'681'965.41 205'571'252.73	-11'104'8 -16'382'4
Excédent de revenus	41'766'221.47	-1'166'900	4'110'712.68	5'277'6
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
INVESTISSEMENTS				
INVESTISSEMENTS Total dépenses	496'321'864.52		472'567'210.37	-143'461'1
	496'321'864.52 346'959'952.40 149'361'912.12	389'144'800	472'567'210.37 270'126'608.56 202'440'601.81	-143'461'1 -119'018'1 -24'442'9

Augmentation de la fortune nette	41'766'221.47	-1'166'900	4'110'712.68	5'277'613
Report au bilan	27'902'416.65	-4'929'900	3'130'650.92	8'060'551
Excédent de financement	69'668'638.12	-6'096'800	7'241'363.60	13'338'164
VARIATION DE LA FORTUNE				
Excédent de financement	<u>69'668'638.12</u> _	-6'096'800 	7'241'363.60	13'338'164
Excédent de dépenses d'investissement	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
FINANCEMENT Excédent de recettes de fonctionnement	219'030'550.24	220'786'800	209'681'965.41	-11'104'835
Excédent de dépenses	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
Total recettes	346'959'952.40	389'144'800	270'126'608.56	-119'018'191
INVESTISSEMENTS Total dépenses	496'321'864.52	616'028'400	472'567'210.37	-143'461'190

Ecart B/C

Fr.

Compte 2017

Fr.

	TOTAL GENERAL				
	Dépenses	3'768'803'650.62	3'989'126'700	4'027'163'238.67	38'036'539
	Recettes	3'810'569'872.09	3'987'959'800	4'031'273'951.35	43'314'151
	Excédent de recettes	41'766'221.47	-1'166'900	4'110'712.68	5'277'613
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Pouvoir législatif	5'026'630.83	5'835'500	5'351'474.59	-484'025
	Pouvoir exécutif	2'260'820.02	2'089'000	2'426'354.39	337'354
	Pouvoir judiciaire	33'340'973.59	33'269'200	32'760'342.78	-508'857
	Présidence	10'614'727.44	11'196'400	10'964'521.69	-231'878
	Finances et énergie	-1'699'326'565.54	-1'761'326'900	-1'778'551'371.65	-17'224'472
	Santé, affaires sociales et culture	694'721'226.11	728'414'900	740'672'079.55	12'257'180
	Economie et formation	692'936'524.72	723'767'400	728'508'619.25	4'741'219
	Sécurité, institutions et sports	19'666'335.10	33'125'600	34'686'246.18	1'560'646
	Mobilité, territoire et environnement	171'090'689.61	229'725'700	215'940'369.62	-13'785'330
	Charges et revenus comptables Excédent de recettes	27'902'416.65 41'766'221.47	-4'929'900 -1'166'900	3'130'650.92 4'110'712.68	8'060'551 5'277'613
	Excedent de recettes	=======================================	-1 100 300	4 110 7 12.00	
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30	Charges de personnel	943'762'048.50	968'677'100	955'102'824.20	-13'574'276
31	Biens, services et marchandises	223'938'084.39	253'704'300	252'631'280.01	-1'073'020
32	Intérêts passifs	29'900'558.55	28'757'000	28'613'961.28	-143'039
33	Amortissements	210'553'244.28	251'522'000	246'899'810.56	-4'622'189
34	Parts et contributions sans affectation	105'596'954.20	107'241'200	106'567'922.55	-673'277
35	Dédommagements à des collectivités publiques	124'519'928.90	129'858'300	128'504'406.18	-1'353'894
36	Subventions accordées	1'274'655'286.44	1'336'775'100	1'336'524'015.65	-251'084
37	Subventions redistribuées	143'526'452.35	141'727'000	143'340'302.40	1'613'302
38	Attributions aux financements spéciaux	111'509'022.03	44'429'200	234'921'391.15	190'492'191
39	Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014
40 41	Impôts Patentes et concessions	1'260'057'247.59 69'815'024.16	1'244'951'400 43'173'000	1'350'363'912.68 90'038'378.46	105'412'513 46'865'378
42	Revenus des biens	73'919'717.13	66'919'300	81'390'106.52	14'470'807
43	Contributions	205'325'768.12	211'970'200	218'428'077.37	6'457'877
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	761'028'146.84	826'626'500	833'828'857.59	7'202'358
45	Dédommagements de collectivités publiques	153'102'762.26	141'564'400	156'941'825.63	15'377'426
46	Subventions acquises	482'235'822.85	499'780'000	488'262'062.06	-11'517'938
47	Subventions à redistribuer	143'526'452.35	141'727'000	143'340'302.40	1'613'302
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	60'716'859.81	84'812'500	74'623'103.95	-10'189'396
49	Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014
	Total charges Total revenus	3'272'481'786.10 3'314'248'007.57	3'373'098'300 3'371'931'400	3'554'596'028.30 3'558'706'740.98	181'497'728 186'775'341
	Excédent de revenus	41'766'221.47	-1'166'900	4'110'712.68	5'277'613
		 _			
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Investissements propres	274'347'137.97	405'546'900	259'435'862.00	-146'111'038
52	Prêts et participations permanentes	111'325'081.40	60'650'900	52'095'633.00	-8'555'267
56	Subventions accordées	97'312'170.85	137'410'000	148'024'222.97	10'614'223
57	Subventions redistribuées	13'337'474.30	12'420'600	13'011'492.40	590'892
60	Transferts au patrimoine financier	224'141.70		4'777'645.00	4'777'645
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	92'952'405.99	38'104'400	39'560'317.36	1'455'917
63	Facturation à des tiers	32'424.60			
64	Remboursement de subventions accordées	341'423.50	200'000	361'449.50	161'450
66	Subventions acquises	240'072'082.31	338'419'800	212'415'704.30	-126'004'096
67	Subventions à redistribuer	13'337'474.30	12'420'600	13'011'492.40	590'892
69	Report au bilan des dépenses	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
	Total dépenses	496'321'864.52	616'028'400	472'567'210.37	-143'461'190
	Total recettes	496'321'864.52	616'028'400	472'567'210.37	-143'461'190

Compte 2016

Fr.

Budget 2017

Fr.

Aperçu général

Classification fonctionnelle

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses brutes (en milliers de francs)

Dépenses brutes (en milliers de francs)				
	Fonctionnement	Investissements	To	otal
				%
Administration générale	186'317	14'710	201'027	5.8
Législation et exécutif	7'450	445	7'895	0.2
Administration générale	138'587	13'947	152'534	4.5
Prestations aux pensionnés	4'944	-	4'944	0.1
Tâches non ventilables	35'336	318	35'654	1.0
Sécurité publique	276'303	17'364	293'667	8.5
Protection juridique Police	73'146 99'244	3'678 2'643	76'824 101'887	2.2 2.9
Justice	43'380	2 043 91	43'471	1.3
Exécution des peines	32'553	380	32'933	1.0
Police du feu	10'781	9'372	20'153	0.6
Défense nationale militaire	3'294	41000	3'294	0.1
Défense nationale civile	13'905	1'200	15'105	0.4
Enseignement et formation	853'183 345'568	72'924 36'898	926'107 382'466	26.9 11.1
Ecoles publiques Ecoles spécialisées	48'088	36 696	48'406	1.4
Formation professionnelle	114'480	27'850	142'330	4.1
Formation des instituteurs	17'323	-	17'323	0.5
Ecole de formation générale	92'028	2'583	94'611	2.8
Formation professionnelle supérieure	142'611	2'832	145'443	4.2
Etablissements universitaires et recherche	69'453	2'443	71'896	2.1
Autres tâches d'enseignement	23'632	-	23'632	0.7
Culture et loisirs	58'716	3'197	61'913	1.8
Encouragement à la culture	37'196	385	37'581	1.1
Entretien des monuments et protection des sites Mass media	6'652 736	2'030	8'682 736	0.3
Parcs publics et chemins pédestres	185	389	736 574	-
Sports	12'988	-	12'988	0.4
Autres loisirs	94	-	94	-
Eglises	865	393	1'258	-
Santé	459'401	10'355	469'756	13.7
Hôpitaux	358'380	-	358'380	10.5
Homes médicalisés	51'644	10'125	61'769	1.8
Soins ambulatoires	28'689 10'401	-	28'689 10'401	0.8 0.3
Prophylaxie, lutte contre les maladies Service médical des écoles	398	-	398	-
Contrôle des denrées alimentaires	4'118	230	4'348	0.1
Autres dépenses de santé	5'771	-	5'771	0.2
Prévoyance sociale	623'255	22'615	645'870	18.8
Assurance-maladie	170'359	-	170'359	5.0
Autres assurances sociales	114'872	37	114'909	3.3
Protection de la jeunesse	23'540	2'056	25'596	0.7
Invalidité Encouragement à la construction de logements	108'491 283	16'843 3'143	125'334 3'426	3.6 0.1
Homes pour personnes âgées	1'985	-	1'985	0.1
Assistance	195'992	536	196'528	5.8
Actions d'entraide	7'733	-	7'733	0.2
Trafic	205'404	182'185	387'589	11.3
Routes nationales	25'694	128'554	154'248	4.5
Routes cantonales	106'096	47'184	153'280	4.5
Chemins de fer fédéraux Trafic régional	8'804 63'343	- 3'404	8'804 66'747	0.3 1.9
Navigation lacustre et fluviale	536	3'043	3'579	0.1
Navigation aérienne	931	-	931	-
Protection et aménagement de l'environnement	40'852	61'508	102'360	3.0
Protection des eaux	6'442	3'103	9'545	0.3
Traitement des déchets	10	90	100	
Correction des eaux	11'606	42'068	53'674	1.5
Lutte contre les avalanches	2'173	14'337	16'510	0.5
Protection de la nature Aménagement	6'055 6'261	- 1'305	6'055 7'566	0.2 0.2
Antenagement Autres dépenses de protection	8'305	605	8'910	0.2
Economie publique	230'904	87'596	318'500	9.3
Agriculture	152'443	24'336	176'779	5.2
Sylviculture	6'016	17'932	23'948	0.7
Chasse et pêche	6'781	-	6'781	0.2
Tourisme	3'438	-	3'438	0.1
Industrie, artisanat et commerce Energie	16'563 16'984	- 6'779	16'563 23'763	0.5 0.7
Energie Encouragement à l'économie	28'679	38'549	67'228	1.9
Finance	201704	440	201007	2.2
Finances Service de la dette	30'784 28'614	113	30'897 28'614	0.9 0.8
Autres dépenses	2'170	113	2'283	0.8 0.1
· · · · · ·				
	2'965'119	472'567	3'437'686	100.0

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses nettes (en milliers de francs)

Dépenses nettes (en milliers de francs)						
	Fonctionnement	Investissements	To	otal		
				0/		
A 1	501447	4.4177.4.0	701007	%		
Administration générale Législation et exécutif	56'117 7'372	14'710 445	70'827 7'817	3.7 0.4		
Administration générale	39'276	13'947	53'223	2.7		
Prestations aux pensionnés	4'859	-	4'859	0.3		
Tâches non ventilables	4'610	318	4'928	0.3		
Sécurité publique	122'724	4'232	126'956	6.6		
Protection juridique	9'392	957	10'349	0.5		
Police	61'902	2'605	64'507	3.3		
Justice	31'943	90	32'033	1.7		
Exécution des peines	15'499	380	15'879	0.8		
Police du feu Défense nationale militaire	1'277 -61	-	1'277 -61	0.1		
Défense nationale civile	2'772	200	2'972	0.2		
F	0401400	621005	6701460	25.0		
Enseignement et formation Ecoles publiques	616'168 241'756	63'295 36'899	679'463 278'655	35.0 14.3		
Ecoles spécialisées	29'356	318	29'674	1.5		
Formation professionnelle	74'932	24'986	99'918	5.2		
Formation des instituteurs	13'777	-	13'777	0.7		
Ecole de formation générale	91'229	2'327	93'556	4.8		
Formation professionnelle supérieure	87'687 58'838	2'618	90'305 54'985	4.7		
Etablissements universitaires et recherche Autres tâches d'enseignement	58'838 18'593	-3'853	54'985 18'593	2.8 1.0		
, da oo donoo d onooignoment	10 393	-	10 393	1.0		
Culture et loisirs	46'575	1'722	48'297	2.5		
Encouragement à la culture	35'312	85	35'397	1.9		
Entretien des monuments et protection des sites Mass media	6'459 736	1'124	7'583 736	0.4		
Parcs publics et chemins pédestres	185	389	574	_		
Sports	2'924	-20	2'904	0.1		
Autres loisirs	94	-	94	-		
Eglises	865	144	1'009	0.1		
Santé	450'168	5'083	455'251	23.4		
Hôpitaux	355'681	-	355'681	18.3		
Homes médicalisés	51'153	4'853	56'006	2.8		
Soins ambulatoires	28'681	-	28'681	1.5		
Prophylaxie, lutte contre les maladies	6'690	-	6'690	0.3		
Service médical des écoles Contrôle des denrées alimentaires	398 2'703	230	398 2'933	0.2		
Autres dépenses de santé	4'862	-	4'862	0.3		
Prévoyance sociale	246'641	16'814	263'455	13.6		
Assurance-maladie	65'636	10 0 14	65'636	3.4		
Autres assurances sociales	49'286	37	49'323	2.6		
Protection de la jeunesse	13'987	2'056	16'043	0.8		
Invalidité	76'292	11'677	87'969	4.5		
Encouragement à la construction de logements	262	2'818	3'080	0.2		
Homes pour personnes âgées Assistance	1'985 65'895	226	1'985 66'121	0.1 3.4		
Actions d'entraide	-26'702	-	-26'702	-1.4		
Trafic	120'404	32'939	153'343	7.9		
Routes nationales Routes cantonales	-1'573 63'311	7'806 22'418	6'233 85'729	0.3 4.5		
Chemins de fer fédéraux	7'725	-944	65729 6'781	4.5 0.3		
Trafic régional	49'689	1'057	50'746	2.6		
Navigation lacustre et fluviale	321	2'602	2'923	0.2		
Navigation aérienne	931	-	931	-		
Protection et aménagement de l'environnement	14'234	27'494	41'728	2.2		
Protection et amenagement de l'environnement Protection des eaux	6'076	3'063	9'139	2.2 0.5		
Traitement des déchets	10	90	100	-		
Correction des eaux	-4'541	16'541	12'000	0.7		
Lutte contre les avalanches	1'039	7'192	8'231	0.4		
Protection de la nature	2'226	-	2'226	0.1		
Aménagement Autres dépenses de protection	4'423 5'001	470 138	4'893 5'139	0.2 0.3		
Economie publique	46'614	36'044	82'658	4.3		
Agriculture Sylviculture	17'003 4'276	11'233 6'905	28'236 11'181	1.5 0.6		
Chasse et pêche	775	-	775	-		
Tourisme	3'384	-	3'384	0.2		
Industrie, artisanat et commerce	14'030	-	14'030	0.7		
Energie	-872	1'016	144	-		
Encouragement à l'économie	8'018	16'890	24'908	1.3		
Finances	15'756	108	15'864	0.8		
Service de la dette	14'702	-	14'702	0.7		
Autres dépenses	1'054	108	1'162	0.1		
	1'735'401	202'441	1'937'842	100.0		
	. 100 701	EVE 771	. 00, 072	100.0		

Crédits supplémentaires

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS EN 2017

		<u>Charges</u>	<u> </u>	Revenus
Fonctionnement	Fr.	-	Fr.	-
	<u></u>	<u>Dépenses</u>	<u> </u>	Recettes
Investissements	Fr.	6'600'000	Fr.	-
Service des bâtiments, monuments et archéologie 503 Acquisitions d'immeubles	Fr.	6'600'000		
Crédits supplémentaires totaux	Fr.	6'600'000	Fr.	-
Insuffisance de financement			Fr.	6'600'000
Administration cantonale des finances				
Amortissements du patrimoine administratif Report au bilan des investissements nets	Fr.	1'320'000	Fr.	6'600'000
Excédent de charges			Fr.	1'320'000
<u> </u>				

Bilan et annexes

Bilan au 31 décembre 2017

Actifs			
	2017	2016	Variation 2017/2016
	fr.	fr.	fr.
Patrimoine financier	2'297'997'344.57	2'086'532'156.04	211'465'188.53
<u>Disponibilités</u>	<u>120'765'703.92</u>	143'409'280.10	-22'643'576.18
Caisses	246'977.94	239'970.24	7'007.70
Comptes postaux	61'640'253.35	43'908'712.14	17'731'541.21
Banques	58'878'472.63	99'260'597.72	-40'382'125.09
<u>Avoirs</u>	1'235'462'897.73	1'141'875'435.65	93'587'462.08
Comptes internes	10'094'680.95	8'310'190.49	1'784'490.46
Comptes courants	445'116'309.73	333'140'173.47	111'976'136.26
Débiteurs : collectivités publiques	82'614'346.55	75'447'692.44	7'166'654.11
Autres débiteurs	695'438'803.39	653'939'330.27	41'499'473.12
Autres créances	2'198'757.11	71'038'048.98	-68'839'291.87
<u>Placements</u>	400'321'305.04	<u>278'691'678.75</u>	121'629'626.29
Actions et autres papiers-valeurs	5'204'228.19	5'204'228.19	0.00
Prêts	378'990'881.49	255'276'273.44	123'714'608.05
Immeubles	8'395'719.70	9'202'026.70	-806'307.00
Cheptel des établissements	308'050.00	303'350.00	4'700.00
Marchandises et approvisionnements	7'422'425.66	8'705'800.42	-1'283'374.76
Actifs transitoires	541'447'437.88	<u>522'555'761.54</u>	18'891'676.34
Patrimoine administratif	1'145'351'341.98	1'148'481'992.90	-3'130'650.92
Investissements propres	<u>504'107'251.40</u>	524'993'350.63	-20'886'099.23
Terrains non bâtis	7'536'491.00	7'883'579.00	-347'088.00
Ouvrages de génie civil	71'764'249.00	81'418'466.00	-9'654'217.00
Terrains bâtis	360'220'155.56	365'288'778.05	-5'068'622.49
Mobilier, machines, véhicules	35'652'248.60	38'416'746.94	-2'764'498.34
Autres investissements	28'934'107.24	31'985'780.64	-3'051'673.40
Prêts et participations	<u>429'340'428.58</u>	426'133'083.27	<u>3'207'345.31</u>
Prêts	547'298'813.06	534'812'237.42	12'486'575.64
Corrections d'actifs sur prêts	-278'691'934.88	-269'412'705.55	-9'279'229.33
Participations permanentes	160'733'550.40	160'733'551.40	-1.00
Subventions d'investissement	211'903'662.00	197'355'559.00	14'548'103.00
Avances aux financements spéciaux	16'044'267.34	7'418'602.67	8'625'664.67
Total des actifs	3'459'392'953.89	3'242'432'751.61	216'960'202.28

Bilan au 31 décembre 2017

Passifs			
	2017	2016	Variation 2017/2016
-	fr.	fr.	fr.
Engagements	2'539'150'904.31	2'495'225'366.58	43'925'537.73
Engagements courants	955'077'296.53	869'162'557.00	<u>85'914'739.53</u>
Créanciers	339'819'580.31	298'971'790.84	40'847'789.47
Dépôts	23'563'973.25	25'824'931.42	-2'260'958.17
Comptes courants	552'219.13	6'566'846.69	-6'014'627.56
Autres engagements	591'141'523.84	537'798'988.05	53'342'535.79
Dettes à court terme	342'796'699.15	418'965'164.15	-76'168'465.00
Banques, assurances, caisses de prévoyance et divers	340'000'000.00	365'000'000.00	-25'000'000.00
Confédération	0.00	50'000'000.00	-50'000'000.00
Autres dettes à court terme	2'796'699.15	3'965'164.15	-1'168'465.00
Dettes à moyen et long terme	826'995'108.36	841'470'352.56	-14'475'244.20
Emprunt auprès des caisses de prévoyance	791'030'300.00	805'178'250.00	-14'147'950.00
Autres emprunts	35'964'808.36	36'292'102.56	-327'294.20
Engagements envers des entités particulières	14'898'069.64	14'550'767.44	347'302.20
Fonds et fondations	7'666'958.93	7'621'642.93	45'316.00
Fonds d'auto-assurance	7'231'110.71	6'929'124.51	301'986.20
<u>Provisions</u>	139'006'797.62	103'216'760.14	35'790'037.48
Passifs transitoires	260'376'933.01	247'859'765.29	<u>12'517'167.72</u>
Engagements envers les financements spéciaux	841'262'254.64	672'338'302.77	168'923'951.87
Fortune	78'979'794.94	74'869'082.26	4'110'712.68
Total des passifs	3'459'392'953.89	3'242'432'751.61	216'960'202.28

Annexe au bilan

	2017 fr.	2016 fr.	Variation 2017/2016 fr.
Engagements conditionnels	1'846'856'816.68	1'757'623'408.88	89'233'407.80
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	29'100.00	29'100.00	0.00

PRÊTS ET	PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
	Prêts	547'298'813.06	534'812'237.42	12'486'575.64
	Aides aux exploitations paysannes	8'388'913.55	8'139'497.45	249'416.10
	Aides en matière d'investissements	195'803'398.95		1'889'494.00
	Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00		0.00
	Crédits d'investissements agricoles	45'820'865.90		-48'480.25
	Crédits d'investissements forestiers Fondation du Centre National de Sports de Glace	3'101'208.70 260'000.00	4'093'258.70 280'000.00	-992'050.00 -20'000.00
	Prêts d'études	27'999'208.08		-3'853'488.62
	Programme énergétique	264'173.63		-77'497.34
	Sociétés de transports publics	235'536'044.25	235'196'862.50	339'181.75
	Tourisme par le Centre de Cautionnement et de			
	Financement SA	30'000'000.00		15'000'000.00
	Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	0.00
	Corrections d'actifs sur prêts	-278'691'934.88	-269'412'705.55	-9'279'229.33
	Participations	160'733'550.40	160'733'551.40	-1.00
	Participations de l'administration	160'733'548.40	160'733'549.40	-1.00
	Agro-Twin SA	0.00	1.00	-1.00
17	Alpage du Larzey	1.00	1.00	0.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	1.00	1.00	0.00
	Ars.Uni.Verbano Cusio Ossola Banque Cantonale du Valais SA	1.00 160'483'485.40	1.00 160'483'485.40	0.00 0.00
	Banque nationale suisse SA	250'000.00	250'000.00	0.00
	BLS SA	1.00	1.00	0.00
375	BVZ Holding SA	1.00	1.00	0.00
	Caisse agricole suisse de garantie financière 1)		1.00	0.00
	Cautionnement romand au service des PME 2)		1.00	0.00
	Cell-VS Centre de Cautionnement et de Financement SA	1.00	1.00	0.00 0.00
00 000	Centre de Cautionnement et de Financement SA Centre de recherche sur l'environnement alpin	1.00 1.00	1.00 1.00	0.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	1.00	1.00	0.00
	Feriendorf Fiesch	1.00	1.00	0.00
1 020 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
80 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Cap-Santé Fondation Château Mercier	1.00 1.00	1.00 1.00	0.00 0.00
1	Fondation Château de St-Maurice	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de Tourbillon	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	1.00	1.00	0.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à	4.00	4.00	0.00
1	distance et le eLearning Fondation movingAlps	1.00 1.00	1.00 1.00	0.00 0.00
1	Fondation movingarps Fondation pour le développement durable des régions de	1.00	1.00	0.00
	montagne	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	1.00	1.00	0.00
1	Fondation romande pour le cinéma	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	1.00	1.00	0.00
1	Fondation The Ark	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	1.00	1.00	0.00
1	Fondation ZEWO	1.00	1.00	0.00

PRÊTS ET I	PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
			Fr.	Fr.	Fr.
	Gazoduc SA Sion Geothermie Brig-Glis SA	3)	1.00 1.00	1.00 1.00	0.00 0.00
	Groupe CGN SA		1.00	1.00	0.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande		1.00	1.00	0.00
500	Immobilien Gletsch SA		1.00	1.00	0.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive		1.00	1.00	0.00
	Institut de recherche en ophtalmologie		1.00	1.00	0.00
	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion		1.00	1.00	0.00
	ISDS Oulens SA		1.00	1.00	0.00
	La Forestière		1.00	1.00	0.00
1	Laiterie de My		1.00	1.00	0.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en				
	liquidation		0.00	0.00	0.00
	Matterhorn Gotthard Bahn SA		1.00	1.00	0.00
	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA		1.00	1.00	0.00
	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA		1.00	1.00	0.00
	Matterhorn Region SA		1.00	1.00 1.00	0.00
	MCH Group SA		1.00	1.00	0.00 0.00
	RegionAlps SA Rotten Verlags-SA		1.00 1.00	1.00	0.00
	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA		1.00	1.00	0.00
	Salines Suisses SA		1.00	1.00	0.00
	Satom SA		1.00	1.00	0.00
	SelFin Invest SA		1.00	1.00	0.00
	Service suisse aux bibliothèques		1.00	1.00	0.00
	Société de Promotion des Restoroutes Valaisans SA		1.00	1.00	0.00
	Société suisse du crédit hôtelier		1.00	1.00	0.00
	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et				0.00
	de St-Maurice - STEP SA		1.00	1.00	0.00
3 415	Sucre Suisse SA		1.00	1.00	0.00
1125/200	Téléovronnaz SA		1.00	1.00	0.00
289 025	TMR Transports de Martigny et Régions SA		1.00	1.00	0.00
60 008	Transports Publics du Chablais SA		1.00	1.00	0.00
6 700	Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA		1.00	1.00	0.00
1 000	Valinvest		1.00	1.00	0.00
l	Participations détenues par les établissements d'Etat		2.00	2.00	0.00

¹⁾ libération 30 %.

²⁾ en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

³⁾ le capital social de Gazoduc SA Sion se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

TITRES ET	PARTICIPATIONS PERMANENTES	Valeur nominale au 31.12.2017		vidende ntérêt	Valeur comptable au 31.12.2017
		Fr.	%	Fr.	Fr.
	Patrimoine financier	955'040.00		197'112.00	5'204'228.19
	Placements de l'administration	625'000.00		187'500.00	4'778'125.00
62 500	Actions Banque Cantonale du Valais SA	625'000.00		187'500.00	4'778'125.00
	Placements de la Fondation "Divisionnaire F.K. Rünzi"	330'040.00		9'612.00	426'103.19
	1 - 3	25'000.00	3 1/2	875.00	25'000.00
	Obligations Nant de Drance SA	40'000.00	1 1/2	600.00	40'000.00
	Obligations ENAG Energiefinanzierungs AG	50'000.00	1	500.00	
	Obligations Swiss Life Holding AG	50'000.00	1 1/8	562.50	
10	Obligations AEVIS VICTORIA SA	50'000.00	3 1/2	1'750.00	50'000.00
1	Obligation de caisse BCVs	50'000.00	7/8	437.50	50'000.00
	Obligations Raiffeisen Suisse société coopérative	50'000.00	3/4	375.00	50'000.00
1 504	Actions Banque Cantonale du Valais SA	15'040.00		4'512.00	111'103.19
	Patrimoine administratif	201'862'758.00		36'181'406.58	160'733'550.40
	Participations de l'administration	201'862'758.00		36'181'406.58	160'733'548.40
	Agro-Twin SA	0.00			0.00
	Alpage du Larzey	1'190.00			1.00
	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	3'900'000.00			1.00
	Ars.Uni.Verbano Cusio Ossola 1)	15'250.00			1.00
	Banque Cantonale du Valais SA	110'000'000.00	30.0	33'000'000.00	160'483'485.40
	Banque nationale suisse SA	250'000.00	6.0	15'000.00	250'000.00
837 138		837'138.00			1.00
	BVZ Holding SA	37'500.00	12.0	4'500.00	1.00
	Caisse agricole suisse de garantie financière 2)	900.00	3.0	27.00	1.00
	Cautionnement romand au service des PME 3)	3'500'000.00			1.00
	Cell-VS	50'000.00			1.00
	Centre de Cautionnement et de Financement SA	4'000'000.00	3.0	75'000.00	1.00
	Centre de recherche sur l'environnement alpin	40'000.00			1.00
	Coopérative romande de cautionnement immobilier	25'000.00			1.00
	Feriendorf Fiesch	150'000.00		010001000	1.00
1 020 000		51'000'000.00	0.0	2'020'000.00	1.00
	FMV SA	4'000'000.00	2.0	80'000.00	1.00
	Fondation l'Artisane nouvelle	50'000.00 40'000.00			1.00
	Fondation Cap-Santé Fondation Château Mercier	500'000.00			1.00 1.00
	Fondation Château de St-Maurice	100'000.00			1.00
	Fondation Château de St-Maurice Fondation Château de Tourbillon	200'000.00			1.00
	Fondation Espace Simplon Sud	15'000.00			1.00
	Fondation European Graduate School Saas-Fee	30'000.00			1.00
	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	50'000.00			1.00
	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à	00 000.00			1.00
-	distance et le eLearning	25'000.00			1.00
1	Fondation movingAlps	10'000.00			1.00
	Fondation pour le développement durable des régions				50
1	de montagne	30'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	10'000.00			1.00
	Fondation romande pour le cinéma	8'000.00			1.00
	Fondation Stockalperturm Gondo	100'000.00			1.00
	Fondation The Ark	280'000.00			1.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	5'000.00			1.00
1	Fondation ZEWO	120'000.00			1.00
80 I	Gazoduc SA Sion 4)	80'000.00	4.0	3'200.00	1.00

TITRES ET	PARTICIPATIONS PERMANENTES	Valeur nominale au 31.12.2017		ridende ntérêt	Valeur comptable au 31.12.2017
		Fr.	%	Fr.	Fr.
32 602	Groupe CGN SA	815'050.00			1.00
	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	11'500.00			1.00
	Immobilien Gletsch SA	50'000.00			1.00
	Institut d'intelligence artificielle perceptive	5'000.00			1.00
	Institut de recherche en ophtalmologie	30'000.00			1.00
	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	5'000.00			1.00
	ISDS Oulens SA	1'000.00			1.00
	La Forestière	2'500.00			1.00
	Laiterie de My	1'000.00			1.00
	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en				
	liquidation	100.00			0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	16'800.00			1.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1'910'000.00			1.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	490'350.00			1.00
250	Matterhorn Region SA	25'000.00			1.00
	MCH Group SA	5'000.00	5.0	250.00	1.00
	RegionAlps SA	798'000.00			1.00
	Rotten Verlags-SA	100.00			1.00
	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	33'000.00			1.00
320	Salines Suisses SA	320'000.00		290'661.00	1.00
20	Satom SA	2'000.00			1.00
320	SelFin Invest SA	320'000.00	35.0	112'000.00	1.00
342	Service suisse aux bibliothèques	34'200.00			1.00
135	Société de Promotion des Restoroutes Valaisans SA	135'000.00		225'071.08	1.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	375'000.00			1.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et				
	de St-Maurice - STEP SA	200.00			1.00
3 415	Sucre Suisse SA	34'150.00			1.00
1125/200	Téléovronnaz SA	122'500.00			1.00
289 025	TMR Transports de Martigny et Régions SA	2'890'250.00			1.00
60 008	Transports Publics du Chablais SA	600'080.00			1.00
6 700	Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA	3'350'000.00	8.0	268'000.00	1.00
1 000	Valinvest	10'000'000.00		87'697.50	1.00
	Participations détenues par les établissements d'Etat				2.00

¹⁾ valeur nominale 10'320.00 € au cours d'achat de 1,478.

²⁾ libération 30%.

³⁾ en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

⁴⁾ le capital social de Gazoduc SA Sion se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

DETTES A MOYEN ET LONG TERME	Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
TOTAL	826'995'108.36	841'470'352.56	-14'475'244.20
Emprunts auprès des caisses de prévoyance	791'030'300.00	805'178'250.00	-14'147'950.00
3 % Fr. 310'000'000 2010-2049 3 % Fr. 565'918'000 2012-2051	310'000'000.00 481'030'300.00	310'000'000.00 495'178'250.00	0.00 -14'147'950.00
Emprunts auprès de la Confédération - crédits agricoles	27'632'396.87	27'709'566.07	-77'169.20
Emprunts auprès de la Confédération - crédits forestiers	4'473'295.49	4'473'295.49	0.00
Emprunts auprès de la Confédération - sociétés de transports publics	3'859'116.00	4'109'241.00	-250'125.00

FINANCEMENTS SPECIAUX	Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
Avances aux financements spéciaux	16'044'267.34	7'418'602.67	8'625'664.67
Encouragement aux fusions de communes	0.00	484'987.45	-484'987.45
Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr	5'369'214.12	0.00	5'369'214.12
Péréquation financière intercommunale	6'844'784.00	6'368'633.00	476'151.00
Police du feu	3'210'663.25	0.00	3'210'663.25
Etablissements	619'605.97	564'982.22	54'623.75
Engagements envers les financements spéciaux	841'262'254.64	672'338'302.77	168'923'951.87
Actions de secours du Conseil d'Etat	510'430.84	510'430.84	0.00
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'883'404.00	4'888'459.00	-5'055.00
Aide aux exploitations paysannes	1'337'176.48	1'461'884.53	-124'708.05
Aide en matière d'investissement	2'301'211.85	3'561'295.15	-1'260'083.30
Compensation des fluctuations de recettes	118'887'909.22 1'486'384.89	88'887'909.22 1'906'014.57	30'000'000.00 -419'629.68
Contributions de remplacement des constructions PCi Culture	419'785.91	235'390.83	-419629.66 184'395.08
Dîme de l'alcool	350'099.25	362'269.30	-12'170.05
Emploi	10'094'680.95	8'310'190.49	1'784'490.46
Encouragement à l'économie	7'051'591.00	7'043'406.00	8'185.00
Encouragement aux fusions de communes	536'312.55	0.00	536'312.55
Entretien et correction des cours d'eau	1'573'848.65	2'173'730.70	-599'882.05
Epizooties	5'051'120.30	5'043'047.15	8'073.15
Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr	0.00	827'772.85	-827'772.85
Grands projets d'infrastructures du XXI ^e siècle	297'973'506.74	211'269'842.40	86'703'664.34
Handicapés	1'409.70	1'409.70	0.00
Hébergement et restauration : formation et formation continue	1'268'822.85 175'381.91	1'966'158.60 281'940.02	-697'335.75 -106'558.11
Institutions culturelles - Médiathèque Institutions culturelles - Musées cantonaux	21'379.76	29'279.76	-7'900.00
Investigations préalables des sites présumés pollués	278'912.50	278'912.50	0.00
Loteries	31'110'020.65	28'772'724.41	2'337'296.24
Lutte contre la dépendance au jeu	923'506.18	900'407.18	23'099.00
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de			
l'environnement	481'155.95	451'010.95	30'145.00
Ouvrages scolaires	1'645'665.41	1'590'995.35	54'670.06
Pisciculture	282'710.92	259'117.62	23'593.30
Police du feu	0.00	202'870.10	-202'870.10
Préfinancement des investissements selon article 22 al. 3 LGCAF Préfinancement des dépenses selon article 22 al. 4 LGCAF	22'618'271.99	10'369'624.68	12'248'647.31 1'340'500.00
Préfinancement du capital des FMV SA	2'301'073.35 58'677'270.95	960'573.35 58'677'270.95	0.00
Prévoyance professionnelle (LIEP)	50'000'000.00	0.00	50'000'000.00
Programme d'encouragement du Service de l'énergie	11'911'883.21	8'905'286.06	3'006'597.15
Promotion de la santé et prévention	738'781.85	231'978.71	506'803.14
Promotion des manifestations culturelles	125'866.10	94'917.10	30'949.00
Protection de la nature et du paysage	710'489.49	710'364.49	125.00
Rachat d'aménagements hydroélectriques	89'491'032.55	89'491'032.55	0.00
Reboisement de compensation	3'081'111.65	3'640'082.15	-558'970.50
Repeuplement du gibier	713'078.10	717'878.00	-4'799.90
Secours aux assurés des caisses-maladie	128'698.86	128'698.86	0.00
Secours aux employés Secours pour dommages non assurables selon la LFH	381'593.45 24'547'883.39	381'593.45 20'800'304.09	0.00 3'747'579.30
Sport-formation	51'715.50	51'715.50	3 747 579.30 0.00
Sport	7'581'170.08	8'074'572.63	-493'402.55
Tourisme	20'000'000.00	35'000'000.00	-15'000'000.00
3e correction du Rhône	44'522'185.15	52'516'921.30	-7'994'736.15
Utilisation RPLP	14'225'497.52	9'563'973.79	4'661'523.73
Vallesia	215'354.62	289'319.17	-73'964.55
Etablissements	592'868.37	515'726.72	77'141.65
	1 I		

Engagements conditionnels

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
TOTAL	1'846'856'816.68	1'757'623'408.88	89'233'407.80
Banque Cantonale du Valais Conformément à la loi du 1.10.1991 sur la Banque cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
CPVAL Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.9.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Etat au 1 ^{er} janvier de l'année respective.	1'333'000'000.00	1'304'000'000.00	29'000'000.00
Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 1.1.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS versée aux bénéficiaires			
de rente de retraite jusqu'à l'âge AVS.	12'443'134.00	10'328'681.00	2'114'453.00
Assainissement de la commune de Loèche-les-Bains Cautionnement solidaire en faveur de la société Sanag Leukerbad AG. Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 4.12.2003 concernant l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.	8'400'000.00	8'400'000.00	0.00
Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains Décision du Grand Conseil du 12.9.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037 / Etat au 1er janvier de l'année respective.	11'788'518.00	12'388'518.00	-600'000.00
Régime de pensions des magistrats Loi du 23.6.1999 et ordonnance du 13.10.1999 sur la prévoyance professionnelle des magistrats. Règlement du 30.3.1979 concernant le régime de pensions des magistrats.	63'513'000.00	62'560'699.00	952'301.00
Hôpital du Valais Conformément à l'art. 40 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13.3.2014, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements de l'Hôpital du Valais et les cautionnements supplémentaires pour les nouvelles constructions.	202'800'000.00	145'000'000.00	57'800'000.00
Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais Conformément aux décisions du Grand Conseil des 10.2.2009 et 10.5.2012 ainsi qu'à la décision du Conseil d'Etat du 14.1.2015, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud- Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais et pour garantir le fonds de roulement.	86'250'000.00	86'250'000.00	0.00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2017	Etat au 31.12.2016	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
La Castalie Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance du 26.10.2011 sur l'organisation et le fonctionnement de La Castalie, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en garantie d'un crédit d'exploitation souscrit par La Castalie afin de financer le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00
Aide en matière d'investissements (LIM) Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 21.3.1997 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 43'000'000.00 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.	21'500'000.00	27'000'000.00	-5'500'000.00
Promotion économique Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.2.2000 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.	21'572'800.00	20'966'800.00	606'000.00
Fonds cantonal pour le tourisme Cautionnements accordés en application de la loi sur le tourisme du 9.2.1996 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 11.6.2015 concernant le fonds cantonal pour le tourisme et les engagements sous forme de garanties.	20'610'500.00	15'422'500.00	5'188'000.00
Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.6.1988 sur le logement et RE des 7.2.1990 et 12.12.1990.	2'963'542.00	3'367'116.00	-403'574.00
HES-SO Valais-Wallis Conformément à l'art. 28 al. 3 de la loi sur la HES-SO Valais-Wallis du 16.11.2012, l'Etat du Valais garantit les emprunts de la HES-SO Valais-Wallis.	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
Aides aux exploitations paysannes Conformément à l'ordonnance fédérale du 26.11.2003 sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	4'194'456.78	4'069'748.73	124'708.05
Crédits d'investissements agricoles Conformément à l'ordonnance fédérale du 7.12.1998 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	45'820'865.90	45'869'346.15	-48'480.25

Fonds cantonal pour l'emploi

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Bilan au 3	Modification	
	Détail	Somme	de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
ACTIF		21'564'692.41	1'900'491.06
Banque		2'955'658.81	-557'612.64
Placement à terme		18'500'000.00	2'500'000.00
Comptes courants - débiteurs Administration fédérale des contributions : impôt anticipé Autres débiteurs	6'213.05 93'902.20	100'115.25	-44'863.65
Investissements Software de gestion des mesures cantonales	1.00	1.00	0.00
Actifs transitoires Produits à recevoir	8'917.35	8'917.35	2'967.35
PASSIF		21'564'692.41	1'900'491.06
Créanciers		56'094.20	-8'117.35
Compte courant mixte SECO / Fonds cantonal Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	249'253.20	249'253.20	76'798.75
Provisions Risque responsabilité SICT/ORP Mesures cantonales spécifiques	210'411.70 191'106.91	401'518.61	27'942.65
Comptes spéciaux Projet VS-link Projet AFOTEC / AFBAT	294'854.45 1'653'590.10	1'948'444.55	584'432.30
Passifs transitoires Mesures actives fédérales relatives au marché du travail Participation forfaitaire aux coûts de chaque mesure Provision pour frais non couverts par l'assurance-chômage Mesures complémentaires cantonales Programmes de qualification Allocations d'initiation au travail Autres mesures Divers	8'570'000.00 8'000'000.00 570'000.00 220'700.90 191'413.30 23'317.90 5'969.70 24'000.00	8'814'700.90	-565'055.75
Fonds cantonal Fonds cantonal au 31.12.2016 Excédent de revenus 2017	8'310'190.49 1'784'490.46	10'094'680.95	1'784'490.46

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Compte d'exp	Modification		
	Détail	Somme	de l'exercice	
	Fr.	Fr.	Fr.	
CHARGES		14'800'827.40	-499'392.40	
En application de la LEMC ¹		12'381'468.05	272'468.85	
Mesures actives fédérales relatives au marché du travail	8'137'163.00	12 301 400.03	212 400.00	
Participation financière aux mesures	7'594'000.00			
Frais non couverts par l'assurance-chômage	543'163.00			
Mesures complémentaires cantonales	4'244'305.05			
Allocations cantonales d'initiation au travail	251'392.85			
Stages professionnels cantonaux	11'898.85			
Contributions cantonales aux frais de déplacement	7'458.45			
Programmes de qualification	2'593'587.20			
Contrats d'activité professionnelle	136'882.70			
Mesures non subventionnées par l'assurance-chômage	1'272'085.00			
Mesures supplémentaires de réinsertion professionnelle	-29'000.00			
Frais d'exploitation des ORP	0.00			
Frais non pris en compte par l'assurance-chômage	0.00			
Risque responsabilité	0.00			
Dépenses pour tiers entièrement compensées		573'063.25	16'407.25	
Institutions	573'063.25			
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	573'063.25			
Frais d'administration		61'805.64	3'312.89	
Administration et gestion	61'773.55			
Indemnisation de la logistique des mesures du marché du travail	24'000.00			
Indemnisation de la caisse publique cantonale valaisanne de chômage	37'576.25			
Software de gestion des mesures cantonales, frais d'entretien et divers	197.30			
Taxes, frais bancaires et divers	32.09			
Excédent de revenus		1'784'490.46	-791'581.39	
PRODUITS		14'800'827.40	-499'392.40	
Financement		14'771'363.25	-511'292.75	
Confédération (SECO)	492'077.75			
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	492'077.75			
Canton	80'985.50			
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	80'985.50			
Alimentation	14'198'300.00			
Part canton	9'938'810.00			
Part communes	4'259'490.00			
		20'571.00	3'085.55	
Intérêts		20 37 1.00	0 000.00	

¹ LEMC : loi sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs du 13 décembre 2012 (entrée en vigueur le 14.02.2014)

Tableau des principaux engagements du canton

PRINCIPAUX CREDITS D'ENGAGEMENTS

Participations de l'Etat du Valais à des tiers (projets en cours en 2017) (en milliers de francs)	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée année 2017	Solde engagement du canton
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI	9'641	6'820	3'480	3'039	353
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	146'799	49'946	19'202	10'126	19'796
Centres pour handicapés	78'094	52'984	32'087	16'620	4'486
Suppressions de barrières architecturales	3'072	1'352	332	179	835
Institutions pour mineurs	18'324	8'902	3'674	1'990	3'238
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	180'677	60'207	8'114	22'267	29'674
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	104'701	35'750	12'589	14'593	8'561
Bâtiments scolaires : formation tertiaire	22'560	1'800		360	1'440
Encouragement au logement	353'051	202'348	187'062	3'143	12'112
Renouvellement et diversification cultures	3'900	3'900	435	68	132
Améliorations structurelles	280'089	77'883	18'760	10'865	47'509
Plans d'aménagement du territoire et projets agglo	3'529	1'731	425	570	737
Abornements et mensurations cadastrales	8'203	885	603	101	194
Entreprises de transport	103'675	29'094	18'966	2'069	8'189
Entreprises de transport, prêts conditionnellement					
remboursables	994'387	258'925	230'676	3'821	24'428
Corrections de torrents	238'493	203'065	85'332	11'872	90'153
Monuments historiques, biens culturels	74'976	37'325	25'556	2'098	11'931
Protection des sites	12'493	2'544	1'083	326	1'139
Equipement de dessertes forestières	13'416	9'172	3'769	2'840	2'564
Travaux de protection, forêts de protection	282'083	216'709	121'440	29'001	64'357
Sentiers pédestres	1'047	441		396	45
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	159'699	51'115	39'435	2'981	6'358
Cofinancement cantonal paiements directs 14-17	12'500	12'500	6'199	1'939	4'362
		1'325'400	819'216	141'263	342'592

Investissements propres (projets en cours en 2017) (en milliers de francs)	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués année 2017	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
Routes principales suisses	813'087	359'987	7'613	445'487	31'191
Autres routes cantonales et ouvrages d'art	769'597	467'289	25'069	277'239	194'274
Correction du Rhône	519'527	209'813	30'062	279'652	97'878
Les Creusets extension pavillons	890		863	27	
Ecole professionnelle Sion	24'750	8'000	7'274	9'475	8'528
ESC Sierre	46'750	14'867	10'224	21'659	11'999
EPP EDD St-Maurice	9'234	7'815		1'419	851
Bâtiment EIL Monthey	3'300		3'323		
ESC EPP Brigue	25'000	22'046		2'954	1'625
Médiathèque	22'607	21'317	209	1'081	1'051
Agroscope Conthey	6'600		6'625		
Achat parcelle Sion	1'000		1'000		
St-Ursule Brigue transformation piscine	3'000		1'609	1'391	765
Polycom	35'600	32'005	0-	3'615	3'615
Projets d'informatisations au SCC	28'240	18'721	2'006	7'513	7'513
SIT Valais	2'330	398		1'932	1'932
Stratégie informatique 2015-2024	89'800	6'084	11'373	72'344	72'344
Projet RF 2020	20'000	9'595	857	9'548	9'548
	2'421'312	1'177'937	108'106	1'135'337	443'114

Campus Energypolis (en milliers de francs)	Coût total	Paiements effectués		Solde	Part du canton
		années précédentes	année 2017		
Crédit cadre total	381'470			125'220	
Campus EPFL Sion	78'715	46'949	1'443	30'323	27'290
Plateformes pré-industrielles BioArk	18'000	16'957	695	348	348
Démonstrateurs	5'000			5'000	5'000

Mandats de prestations politiques

	Pouvoir législatif (Législatif)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.	
	TOTAL GENERAL					
	Dépenses Recettes	5'041'741.53 15'110.70		5'357'614.29 6'139.70	-487'886 -3'860	
	Excédent de dépenses	5'026'630.83		5'351'474.59	-484'025	
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'026'630.83	5'835'500	5'351'474.59	-484'025	
	Excédent de dépenses	5'026'630.83	5'835'500	5'351'474.59	-484'025	
30 31 35 36 39 43 48	COMPTE DE FONCTIONNEMENT Charges de personnel Biens, services et marchandises Dédommagements à des collectivités publiques Subventions accordées Imputations internes Contributions Prélèvements sur les financements spéciaux	3'298'891.60 965'809.83 677'741.55 7'837.60 15'110.70	1'089'800 2'500 709'900 8'800 10'000	3'107'257.60 1'078'367.43 715'629.65 11'309.66 6'139.70	-477'242 -11'433 -2'500 5'730 2'510 -3'860	
	Total charges	4'950'280.58		4'912'564.34	-482'936	
	Total revenus Excédent de charges	15'110.70 4'935'169.88		6'139.70 4'906'424.64	-3'860 -479'075	
50	COMPTE DES INVESTISSEMENTS Investissements propres Total dépenses	91'460.95 91'460.95	450'000	445'049.95 445'049.95	-4'950 -4'950	
	Total recettes	91'460.95	450'000	445,040.05	41050	
	Excédent de dépenses	91 460.95	450 000	445'049.95	-4'950	

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1 Exercer le pouvoir législatif B17 5'835'500 net C17 5'351'474.59 net

GP 11 Organisation et suivi des sessions B17 3'278'798 net C17 2'837'830.70 net GP 12 Documentation, information, relations publiques B17 2'422'702 net C17 2'403'643.49 net GP 13
Transparence et protection des données
B17 134'000 net
C17 110'000.40 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'950'280.58	5'395'500	4'912'564.34	-482'936
30 Charges de personnel	3'298'891.60	3'584'500	3'107'257.60	-477'242
31 Biens, services et marchandises	965'809.83	1'089'800	1'078'367.43	-11'433
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	2'500	0.00	-2'500
36 Subventions accordées	677'741.55	709'900	715'629.65	5'730
39 Imputations internes	7'837.60	8'800	11'309.66	2'510
4 Revenus de fonctionnement	15'110.70	10'000	6'139.70	-3'860
43 Contributions	15'110.70	10'000	6'139.70	-3'860
Charges nettes de fonctionnement	4'935'169.88	5'385'500	4'906'424.64	-479'075
5 Dépenses d'investissement	91'460.95	450'000	445'049.95	-4'950
50 Investissements propres	91'460.95	450'000	445'049.95	-4'950
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	91'460.95	450'000	445'049.95	-4'950
Insuffisance de financement	5'026'630.83	5'835'500	5'351'474.59	-484'025

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Exercer le pouvoir législatif

- 1 Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
- 1.1 Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
- 1.2 Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
- 2 Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
- Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.20	31.12.17	■ Les délais sont tenus au 31.12.2017
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.20	31.12.17	■ Les délais sont tenus au 31.12.2017
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.20	31.12.17	Les six sessions ordinaires, parfois rallongées, ont suffi pour traiter les objets.
ad2	4 Renouvellement du Parlement et mise en oeuvre de la nouvelle législature	30.06.17	30.06.17	▲ La question des délais de validation des élections pose problème en cas de recours contre les élections.
	5 Consolidation de l'utilisation du système transversal (inter-services) de saisie des données des candidats au Grand Conseil	31.03.17	31.03.17	▲ La transmission de certaines informations, notamment des emails, n'a pas fonctionné.
ad3	6 Remplacement du système de vote électronique	01.05.17	01.05.17	■ Le nouveau système est opérationnel et fiable.
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs ono atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de jours de sessions	18	15	Les premières sessions de la législature ont été
	(addition des 1/2 journées)		10	moins chargées. La tendance s'est inversée dès novembre 2017.
	 (addition des 1/2 journées) 2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports) 	105	78	moins chargées. La tendance s'est inversée dès
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou	105 250		 moins chargées. La tendance s'est inversée dès novembre 2017. Si les sessions de mai, juin et septembre ont été légères en raison du renouvellement partiel du Gouvernement et du Parlement, les sessions de novembre et de décembre ont été particulièrement denses avec 9 entrées en matière en novembre et
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)		78	 moins chargées. La tendance s'est inversée dès novembre 2017. Si les sessions de mai, juin et septembre ont été légères en raison du renouvellement partiel du Gouvernement et du Parlement, les sessions de novembre et de décembre ont été particulièrement denses avec 9 entrées en matière en novembre et 10 en décembre. La planification de 250, qui correspondait à l'activité moyenne des commissions durant la précédente législature, n'est pas en phase avec
	 2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports) 3 Nombre de séances de commissions 4 Nombre d'interventions 	250	78 139	 moins chargées. La tendance s'est inversée dès novembre 2017. Si les sessions de mai, juin et septembre ont été légères en raison du renouvellement partiel du Gouvernement et du Parlement, les sessions de novembre et de décembre ont été particulièrement denses avec 9 entrées en matière en novembre et 10 en décembre. La planification de 250, qui correspondait à l'activité moyenne des commissions durant la précédente législature, n'est pas en phase avec l'activité de ce début de législature. La nouvelle députation est très active puisque le nombre d'interventions déposées ne diffère pas significativement des années précédentes. La planification de 400 correspond à la moyenne
	 2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports) 3 Nombre de séances de commissions 4 Nombre d'interventions parlementaires déposées 5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du 	250 400	78 139 329	 moins chargées. La tendance s'est inversée dès novembre 2017. Si les sessions de mai, juin et septembre ont été légères en raison du renouvellement partiel du Gouvernement et du Parlement, les sessions de novembre et de décembre ont été particulièrement denses avec 9 entrées en matière en novembre et 10 en décembre. La planification de 250, qui correspondait à l'activité moyenne des commissions durant la précédente législature, n'est pas en phase avec l'activité de ce début de législature. La nouvelle députation est très active puisque le nombre d'interventions déposées ne diffère pas significativement des années précédentes. La planification de 400 correspond à la moyenne annuelle sur les 4 ans d'une législature. En lien avec le nombre de dépôts. Il n'y a aucun retard au 31 décembre dans le traitement des

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Groupes of	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Org	ganisation et suivi des sessions	2'837'830.70		2'837'830.70
P1101	Appui aux organes du Grand Conseil	346'564.21		346'564.21
	300 Indemnités aux membres du Bureau et de la Présidence	215'750.00		215'750.00
	317 Frais de déplacement	24'763.40		24'763.40
	Solde dépenses/recettes du produit	106'050.81		106'050.81
P1102	Appui aux commissions	1'073'920.65		1'073'920.65
	300 Indemnités pour les séances de commissions	496'994.00		496'994.00
	317 Frais de logement et de déplacement	83'031.80		83'031.80
	318 Traductions externes pour les commissions	16'227.15		16'227.15
	361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination (BIC)	7'129.65		7'129.65
	Solde dépenses/recettes du produit	470'538.05		470'538.05
P1103	Préparation administrative des sessions	60'268.87		60'268.87
P1104	Déroulement des sessions	1'281'282.60		1'281'282.60
	318 Interprètes et traductions externes durant les sessions	179'537.65		179'537.65
	365 Aide aux groupes politiques	633'000.00		633'000.00
	509 Remplacement du système audio et de vote et rénovation de la salle du GC	377'032.15		377'032.15
	Solde dépenses/recettes du produit	91'712.80		91'712.80
P1105	Suivi des sessions	75'794.37		75'794.37
GP12 Do	cumentation, information, relations publiques	2'409'783.19	6'139.70	2'403'643.49
P1201	Prestations aux députés	1'417'585.72		1'417'585.72
	300 Indemnités de session et pour les groupes politiques	1'098'250.80		1'098'250.80
	310 Abonnements au bulletin officiel	13'515.00		13'515.00
	Solde dépenses/recettes du produit	305'819.92		305'819.92
P1202	Gestion des documents	489'646.04		489'646.04
P1203	Travaux pour des tiers	126'411.23		126'411.23
P1204	Communication et médias	252'857.09		252'857.09
P1205	Représentation - réception - associations	123'283.11	6'139.70	117'143.41
GP13 Tra	nsparence et protection des données	110'000.40		110'000.40
P1301	Transparence et protection des données	110'000.40		110'000.40
	300 Indemnités CCPDT	6'200.00		6'200.00
	318 Mandat / honoraire du préposé à la protection des données	99'960.00		99'960.00
	319 Cotisation PRIVATIM	3'678.00		3'678.00
	Solde dépenses/recettes du produit	162.40		162.40
Total		5'357'614.29	6'139.70	5'351'474.59

Pot	uvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
тот	AL GENERAL				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	enses	3'334'111.42	2'819'300	3'501'300.94	682'001
	ettes	1'073'291.40	730'300	1'074'946.55	344'647
Exc	édent de dépenses	2'260'820.02	2'089'000	2'426'354.39	337'354
SUE	BDIVISION ADMINISTRATIVE				
Con	seil d'Etat	1'897'121.67	1'739'000	2'069'826.49	330'826
Préf	ectures	363'698.35	350'000	356'527.90	6'528
Exc	édent de dépenses	2'260'820.02	2'089'000	2'426'354.39	337'354
	MPTE DE FONCTIONNEMENT				
	rges de personnel	1'969'755.75	1'944'300	2'150'519.70	206'220
	s, services et marchandises	351'167.22		342'354.04	-17'646
	ventions accordées	500'000.00	500'000	500'000.00	0
	butions aux financements spéciaux utations internes	500'000.00 13'188.45	15'000	500'000.00 8'427.20	500'000 -6'573
	tributions	73'291.40	230'300	74'946.55	-155'353
	ventions acquises	500'000.00	500'000	500'000.00	-155 555
	èvements sur les financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
Tota	ıl charges	3'334'111.42	2'819'300	3'501'300.94	682'001
Tota	l revenus	1'073'291.40	730'300	1'074'946.55	344'647
Exc	édent de charges	2'260'820.02	2'089'000	2'426'354.39	337'354

Pouvoir exécutif (Exécutif)

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'970'413.07	2'469'300	3'144'773.04	675'473
30 Charges de personnel	1'610'757.00	1'594'300	1'793'991.80	199'692
31 Biens, services et marchandises	351'167.22	360'000	342'354.04	-17'646
36 Subventions accordées	500'000.00	500'000	500'000.00	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
39 Imputations internes	8'488.85	15'000	8'427.20	-6'573
4 Revenus de fonctionnement	1'073'291.40	730'300	1'074'946.55	344'647
43 Contributions	73'291.40	230'300	74'946.55	-155'353
46 Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
Charges nettes de fonctionnement	1'897'121.67	1'739'000	2'069'826.49	330'826
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	1'897'121.67	1'739'000	2'069'826.49	330'826

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	363'698.35	350'000	356'527.90	6'528
30 Charges de personnel	358'998.75	350'000	356'527.90	6'528
39 Imputations internes	4'699.60	0	0.00	0
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	363'698.35	350'000	356'527.90	6'528
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	363'698.35	350'000	356'527.90	6'528

Po	uvoir judiciaire (Judiciaire)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>TO1</u>	TAL GENERAL				
Dép	enses	44'470'276.62	44'190'800	44'084'931.17	-105'869
Rec	ettes	11'129'303.03	10'921'600	11'324'588.39	402'988
Exc	édent de dépenses	33'340'973.59	33'269'200	32'760'342.78	-508'857
SUE	BDIVISION ADMINISTRATIVE				
Trib	unaux	22'913'678.42	22'124'000	22'294'261.40	170'261
Mini	stère public	10'172'623.57	10'985'400	10'203'784.60	-781'615
Con	nmission cantonale de recours en matière fiscale	254'671.60	159'800	262'296.78	102'497
Exc	édent de dépenses	33'340'973.59	33'269'200	32'760'342.78	-508'857
COI	MPTE DE FONCTIONNEMENT				
Cha	rges de personnel	30'950'955.45	31'581'700	31'391'322.60	-190'377
	ns, services et marchandises	5'654'383.96		5'761'795.56	-48'304
Inté	rêts passifs	3.10			
Amo	ortissements	2'555'728.06	1'810'000	1'842'604.80	32'605
Sub	ventions accordées	2'872'807.20	3'031'000	3'087'334.45	56'334
	utations internes	2'436'398.85	1'958'000	2'001'873.76	43'874
	enus des biens	25'950.20		47'545.63	23'946
	tributions	8'733'438.07	8'923'300	9'221'946.66	298'647
	ommagements de collectivités publiques	2'256'097.45		1'929'601.00	-33'099
Imp	utations internes	113'817.31	12'000	125'495.10	113'495
Tota	al charges	44'470'276.62	44'190'800	44'084'931.17	-105'869
Tota	al revenus	11'129'303.03	10'921'600	11'324'588.39	402'988
Exc	édent de charges	33'340'973.59	33'269'200	32'760'342.78	-508'857

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	29'884'809.04	29'442'500	29'518'361.17	75'861
30 Charges de personnel	22'794'547.65	23'141'600	22'978'228.00	-163'372
31 Biens, services et marchandises	3'398'030.79	3'077'100	3'302'846.89	225'747
32 Intérêts passifs	3.10	0	0.00	0
33 Amortissements	384'604.49	270'000	304'881.43	34'881
36 Subventions accordées	2'410'494.75	2'310'000	2'366'651.75	56'652
39 Imputations internes	897'128.26	643'800	565'753.10	-78'047
4 Revenus de fonctionnement	6'971'130.62	7'318'500	7'224'099.77	-94'400
42 Revenus des biens	629.40	0	19'666.73	19'667
43 Contributions	5'362'898.31	5'901'800	5'838'950.14	-62'850
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'527'873.25	1'416'700	1'274'504.15	-142'196
49 Imputations internes	79'729.66	0	90'978.75	90'979
Charges nettes de fonctionnement	22'913'678.42	22'124'000	22'294'261.40	170'261
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	22'913'678.42	22'124'000	22'294'261.40	170'261

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	14'288'971.83	14'519'600	14'283'691.07	-235'909
30 Charges de personnel	7'885'904.35	8'219'800	8'165'798.25	-54'002
31 Biens, services et marchandises	2'242'884.17	2'724'600	2'453'898.45	-270'702
33 Amortissements	2'159'318.65	1'540'000	1'535'969.77	-4'030
36 Subventions accordées	462'312.45	721'000	720'682.70	-317
39 Imputations internes	1'538'552.21	1'314'200	1'407'341.90	93'142
4 Revenus de fonctionnement	4'116'348.26	3'534'200	4'079'906.47	545'706
42 Revenus des biens	24'723.70	23'600	27'878.90	4'279
43 Contributions	3'336'097.26	2'964'600	3'367'478.02	402'878
45 Dédommagements de collectivités publiques	728'224.20	546'000	655'096.85	109'097
49 Imputations internes	27'303.10	0	29'452.70	29'453
Charges nettes de fonctionnement	10'172'623.57	10'985'400	10'203'784.60	-781'615
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	10'172'623.57	10'985'400	10'203'784.60	-781'615

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	296'495.75	228'700	282'878.93	54'179
30 Charges de personnel	270'503.45	220'300	247'296.35	26'996
31 Biens, services et marchandises	13'469.00	8'400	5'050.22	-3'350
33 Amortissements	11'804.92	0	1'753.60	1'754
39 Imputations internes	718.38	0	28'778.76	28'779
4 Revenus de fonctionnement	41'824.15	68'900	20'582.15	-48'318
42 Revenus des biens	597.10	0	0.00	0
43 Contributions	34'442.50	56'900	15'518.50	-41'382
49 Imputations internes	6'784.55	12'000	5'063.65	-6'936
Charges nettes de fonctionnement	254'671.60	159'800	262'296.78	102'497
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	254'671.60	159'800	262'296.78	102'497

	Présidence (PRES)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	TOTAL GENERAL				
	Dépenses	11'171'870.52	11'708'600	11'431'424.84	-277'175
	Recettes	557'143.08	512'200	466'903.15	-45'297
	Excédent de dépenses	10'614'727.44	11'196'400	10'964'521.69	-231'878
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Chancellerie d'Etat	7'747'011.57	8'151'600	8'046'721.81	-104'878
	Inspection des finances	2'867'715.87	3'044'800	2'917'799.88	-127'000
	Excédent de dépenses	10'614'727.44	11'196'400	10'964'521.69	-231'878
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30	Charges de personnel	6'747'708.15	7'133'500	7'166'239.35	32'739
31	Biens, services et marchandises	3'660'749.11	3'806'000	3'492'908.90	-313'091
32	Intérêts passifs				
33	Amortissements	12'255.22		13'194.47	13'194
36	Subventions accordées	427'178.10	476'000	447'042.00	-28'958
39	Imputations internes	300'039.94	293'100	312'040.12	18'940
40 42	Impôts Revenus des biens	9'522.20 295.75	9'200 22'000	9'277.00	77 -22'000
42	Contributions	295.75 387'309.23	339'100	308'493.15	-22 000 -30'607
43 46	Subventions acquises	367 309.23	11'900	300 493.13	-11'900
49	Imputations internes	160'015.90	130'000	149'133.00	19'133
	Total charges	11'147'930.52	11'708'600	11'431'424.84	-277'175
	Total revenus	557'143.08	512'200	466'903.15	-45'297
	Excédent de charges	10'590'787.44	11'196'400	10'964'521.69	-231'878
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Investissements propres	23'940.00			
	Total dépenses	23'940.00			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-23'940.00			

CHANCELLERIE D'ETAT

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication
B17 8'151'600 net
C17 8'046'721.81 net

GP 11
Appui à l'action gouvernementale
B17 1'829'097 net
C17 2'053'678.00 net

GP 12 Communication et information B17 1'556'985 net C17 1'579'463.02 net GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat B17 780'140 net C17 1'025'026.82 net GP 14 Prestations en faveur de l'adminstration B17 3'985'378 net C17 3'388'553.97 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'048'214.15	8'405'500	8'271'440.86	-134'059
30 Charges de personnel	3'978'052.50	4'160'900	4'271'838.45	110'938
31 Biens, services et marchandises	3'467'387.26	3'612'000	3'357'898.41	-254'102
33 Amortissements	12'242.17	0	13'194.47	13'194
36 Subventions accordées	427'178.10	476'000	447'042.00	-28'958
39 Imputations internes	163'354.12	156'600	181'467.53	24'868
4 Revenus de fonctionnement	325'142.58	253'900	224'719.05	-29'181
40 Impôts	9'522.20	9'200	9'277.00	77
42 Revenus des biens	295.75	22'000	0.00	-22'000
43 Contributions	281'466.73	210'800	199'407.05	-11'393
46 Subventions acquises	0.00	11'900	0.00	-11'900
49 Imputations internes	33'857.90	0	16'035.00	16'035
Charges nettes de fonctionnement	7'723'071.57	8'151'600	8'046'721.81	-104'878
5 Dépenses d'investissement	23'940.00	0	0.00	0
50 Investissements propres	23'940.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	23'940.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	7'747'011.57	8'151'600	8'046'721.81	-104'878

Explication des écarts financiers

L'écart d'environ 250'000 frs sur la rubrique 31 provient d'un remboursement des frais de port des Offices de poursuite supérieur au montant budgétisé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	28.50	28.50	29.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'augmentation d'un EPT résulte du transfert à la Chancellerie d'un collaborateur de l'Administration cantonale des finances.

CHANCELLERIE D'ETAT

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication

- Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)
- Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)
- Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)
- 4 Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)
- Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	nifié Réalisé Etat de la mise en oeuvre		
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes	
ad1	1 Accompagnement de l'élaboration du programme de législature 2017-2020 conformément à la directive du Conseil d'Etat du 15 avril 2015 concernant les objectifs de législature	31.08.17	06.12.17	■ Le programme gouvernemental, adopté en décembre 2017, a été présenté aux partenaires politiques et institutionnels ainsi qu'aux médias le 10 janvier 2018.	
ad3	2 Communication proactive intégrée et coordonnée des objets gouvernementaux	31.12.17	31.12.17	Les objets gouvernementaux ont été communiqués de manière proactive, intégrée et coordonnée.	

CHANCELLERIE D'ETAT

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	3	■ Une séance n'a pas été organisée en raison des élections cantonales. Les parlementaires fédéraux valaisans ont néanmoins été informés sur les éléments importants de la session pour le canton du Valais
ad2	2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	
	3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'000	5'000	Le Conseil d'Etat s'est réuni à 49 reprises et a pris environ 5'000 décisions.
ad3	4 Communiqués de presse publiés	150	248	
	5 Conférences de presse organisées	40	49	
	6 Baromètre portail cantonal www.vs.ch (note maximale 6)	4.5	4.9	
	7 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	
ad4	8 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	88%	■ 67 arrêts dont 8 admis.
	9 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois	50%		■ En 2017, 367 recours sont parvenus à la Chancellerie d'Etat. Durant cette même année, 304 dossiers concernant 2017 et les années antérieures ont pu être traités. Le solde des dossiers en instruction ou suspendus se montent actuellement à 423. A noter que pour les dossiers concernant les permis de séjour et les violations à la loi sur la circulation routière, le délai de 6 mois est en principe respecté. Pour les autres dossiers l'instruction prend plus de temps et le délai des 6 mois ne peut pas être respecté.
	10 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	
ad5	11 Nombre de pages traduites (env.)	1'000	1'194	
	12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'000'000	3'312'800	Le chiffre effecitf ne recense que le courrier sortant (lettres et colis)

CHANCELLERIE D'ETAT

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ap	GP11 Appui à l'action gouvernementale		506.73	2'053'678.00
P1101	Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	302'243.19	93.47	302'149.72
P1102	Protocole du Conseil d'Etat	791'657.03	222.95	791'434.08
P1103	Affaires extérieures	555'296.41	86.58	555'209.83
P1104	Controlling mandats prestations et PiP	139'956.23	21.77	139'934.46
P1105	Objets gouvernementaux et objectifs de législature	265'031.87	81.96	264'949.91
GP12 Co	mmunication et information	1'582'842.66	3'379.64	1'579'463.02
P1201	Communication gouvernementale	276'341.66	85.47	276'256.19
P1202	Communication externe	397'457.25	3'128.25	394'329.00
P1203	Information interne	154'043.77	18.34	154'025.43
P1204	Conseil et appui	44'712.77	13.82	44'698.95
P1205	Technologie web	710'287.21	133.76	710'153.45
GP13 Ap	pui juridique au Conseil d'Etat	1'117'366.22	92'339.40	1'025'026.82
P1301	Préparation, suivi, publication de la législation	404'735.35	866.24	403'869.11
P1302	Instruction et décisions sur recours	712'630.87	91'473.16	621'157.71
GP14 Pre	estations en faveur de l'adminstration	3'517'047.25	128'493.28	3'388'553.97
P1401	Gestion administrative et affaires courantes	183'648.89	353.67	183'295.22
P1402	Courrier et accueil	3'114'012.71	128'087.66	2'985'925.05
P1403	Traduction	219'385.65	51.95	219'333.70
Total		8'271'440.86	224'719.05	8'046'721.81

INSPECTION DES FINANCES

OP 1 Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations B17 3'044'800 net C17 2'917'799.88 net

GP 11 Contrôle gestion financière et réalisation MP B17 3'044'800 net C17 2'917'799.88 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	3'099'716.37	3'303'100	3'159'983.98	-143'116
30 Charges de personnel	2'769'655.65	2'972'600	2'894'400.90	-78'199
31 Biens, services et marchandises	193'361.85	194'000	135'010.49	-58'990
33 Amortissements	13.05	0	0.00	0
39 Imputations internes	136'685.82	136'500	130'572.59	-5'927
4 Revenus de fonctionnement	232'000.50	258'300	242'184.10	-16'116
43 Contributions	105'842.50	128'300	109'086.10	-19'214
49 Imputations internes	126'158.00	130'000	133'098.00	3'098
Charges nettes de fonctionnement	2'867'715.87	3'044'800	2'917'799.88	-127'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'867'715.87	3'044'800	2'917'799.88	-127'000

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)

- 1 Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
- Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.21	31.12.17	Contrôles réalisés selon planification (cf. rapport d'activité).
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion	31.12.21	31.12.17	Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).

INSPECTION DES FINANCES

Indic	Indicateurs		Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	→	→	Contrôles effectués décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2	2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	22%	Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

INSPECTION DES FINANCES

Groupes d	Groupes de produits / Produits		Recettes	Net 2017
GP11 Con	ntrôle gestion financière et réalisation MP	3'159'983.98	242'184.10	2'917'799.88
P1101	Contrôle de la gestion étatique	2'507'075.25	242'184.10	2'264'891.15
P1102	Mandats spéciaux	652'908.73		652'908.73
Total		3'159'983.98	242'184.10	2'917'799.88

	Département des finances et de l'énergie (DFE)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	TOTAL GENERAL Dépenses Recettes	501'974'545.97	410'822'300	560'924'844.99	150'102'545
	Excédent de recettes	2'201'301'111.51 1'699'326'565.54	2'172'149'200 1'761'326'900	2'339'476'216.64 1'778'551'371.65	167'327'017 17'224'472
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Administration cantonale des finances	-582'687'514.36	-624'628'100	-520'495'523.85	104'132'576
	Service cantonal des contributions	-1'033'327'605.99	-1'021'439'200	-1'137'763'776.84	-116'324'577
	Service des ressources humaines	4'362'992.53	4'893'400	4'554'152.76	-339'247
	Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-84'638'355.71	-86'186'100	-83'369'348.98	2'816'751
	Service du registre foncier	-63'441'322.70	-62'912'000	-68'033'728.71	-5'121'729
	Service de la géoinformation	3'506'234.19	3'489'800	3'768'538.79	278'739
	Service cantonal de l'informatique Office juridique des finances et du personnel	56'405'218.25	24'866'500	22'882'369.19	-1'984'131
	, ,	493'788.25	588'800	-94'054.01	-682'854
	Excédent de recettes	1'699'326'565.54	1'761'326'900	1'778'551'371.65	17'224'472
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
20		0010001000 00	7014041400	69'990'695.84	014701404
30 31	Charges de personnel Biens, services et marchandises	68'309'333.06 35'187'476.83	72'464'100 41'000'000	33'503'374.29	-2'473'404 -7'496'626
32	Intérêts passifs	29'865'498.20	28'756'000	28'614'598.23	-141'402
33	Amortissements	27'278'287.50	25'435'000	31'379'344.03	5'944'344
34	Parts et contributions sans affectation	104'845'131.40	106'474'200	105'804'031.65	-670'168
35	Dédommagements à des collectivités publiques	20'986'141.65	21'000'000	21'863'430.10	863'430
36	Subventions accordées	5'802'781.14	6'636'500	5'847'216.15	-789'284
38	Attributions aux financements spéciaux	85'138'709.33	26'305'000	194'534'984.45	168'229'984
39	Imputations internes	44'450'930.62	43'446'600	44'983'165.14	1'536'565
40	Impôts Patentes et concessions	1'189'073'072.54	1'172'826'000	1'277'952'022.82	105'126'023
41 42	Revenus des biens	33'956'715.78 52'734'041.60	7'505'000 47'649'200	53'513'201.58 61'465'986.01	46'008'202 13'816'786
43	Contributions	39'237'525.20	38'942'800	42'801'267.49	3'858'467
44	Parts à des recettes et à des contributions sans	722'508'828.78	784'882'200	791'562'743.34	6'680'543
45	affectation Dédommagements de collectivités publiques	7'730'391.10	7'653'100	7'869'389.55	216'290
46	Subventions acquises	29'234'597.75	30'366'000	29'024'006.75	-1'341'993
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	13'750'572.90	24'768'600	17'709'541.20	-7'059'059
49	Imputations internes	45'709'893.86	45'926'300	49'094'381.91	3'168'082
	Total charges	421'864'289.73	371'517'400	536'520'839.88	165'003'440
	Total revenus	2'133'935'639.51	2'160'519'200	2'330'992'540.65	170'473'341
	Excédent de revenus	1'712'071'349.78	1'789'001'800	1'794'471'700.77	5'469'901
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Investissements propres	10'676'459.24	24'904'900	14'754'894.76	-10'150'005
52	Prêts et participations permanentes	59'613'183.40	24 904 900	48'741.00	48'741
56	Subventions accordées	3'333'062.35	13'400'000	3'959'202.95	-9'440'797
57	Subventions redistribuées	6'487'551.25	1'000'000	5'641'166.40	4'641'166
60	Transferts au patrimoine financier				
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	59'309'697.34	100'000	77'497.34	-22'503
66	Subventions acquises	1'568'223.41	10'530'000	2'765'012.25	-7'764'988
67	Subventions à redistribuer	6'487'551.25	1'000'000	5'641'166.40	4'641'166
	Total dépenses	80'110'256.24	39'304'900	24'404'005.11	-14'900'895
	Total recettes	67'365'472.00	11'630'000	8'483'675.99	-3'146'324
	Excédent de dépenses	12'744'784.24	27'674'900	15'920'329.12	-11'754'571

Département des finances et de l'énergie (DFE)

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1 Administrer et gérer les finances du canton B17 -624'628'100 net C17 -520'495'523.85 net

GP 11 Planification, budget et compte B17 2'713'799 net C17 2'468'470.93 net GP 12 Services financiers et logistiques B17 29'428'111 net C17 22'577'331.87 net GP 13 Analyses et mandats B17 2'437'590 net C17 1'867'096.68 net

GP 14 Affaires financières générales B17 -659'207'600 net C17 -547'408'423.33 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	203'838'589.59	184'903'500	343'247'197.40	158'343'697
30 Charges de personnel	15'414'288.00	16'094'400	15'800'763.00	-293'637
31 Biens, services et marchandises	8'101'033.15	10'500'500	7'898'917.59	-2'601'582
32 Intérêts passifs	24'338'404.15	24'255'400	23'996'116.88	-259'283
33 Amortissements	1'370'530.03	3'835'000	6'668'956.48	2'833'956
34 Parts et contributions sans affectation	66'778'930.00	65'774'200	63'796'106.00	-1'978'094
36 Subventions accordées	1'025'064.35	1'062'000	1'046'031.80	-15'968
38 Attributions aux financements spéciaux	50'247'361.92	26'305'000	188'218'557.30	161'913'557
39 Imputations internes	36'562'977.99	37'077'000	35'821'748.35	-1'255'252
4 Revenus de fonctionnement	787'009'589.35	809'531'600	863'791'462.25	54'259'862
41 Patentes et concessions	26'855'550.05	50'000	46'513'962.90	46'463'963
42 Revenus des biens	37'443'158.47	32'989'000	41'212'286.12	8'223'286
43 Contributions	1'628'836.85	711'900	5'359'340.88	4'647'441
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	645'376'906.28	700'882'200	695'639'666.48	-5'242'534
46 Subventions acquises	25'603'787.85	25'553'000	25'132'692.00	-420'308
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'425'886.00	5'134'000	4'959'299.05	-174'701
49 Imputations internes	43'675'463.85	44'211'500	44'974'214.82	762'715
Revenus nets de fonctionnement	583'170'999.76	624'628'100	520'544'264.85	-104'083'835
5 Dépenses d'investissement	59'613'183.40	0	48'741.00	48'741
52 Prêts et participations permanentes	59'613'183.40	0	48'741.00	48'741
6 Recettes d'investissement	59'129'698.00	0	0.00	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	59'129'698.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	483'485.40	0	48'741.00	48'741
Excédent de financement	582'687'514.36	624'628'100	520'495'523.85	-104'132'576

Explication des écarts financiers

- 31 : Fourniture, mobilier et prestations de tiers (-0.9 mio), honoraires et prestations de service (-1.7 mio)
- 33 : Provision générale sur débiteurs (+2.8 mios)
- 34 : Péréquation financière intercommunale (-2.0 mios)
- 38 : Fonds de compensation de fluctuations de recettes (+10.0 mios), Fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle (+100.0 mios), Fonds LIEP (+50.0 mios)
- 41 : Part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse BNS (+46.5 mios)
- 42 : Gains comptables placement du patrimoine financier (+1.1 mio), participations permanentes du patrimoine administratif (+7.1 mios)
- 43 : Autres contributions ventes (+4.3 mios)
- 44 : Part au produit des impôts sur les huiles minérales (-5.3 mios)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	52.55	52.55	51.15

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière

- 1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
 - 1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
 - 1.2 Tenir et présenter les comptes
 - 1.3 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
- Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
 - 2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements
 - 2.2 Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
 - 2.3 Assurer le paiement des salaires et des honoraires
 - 2.4 Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions
- 2.5 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)
- Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :
 - 3.1 Elaborer des préavis financiers
 - 3.2 Assurer le controlling financier départemental
 - 3.3 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
 - 3.4 Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
- 3.5 Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
- 4 Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2018 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2018 à 2021	05.09.17	05.09.17	■ Le projet de budget 2018 et la planification intégrée pluriannuelle 2018-2021 ont été établis et remis dans les délais.
	2 Clôture et présentation des comptes 2016	04.04.17	04.04.17	■ Le compte 2016 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	3 Poursuite de la réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes - MCH2	31.12.17	31.12.17	■ Le budget 2018 a été présenté selon le nouveau modèle comptable harmonisé - MCH2.
	4 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.17	31.12.17	▲ Le pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée se monte à 85%.
ad3	5 Suivi de la mise en production du programme de péréquation financière intercommunale	31.12.17	31.12.17	Les travaux de programmation (de l'outil BI - RPTII) ont été effectués.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	0.2	4.1	Avec un total de revenus de 3.56 milliards de francs et un total de dépenses de 3.55 milliards de francs (y compris les amortissements), le compte de fonctionnement présente un excédent de 4.1 millions de francs. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2017.
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	100.2%	103.6%	La marge d'autofinancement de 209.7 millions de francs couvre entièrement les investissements nets de 202.4 millions.
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	1'100	1'066.4	Sous déduction de la valeur du patrimoine financier et des avances aux financements spéciaux, l'endettement net du canton passe de 1'073.6 millions de francs au 31.12.2016 à 1'066.4 millions de francs au 31.12.2017, soit une diminution de 7.2 millions.
	4 Endettement brut en milliards de francs	3.04	3.38	L'endettement brut augmente de 3'168 à 3'380 millions de francs au 31.12.2017, soit une augmentation de 212.8 millions de francs par rapport au 31.12.2016.
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	2.3%	2.3%	Le pourcentage de fonds propres libres d'affectation s'élève à 2.3% au 31.12.2017.
	6 Amortissement du découvert comptable sur 3 ans (frein aux dépenses)	0	0	Les découverts comptables 2013 et 2014 ont été intégralement amortis au 31.12.2016.
	7 Amortissement du découvert financier sur 3 ans (frein à l'endettement)	0	0	Les découverts financiers 2013 et 2014 ont été intégralement amortis au 31.12.2016.
ad2	8 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	91%	85%	▲ La part de papier recyclé livré reste élevée.
ad4	9 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	66.9	66.9	Le Canton du Valais a touché 588.5 millions de francs au titre de la péréquation des ressources et 79.0 millions au titre de la compensation des charges géo-topographiques et socio-démographiques. Il a contribué à raison de 4.1 millions de francs au financement de la compensation des cas de rigueur.

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pla	nification, budget et compte	2'618'463.19	149'992.26	2'468'470.93
P1101	Etablissement du budget	253'332.58	1'519.92	251'812.66
P1102	Tenue et présentation du compte	1'782'582.97	137'368.72	1'645'214.25
P1103	Planification intégrée pluriannuelle	479'343.18	9'131.22	470'211.96
P1104	Mandats de prestations et rapports de controlling	103'204.46	1'972.40	101'232.06
GP12 Sei	vices financiers et logistiques	36'184'456.40	13'607'124.53	22'577'331.87
P1201	Organisation de la comptabilité de l'Etat	805'236.11	27'891.24	777'344.87
P1202	Instruments de controlling et financiers	124'808.60	2'385.28	122'423.32
P1203	Conseil et appui en matière de traitements	147'639.66	2'252.89	145'386.77
P1204	Gestion des données de base	193'863.32	331.69	193'531.63
P1205	Gestion de la trésorerie	25'033'798.26	512'280.92	24'521'517.34
	318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	957'688.62		957'688.62
	321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-159'230.62		-159'230.62
	322 Intérêts de la créance CPVAL	24'155'347.50		24'155'347.50
	422 Intérêts sur placements		325'702.75	-325'702.75
	Solde dépenses/recettes du produit	79'992.76	186'578.17	-106'585.41
P1206	Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	882'620.10	1'421.04	881'199.06
P1207	Paiement des salaires	365'429.12	57'039.50	308'389.62
P1208	Gestion des allocations familiales	32'975.39	503.19	32'472.20
P1209	Gestion des affaires adm. et financières	443'206.39	4'338'979.68	-3'895'773.29
P1210	Gestion des assurances	3'371'718.88	3'073'827.32	297'891.56
	318 Primes d'assurance	2'722'172.92		2'722'172.92
	490 Imputations internes		2'540'498.43	-2'540'498.43
	Solde dépenses/recettes du produit	649'545.96	533'328.89	116'217.07
P1211	Economat	3'292'376.61	2'909'220.79	383'155.82
	310 Fournitures et matériel de bureau	1'556'620.80		1'556'620.80
	310 Imprimés, reliures et publications	748'249.39		748'249.39
	311 Mobilier, instruments et machines	569'630.18		569'630.18
	490 Imputations internes		2'903'403.64	-2'903'403.64
	Solde dépenses/recettes du produit	417'876.24	5'817.15	412'059.09
P1212	Gestion des immeubles du patrimoine financier	1'490'783.96	2'680'990.99	-1'190'207.03
GP13 An	alyses et mandats	1'898'095.39	30'998.71	1'867'096.68
P1301	Préavis financiers	290'232.97	366.31	289'866.66
P1302	Mandats spéciaux	5'831.48	7.36	5'824.12
P1303	Statistiques fédérales, cantonales et analyses	439'571.75	20'902.43	418'669.32
	Péréquation financière	190'098.94	9'722.61	180'376.33
P1305	Secrétariat et controlling du département	972'360.25		972'360.25

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Groupes of	e produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP14 Aff	aires financières générales	302'594'923.42	850'003'346.75	-547'408'423.33
P1401	Affaires financières générales	302'594'923.42	850'003'346.75	-547'408'423.33
	307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	3'418'889.20		3'418'889.20
	307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	4'932'004.35		4'932'004.35
	341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'076'018.00		4'076'018.00
	341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	59'720'088.00		59'720'088.00
	380 Fonds de compensation des fluctuations de recettes	30'000'000.00		30'000'000.00
	380 Fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle	100'000'000.00		100'000'000.00
	380 Fonds LIEP	50'000'000.00		50'000'000.00
	380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	4'470'978.00		4'470'978.00
	390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	34'729'207.00		34'729'207.00
	390 Coûts indirects imputés à la RPLP	828'096.45		828'096.45
	410 Part au bénéfice de la BNS		46'465'270.00	-46'465'270.00
	426 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs	i	4'040'498.00	-4'040'498.00
	440 Dîme de l'alcool		1'004'928.00	-1'004'928.00
	440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		828'096.45	-828'096.45
	440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		26'382'050.03	-26'382'050.03
	440 Péréquation : compensation des charges socio-démographiques		5'732'632.00	-5'732'632.00
	440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'225'120.00	-73'225'120.00
	440 Péréquation des ressources		588'466'840.00	-588'466'840.00
	462 Part des communes au fonds de péréquation		24'514'730.00	-24'514'730.00
	480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		4'947'129.00	-4'947'129.00
	490 Financement des coûts indirects par la RPLP		828'096.45	-828'096.45
	490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		34'729'207.00	-34'729'207.00
	Solde dépenses/recettes du produit	10'419'642.42	38'838'749.82	-28'419'107.40
Total		343'295'938.40	863'791'462.25	-520'495'523.85

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

OP 1
Taxer les contribuables et percevoir les impôts
B17 -1'021'439'200 net
C17 -1'137'763'776.84 net

GP 11
Taxation personnes physiques et personnes morales
B17 -935'440'161 net
C17 -1'034'054'778.26 net

GP 12 Support à la taxation B17 -27'460'981 net C17 -41'926'366.47 net GP 13 Impôts spéciaux B17 -58'538'058 net C17 -61'782'632.11 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	99'060'280.63	99'349'800	102'199'618.44	2'849'818
30 Charges de personnel	22'120'555.95	22'899'100	23'323'351.35	424'251
31 Biens, services et marchandises	7'743'579.29	8'090'900	7'333'304.80	-757'595
32 Intérêts passifs	5'526'943.05	4'500'000	4'519'785.35	19'785
33 Amortissements	23'457'610.12	21'000'000	22'279'399.00	1'279'399
34 Parts et contributions sans affectation	38'066'201.40	40'700'000	40'639'480.65	-60'519
36 Subventions accordées	819'052.00	880'000	854'425.00	-25'575
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	1'964'330.00	1'964'330
39 Imputations internes	1'326'338.82	1'279'800	1'285'542.29	5'742
4 Revenus de fonctionnement	1'135'097'435.25	1'124'759'300	1'241'969'361.09	117'210'061
40 Impôts	1'025'911'639.84	1'009'300'000	1'109'991'723.22	100'691'723
42 Revenus des biens	11'538'456.03	11'507'000	16'209'010.94	4'702'011
43 Contributions	15'114'448.08	15'252'300	15'100'690.67	-151'609
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	77'131'922.50	84'000'000	95'923'076.86	11'923'077
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'572'102.80	4'550'000	4'744'859.40	194'859
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	828'866.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	0.00	150'000	0.00	-150'000
Revenus nets de fonctionnement	1'036'037'154.62	1'025'409'500	1'139'769'742.65	114'360'243
5 Dépenses d'investissement	2'709'548.63	3'970'300	2'005'965.81	-1'964'334
50 Investissements propres	2'709'548.63	3'970'300	2'005'965.81	-1'964'334
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	2'709'548.63	3'970'300	2'005'965.81	-1'964'334
Excédent de financement	1'033'327'605.99	1'021'439'200	1'137'763'776.84	116'324'577

Explication des écarts financiers

- 33) Augmentation des pertes sur créances
- 38) Attribution au fonds spécial du crédit d'investissement informatique non utilisé
- 40) Evolution des recettes fiscales des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux
- 42) Accroissement des intérêts sur créances
- 44) Augmentation cantonale de la part à l'impôt fédéral direct et à l'impôt anticipé
- 50) Report des investissements des projets informatiques

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	168.30

Nombre de postes à l'organigramme

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

OBJECTIF POLITIQUE

Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales

- 1 Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
- Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
- Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)
- 4 Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes		
ad1	1 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC	31.12.20		■ En cours selon planning
	2 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)	31.12.18		■ En cours selon planning
	3 Mise en application de la Réforme 3 de l'imposition des entreprises (RIE III)	31.12.19		■ En cours selon nouveau planning de la RF 17-VS

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2015:40)	40	45	
	2 la Nombre de personnes physiques assujetties	293'600	295'335	
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	80%	77.5%	▲ Augmentation du nombre de dossiers
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	40%	27.85%	Nouveaux collaborateurs en formation
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	80%	82%	
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	60	60	
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	5%	6.67%	
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2015:20'732)	20'000	24'060	
	9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (2015:1'377)	1'500	1'245	
ad2	10 la Nombre de personnes morales assujetties (2015:21'436)	21'500	22'410	
	11 % des personnes morales taxées au 31.12. (2015:41%)	40%	48%	
ad3	12 la Nombre de personnes physiques imposées à la source (2015:38'934)	38'000	39'365	
ad4	13 Nombre de poursuites du SCC (2015:29'215)	30'000	25'233	
	14 Nombre de poursuites pour les autres services (2015:7'630)	8'000	8'805	

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Tax	kation personnes physiques et personnes morales	42'270'081.57	1'076'324'859.83	1'034'054'778.26
P1101	Taxation des personnes physiques	36'401'078.28	890'892'206.38	-854'491'128.10
	330 Pertes sur créances	15'199'547.57		15'199'547.57
	362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	625'555.00		625'555.00
	400 Impôts sur le revenu et la fortune		806'007'385.30	-806'007'385.30
	440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct ds personnes physiques		-35'926'043.66	35'926'043.66
	Solde dépenses/recettes du produit	20'575'975.71	120'810'864.74	-100'234'889.03
P1102	Taxation des personnes morales	5'869'003.29	185'432'653.45	-179'563'650.16
	330 Patrimoine financier	1'356'914.49		1'356'914.49
	401 Impôt sur le bénéfice et le capital		165'435'857.42	-165'435'857.42
	402 Impôt foncier		21'890'713.98	-21'890'713.98
	440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		-6'926'186.06	6'926'186.06
	Solde dépenses/recettes du produit	4'512'088.80	5'032'268.11	-520'179.31
GP12 Su	pport à la taxation	16'876'007.58	58'802'374.05	-41'926'366.47
P1201	Contentieux	12'852'753.32	17'801'486.56	-4'948'733.24
	318 Frais d'encaissement et frais bancaires SCC	4'540'215.53		4'540'215.53
	329 Intérêts de remboursement et rémunératoires	103'000.20		103'000.20
	421 Intérêts compensatoires et moratoires		8'182'077.65	-8'182'077.65
	429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		3'071'787.85	-3'071'787.85
	436 Récupération des frais d'encaissement		5'909'746.55	-5'909'746.55
	Solde dépenses/recettes du produit	8'209'537.59	637'874.51	7'571'663.08
P1202	Taxes cadastrales	322'766.49	72'358.77	250'407.72
P1203	Impôts anticipés	1'735'401.57	40'552'145.09	-38'816'743.52
	440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		39'794'294.21	-39'794'294.21
	Solde dépenses/recettes du produit	1'735'401.57	757'850.88	977'550.69
P1204	Inspectorat fiscal	1'965'086.20	376'383.63	1'588'702.57
GP13 Imp	oôts spéciaux	45'059'495.10	106'842'127.21	-61'782'632.11
P1301	Gains immobiliers	28'630'263.28	43'530'854.29	-14'900'591.01
	340 Part communale aux gains immobiliers	27'383'007.50		27'383'007.50
	403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		41'074'489.05	-41'074'489.05
	Solde dépenses/recettes du produit	1'247'255.78	2'456'365.24	-1'209'109.46
P1302	Successions et donations	13'616'159.51	21'109'749.18	-7'493'589.67
	340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	13'256'473.15		13'256'473.15
	405 Recettes fiscales des successions et donations		19'884'710.35	-19'884'710.35
	Solde dépenses/recettes du produit	359'686.36	1'225'038.83	-865'352.47
P1303	Impôts à la source	2'813'072.31	42'201'523.74	-39'388'451.43
Total		104'205'584 25	1'241'969'361.09	-1'137'763'776 84

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OP 1 Mettre en oeuvre la politique du personnel B17 4'893'400 net C17 4'554'152.76 net

GP 11 Politique du personnel et stratégie RH B17 465'056 net C17 598'093.27 net GP 12 Management du personnel B17 2'798'450 net C17 2'491'984.24 net GP 13
Management des conditions cadres
B17 1'629'894 net
C17 1'464'075.25 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'757'107.23	5'226'100	4'908'544.20	-317'556
30 Charges de personnel	4'219'305.82	4'510'100	4'479'792.52	-30'307
31 Biens, services et marchandises	421'272.78	607'300	299'891.25	-307'409
33 Amortissements	0.00	0	26.55	27
36 Subventions accordées	10'000.00	10'000	10'000.00	0
39 Imputations internes	106'528.63	98'700	118'833.88	20'134
4 Revenus de fonctionnement	394'114.70	332'700	354'391.44	21'691
43 Contributions	190'825.05	142'700	174'679.70	31'980
49 Imputations internes	203'289.65	190'000	179'711.74	-10'288
Charges nettes de fonctionnement	4'362'992.53	4'893'400	4'554'152.76	-339'247
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	4'362'992.53	4'893'400	4'554'152.76	-339'247

Explication des écarts financiers

30 Charges du personnel

- Moins de mises au concours ont été nécessaires par rapport au budget prévu.

31 Biens, services et marchandises

- Des mandats, notamment dans le domaine des technologies RH et du programme de développement des compétences des cadres n'ont pas été octroyés dans leur totalité.
- Une partie des frais budgétisés pour la Croix Rouge a été prise en charge par le DEF pour le personnel enseignant.

39 Imputations internes

- Des frais pour la formation interne ont été facturés.

43 Contributions

- Les APG liées aux différentes maternités du SRH ont été versées sur cette rubrique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF POLITIQUE

Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail

- 1 Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
- 2 Contribuer à l'optimisation organisationelle de l'Etat du Valais.
- 3 Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances
- 4 Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre			
	atteint-dépassé / aucun problème	partiellement atteint / problèmes mineurs non atteint / problèmes					
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.20		■ Différentes mesures de sensibilisation ont été mises en place dans le cadre de la conciliation entre la vie professionnelle et non-professionnelle. Plus de 229 apprentis et 228 stagiaires (budget total de l'Etat) sont formés au sein de l'administration cantonale.			
ad2	2 Soutenir le Conseil d'Etat et les départements dans la réalisation d'ETS2.	31.12.17	31.12.17	■ Le SRH soutient activement le Conseil d'Etat dans le cadre d'ETS2 en assumant différents mandats attribués par le Conseil d'Etat en lien avec la gestion des ressources humaines.			
ad3	3 Poursuivre la mise en place du plan d'action arrêté suite au dernier sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.17	31.12.17	■ Le Conseil d'Etat a confirmé le 29.08.2014 le plan d'action 2013-2017 réalisé suite au sondage de satisfaction des collaborateurs 2013. Quatre axes d'amélioration ont été définis dans ce plan traitant des thèmes suivants : information - formation - mobilité interne - mesures de santé et de sécurité au travail.			
	4 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2017.	31.12.17	31.12.17	■ Le SRH a poursuivi ses activités dans le domaine de la médecine du travail, des premiers secours, de l'ergonomie, de l'identification des dangers pour la santé-sécurité et de la prévention des risques psychosociaux (stress au travail, violences, etc.)			
	5 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences des cadres.	31.12.20		Depuis 2014, un programme de dévelopement des compétences de conduite a été proposé aux cadres de l'Administration cantonale. 36% d'entre eux y ont déjà participé. En 2017, afin de renforcer le réseautage et l'échange, plusieurs rencontres ont été organisées entre les chefs de service de l'Administration cantonale et le Conseil d'Etat.			

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre de postulations par mise au concours.	22	25	Le SRH a publié 330 offres d'emplois internes et externes pour un total de 8'176 personnes qui ont déposé un dossier de candidature. Dans un marché du travail concurrentiel, l'Etat du Valais a pu, grâce à des conditions de travail attractives pérenniser son image et sa compétitivité en qualité d'employeur.
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	40%	42%	 Les postulations ont été inférieures à 10 pour 138 offres d'emplois internes et externes concernant des fonctions de spécialistes (public-cible : administration et enseignement).
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées	2%	1.61%	■ Dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle qu'offre l'Administration cantonale valaisanne 52 personnes ont été engagées dans les différents services.
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transferts d'un service à un autre, suite à une mise au concours interne et/ou externe)	15	15	Grâce à la promotion de la mobilité professionnelle interne, il y a eu 15 collaborateurs qui ont changé de service suite à une mise au concours interne ou externe.
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	110	182	Il s'agit de 178 décisions de réorganisation, de transfert et de transformation de postes, ainsi que de la participation dans des CoPils et des groupes de travail (4).
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée -sans les enseignants)	3.3%	3.61%	Le taux indiqué cumule les absences suivantes: - 0.90% taux des maladies de moins de 3 jours - 2.14% taux des maladies de plus de 3 jours - 0.16% taux d'accidents professionnels (Public-cible : durée déterminée, indéterminée, apprentis, stagiaires) - 0.41% taux d'accidents non professionnels
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.5%	2.04%	Le taux de démission des employés engagés à durée indéterminée démontre que les collaborateurs sont satisfaits de l'employeur Etat du Valais (ce taux ne comprend pas les départs à la retraite).
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	2.5	3.28	Cet indicateur comprend les jours de formation internes et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes sont considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques. Un accent particulier est mis dans le développement des compétences des collaborateurs afin de garantir des prestations de qualité.
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2013)	0%	0%	Le dernier sondage a été réalisé en 2013. Un sondage est réalisé chaque 5 ans environ. Le prochain aura lieu en 2018.
ad4	10 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (les stagiaires MPC sont dorénavant considérés comme des apprentis selon l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employé-e de commerce avec CFC du 26.9.11).	195	229	L'Administration cantonale est un des plus grands formateurs du canton du Valais avec 229 apprentis.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Po	litique du personnel et stratégie RH	643'562.76	45'469.49	598'093.27
P1101	Politique du personnel, stratégie et controllingRH	530'022.84	34'951.46	495'071.38
P1102	Information	113'539.92	10'518.03	103'021.89
GP12 Ma	nagement du personnel	2'676'960.74	184'976.50	2'491'984.24
P1201	Recrutement et marketing	456'390.58	24'529.06	431'861.52
	309 Mises au concours	197'383.65		197'383.65
	Solde dépenses/recettes du produit	259'006.93	24'529.06	234'477.87
P1202	Rémunération et reconnaissance	182'119.03	10'510.23	171'608.80
	309 Fidélités et reconnaissance départ à la retraite	67'182.00		67'182.00
	Solde dépenses/recettes du produit	114'937.03	10'510.23	104'426.80
P1203	Formation et développement	2'038'451.13	149'937.21	1'888'513.92
	301 Stagiaires	655'411.15		655'411.15
	301 Stagiaires MP-E	317'475.40		317'475.40
	308 Personnel GETAC	45'253.20		45'253.20
	309 Honoraires animateurs	397'061.08		397'061.08
	318 Mandat développement compétences de cadres et frais pour Welcome Day, cérémonie de clôture apprentis-stag.	18'612.05		18'612.05
	436 Refacturation cours Etat du Valais		102'525.00	-102'525.00
	Solde dépenses/recettes du produit	604'638.25	47'412.21	557'226.04
GP13 Ma	nagement des conditions cadres	1'588'020.70	123'945.45	1'464'075.25
P1301	Gestion du droit et des conditions de travail	723'131.60	67'638.23	655'493.37
P1302	Santé et sécurité au travail	218'544.37	10'181.30	208'363.07
	309 Examens travail de nuit, vaccins, formation secouristes	86'515.09		86'515.09
	Solde dépenses/recettes du produit	132'029.28	10'181.30	121'847.98
P1303	Management de l'organisation et technologies RH	646'344.73	46'125.92	600'218.81
	311 Technologies	12'964.05		12'964.05
	318 E-dossier, organisation, gestion temps, Business Intelligence (BOBI)	134'386.65		134'386.65
	Solde dépenses/recettes du produit	498'994.03	46'125.92	452'868.11
Total		4'908'544.20	354'391.44	4'554'152.76

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1 Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité économique B17 -86'186'100 net C17 -83'369'348.98 net

GP 11 Production hydroélectrique B17 -91'866'711 net C17 -89'050'634.48 net GP 12 Approvisionnement et efficacité énergétique B17 5'680'611 net C17 5'681'285.50 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	17'981'690.28	15'346'400	22'189'095.29	6'842'695
30 Charges de personnel	2'987'941.63	3'084'700	2'991'169.65	-93'530
31 Biens, services et marchandises	863'158.47	1'948'400	836'740.24	-1'111'660
32 Intérêts passifs	0.00	0	98'696.00	98'696
33 Amortissements	1'659'320.15	0	1'415'539.95	1'415'540
34 Parts et contributions sans affectation	0.00	0	1'368'445.00	1'368'445
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'434'269.70	2'400'000	2'346'598.10	-53'402
36 Subventions accordées	3'790'501.30	4'519'000	3'797'411.70	-721'588
38 Attributions aux financements spéciaux	1'324'347.41	0	3'006'597.15	3'006'597
39 Imputations internes	4'922'151.62	3'394'300	6'327'897.50	2'933'598
4 Revenus de fonctionnement	104'170'917.24	104'202'500	106'574'148.68	2'371'649
40 Impôts	87'602'910.00	88'500'000	88'083'834.75	-416'165
41 Patentes et concessions	7'101'165.73	7'455'000	6'999'238.68	-455'761
42 Revenus des biens	2'528'742.00	2'403'200	2'312'787.00	-90'413
43 Contributions	2'844'231.95	2'598'300	2'553'120.70	-45'179
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'769'520.15	2'720'000	2'739'383.75	19'384
46 Subventions acquises	0.00	526'000	879'186.65	353'187
49 Imputations internes	1'324'347.41	0	3'006'597.15	3'006'597
Revenus nets de fonctionnement	86'189'226.96	88'856'100	84'385'053.39	-4'471'047
5 Dépenses d'investissement	7'377'674.00	13'300'000	6'778'664.00	-6'521'336
56 Subventions accordées	3'299'094.00	13'300'000	3'858'214.00	-9'441'786
57 Subventions redistribuées	4'078'580.00	0	2'920'450.00	2'920'450
6 Recettes d'investissement	5'826'802.75	10'630'000	5'762'959.59	-4'867'040
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	179'999.34	100'000	77'497.34	-22'503
66 Subventions acquises	1'568'223.41	10'530'000	2'765'012.25	-7'764'988
67 Subventions à redistribuer	4'078'580.00	0	2'920'450.00	2'920'450
Dépenses nettes d'investissement	1'550'871.25	2'670'000	1'015'704.41	-1'654'296
Excédent de financement	84'638'355.71	86'186'100	83'369'348.98	-2'816'751

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Explication des écarts financiers

Rub 31 (-1.1 mio)

L'écart s'explique principalement par la non-utilisation des disponibilités budgétaires pour les honoraires et prestations.

Rub 33 (1.4 mio)

L'écart concerne principalement des dotations aux provisions ducroire pour des factures échues en 2017.

Rub 34 (1.4 mio)

Dans le cadre de l'année comptable 2017, les CFF ont versé au Canton la compensation pour perte d'impôts pour l'aménagement de "Vernayaz" pour les années 2013-2016 (rub 401). Concernant l'écart sur la rubrique 340, il s'agit de la part des recettes destinés aux communes concernées.

Rub 38 (3.0 mio), 39 (2.9 mio) et 49 (3.0 mio)

L'écart s'explique principalement par une attribution nette au Fonds d'encouragement lors de la clôture des comptes (3.0 mio).

Rub 56 (-9.4 mio)

L'écart s'explique par une demande de paiements de subvention inférieure au budget disponible. Durant l'année 2017, les engagements envers des tiers se sont montés à 16.7 millions de francs.

Rub 57 et 67 (2.9 mio)

Conformément aux instructions de l'organe de révision du Programme Bâtiments, les recettes et les charges relatives au programme "enveloppe des bâtiments" doivent apparaître dans les charges (rubrique 57) et aussi dans les recettes (rubrique 67) des comptes de l'Etat, bien que ces sommes ne transitent pas par le canton. Ce programme n'attribue plus d'aide financière, mais effectue les paiments pour les subventions attribuées jusqu'au 31 décembre 2016.

Rub 66 (-7.8 mio)

Le montant effectivement reçu de la Confédération s'est monté à 12 millions de francs. Ce montant a été versé dans un compte créancier qui est utilisé au fur et à mesure des versements des décisions de subventionnement prises en 2017. Le montant apparaissant sur le compte correspond à la somme des prélèvements sur les comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.

- Favoriser la sécurité d'approvisonnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
- 1.1 par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
- 1.2 par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
- 1.3 par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des consessions hydrauliques
- 1.4 par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
- 2 Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes. (Fr. 370'000)	31.12.17	31.12.17	 La possibilité pour les communes de commander un cadastre thermique communal a généré des demandes de mise à disposition des données sur le SIT cantonal. Cela a été fait avec le Centre de compétence géomatique: 10 communes ont demandé le rapport du cadastre communal. 25 communes ont demandé les données brutes de leur cadastre auprès du Centre de compétence géomatique (CCGEO). Des discussions ont été menées pour migrer ces données sur un outil développé par l'EPFL et le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM), en phase d'industrialisation, qui permettra de suivre de manière performante l'évolution des résultats de la politique énergétique, ainsi que d'établir plus facilement des scénarios.
	2 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.17	31.12.17	nouvelle loi sur l'énergie. Les trois piliers sont l'efficacité énergétique, l'augmentation du recours aux énergies renouvelables et l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. La publication au printemps 2017 de la stratégie sectorielle "gaz", qui vise à limiter l'extension du réseau de gaz pour favoriser les énergies renouvelables et les réseaux de chaleur à distance, est en phase avec cette nouvelle législation. Le Conseil d'Etat s'est beaucoup engagé, dans le cadre d'une consultation fédérale, pour défendre l'intérêt cantonal à la préservation du taux de redevance hydraulique maximal. Il s'est aussi
				engagé, avec la Conférence gouvernementale des cantons alpins, pour que l'hydro-électricité puisse être valorisée à un prix correct étant donné son importance dans la stratégie énergétique 2050.
	3 Préparation de la révision de la loi cantonale sur l'énergie.	31.12.17	31.12.17	Un premier projet de loi sur l'énergie ainsi que d'ordonnance sur l'utilisation rationnelle de l'énergie a été préparé en vue d'une discussion interne au Département.
	4 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.17	31.12.17	La collaboration avec le bureau des métiers a permis de former 32 personnes parmi lesquelles 13 ont obtenus le certificat de spécialiste en pompe à chaleur (Partenaire GSP certifié) à l'issue de l'examen organisé par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur.

Département des finances et de l'énergie (DFE)

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80, 83a et 83b LEaux). (Fr. 100'000)	31.12.17	31.12.17	S'agissant de l'assainissement des débits résiduels, une décision a été prononcée et des compromis ont été trouvés avec 4 sociétés de sorte qu'en 2018, plusieurs cours d'eau seront assainis. Ainsi, 75 % des assainissements seront réalisés avec pour conséquence une perte de production de 2,5 % sur 8'000 GWh/an, soit 200 GWh/an.
				En outre, 10 décisions d'assainissement de la migration piscicole ont été rendues. Des décisions d'assainissement des éclusées sur le Rhône concernant 13 sociétés ont été prononcées.
ad2	6 Conduite des programmes de promotion énergétiques dans le cadre d'une contribution fédérale fortement augmentée. Le budget total que doit gérer le canton passe de 5.3 à 13.3 millions de francs.	31.12.17	31.12.17	Les programmes de promotion énergétique ont dû faire l'objet d'une révision complète en raison d'une modification du soutien fédéral (contributions globables). Grâce à une communication renforcée, à des mandats externes, une légère adaptation des ressources humaines (durée déterminée) au service, et à un outil de gestion intercantonal performant, il a été possible de faire face à l'augmentation du budget et des demandes de subvention. Toutefois, certains retards assez importants dans le traitement des dossiers n'ont pas pu être évités.
	7 Communication relative à l'évolution	31.12.17	31.12.17	Pour l'année 2017, neuf programmes de promotion énergétiques dont deux nouveaux intégrant le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) étaient disponibles par l'intermédiaire du service. L'offre étoffée de programmes de promotion énergétiques concerne aussi bien les rénovations que les constructions de nouveaux bâtiments. L'association Minergie a communiqué largement
	des labels MINERGIE (-P / -A) ainsi que sur le nouveau soutien aux bâtiments ayant un CECB A/A.			sur les nouveaux standards Minergie (-P/-A) 2017, notamment par le biais de Newsletter. Des cours ont été offerts aux professionnels concernés dans le cadre d'organisations de cours intercantonaux sur l'énergétique du bâtiment. Le nouveau soutien aux bâtiments CECB A/A a été communiqué avec l'ensemble des programmes de promotion.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	9'500	9'610	[2016: 10'010 GWh] [2015: 10'900 GWh] [2014: 9'660 GWh]
	2 la Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	88.5	85.6	▲ Les conditions hydrologiques ainsi que, dans une moindre mesure, l'assainissement des cours d'eau influent sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton. En outre, les 85.6 mios de francs prennent en compte les provisions pour certains cas litigieux.
				[2016: 87.6 mios. Fr.] [2015: 96.7 mios. Fr.] [2014: 77.4 mios. Fr.]
	3 la Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.5	7	▲ Les conditions hydrologiques ainsi que, dans une moindre mesure, l'assainissement des cours d'eau influent sur le total des redevances du Rhône perçues par le canton.
				[2016: 7.1 mios. Fr.] [2015: 8.0 mios. Fr.] [2014: 6.8 mios. Fr.]
	4 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (l'indicateur correspondant à l'année précédente) Production effective en 2015: 160 GWh	189	177	 ▲ Production 2016 : Usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) : 86.7 GWh [Planifié: 80.0 GWh] Photovoltaïque : 67.0 GWh [Planifié: 57.1 GWh] Eolien : 18.4 GWh [Planifié: 47.0 GWh] Biomasse : 5.1 GWh [Planifié: 4.8 GWh]
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	40	5	 Les ressources à disposition du Service ont été en priorité affectées au suivi,examen et contrôles des programmes de promotion ainsi qu'à l'établissement de préavis pour les autorisations de construire.
				[2016 : 11 chantiers contrôlés] [2015 : 20 chantiers contrôlés] [2014 : 27 chantiers contrôlés]
	6 la Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	80%	40%	 Une construction avec des défauts mineurs: manque décompte individuel des frais de chauffage et d'eau chaude sanitaire manque régulation automatique par pièce
				Deux constructions avec défauts majeurs: - conception de la protection thermique - chauffages électrique.
	7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	300	279	
	8 la Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	150	96	85 Labels MINERGIE 10 Labels MINERGIE-P ou MINERGIE-A 1 CECB A/A
				Les incertitudes autour des nouveaux standards 2017 ont probablement joué un rôle dans la baisse. On constate un intérêt croissant pour le CECB A/A qui devrait porter ces fruits dans les années qui viennent.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Planifié Réalisé Etat de la		Etat de la mise en oeuvre	
atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad2 9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	13.3	3.9	■ Bien que les paiements effectués ne se montent qu'à 3.9 millions de francs, les engagements envers des tiers de 16.7 millions de francs durant l'année 2017 permettent d'affirmer que l'objectif est atteint.	

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pro	oduction hydroélectrique	13'792'668.21	102'843'302.69	-89'050'634.48
P1101	Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	908'863.30	2'202'287.23	-1'293'423.93
	426 Dividendes FMV SA (Année 2016)		2'100'000.00	-2'100'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	908'863.30	102'287.23	806'576.07
P1102	Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	12'393'926.84	100'476'314.01	-88'082'387.17
	318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	226'337.90		226'337.90
	329 Compensation pour perte d'impôts (intérêts moratoires pour la part destinées à des communes)	98'696.00		98'696.00
	330 Divers amortissements du patrimoine financier	1'415'527.80		1'415'527.80
	340 Compensation pour perte d'impôts (part déstinées à des communes)	1'368'445.00		1'368'445.00
	350 Franc du payage (prélèvement par la Confédération)	1'161'054.35		1'161'054.35
	352 Franc du paysage (part communale)	1'185'543.75		1'185'543.75
	365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	3'444'738.00		3'444'738.00
	390 Imputation interne de l'attribution au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables	3'147'697.25		3'147'697.25
	390 Imputation interne pour le loyer des locaux	65'736.95		65'736.95
	390 Imputation interne pour l'économat	1'392.44		1'392.44
	401 Compensation pour perte d'impôts		2'589'840.00	-2'589'840.00
	408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		85'493'374.75	-85'493'374.75
	410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		6'972'287.00	-6'972'287.00
	421 Compensation pour perte d'impôts (Intérêts moratoires)		209'587.00	-209'587.00
	439 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'473'102.35	-2'473'102.35
	450 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'232.00	-2'311'232.00
	452 Franc du paysage (contribution des communes)		424'651.75	-424'651.75
	Solde dépenses/recettes du produit	278'757.40	2'239.16	276'518.24
P1103	Gestion des risques et assainissement	489'878.07	164'701.45	325'176.62
	318 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.) pour l'application LEaux + OEaux (renaturation des eaux)	118'546.30		118'546.30
	460 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre de la renaturation des eaux		163'186.65	-163'186.65
	Solde dépenses/recettes du produit	371'331.77	1'514.80	369'816.97

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Groupes of	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Ap	provisionnement et efficacité énergétique	15'175'091.08	9'493'805.58	5'681'285.50
P1201	Domaine du bâtiment et programme de promotion	13'755'580.05	9'488'284.29	4'267'295.76
	380 Attribution au Fonds d'encouragement	3'006'597.15		3'006'597.15
	390 Imputation interne de l'attribution au Fonds d'encouragement	3'006'597.15		3'006'597.15
	390 Imputation interne pour le loyer des locaux	91'902.40		91'902.40
	390 Imputation interne pour l'économat	14'571.31		14'571.31
	460 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "indemnisation")		716'000.00	-716'000.00
	490 Imputation interne de l'attribution au Fonds d'encouragement		3'006'597.15	-3'006'597.15
	562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	114'250.00		114'250.00
	565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	1'478'035.00		1'478'035.00
	566 Subventions accordées à des personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	2'265'929.00		2'265'929.00
	576 Subventions de la Confédération redistribuées dans le cadre du programme bâtiments	2'920'450.00		2'920'450.00
	660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion (part "investissements")		2'765'012.25	-2'765'012.25
	670 Subventions de la Confédération à redistribuer dans le cadre du programm bâtiments		2'920'450.00	-2'920'450.00
	Solde dépenses/recettes du produit	857'248.04	80'224.89	777'023.15
P1202	Approvisionnement en énergie	455'036.32	4'638.57	450'397.75
P1203	Formation, information et études	639'242.11	441.15	638'800.96
	318 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	336'650.00		336'650.00
	362 Conseil en énergie / information / concepts énergétiques pour les communes	63'368.00		63'368.00
	365 Conseil en énergie / information / concepts énergétiques pour les insitutions privées	48'784.70		48'784.70
	Solde dépenses/recettes du produit	190'439.41	441.15	189'998.26
P1204	Collectivités publiques et secteur économique	325'232.60	441.57	324'791.03
Total		28'967'759.29	112'337'108.27	-83'369'348.98

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

ENERGIE:

En 2017, le montant des subventions d'investissement versé dans le cadre des programmes de soutien énergétiques cantonaux s'élève à 3.9 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 2.8 millions de francs liée à la taxe sur le CO2, l'attribution cantonale nette 2017 se monte ainsi à 1.1 millions de francs. En y ajoutant la contribution de l'ancien Programme Bâtiments, géré au niveau national, cela représente un total d'environ 6.8 millions de francs de subventions pour les investissements énergétiques. Durant l'année 2017, les engagements envers des tiers se sont montés à 16.7 millions de francs. La majorité de ces engagements devrait être payée en 2018.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances du Rhône. Dans le cadre du décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 1), il a été décidé de supprimer les attributions et les intérêts à ces deux fonds pour la durée de 2015 à 2017. A fin 2017, le fonds de préfinancement des FMV se monte à 58.7 millions de francs et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques à 89.5 millions de francs.

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OP 1 Assurer l'état des droits sur les immeubles B17 -62'912'000 net C17 -68'033'728.71 net

> GP 11 Droits réels B17 -62'912'000 net C17 -68'033'728.71 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	31'913'319.97	31'319'100	31'960'832.08	641'732
30 Charges de personnel	10'319'260.60	10'626'200	9'961'437.60	-664'762
31 Biens, services et marchandises	1'024'398.50	1'196'400	1'025'437.65	-170'962
33 Amortissements	103'294.90	0	45'351.95	45'352
35 Dédommagements à des collectivités publiques	18'551'871.95	18'600'000	19'516'832.00	916'832
38 Attributions aux financements spéciaux	1'100'000.00	0	624'500.00	624'500
39 Imputations internes	814'494.02	896'500	787'272.88	-109'227
4 Revenus de fonctionnement	96'113'802.62	95'331'100	100'851'254.64	5'520'155
40 Impôts	75'558'522.70	75'026'000	79'876'464.85	4'850'465
42 Revenus des biens	1'046.35	0	-55.50	-56
43 Contributions	18'891'154.87	19'405'000	19'214'812.94	-190'187
45 Dédommagements de collectivités publiques	388'768.15	383'100	385'146.40	2'046
46 Subventions acquises	515'150.60	517'000	518'192.10	1'192
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	759'159.95	0	856'693.85	856'694
Revenus nets de fonctionnement	64'200'482.65	64'012'000	68'890'422.56	4'878'423
5 Dépenses d'investissement	759'159.95	1'100'000	856'693.85	-243'306
50 Investissements propres	759'159.95	1'100'000	856'693.85	-243'306
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	759'159.95	1'100'000	856'693.85	-243'306
Excédent de financement	63'441'322.70	62'912'000	68'033'728.71	5'121'729

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : Economies réalisées en attente de la réorganisation du service. Les postes sont repourvus en 2018.

Rubrique 38 : Attribution du montant disponible à la clôture du compte 2017 pour RF2020 sur le fond spécial.

Rubrique 40 : Augmentation des impôts prélevés. Situation conjoncturelle du marché de l'immobilier plus favorable que prévue

Rubrique 48 : Activation des reliquats avant 2017 du fond spécial RF2020.

Rubrique 50 : Utilisation des fonds de financements spéciaux constitués les années précédentes pour le projet RF2020.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	96.20	96.20	80.90

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

12,8 EPT ont été transférés au SGI lors de la scission des deux services.

2,5 EPT représentent l'effort consenti par le SRF dans le cadre de la mise en place des mesures ETS2.

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'état des droits sur les immeubles

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser le projet RF 2020
- Garantir un traitement rapide et harmonisé des réquisitions au registre foncier en tenant compte des modifications de la législation

Mesu	Mesures prioritaires		Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation du couplage SIT-Capitastra (PI 25)	31.12.17	31.12.17	 Activité repoussée suite à la réorganisation RF2020
	2 Conception et développement du projet de reprise des données de la mensuration officielle dans le cadastre communal (PI 34)	31.12.17	31.12.17	 Activité repoussée suite à la réorganisation RF2020
ad2	3 Mise en place de mécanismes et de procédures de collaboration entre les registres fonciers et l'introduction et l'informatisation du registre foncier fédéral.	31.12.17	31.12.17	•
	4 Epuration de la base de données personne du registre foncier fédéral informatisé.	31.12.17	31.12.17	

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage des communes introduites et informatisées (2014 : 49% / 2015 : 53% / 2016 : 60%)	67%	63%	▲ La réorganisation du projet RF2020 opérée durant l'année 2017 a permis une meilleure planification de l'introduction et informatisation des communes restantes mais a également induit un retard dans l'atteinte de l'objectif. De plus de grandes communes sont en cours de travail sur plusieurs années.
	2 Pourcentage de transactions électroniques du Registre foncier avec ses partenaires	2%	0%	En attente d'une base légale pour la mise en exploitation
ad2	3 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours	99%	90%	 Non-atteint en raison de la situation du registre foncier de Brig. Des mesures ont été prises pour réduire les écarts.

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Dro	oits réels	32'817'525.93	100'851'254.64	-68'033'728.71
P1101	Registre Foncier	31'941'567.45	100'171'668.97	-68'230'101.52
	352 Impôt additionnel communal	19'516'832.00		19'516'832.00
	404 Droit de mutation		59'801'898.35	-59'801'898.35
	404 Impôt additionnel communal		19'516'832.00	-19'516'832.00
	404 Timbre spécial santé		553'389.50	-553'389.50
	Solde dépenses/recettes du produit	12'424'735.45	20'299'549.12	-7'874'813.67
P1102	Vente aux étrangers (LFAIE)	774'245.33	588'790.50	185'454.83
P1103	Support des RF et centrale des testaments	101'713.15	90'795.17	10'917.98
Total		32'817'525.93	100'851'254.64	-68'033'728.71

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

OP 1 Réaliser la mensuration officielle B17 3'489'800 net C17 3'768'538.79 net

GP 11 Mensuration officielle B17 2'445'092 net C17 1'916'033.56 net GP 12 SIT-VS B17 1'044'708 net C17 1'852'505.23 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'763'021.89	8'449'400	6'762'066.24	-1'687'334
30 Charges de personnel	1'720'730.90	1'971'100	1'820'556.40	-150'544
31 Biens, services et marchandises	4'810'290.28	6'271'500	4'067'504.35	-2'203'996
33 Amortissements	84.85	0	185.90	186
36 Subventions accordées	43'187.65	38'500	38'199.25	-301
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	721'000.00	721'000
39 Imputations internes	188'728.21	168'300	114'620.34	-53'680
4 Revenus de fonctionnement	3'380'487.35	5'259'600	3'094'516.40	-2'165'084
43 Contributions	118'349.35	489'600	82'711.55	-406'888
46 Subventions acquises	3'115'659.30	3'770'000	2'493'936.00	-1'276'064
49 Imputations internes	146'478.70	1'000'000	517'868.85	-482'131
Charges nettes de fonctionnement	3'382'534.54	3'189'800	3'667'549.84	477'750
5 Dépenses d'investissement	2'532'670.90	1'300'000	2'821'705.35	1'521'705
50 Investissements propres	89'731.30	200'000	0.00	-200'000
56 Subventions accordées	33'968.35	100'000	100'988.95	989
57 Subventions redistribuées	2'408'971.25	1'000'000	2'720'716.40	1'720'716
6 Recettes d'investissement	2'408'971.25	1'000'000	2'720'716.40	1'720'716
67 Subventions à redistribuer	2'408'971.25	1'000'000	2'720'716.40	1'720'716
Dépenses nettes d'investissement	123'699.65	300'000	100'988.95	-199'011
Insuffisance de financement	3'506'234.19	3'489'800	3'768'538.79	278'739

Explication des écarts financiers

Rubrique 31, 46, 57 et 67 : L'adaptation des délais de réalisation de la mensuration officielle a modifié l'utilisation du budget.

Rubrique 38 : Attribution au fonds de financement spécial pour projet cadastre RDPPF.

Rubrique 43, 50 : CHF 200'000.- : L'activation pour prestations propres sur investissements n'a pas été utilisée.

Rubrique 43 : CHF 200'000.- : La base légale pour facturer les prestations aux géomètres n'était pas en vigueur.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	0.00	0.00	12.80

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

OBJECTIF POLITIQUE

Réaliser la mensuration officielle

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.
- Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)

	données touchant l'ensemble du canto	on (intrastruc	ctures, dang	ers natureis, pians de zones, etc)
Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Réalisation des travaux complémentaires dans les renouvellements	31.12.17	31.12.17	La date de fin des renouvellements a été adaptée, il n'y donc pas lieu de commenter cette date.
ad2	2 Introduction d'un tableau de bord pour le SIT-VS	31.12.17	31.12.17	
	3 Adaptation des géodonnées cours d'eau au modèle de la Confédération	31.01.17	31.12.17	Les données doivent encore être adaptées afin de répondre au modèle. Un mandat est en cours.
	4 Adaptation des géodonnées agricoles au modèle de la Confédération	31.12.17	31.12.17	
	5 Mise en place de l'infrastructure technique du cadastre des restrictions de droit public à la propriété (RDPPF)	31.12.17	31.12.17	L'infrastructure doit être adaptée aux instructions de la Confédération de 2017.
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	68%	60%	▲ Cela a déjà été annoncé au mois de juin de l'année dernière, car les délais des renouvellements ont été adaptés.
	2 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	31%	26%	Cela a déjà été annoncé au mois de juin de l'année dernière, car les délais des renouvellements ont été adaptés.
ad2	3 Pourcentage des géodonnées cantonales mises à disposition du public, selon le catalogue défini par la Confédération (art. 21 OGéo)	10%	10%	
	4 Pourcentage des géodonnées cantonales conformes au modèle de géodonnées minimal prescrit par la Confédération (art. 9 OGéo)	10%	10%	
	5 Pourcentage de couches introduites dans le cadastre RDPPF (31.12.2015 : 10 sur 17)	58%	58%	
	6 Pourcentage de communes introduites dans le cadastre RDPPF (31.12.2015 : 50 sur 134)	37%	5%	6 communes ont été publiées dans le cadastre RDPPF. La vérification de 9 autres communes est en cours. L'harmonisation des données est en retard parce que la récolte des dispositions juridiques dans les villes prenait plus de temps que prévu. La vérification est en retard par manque de personnel.

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Mensuration officielle	7'025'721.71	5'109'688.15	1'916'033.56
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	6'573'741.19	5'109'688.15	1'464'053.04
P1102 Mise à jour de la mensuration officielle	451'980.52		451'980.52
GP12 SIT-VS	2'558'049.88	705'544.65	1'852'505.23
P1201 Exploitation SIT-VS	623'142.88	187'675.80	435'467.08
P1202 Projets géomatiques et coordination	1'934'907.00	517'868.85	1'417'038.15
Total	9'583'771.59	5'815'232.80	3'768'538.79

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1 Assurer et développer un système d'informations B17 24'866'500 net C17 22'882'369.19 net

> GP 11 Gestion des systèmes d'informations B17 24'866'500 net C17 22'882'369.19 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	55'821'161.39	25'574'900	23'597'094.79	-1'977'805
30 Charges de personnel	11'215'274.56	12'879'300	11'321'574.82	-1'557'725
31 Biens, services et marchandises	11'585'464.71	12'139'400	11'724'484.61	-414'915
32 Intérêts passifs	151.00	600	0.00	-600
33 Amortissements	27.45	0	194.15	194
36 Subventions accordées	35'474.50	37'000	34'613.60	-2'386
38 Attributions aux financements spéciaux	32'467'000.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	517'769.17	518'600	516'227.61	-2'372
4 Revenus de fonctionnement	6'533'962.50	20'343'000	12'606'960.70	-7'736'039
43 Contributions	436'987.30	333'600	297'423.05	-36'177
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'736'660.95	19'634'600	11'893'548.30	-7'741'052
49 Imputations internes	360'314.25	374'800	415'989.35	41'189
Charges nettes de fonctionnement	49'287'198.89	5'231'900	10'990'134.09	5'758'234
5 Dépenses d'investissement	7'118'019.36	19'634'600	11'892'235.10	-7'742'365
50 Investissements propres	7'118'019.36	19'634'600	11'892'235.10	-7'742'365
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	7'118'019.36	19'634'600	11'892'235.10	-7'742'365
Insuffisance de financement	56'405'218.25	24'866'500	22'882'369.19	-1'984'131

Explication des écarts financiers

Les écarts significatifs pour l'année 2017 s'expliquent principalement comme suit :

30 Charges de personnel

Afin de garantir l'intégration des nouveaux EPT prévus dans le cadre de la stratégie informatique, les recrutements ont été planifiés par étapes durant l'année.

48 Prélèvements sur les financements spéciaux et 50 Investissements propres

Les prélèvements sur le fonds pour les infrastructures du XXIème siècle dans le cadre de la stratégie informatique ont été moins élevés que prévu.

Les travaux 2017 en lien avec la stratégie informatique feront l'objet d'un rapport spécifique adressé au Grand Conseil.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	55.45	64.95	78.95

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Nouveaux EPT tels que prévus notamment selon le plan de recrutement de la stratégie informatique.

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat

Sous-objectifs politiques

- 1 Gérer les systèmes d'informations
- 1.1 Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.
- 1.2 Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.
- 1.3 Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
- 1.4 Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.
- 2 Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Mise en place d'un système de formation en ligne à la sécurité des systèmes d'information (SSI) pour les utilisateurs finaux	31.01.17		▲ La plateforme est prête pour le déploiement, celui-ci aura lieu durant le premier trimestre 2018.
	2 Renforcement de la SSI (sécurité des systèmes d'informations) dans le processus des projets informatiques	31.01.17	31.01.17	Les actions prévues ont été réalisées.
	3 Moderniser et étendre les capacités des environnemments virtuels VMWare et Citrix	31.12.20		
	4 Mise en place d'un monitoring transversal des applications et services métiers et IT: Analyse, POC, mise en place phase 1	31.12.21		■ Le concept est terminé, les travaux liés au POC ont démarré
	5 Mise en place de la messagerie unifiée (UC)	31.12.17	31.12.17	■ Le déploiement est terminé, conformément à la planification.
	6 Maintenance des applications en production en fonction des impératifs légaux, réglementaires et techniques.	01.01.20		
	7 eVendange 2.0 : migrer les données de lavims vers SAP et faire évoluer l'application en conséquence. Lier les acquis, les apports de vendange, les caves et les exploitations pour le projet plus large VitiVini.	31.12.17		L'interface pour les communes et les contrôleurs a été mis à disposition. La partie encaveur nécessite encore des améliorations.
	8 ePDir : Saisie en ligne des paiements directs et intégration de la géolocalisation des parcelles.	01.01.18		
	9 Installation d'appareils multi-fonctions au sein de l'administration afin de réduire le nombre d'imprimantes individuelles (Agenda 21)	31.12.20		
	10 Migration du parc informatique : analyse et déploiement	31.12.20		■ La migration à Windows 10 se déroule à ce stade conformément à la planification.
	11 Mise en place du PMO IT et améliorations	31.12.19		■ La première étape (inventorisation des projets et outillage technique) est terminée.
	12 Mise en place d'outils et de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, en se basant sur HERMES, et tenant compte des spécificités cantonales	31.12.20		
	13 BDR: Propagation de la BDR sur les registres consommateurs	31.12.20		Les objectifs sont globalement atteints mais nous avions prévu 13 registres synchronisés et 12 l'ont été au 31.12.2017.
ad2	14 Rattrapage informatique	31.12.19		▲ Globalement, les mesures relatives au rattrapage informatique sont toujours alignées sur l'objectif du 31.12.2019, à l'exception d'un projet secondaire lié aux solutions logicielles des centres d'impression. Sur 2017, l'avancement a été satisfaisant, avec une réserve sur des problèmes mineurs peu impactants (raisons techniques et de droits).
	15 Evolution des plate-formes	31.12.19		Globalement, deux éléments-clés que sont les bases de données référentielles et le pilotage de la donnée ont fortement progressé. Le périmètre du programme d'évolution des plateformes a été étendu sur 2 points (ECM Services et SAP) et l'échéance sera donc replanifée en conséquence. En 2017, l'avancement a été satisfaisant mais la complexité ainsi que la transversalité des sujets impactent le rythme.

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	16 Evolution de la fonction informatique	31.12.24		■ Globalement, le programme devrait être achevé selon prévision de planification (voir rapport 2017 sur la stratégie). Pour 2017, les objectifs ont été atteints sans problèmes, les structures se mettent en place de manière satisfaisante.
	17 Appui aux projets métiers	31.12.24		L'appui à certains projets métiers est un élément permanent de la mise en œuvre de la stratégie. Deux projets-clés ont pu être livrés, deux projets majeurs ont pu être restructurés et des étapes majeures livrées en 2017, tandis que deux nouveaux projets-clés sont en cours de restructuration.
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Pourcentage d'employés d'état touchés par une action de sensibilisation à la sécurité durant l'année	90%	90%	Chaque employé bénéficiant d'outils informatiques a été sensibilisé au moins une fois par des actions ciblées (sensibilisation, formation, newsletters, etc.).
	2 Nombre d'actions concrètes de sensibilisation à la sécurité	4	29	■ De nombreuses actions ont eu lieu, cet indicateur sera donc revu pour la suite.
	3 Nombre d'interruptions de service des bases de données durant les heures ouvrées	4	2	
	4 Disponibilité des services de télécommunications	99.9%	100%	Aucune interruption n'est intervenue en dehors des horaires planifiés de maintenance.
	5 Disponibilité de l'accès Internet	99.9%	100%	•
	6 Respect strict des délais pour les développements en lien avec des impératifs légaux ou réglementaires	100%	100%	
	7 Nombre d'appareils multi-fonctions installés	5	12	
	8 Nombre de collaborateurs de l'Etat formés ou sensibilisés à HERMES	20	20	Deux cours ont eu lieu (1 x 9 personnes, 1 x 11 personnes).
	9 Nombre de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	13	12	▲ 12 registres ont été synchronisés

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ge	stion des systèmes d'informations	35'489'329.89	12'606'960.70	22'882'369.19
P1101	Sécurité informatique	957'826.50	377'152.89	580'673.61
P1102	Infrastructure	15'766'961.81	5'169'929.01	10'597'032.80
P1103	Développement	7'957'659.38	3'861'269.56	4'096'389.82
P1104	Clients et Pilotage	10'806'882.20	3'198'609.24	7'608'272.96
Total		35'489'329.89	12'606'960.70	22'882'369.19

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1 Fournir un appui juridique dans les domaines des finances et du personnel B17 588'800 net C17 -94'054.01 net

> GP 11 Finances, personnel, responsabilité civile B17 588'800 net C17 -94'054.01 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	1'729'118.75	1'348'200	1'656'391.44	308'191
30 Charges de personnel	311'975.60	399'200	292'050.50	-107'150
31 Biens, services et marchandises	638'279.65	245'600	317'093.80	71'494
33 Amortissements	687'420.00	600'000	969'690.05	369'690
36 Subventions accordées	79'501.34	90'000	66'534.80	-23'465
39 Imputations internes	11'942.16	13'400	11'022.29	-2'378
4 Revenus de fonctionnement	1'235'330.50	759'400	1'750'445.45	991'045
42 Revenus des biens	1'222'638.75	750'000	1'731'957.45	981'957
43 Contributions	12'691.75	9'400	18'488.00	9'088
Revenus nets de fonctionnement	-493'788.25	-588'800	94'054.01	682'854
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Excédent de financement	-493'788.25	-588'800	94'054.01	-682'854

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : Economies sur les charges salariales (différences de classes, taux d'occupation)

Rubrique 31 : Cela correspond au paiement des indemnités LAVI, dont une situation particulièrement dramatique qui a conduit le DSIS à accorder des réparations exceptionnelles, dont le versement est assumé par l'OJFP.

Rubrique 33 : Correspond aux provisions pour les recettes de la rubrique 42, qui correspond elle-même aux sommes obtenues en restitution de l'assistance judiciaire. Ces derniers montants (42) sont difficilement appréciables à l'avance. L'année 2017 a inscrit plus de créances reçues de la part des tribunaux et ainsi les provisions (33) ont pu être augmentées

Rubrique 36 : Cela correspond à l'assistance judiciaire accordée par les autorités APEA, autorités communales, en diminution par rapport au budget. Le Canton n'a aucune marge d'appréciation sur ces frais.

Rubrique 42 : Cela correspond aux restitutions de l'assistance judiciaire et LAVI qui fluctuent selon la situation économique et que l'Office ne peut pas prévoir

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	3.10	3.00	2.75

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Economie sur les EPT

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OBJECTIF POLITIQUE

Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile

Sous-objectifs politiques

Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFI, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile

	personnei et les questions de responsabilité civile					
Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	1 Participation au suivi législatif ETS 2	31.12.18	31.12.17	La paquet législatif ETS 2 n'a pas été accepté p le Parlement		
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
atteint-dépassé / aucun problème		partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0			
	2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%			
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	0%			

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Fin	ances, personnel, responsabilité civile	1'656'391.44	1'750'445.45	-94'054.01
P1101	Conseils juridiques, décisions et déterminations	377'136.92	11'190.87	365'946.05
P1102	Législation et consultations	155'399.00	4'611.18	150'787.82
P1103	Représentation de l'Etat devant les tribunaux	77'205.26	2'290.94	74'914.32
P1104	Encaissement et paiement	1'046'650.26	1'732'352.46	-685'702.20
Total		1'656'391.44	1'750'445.45	-94'054.01

	Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	TOTAL GENERAL				
	Dépenses Recettes	1'031'395'880.69 336'674'654.58	1'061'820'600 333'405'700	1'093'345'360.14 352'673'280.59	31'524'760 19'267'581
	Excédent de dépenses	694'721'226.11	728'414'900	740'672'079.55	12'257'180
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service de la santé publique	486'598'715.06	500'417'600	511'120'640.89	10'703'041
	Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'079'485.67	5'620'000	5'087'397.54	-532'602
	Service de l'action sociale	135'083'008.07	148'586'500	150'612'930.36	2'026'430
	Office cantonal de l'égalité et de la famille	674'233.23	1'199'800	1'085'352.72	-114'447
	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'010'388.62	4'882'300	3'902'363.02	-979'937
	Service des poursuites et des faillites	-8'639'995.14	-7'917'100	-8'844'326.39	-927'226
	Service de la culture	28'041'649.56	28'149'600	28'422'104.27	272'504
	Subventionnement des assurances sociales	43'873'741.04	47'476'200	49'285'617.14	1'809'417
	Excédent de dépenses	694'721'226.11	728'414'900	740'672'079.55	12'257'180
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30	Charges de personnel	58'249'737.06	59'607'300	60'346'044.88	738'745
31	Biens, services et marchandises	51'649'348.09	44'488'200	50'081'579.25	5'593'379
32	Intérêts passifs	232.50			
33	Amortissements	480'564.89	400'600	820'155.15	419'555
35	Dédommagements à des collectivités publiques	23'732.00	23'800	23'730.00	-70
36	Subventions accordées	903'719'496.81	937'301'400	949'841'738.57	12'540'339
38	Attributions aux financements spéciaux	463'194.26	160'200	743'518.12	583'318
39	Imputations internes	4'059'434.64	3'861'900	3'738'497.98	-123'402
40	Impôts	12'234.00	13'000	12'098.05	-902
41	Patentes et concessions		6'000	6'100.00	100
42	Revenus des biens	13'743'998.74	13'197'000	13'027'958.40	-169'042
43	Contributions	41'000'096.76	40'059'100	41'611'855.49	1'552'755
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	188'186.93	204'900	207'024.15	2'124
45	Dédommagements de collectivités publiques	74'531'693.88	61'860'000	75'719'737.07	13'859'737
46	Subventions acquises	202'443'771.13	213'233'700	214'049'356.00	815'656
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	327'646.26	263'000	201'720.41	-61'280
49	Imputations internes	2'358'235.63	2'017'100	2'035'433.69	18'334
	Total charges	1'018'645'740.25	1'045'843'400	1'065'595'263.95	19'751'864
	Total revenus	334'605'863.33	330'853'800	346'871'283.26	16'017'483
	Excédent de charges	684'039'876.92	714'989'600	718'723'980.69	3'734'381
	COMPTE DEC INIVESTISSEMENTS				
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Investissements propres	739'474.64	955'000	825'210.99	-129'789
56	Subventions accordées	12'010'665.80	15'022'200	26'924'885.20	11'902'685
66	Subventions acquises	2'068'791.25	2'551'900	5'801'997.33	3'250'097
	Total dépenses	12'750'140.44	15'977'200	27'750'096.19	11'772'896
	Total recettes	2'068'791.25	2'551'900	5'801'997.33	3'250'097
	Excédent de dépenses	10'681'349.19	13'425'300	21'948'098.86	8'522'799

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1 Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine B17 500'417'600 net C17 511'120'640.89 net

GP 11 Office du médecin cantonal B17 9'640'816 net C17 9'184'312.62 net GP 12 Domaine hospitalier B17 325'804'899 net C17 334'663'957.45 net GP 13 Domaine extra hospitalier B17 98'118'513 net C17 99'965'898.06 net GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal B17 66'853'372 net C17 67'306'472.76 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	598'416'637.94	616'116'200	624'623'928.99	8'507'729
30 Charges de personnel	3'948'052.31	4'031'700	3'856'040.44	-175'660
31 Biens, services et marchandises	542'919.30	578'000	522'505.30	-55'495
33 Amortissements	54'218.95	53'000	64'433.69	11'434
36 Subventions accordées	593'453'185.45	611'105'300	619'470'134.42	8'364'834
38 Attributions aux financements spéciaux	218'499.01	150'400	506'803.14	356'403
39 Imputations internes	199'762.92	197'800	204'012.00	6'212
4 Revenus de fonctionnement	118'152'226.03	123'598'900	123'105'587.40	-493'313
40 Impôts	3'416.00	3'400	3'818.05	418
42 Revenus des biens	12'535'960.00	11'980'000	11'980'300.00	300
43 Contributions	243'220.44	174'900	704'339.04	529'439
46 Subventions acquises	104'084'146.34	109'990'200	109'023'618.42	-966'582
49 Imputations internes	1'285'483.25	1'450'400	1'393'511.89	-56'888
Charges nettes de fonctionnement	480'264'411.91	492'517'300	501'518'341.59	9'001'042
5 Dépenses d'investissement	6'634'302.80	8'345'800	10'125'799.35	1'779'999
50 Investissements propres	0.00	20'000	0.00	-20'000
56 Subventions accordées	6'634'302.80	8'325'800	10'125'799.35	1'799'999
6 Recettes d'investissement	299'999.65	445'500	523'500.05	78'000
66 Subventions acquises	299'999.65	445'500	523'500.05	78'000
Dépenses nettes d'investissement	6'334'303.15	7'900'300	9'602'299.30	1'701'999
Insuffisance de financement	486'598'715.06	500'417'600	511'120'640.89	10'703'041

Explication des écarts financiers

Rubrique 30, charges de personnel (-0.2 mio) :

L'écart s'explique par les fluctuations des départs et des engagements.

Rubrique 36, subventions accordées (+8.4 mios):

Le dépassement budgétaire provient principalement des hospitalisations hors canton (+5 mios), du financement hospitalier intracantonal (+4.3 mios) et des EMS (+1.5 mio). Ces dépassements sont partiellement compensés par les reliquats laissés sous les CMS (-1 mio), l'OCVS (-0.7 mio) et divers autres reliquats pour environ -0.7 mio.

Rubrique 38, attribution aux financements spéciaux (+ 0.4 mio)

Ce montant correspond à l'attribution du Fonds du timbre santé pour le financement de la prévention.

Rubrique 46, subventions acquises (-1 mio):

La différence s'explique principalement par les subsides de la Confédération pour la réduction des primes d'assurance-maladie qui se sont révélés être inférieurs au budget (-0.3 mio) et du financement communal de l'OCVS moins élevé de -0.7 mio en raison du changement de loi et de charges moins importantes que prévues.

Rubrique 5, dépenses d'investissement (+1.8 mio) :

La différence s'explique par la décision du Conseil d'Etat du 22 novembre 2017 (concernant les paiements en attente relatifs aux subventions aux communes) qui octroie un budget supplémentaire de 1.8 mio pour les EMS.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes

Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
- 1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
- 1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
- 1.3 Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
- 1.4 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
- 1.5 Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
- 1.6 Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
- 2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
- 2.1 Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
- 2.2 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
- 2.3 Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
- 3 Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
 - 3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
- 3.2 Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
- 3.3 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
- 3.4 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 4 Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
 - 4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
- 4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Développement des procédures de surveillance de la qualité des soins et de la sécurité des patients	31.12.17		Tous les établissements médico-sociaux ont initié le processus d'assurance qualité (tous seront attestés d'ici fin mars 2018). Pour les centres médico-sociaux, un groupe de travail a été mis en place afin d'analyser les différents systèmes qualité disponibles; une proposition sera formulée courant 2018. Les établissements hospitaliers participent à la publication d'indicateurs qualité par le biais de l'Office fédéral de la santé publique (soins aigus) et de l'ANQ (soins aigus, psychiatrie et réadaptation)
	2 Révision de la loi sur la santé : travaux préparatoires	31.12.17		Un avant-projet de révision de la loi sur la santé a été établi par le service de la santé publique. La mise en consultation est prévue en 2018
ad2	3 Préparation des décisions de cautionnement pour le Grand Conseil concernant l'adaptation des infrastructures immobilières de l'Hôpital du Valais	31.12.17	31.12.17	■ La décision de cautionnement pour un montant de fr. 27 mios pour le parking de l'Hôpital de Sion est intervenue en novembre 2017. Le cautionnement des travaux de rénovation et d'agrandissement des hôpitaux de Sion et de Brig seront présentés au Grand Conseil en mars 2019
	4 Suivi des projets de construction et de rénovation de l'Hôpital Riviera-Chablais et de l'Hôpital du Valais	31.12.18		■ L'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais ouvrira le site de Rennaz courant 2019. Le début des travaux pour les sites de Sion et Brig est prévu pour 2020
	5 Elaboration d'un premier bilan de la mise en oeuvre de la planification hospitalière 2015	31.12.17	31.12.17	■ Le monitoring de la planification hospitalière est effectué chaque année dès que les données de l'Office fédéral de la statistiques sont disponibles. Le dernier monitoring, basé sur les données 2015, a été publié en août 2017
ad3	6 Mise en oeuvre des recommandations de la planification des soins de longue durée 2016-2020, en particulier en matière de coordination de l'offre	31.12.20		■ Les 10 recommandations sont en cours de réalisation. En 2017, le prix des lits de court séjour a été réduit à fr. 50 par jour. Deux projets-pilotes sont prévus pour améliorer la coordination (Monthey et Sierre). Un rapport de monitoring sera publié en 2018
	7 Mise en oeuvre de la modification de la loi sur l'organisation des secours, en particulier la transformation de l'OCVS en établissement de droit public autonome	31.12.17	31.12.17	L'OCVS a été transformée en établissement de droit public autonome. Le Conseil d'Etat a nommé les membres du conseil d'administration de l'OCVS. Les éléments prévus dans l'ordonnance d'application ont été mis en oeuvre en 2017, en particulier les mandats et contrats de prestations annuels
ad4	8 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subside d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.18		■ La mise en œuvre de ce projet informatique est en cours en collaboration avec le service cantonal de l'informatique. Cependant, sa mise en oeuvre prendra plus de temps que prévu initialement

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	300	381	Le nombre d'autorisations de pratiquer délivrées a été plus élevé qu'en 2016 (358), en particulier pour le nombre de pharmaciens (+18 par rapport à 2016, soit 45), de médecins-dentistes (+11, soit 22)
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire	27	25.7	Les dépenses du Service de la santé publique dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention sont restées stables par rapport à l'année 2016
	3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	65%	64.3%	Le taux de participation revient à une valeur proche des années antérieures, suite à des changements intevenus en 2016. Le nombre de mammographies effectuées est stable (2015: 12'613, 2016: 12'813; 2017: 12'588)
	4 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	9	9	Cette information concerne les étudiants en bachelor HES effectuant leur formation sur 4 ans en cours d'emploi (année scolaire 2017-2018)
	5 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	270	301	Ces chiffres concernent l'ensemble des élèves de 1ère, 2ème et 3éme année d'apprentissage ASSC en formation duale ou racourcie (année scolaire 2017-2018)
ad2	6 Nombre d'emplois plein temps de l'HVS	3'819	3'871	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Augmentation de 2.8% par rapport à l'année 2016
	7 la Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans	34'400	34'629	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). L'activité en soins aigus a diminué de 0.7% par rapport à l'année précédente (2016: 34'866)
	8 la Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques (réadaptation gériatrique dès 2015)	55'200	56'622	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). La réadaptation polyvalente gériatrique a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (2016: 58'130)
	9 la Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques	62'600	65'262	▲ Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Augmentation du nombre de journées de 3.8% par rapport à l'année 2016 (2016: 62'894)
	10 la Nombre de journées-malades en lits d'attente	8'900	10'228	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Légère augmentation par rapport à l'année 2016 (2016: 9'394). A terme, le nombre de lits d'attente doit être réduit avec la mise à disposition de nouveaux lits d'EMS, en particulier dans la région de Sierre
	11 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées (2013 : 2'771; 2014 : 3174; 2015 : 3283)	3'574	3'781	Le nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées a légèrement augmenté (données 2016: 3'433)
	12 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital (2013 : 2'879; 2014 : 3'187; 2015 : 3'038)	3'159	3'169	Le nombre de demandes d'hospitalisation hors canton résultant du libre choix de l'hôpital est conforme aux prévisions (données 2016: 3'150)
	13 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (hôpital de Sion)	50	13	▲ Chiffre provisoire (sous réserve des cas non codés au 15.02.2018). Concerne la chirurgie viscérale (8), les traumatismes graves (4) et la neurochirurgie (1). Les interventions dans le domaine de la MHS ont fortement diminué (2016: 18)
	14 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.2%	7.4%	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement de l'Hôpital du Valais est supérieure à ce qui était planifié

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

India	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	15 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	5.5%	5.3%	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement de l'Hôpital du Valais est supérieure à ce qui était planifié
	16 Nombre de journées LAMal dans les centres de compétences en soins palliatifs de l'HVS (Brig et Martigny) (2015 provisoire: 5'000)	5'200	5'592	Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). L'activité en soins palliatifs spécialisés a augmenté de 3.8% par rapport à l'année précédente (2016: 5'387)
	17 la Nombre de journées LAMal en réadaptation spécialisée à l'HVS (2015 provisoire: 16'433)	21'370	18'878	▲ Chiffre provisoire (état au 15.02.2018). Par rapport à l'année 2016, une diminution d'activité est constatée en réadaptation au CVP (-1'374 journées) alors qu'une augmentation est constatée au SZO (+430 journées) (2016: 19'822)
	18 la Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée en chirurgie viscérale (hôpital de Sion)	36	8	 Chiffre provisoire (sous réserve des cas non codés au 15.02.2018). Fin 2017, l'HVS a renforcé son équipe chirurgicale. Le mandat est en cours de réévaluation par l'organe de décision pour la MHS
ad3	19 Nombre de lits de long et court séjour reconnus dans les EMS au 31 décembre (2014: nbre de lits de long séjour)	3'218	3'178	L'agrandissement de l'EMS Haut de Cry de Vétroz (40 lits) a pris du retard et devrait intervenir à l'automne 2018. Globalement, la mise en oeuvre des nouveaux lits est conforme à la planification
	20 la Nombre de journées passées par des résidants dans les EMS (2014: 1'048'428 journées)	1'129'669		Données 2016: 1'116'113 journées d'EMS en long et court séjour / Données 2017 pas disponibles au 15.02.2018
	21 la Nombre d'EPT soignants dans les EMS (évolution proportionnelle à l'évolution du nombre de lits annuel).	2'020		Données 2016: 1'975 / Données 2017 pas disponibles au 15.02.2018
	22 la Nombre d'heures pour des prestations de soins à domicile dans les CMS (2014: 285'000)	356'000		Données 2016: 340'043 / Données 2017 pas disponibles au 15.02.2018
	23 la Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours (2015: 17'346)	20'284	19'916	Chiffre provisoire au 15.02.2018. Augmentation d'environ 6.3% (2016:18'731)
	24 la Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton	622		Données 2016: 634 / Données 2017 pas disponibles au 15.02.2018
	25 Nombre d'heures pour les prestations d'aide à domicile dans les CMS (nouvel indicateur dès 2017)	229'000		Données 2016: 191'822 / Données 2017 pas disponibles au 15.02.2018
ad4	26 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	19%	19%	■ 67'074 subsides 2017 ont été alloués durant l'année 2017
	27 Subside moyen par assuré	2'284	2'298	La différence s'explique par une modification de l'échelle de subventionnement 2017 par rapport à 2016
	28 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300)	389	394	▲ La prime mensuelle moyenne 2017 a augmenté d'environ 6.4% par rapport à 2016, ce qui est plus élevé qu'attendu

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Off	ice du médecin cantonal	12'051'690.38	2'867'377.76	9'184'312.62
P1101	Médecin cantonal	246'531.85	34'517.59	212'014.26
P1102	Prévention et promotion de la santé	10'069'385.33	2'645'741.03	7'423'644.30
	364 Addictions Valais	2'997'258.68		2'997'258.68
	364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	886'708.75		886'708.75
	364 Régulation médicale	721'800.20		721'800.20
	364 Santé scolaire	1'838'858.11		1'838'858.11
	364 SIPE	2'120'000.00		2'120'000.00
	365 ORTRA SSVs	5'300.00		5'300.00
	462 Participation communale à Addiction Valais		899'177.60	-899'177.60
	Solde dépenses/recettes du produit	1'499'459.59	1'746'563.43	-247'103.84
P1103	Epidémiologie	473'181.75	1'410.59	471'771.16
P1104	Surveillance professions de la santé	843'610.89	180'114.07	663'496.82
P1105	Surveillance des médicaments	418'980.56	5'594.48	413'386.08
GP12 Do	maine hospitalier	347'150'159.40	12'486'201.95	334'663'957.45
P1201	Hôpital du Valais	230'157'688.42	11'483'866.22	218'673'822.20
	364 Coordination du don d'organe	150'000.00		150'000.00
	364 Soins palliatifs	1'000'000.00		1'000'000.00
	364 Subventions d'exploitation	227'353'390.61		227'353'390.61
	427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'000'000.00	-11'000'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'654'297.81	483'866.22	1'170'431.59
P1202	Hôpital Riviera-Chablais	25'970'502.80	982'508.69	24'987'994.11
	364 Subventions d'exploitation	25'799'899.73		25'799'899.73
	427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000.00	-980'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	170'603.07	2'508.69	168'094.38
P1203	Cliniques privées	30'354'273.10	12'154.94	30'342'118.16
	365 CIC Saxon	6'432'629.17		6'432'629.17
	365 Clinique bernoise de Montana	4'137'146.55		4'137'146.55
	365 Clinique de Valère	10'664'020.60		10'664'020.60
	365 Clinique genevoise de Montana	943'888.00		943'888.00
	365 Clinique lucernoise de Montana	1'389'176.00		1'389'176.00
	365 Clinique romande de réadaptation	4'696'797.50		4'696'797.50
	365 Clinique RZL AG	1'940'669.75		1'940'669.75
	Solde dépenses/recettes du produit	149'945.53	12'154.94	137'790.59
P1204	Hospitalisation hors canton	60'667'695.08	7'672.10	60'660'022.98

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP13 Do	maine extra hospitalier	103'519'315.43	3'553'417.37	99'965'898.06
P1301	Etablissements médico-sociaux	60'636'846.20	474'970.54	60'161'875.66
	364 EMS publics	43'494'117.42		43'494'117.42
	365 EMS privés	6'205'883.44		6'205'883.44
	564 Subventions d'investissements aux EMS	9'020'635.65		9'020'635.65
	Solde dépenses/recettes du produit	1'916'209.69	474'970.54	1'441'239.15
P1302	Soins à domicile	28'197'833.34	13'004.70	28'184'828.64
	364 CMS	27'775'792.61		27'775'792.61
	Solde dépenses/recettes du produit	422'040.73	13'004.70	409'036.03
P1303	Organisation des secours (OCVS)	10'085'796.48	3'061'607.44	7'024'189.04
	364 Subventions d'exploitation	8'789'018.70		8'789'018.70
	462 Participation communale à l'OCVS		2'535'929.85	-2'535'929.85
	564 Subventions d'investissements	1'105'163.70		1'105'163.70
	Solde dépenses/recettes du produit	191'614.08	525'677.59	-334'063.51
P1304	Médecine ambulatoire	1'195'759.31	1'730.48	1'194'028.83
	364 Assistanat en cabinet	254'325.76		254'325.76
	Solde dépenses/recettes du produit	941'433.55	1'730.48	939'703.07
P1305	Coordination interinstitutionnelle	1'507'841.50	1'854.37	1'505'987.13
	364 Structure de liaison interinstitutionnelle (SCLII) désormais SECOSS	1'350'000.00		1'350'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	157'841.50	1'854.37	155'987.13
P1306	Observatoire de la santé	1'895'238.60	249.84	1'894'988.76
	364 Observatoire de la santé	1'384'435.00		1'384'435.00
	364 Registre valaisan des tumeurs	493'813.00		493'813.00
	Solde dépenses/recettes du produit	16'990.60	249.84	16'740.76
GP14 Ré	duction individuelle des primes LAMal	172'028'563.13	104'722'090.37	67'306'472.76
P1401	Réduction individuelle des primes LAMal	172'028'563.13	104'722'090.37	67'306'472.76
	366 Subvention aux assurés	170'359'182.72		170'359'182.72
	460 Subvention de la Confédération		104'721'369.00	-104'721'369.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'669'380.41	721.37	1'668'659.04
Total		634'749'728.34	123'629'087.45	511'120'640.89

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1 Maîtriser la sécurité des denrées, des produits toxiques, les épizooties et protéger les animaux B17 5'620'000 net C17 5'087'397.54 net

GP 11 Denrées alimentaires et objets usuels B17 3'162'027 net C17 2'829'202.09 net GP 12
Piscines, substances et préparations dangereuses
B17 393'670 net
C17 397'321.35 net

GP 13
Santé animale et protection des animaux
B17 2'064'303 net
C17 1'860'874.10 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'638'171.94	6'681'200	6'539'417.02	-141'783
30 Charges de personnel	5'028'306.90	5'072'500	5'076'757.75	4'258
31 Biens, services et marchandises	1'116'825.55	1'366'000	1'189'109.88	-176'890
33 Amortissements	35'217.60	0	44'827.95	44'828
35 Dédommagements à des collectivités publiques	23'732.00	23'800	23'730.00	-70
36 Subventions accordées	55'689.15	67'600	55'498.70	-12'101
38 Attributions aux financements spéciaux	127'565.45	9'800	8'073.15	-1'727
39 Imputations internes	250'835.29	141'500	141'419.59	-80
4 Revenus de fonctionnement	1'709'281.08	1'301'200	1'681'703.68	380'504
40 Impôts	2'942.00	2'600	3'635.00	1'035
41 Patentes et concessions	0.00	6'000	6'100.00	100
42 Revenus des biens	128'882.70	0	11'841.55	11'842
43 Contributions	1'315'342.18	1'140'800	1'518'393.48	377'593
46 Subventions acquises	134'548.75	140'000	133'660.50	-6'340
49 Imputations internes	127'565.45	11'800	8'073.15	-3'727
Charges nettes de fonctionnement	4'928'890.86	5'380'000	4'857'713.34	-522'287
5 Dépenses d'investissement	150'594.81	240'000	229'684.20	-10'316
50 Investissements propres	150'594.81	240'000	229'684.20	-10'316
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	150'594.81	240'000	229'684.20	-10'316
Insuffisance de financement	5'079'485.67	5'620'000	5'087'397.54	-532'602

Explication des écarts financiers

Rubrique 31: Non-utilisation de la totalité des budgets (contrôle de la production primaire - divers prestations de tiers) pour l'Office vétérinaire.

Rubrique 33: Pertes sur débiteurs.

Rubrique 43: Augmentation des recettes pour les différentes prestations du Service. Pour la consommation, recette provenant d'analyses et d'inspection, pour l'Office vétérinaire, légère diminution des recettes, suite à l'abandon des cours obligatoires pour chiens.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	31.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
- 1.1 Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau).
- 1.2 Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
- 1.3 Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
- 1.4 Soutenir les produits AOC/AOP valaisans en contrôlant la conformité.
- 1.5 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
- 2 Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
- 2.1 Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mise sur le marché selon les ressources mise à dispositions.
- 2.2 Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
- 2.3 Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
- 3 Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
 - 3.1 Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
 - 3.2 Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
 - 3.3 Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
 - 3.4 Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des oeufs, contrôle des mielleries.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable comme par exemple l'analyse des micropolluants (résidus de pesticides, traces de médicaments).	31.12.17		La validation de la méthode de détermination de pesticide dans l'eau potable a été réalisée. L'investissement d'un appareil analytique permettant entre autres de déterminer les métaux dans l'eau potable a été réalisée et sommes en train de mettre au point la validation de la méthode et d'organiser des campagnes d'analyses de métaux lourds dans l'eau de boisson.
	2 Implémentation de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires. Campagne d'analyse sur l'origine géographique du miel, du poisson et le vin par exemple. Faire avancer le projet base de données nationale du vin, pour établir des références officielles des vins suisses.	31.12.20		■ Une campagne de prélèvement nationale sur l'origine géographique des abricots a été réalisée. La base de données pour les vins pour l'année 2016 a été établie début mars et celle de 2017 sera réalisée comme prévu.
	3 Mise en oeuvre de la nouvelle législation alimentaire (Projet féderal LARGO).	31.12.18		■ La législation sur les denrées alimentaires a été modifiée au 1er mai 2017 en vue d'une meilleure harmonisation avec la législation européenne. Une des principales modifications a été la création de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public.(OPBD). Cette ordonnance a inclus dans le contrôle les analyses des eaux de baignade.
ad3	4 Santé animale: Mise en oeuvre de la campagne d'assainissement du piétin du mouton (prévu mais dépend encore du timing imposé par la Confédération).	31.12.20		■ Les préparatifs de cette campagne sont en consultation à l'OSAV, à Berne.
	5 Mise en oeuvre de la réorganisation de l'inspectorat des ruchers.	31.12.17	31.12.16	La réorganisation a été effective depuis le 01.01.2017.
	6 Dimunition du temps nécessaire pour la résolution des cas de récidive de maltraitance animale.	31.12.17	31.12.17	■ Les mesures prioritaires sont effectuées en fonction du degré de gravité et selon les possibilités présentes, de l'Office vétérinaire.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspectorat des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV).	2'700	2'834	2834 sur 7469 établissements (37.9%) inspectés. Le nombre d'établissement inspecté est en légère augmentation par rapport au nombre d'établissement inspecté en 2016.
	2 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	6'500	9'599	La législation sur les denrées alimentaires a été modifiée au 1er mai 2017. La nouvelle ordonnance (OPBD) a inclus dans le contrôle les analyses des eaux de baignade. Environ 2000 échantillons d'eau de baignade ont donc été déplacés dans les échantillons soumis au contrôle. 11.9 % des échantillons n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées. Les principaux motifs de non-conformité sont les suivants: erreur d'étiquetage, marchandises avariées et dangereuses pour la santé et tromperies des consommateurs.
	3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	10	4	 4 oppositions sur 1834 décisions rendues au total (non-conformités). 790 inspections non conformes et 1144 contestations d'échantillons.
	4 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches d'hôtels.	400	0	▲ Une stratégie commune doit être établie au niveau fédéral pour les légionelles dans les hôtels. Nous avons dès lors mis la priorité entre autres sur les analyses de légionelles dans les Whirlpools (146 analyses).
	5 Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires (2014: 2 %, 2015: 4.3 %).	3%	1.5%	12 inspections avec lacunes graves sur les 790 inspections non conformes. En rapport avec 2016, on observe une diminution (21 lacunes graves sur 797).
ad2	6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysé par année.	1'500	1'866	■ 12.9 % des analyses étaient non conformes. On observe une augmentation de 1.5 % en rapport à 2016.
	7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	60	60	Le nombre d'inspection prévu a été réalisé.
	8 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	71	11	 Compte tenu des ressources humaines à disposition en 2017, le nombre d'inspection planifié n'a pas pu être atteint. Le Grand Conseil a approuvé un poste supplémentaire pour 2018.
ad3	9 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture (2015: 429).	420	456	Les nombres d'exploitations contrôlées ainsi que les manquements sont plus élevées, par rapport à l'année 2016, (2016: 449).
	10 Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO (2015: 158).	140	137	Les décisions administratives ont été établies en fonction des manquements constatés (2016: 116).
	11 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animales (2015: 453).	300	199	Nombre de procédures administratives ouvertes dans le domaine de la santé animale (2016:140).
	12 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	150	169	La demande des visites de classes par le Programme de Prévention PAM (Prévention des Accidents par Morsure) est constante.
	13 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) (2015: 271).	250	243	243 procédures ouvertes (2016:205).
	14 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés (2015: 422)	350	354	Les procédures ouvertes dans la Protection des animaux comprennent des animaux de rente et animaux de compagnie (2016:420).

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	sé / aucun problème partiellement atteint / problèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad3 15 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation (2015: 164).	150	162	Ces procédures concernent les demandes d'autorisations diverses dans le domaine de la Protection des animaux.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 De	nrées alimentaires et objets usuels	3'976'822.79	1'147'620.70	2'829'202.09
P1101	Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'946'696.98	256'360.74	1'690'336.24
P1102	Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'895'711.35	756'689.63	1'139'021.72
P1103	Contrôle des vendanges	134'414.46	134'570.33	-155.87
GP12 Pis	cines, substances et préparations dangereuses	657'564.64	260'243.29	397'321.35
P1201	Surveillance: toxiques et substances dangereuses	62'067.31	1'289.34	60'777.97
P1202	Inspection des piscines et analyse de l'eau	559'555.78	258'810.43	300'745.35
P1203	Protection atomique et chimique	35'941.55	143.52	35'798.03
GP13 Sai	nté animale et protection des animaux	2'134'713.79	273'839.69	1'860'874.10
P1301	Santé animale	729'939.83	56'468.25	673'471.58
P1302	Surveillance des professions vétérinaires	25'220.31	282.95	24'937.36
P1303	Protection des animaux - Affaires canines	1'041'210.91	74'114.57	967'096.34
P1304	Denrées alimentaires - contrôle de la viande	338'342.74	142'973.92	195'368.82
Total		6'769'101.22	1'681'703.68	5'087'397.54

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1 Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin B17 148'586'500 net C17 150'612'930.36 net

GP 11 Prestations sociales individuelles B17 51'287'554 net C17 47'361'577.03 net GP 12 Institutions sociales B17 93'157'686 net C17 95'905'524.40 net GP 13 Asile (accueil et prise en charge sociale) B17 4'141'260 net C17 7'345'828.93 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	256'996'444.54	258'721'600	267'294'228.57	8'572'629
30 Charges de personnel	20'245'556.85	19'910'400	22'198'813.00	2'288'413
31 Biens, services et marchandises	37'509'589.11	28'648'700	35'554'914.44	6'906'214
33 Amortissements	128'525.57	130'000 209'603'700	468'541.48 208'651'332.81	338'541 -952'367
36 Subventions accordées	198'734'651.28			
39 Imputations internes	378'121.73	428'800	420'626.84	-8'173
4 Revenus de fonctionnement	125'857'290.40	115'150'100	128'621'970.14	13'471'870
42 Revenus des biens	1'049'816.00	1'205'000	1'014'659.65	-190'340
43 Contributions	10'851'193.53	9'195'100	10'733'718.39	1'538'618
45 Dédommagements de collectivités publiques	74'405'369.88	61'760'000	75'593'820.07	13'833'820
46 Subventions acquises	39'550'910.99	42'990'000	41'202'947.53	-1'787'052
49 Imputations internes	0.00	0	76'824.50	76'825
Charges nettes de fonctionnement	131'139'154.14	143'571'500	138'672'258.43	-4'899'242
5 Dépenses d'investissement	5'712'645.53	7'121'400	17'219'169.21	10'097'769
50 Investissements propres	366'282.53	425'000	420'083.36	-4'917
56 Subventions accordées	5'346'363.00	6'696'400	16'799'085.85	10'102'686
6 Recettes d'investissement	1'768'791.60	2'106'400	5'278'497.28	3'172'097
66 Subventions acquises	1'768'791.60	2'106'400	5'278'497.28	3'172'097
Dépenses nettes d'investissement	3'943'853.93	5'015'000	11'940'671.93	6'925'672
Insuffisance de financement	135'083'008.07	148'586'500	150'612'930.36	2'026'430

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Explication des écarts financiers

Rubr. 30 +2'288'413.-

Asile : Budget 2017 basé sur le compte 2015, soit 2'550 requérants d'asile (RA) alors que la présence réelle a été de 2'865. Les importantes arrivées de RA constatées depuis 2015 ont nécessité en 2016/17 d'adapter les ressources.

L'augm. des dépenses est compensée notamment par l'augm. des forfaits de la CH (+12.5 mios inclus dans rubr. 45).

Rubr. 31 +6'906'214.-

Asile : Augm. des loyers (+2.6 mios), des frais médicaux (+2.2 mios) et autres frais (2.1 mios) liée à la présence de 2'865 RA en moyenne sur l'année par rapport aux 2'550 RA prévus au budget.

L'augm. des dépenses est compensée notamment par l'augm. des forfaits de la CH (+12.5 mios inclus dans rubr. 45).

Rubr. 36 -952'367.-

Asile +7.7 mios:

Les forfaits d'entretien versés aux RA (+2.1 mios) ont été budgétés selon une présence moyenne de 2'550 contre une présence réelle de 2'865 en 2017.

Hausse de l'assist.aux réfugiés reconnus (+5.6 mios), totalement couverts par les forfaits versés par la CH (rubr. 45). Aide sociale : -2.7 mios dûs notamment à la réduction des prestations dès le 01.01.2016.

Institutions -6.0 mios : Retours de subv. de 2016 et 2017 des instit. spécialisées et autres instit. (Nouvelle méthode de provisions pour 2017 selon les données comptables transmises par les inst.)

Rubr. 43 +1'538'618.-

Il s'agit principalement des moyens provenant du Fonds cantonal pour l'emploi pour le programme de formation RIESCO débuté fin 2016 et qui n'était pas prévu au budget 2017.

Rubr. 45 +13'833'820.-

Augm. des forfaits versés par la CH pour l'accueil et le suivi des RA, et des réfugiés reconnus. (corollaire rubr. 30, 31 et 36)

Rubr. 46 -1'787'052.-

Corollaire de la rubrique 36, à savoir participation des communes aux frais relevant de la loi sur l'harmonisation.

Rubr. 56 et 66 +6'930'589.-

Paiement des subventions d'investissement relatives aux décomptes finaux en attente dans les établissements pour personnes en situation de handicap.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	91.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille

Sous-objectifs politiques

- Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]
- 2 Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
- Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés et développer l'intégration socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les jeunes (15-25ans) (GP13)
- 4 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement (GP12)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes					
ad1	1 Adaptation du dispositif d'aide sociale en fonction des recommandations des récents rapports d'analyse sur le domaine en Valais et des décisions prises par la CDAS tout en maintenant un filet social efficace pour les plus démunis.	31.12.17	01.01.16	■ L'adaptation des prestations sociales a été réalisée en 2016. Il reste à réorganiser les CMS selon les régions avec une échéance au 31.12.2019.		
	2 Garantir le traitement des dossiers dans un délai raisonnable	31.12.17	31.12.17	Les dossiers liés au subventionnement des primes d'assurance-maladie et de demandes de prestations complémentaires, sont traités par la CCCVs dans les 60 jours en moyenne. Cependant, notamment pour les dossiers complexes, lorsqu'il manque des documents pour la création des dossiers, ou si des informations doivent être obtenues auprès d'autres autorités, ce délai peut être plus long.		
ad3	3 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.19		La mise en œuvre de la révision de la loi sur l'asile (LAsi) prévoit une accélération des procédures d'asile. Les conséquences de la planification fédérale ne sont pas encore connues avec certitude. Les adaptations cantonales sont en cours de planification. Suite à l'arrêt du tribunal cantonal concernant le centre d'accueil de Gamsen, un nouvel emplacement doit être trouvé dans le Haut-Valais.		
ad4	4 Participation au groupe de travail chargé de formuler des propositions visant à renforcer le soutien aux proches aidants et aux bénévoles, selon décision du DSSC du 8.03.2016	31.12.17	30.06.17			

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indica	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème			oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	26%	24.28%	L'évolution à la hausse des dépenses d'aide sociale a été moins forte que celle des autres dépenses relevant de la loi sur l'harmonisation.
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2014: VS : 1.7%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	2%	1.8%	Il s'agit du taux d'aide sociale pour l'année 2016 (taux 2015 = 1.7%), le taux 2017 n'étant pas connu à ce jour par l'OFS (taux CH 2016 : 3.3%). Les réductions de prestations sociales réalisées en 2016 ont permis de stabiliser la hausse de ce taux.
	3 Nombre de contributions d'assistance AI (2013 = 66, 2014= 119, 2015 = 154).	160	197	Ce dossier est entièrement géré par l'Al. Il s'agit d'une prestation entrée en vigueur en 2012. L'augmentation est due à la volonté de maintenir les personnes à domicile le plus longtemps possible.
	4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2013 = 94, 2014 = 120, 2015 = 123)	135	135	Stabilisation au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institutions.
	5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2013 = 17, 2014 = 50, 2015 = 44)	55	58	Besoin accru au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institutions.
	6 Nombre d'aides financières RMPC (2013 =21, 2014 = 30, 2015 = 31)	35	27	Le financement est assuré par la CCCVS, via les prestations complémentaires. La baisse s'explique par la suspension des prestations, le décès ou des placements en EMS.
	7 Nombre de dossiers traités par le BRAPA (2015 retraité = 2'020). L'indicateur diffusé en 2015 tenait compte d'une donnée statique au 31.12 alors que l'indicateur actuel donne le nombre de dossiers total sur l'année.	2'189	2'087	Augmentation constante du nombre de dossiers de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires.
	8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires du BRAPA / nombre de dossiers BRAPA au 31.12)	315	286	Augmentation du nombre de dossiers sans ressources supplémentaires. Il est prévu un renforcement du bureau pour 2018.
	9 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'281	1'064	L'augmentation planifiée du nombre d'avances ne s'est pas réalisée. Le nombre de dossiers pour lesquels ont été effectuées des avances est constant par rapport à 2016.
ad2	10 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	116.5%	116.2%	Sans prise en compte des coûts supplémentaires reconnus pour le développement de nouvelles prestations, la progression de 0.5% par an a été respectée dans toutes les institutions. (2016=115.7%)
	11 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées (2015 = 114, 2014 = 92 places réalisées)	115	90	Le nombre de places a évolué favorablement entre 2016 et 2017 (+10 places) mais n'est pas à la hauteur du nombre de places planifiées. En effet, l'environnement économique est défavorable pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans le premier marché du travail. Le constat est indentique pour les personnes intégrées par les institutions sociales dans les entreprises.
	12 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'027	1'013	Certaines créations de places d'hébergement dans le domaine psychique n'ont pas pu se réaliser comme prévu en 2017.
	13 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	1'890	1'915	Conforme à la planification 2017-2020.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielle	nent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3 14 Nombre de requérants (AP co au 31.12.	ompris) 2'600	2'854	Maintien du nombre de requérants sur 2017 par rapport à 2016, dû notamment à de nombreuses arrivées sur 2016 et un flux mensuel inférieur mais continu en 2017. Les nombreuses arrivées de 2015/2016, composées essentiellement de personnes jeunes (80% des arrivées en dessous de 30 ans, dont de nombreux MNA) sans possibilité de renvoi dans les pays en conflit, génèrent des besoins accrus dans le suivi et la prise en charge de ces personnes (logement, ressources en personnel, formation et insertion socio-professionnelle)
15 Nombre de départs durant l'a	nnée 800	549	▲ Diminution des départs en lien avec la provenance des RA de pays en totale instabilité rendant difficiles les retours.
16 Nombre d'arrivées durant l'ar	nnée 700	556	Baisse significative des arrivées de RA sur l'année 2017 due aux dispositions prises par les pays européens afin de réduire le flux migratoire (fermeture de la route des Balkans). Le nombre de RA reste néanmoins stable par rapport à 2016 du fait que les personnes sont désormais amenées à rester sur le territoire valaisan (pas de possibilité de renvoi dans les pays en conflit).
17 Nombre de non-entrée en ma (NEM) et de requérants débo 31.12.		218	Ce nombre dépend essentiellement de la politique fédérale et des possibilités de renvoi.
18 Nombre d'admis provisoires a	au 31.12 1'000	1'366	 De nombreux permis F sont attribués par la Confédération pour les personnes issues de pays en guerre. Ces personnes sont amenées à rester sur le territoire valaisan et des moyens doivent impérativement être mis en oeuvre afin de favoriser leur intégration socio-professionnelle et éviter ainsi un report de charges sur les collectivités publiques cantonales et communales après 7 ans de séjour sous forme d'aide sociale.
19 Rapport charges indirectes/m des requérants présents dans l'année (2015: 13'741'736/21 6'263)	3	6'365	Le coût des charges de personnel par requérant a augmenté sur 2017 du fait d'un taux d'encadrement supérieur afin d'obtenir à terme une meilleure insertion socio-professionnelle des bénéficiaires de la prestation. Le retour sur cet investissement financier portera ses fruits à moyen terme.
20 Pour-cent des personnes rele domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au		16.95%	Des efforts particuliers ont été portés en 2017 sur la formation des jeunes et jeunes adultes (cours de langues, programmes de formation, classes d'accueil). Ces efforts devraient favoriser leur accès à une formation au secondaire II, permettant l'obtention d'une certification qui les amènera sur le marché de l'emploi.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pre	estations sociales individuelles	71'644'758.66	24'283'181.63	47'361'577.03
P1101	Mesures de politique sociale	150'522.33		150'522.33
P1102	Soutien/gestion prestations sociales individuelles	61'834'227.82	19'911'897.55	41'922'330.27
	301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	581'769.80		581'769.80
	361 Contribution à des organismes intercantonaux	142'872.00		142'872.00
	366 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile	59'509'393.50		59'509'393.50
	Solde dépenses/recettes du produit	1'600'192.52	19'911'897.55	-18'311'705.03
P1103	Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'705'168.12	188'111.10	1'517'057.02
	366 Aides individuelles LAVI	729'444.95		729'444.95
	Solde dépenses/recettes du produit	975'723.17	188'111.10	787'612.07
P1104	Recouvrement des pensions alimentaires	1'016'250.23	2'957'126.38	-1'940'876.15
	436 Recouvrement de pensions alimentaires		2'953'918.63	-2'953'918.63
	Solde dépenses/recettes du produit	1'016'250.23	3'207.75	1'013'042.48
P1105	Avance des pensions alimentaires	6'938'590.16	1'226'046.60	5'712'543.56
	366 Avances sur pensions alimentaires	6'780'039.80		6'780'039.80
	Solde dépenses/recettes du produit	158'550.36	1'226'046.60	-1'067'496.24
GP12 Ins	titutions sociales	133'960'096.86	38'054'572.46	95'905'524.40
P1201	Soutien et coordination des institutions sociales	914'289.81	95'385.83	818'903.98
P1202	Intégration prof. et sociale pers. handicapées	2'792'591.51	475'086.29	2'317'505.22
P1203	Planification, subv. et surveillance institutions	121'812'842.28	34'980'552.04	86'832'290.24
	365 Subventions aux institutions sociales	79'992'051.42		79'992'051.42
	Solde dépenses/recettes du produit	41'820'790.86	34'980'552.04	6'840'238.82
P1204	Gestion de l'office de liaison	8'440'373.26	2'503'548.30	5'936'824.96
	365 Placements hors canton	8'345'160.69		8'345'160.69
	Solde dépenses/recettes du produit	95'212.57	2'503'548.30	-2'408'335.73
GP13 Asi	ile (accueil et prise en charge sociale)	78'908'542.26	71'562'713.33	7'345'828.93
P1301	Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	67'732.41	1'652.45	66'079.96
P1302	Accueil et prise en charge des requérants d'asile	78'840'809.85	71'561'060.88	7'279'748.97
	366 Assistance des personnes du domaine de l'asile	10'865'575.15		10'865'575.15
	366 Assistance des réfugiés reconnus	14'569'313.21		14'569'313.21
	Solde dépenses/recettes du produit	53'405'921.49	71'561'060.88	-18'155'139.39
Total		284'513'397.78	133'900'467.42	150'612'930.36

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Abréviations:

Al: Assurance invalidité AP: admission provisoire

BRAPA: Bureau de recouvrements et des avances de pensions alimentaires

CAAD: Centre d'accueil pour les adultes en difficulté

CCC: Caisse cantonale de compensation

CDAS: Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

CDD: contrat à durée déterminée CH: Confédération Helvétique

CII: collaboration inter-institutionnelle entre l'assurance-invalidité (AI), l'assurance-chômage (AC) et l'aide sociale (AS)

DFS: Département de la formation et de la sécurité

MNA: mineurs non accompagnés

NEM: non-entrée en matière

OASI: Office de l'asile

OCAI: Office cantonal AI

OCIS: Office de coordination des institutions sociales

OFS: Office fédérale de la statistique PC: Prestations complémentaires

PO: programme d'occupation

RA: requérants d'asile

RIESCO: programme de formation et d'insertion à l'intention de personnes au bénéfice de l'aide sociale

RIP: Réductions individuelles de primes

RMPC: Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de

prestations complémentaires SAS: Service de l'action sociale

SICT: Service de l'Industrie, du Commerce et du Travail

VS: Valais

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

OP 1 Egalité / Famille / Violence domestique B17 1'199'800 net C17 1'085'352.72 net

GP 11 Egalité / Famille / Violence domestique B17 1'199'800 net C17 1'085'352.72 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	715'383.23	1'246'100	1'128'407.72	-117'692
30 Charges de personnel	498'951.85	535'500	499'403.50	-36'097
31 Biens, services et marchandises	151'200.89	456'000	346'477.40	-109'523
33 Amortissements	0.00	0	60.00	60
36 Subventions accordées	28'957.00	219'000	246'613.00	27'613
39 Imputations internes	36'273.49	35'600	35'853.82	254
4 Revenus de fonctionnement	41'150.00	46'300	43'055.00	-3'245
43 Contributions	3'150.00	8'300	6'875.00	-1'425
46 Subventions acquises	18'000.00	38'000	36'180.00	-1'820
49 Imputations internes	20'000.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	674'233.23	1'199'800	1'085'352.72	-114'447
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	674'233.23	1'199'800	1'085'352.72	-114'447

Explication des écarts financiers

Les montants prévus pour la mise en place de la LVD n'ont pas été totalement utilisés étant donné le démarrage lent des programmes de suivi pour auteur-e-s de violences domestiques (coûts élevés pour les participant-e-s, programmes encore peu connus).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	3.50	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- Lutter contre la violence domestique, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Promotion de l'égalité des salaires femmes-hommes, notamment par l'organisation d'ateliers d'information sur le système LOGIB (logiciel de comparaison des salaires)	31.12.20		Le colloque sur l'égalité des salaires prévu au printemps a été annulé faute d'inscriptions suffisantes; parallèlement, vu la signature de la Charte d'égalité salariale, le travail de promotion de l'égalité a été réorienté en ce sens. De plus, des formations sur la négociation salariale ont eu lieu à Monthey, Sion et Brig.
	2 Encouragement à l'élargissement des choix professionnels des jeunes, notamment au "Salon des métiers" et avec la journée nationale "Futur en tous genres"	31.03.18		Journée "Futur en tous genres" organisée comme prévu, avec la participation d'environ 50% des élèves de 8H. La préparation à la participation au "Salon des métiers" eu lieu comme prévu, dans les délais pour le Salon 2018.
	3 Poursuite du travail de sensibilisation à la question de l'égalité femmes-hommes, notamment par des évènements comme le 8 mars (Journée des femmes)	31.12.17		A l'occasion du 8 mars, diffusion du rapport annuel et vernissage de l'exposition d'affiches sur les thèmes de l'OCEF, avec les étudiant-e-s de l'ECAV. Nombreuses interventions d'information et de sensibilisation sur le thème.
	4 Incitation à une représentation équitable des femmes dans le monde économique mais aussi politique, notamment en période électorale	31.12.17		Soirées d'information/formation et coachings organisés pour les candidates aux élections cantonales. Réalisation et diffusion de la brochure statistique sur la représentation féminine en politique.
ad2	5 Promotion des mesures de conciliation entre vies professionnelle et familiale, notamment avec le projet fédéral Bénéfice Net	21.12.18		▲ Le projet se poursuit comme prévu et doit se terminer en 2018. Des problèmes internes à certaines entreprises participantes ont amoindri et ralenti un peu le projet.
	6 Tenue à jour du site internet et de son guide (www.egalite-famille.ch> Guide pratique)	31.12.20		■ Mise à jour continue
	7 Sensibilisation au rôle des stéréotypes femmes-hommes, notamment pour le personnel enseignant et des crèches	31.12.20		Conférences et formations ont été organisées dans les deux régions linguistiques du canton.
ad3	8 Mise en oeuvre concrète de la Loi et de l'Ordonnance sur la violence domestique	31.12.17		▲ La mise en oeuvre suit son cours. Pour la création du registre des cas, la récolte des données est complexe et nécessite beaucoup de travail avec les différents partenaires. Les entretiens obligatoires pour auteur-e-s se déroulent comme prévus, par contre les programmes de suivi sur base volontaire ne démarrent que très lentement (notamment à cause du coût élevé pour les participant-e-s).
	9 Coordination du réseau des groupes régionaux et des commissions ad hoc en matière de violence domestique	31.12.20		■ La commission et les groupes régionaux sont bien constitués et travaillent comme prévu.
	10 Poursuite du travail d'information/formation sur la thématique de la violence domestique, notamment en organisant le colloque annuel sur la violence domestique pour les professionnel-le-s	31.12.20		■ Le colloque annuel a eu lieu en avril, comme habituellement, avec plus de 100 participant-e-s. A débuté le travail de rédaction d'une nouvelle brochure d'information sur les violences domestiques.
	11 Information et formation sur la thématique des mariages forcés	31.12.18		■ Le projet soutenu par la confédération s'est terminé par des soirées de réflexion (film + table ronde) à Martigny et Brig. La travail d'information va se poursuivre avec la structure nationale Zwangsheirat.

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nb d'actions/évènements mis en place	4	7	3 formations "négociation salariale" pas prévues initialement.
	2 Nb de participant-e-s/personnes touchées	→	71	Plus d'évènements que prévu initialement, donc plus de personnes touchées.
	3 Nb de réponses aux demandes d'informations et de consultations du guide pratique (www-egalite-famille.ch -> Guide pratique)	3'000	21'950	■ 53 demandes privées; 21900 visites du site par 17600 personnes (auparavant ce comptage n'était techniquement pas réalisable); pas de possibilité de séparer par thème (famille ou égalité).
	4 Nb d'interventions médiatiques	10	15	Beaucoup de sollicitations suite à des communiqués mais aussi simplement des demandes de journalistes en fonction de l'actualité.
ad2	5 Nb d'actions/évènements mis en place	4	5	■ 3 cours et 2 conférences
	6 Nb de participant-e-s/personnes touchées	→	→	Formations pour le personnel de la petite enfance complètes + conférences bien suivies.
	7 Nb de réponses aux demandes d'informations et de consultations du guide pratique (www.egalite-famille.ch> Guide pratique)	12'000	21'950	■ 53 demandes privées; 21900 visites du site par 17600 personnes (auparavant ce comptage n'était techniquement pas réalisable); pas de possibilité de séparer par thème (famille ou égalité).
	8 Nb d'interventions médiatiques	10	11	Beaucoup de sollicitations suite à des communiqués mais aussi simplement des demandes de journalistes en fonction de l'actualité.
ad3	9 Nb de cas pris en charge selon le nouveau système	7	7	Les programmes sur base volontaire démarrent lentement, notamment à cause du coût élevé pour les participant-e-s.
	10 Nb de rencontres du réseau (groupes régionaux, commissions)	10	14	■ Dont 2 de la commission cantonale.
	11 Nb de participant-e-s/personnes touchées par l'information/formation	7	7	Elargissement du réseau et communication grand public (notamment par des pages dans le NF et le WB, en plus d'articles rédactionnels).

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	1'128'407.72	43'055.00	1'085'352.72
P1101 Egalité	274'458.93	10'232.13	264'226.80
P1102 Famille	213'982.91	8'499.12	205'483.79
P1103 Violence domestique	639'965.88	24'323.75	615'642.13
Total	1'128'407.72	43'055.00	1'085'352.72

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1 Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social B17 4'882'300 net C17 3'902'363.02 net

GP 11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc. B17 1'802'247 net C17 399'606.82 net GP 12 Prévention et règlement des conflits B17 1'375'847 net C17 1'873'229.76 net GP 13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. B17 1'704'206 net C17 1'629'526.44 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'050'211.18	7'066'000	6'457'869.97	-608'130
30 Charges de personnel	4'813'850.50	5'370'600	5'070'230.95	-300'369
31 Biens, services et marchandises	452'997.19	1'001'100	710'175.17	-290'925
33 Amortissements	126'512.40	130'000	124'830.05	-5'170
36 Subventions accordées	160'286.43	62'000	23'183.60	-38'816
39 Imputations internes	496'564.66	502'300	529'450.20	27'150
4 Revenus de fonctionnement	2'084'254.56	2'203'700	2'555'506.95	351'807
40 Impôts	5'876.00	7'000	4'645.00	-2'355
42 Revenus des biens	4'250.60	0	5'583.30	5'583
43 Contributions	1'062'776.90	1'171'200	1'398'732.95	227'533
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	188'186.93	204'900	207'024.15	2'124
45 Dédommagements de collectivités publiques	126'324.00	100'000	125'917.00	25'917
46 Subventions acquises	508'653.20	515'700	606'580.40	90'880
49 Imputations internes	188'186.93	204'900	207'024.15	2'124
Charges nettes de fonctionnement	3'965'956.62	4'862'300	3'902'363.02	-959'937
5 Dépenses d'investissement	44'432.00	20'000	0.00	-20'000
50 Investissements propres	44'432.00	20'000	0.00	-20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	44'432.00	20'000	0.00	-20'000
Insuffisance de financement	4'010'388.62	4'882'300	3'902'363.02	-979'937

Explication des écarts financiers

- Rub. 31 : Divers reports de projets de niveau départemental et mandats réalisés avec des ressources internes (GETAC).
- Rub. 33 : Amendes adressées à l'étranger non payées amorties et remplacées par des décisions d'interdiction du marché suisse.
- Rub. 43: Augmentation des revenus liés aux prononcés de sanctions (amendes, frais de contrôle et émoluments).
- Rub. 46 : Correction de la subvention 2016 du SECO versée en été 2017.
- Rub. 50 : Achat d'un véhicule de service reporté.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	31.90	33.80	34.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

+ 1EPT pour le renforcement de l'inspection de l'emploi

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne

Sous-objectifs politiques

- 1 Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques
- 2 Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail
- 3 Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail
- 4 Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir
- Garantir les tâches de secrétariat général du département
- 5.1 Assurer le secrétariat du département
- 5.2 Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
- 5.3 Assurer le controlling départemental
- 5.4 Assurer l'information et la communication interne et externe du département
- 5.5 Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions

5.5	5.5 Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions				
Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes	
ad2	1 Traitement des dossiers prud'homaux déposés par les justiciables (env. 650 dossiers par an)	13.12.17		Nombre de requêtes entrées en baisse, en particulier dans la partie germanophone du canton. La permanence juridique du SPT demeure très visitée (env. 5'000 consultations en 2017), ce qui représente un très bon outil de prévention des conflits prud'homaux.	
ad3	2 Soutien aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types de travail (CTT); soit le suivi de 19 textes en vigueur et de 6 nouveaux projets en cours	31.12.17		■ Maintien d'un tissu dense de CCT/CTT. Différents projets sont en cours de finalisation.	
ad4	3 Mise en oeuvre des nouvelles conventions de collaboration avec les commissions professionnelles paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment (contrôle des chantiers et des travailleurs détachés européens, en collaboration avec l'ARCC et ses nouveaux collaborateurs)	31.12.17		▲ La collaboration active entre l'Etat et les commissions professionnelles paritaires de la construction s'est poursuivie. Une permanence téléphonique conjointe 24/24 et une collaboration sur le terrain seront à l'étude en 2018.	
	4 Optimisation du dispositif de contrôle des soumissionnaires et bénéficiaires de marchés publics et formation des adjudicateurs (Listes permanentes et Registre professionnel cantonal, selon nouveau train de mesures adopté par DCE du 28.9.2016)	31.12.17		Le développement du registre professionnel informatisé (LP+) a été priorisé, en collaboration avec le SCI. Il permettra la contrôle en continu des entreprises préqualifiées pour les adjudications de marchés publics.	
ad5	5 Appui à la Présidence du Conseil d'Etat	30.04.17	30.04.17	■ L'EMDSSC a coordonné les travaux liés à la Présidence en collaboration avec la Chancellerie d'Etat.	

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	475	517	Contrat de prestation CFST: 415 contrôles (dont 50% MSST) dépassé eu égard au nombre important de contrôles réalisés dans le domaine de la protection des jeunes travailleurs. Diminution des contrôles dans certains domaines en lien avec la priorité à accorder à l'examen des plans.
	2 Nombre de contrôles système (MSST)	75	148	Campagne prioritaire de prévention des risques psychosociaux dans le secteur de la santé.
	3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	454	582	Un nombre important de dossiers "amiante" nous sont transmis par la CCC, ce qui contribue à cette augmentation.
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	70%	87%	Maintien d'un taux de conciliation dépassant les 80%, gage d'une Justice rapide.
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	19	18	▲ L'arrêté du Conseil d'Etat portant sur l'extenstion de la CCT Retabat (retraite anticipée du secteur principal de la construction) a été annulé en novembre 2017. La procédure sera relancée en 2018 telle que préconisée par le TF.
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2015 : 473]; travail au noir [2015 : 909]	1'000	1'279	En 2017, le nombre d'informations et de demandes de contrôles a augmenté de manière très sensible (+30% par rapport à 2016). Malgré l'augmentation de 1 EPT octroyé par le Grand Conseil, il n'est pas possible de donner suite à toutes les informations reçues.
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	500	644	Les contrôles des entreprises et indépendants européens actifs dans le domaine de la construction, en application de la LDét, sont effectués en collaboration avec l'ARCC.
	8 Nombre de prononcés de sanctions	200	548	Le nombre de sanctions prononcées en 2017 est supérieur de 111 par rapport à 2016 (437). Cette augmentation est en lien avec le nombre supérieur d'annonces ainsi qu'aux contrôles émanant inspecteurs cantonaux de l'emploi sur information de l'ARCC suite à des contrôles effectués le samedi.
	9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'000	1'271	Le nombre d'inscription demeure constant.
	10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics	4	0	Formations reportées à 2018.
ad5	11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	66	68	Y compris la Présidence (janavril)

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Groupes of	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pro	omotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	2'710'280.46	2'310'673.64	399'606.82
P1101	Formation / Conseil	52'400.80	3'266.77	49'134.03
P1102	Approbation des plans / autorisation d'exploiter	82'803.76	5'462.18	77'341.58
P1103	Contrôle, audit protection santé des travailleurs	489'460.34	575'941.34	-86'481.00
P1104	Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	1'734'620.06	1'705'957.46	28'662.60
P1105	Accidents majeurs / Sécurité biologique	140'719.39	6'936.82	133'782.57
P1106	Inspection de l'aide sociale	210'276.11	13'109.07	197'167.04
GP12 Pré	vention et règlement des conflits	2'028'755.84	155'526.08	1'873'229.76
P1201	Renseignements juridiques en droit du travail	628'009.64	7'800.26	620'209.38
P1202	Conflits individuels et collectifs du travail	1'319'672.52	42'319.54	1'277'352.98
P1203	CCT et CTT	37'059.08	2'310.34	34'748.74
P1204	Listes permanentes	44'014.60	103'095.94	-59'081.34
GP13 Mis	GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.		89'307.23	1'629'526.44
P1301	Secrétariat général du Département et Controlling	1'718'833.67	89'307.23	1'629'526.44
Total		6'457'869.97	2'555'506.95	3'902'363.02

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OP 1 Procéder au recouvrement forcé des créances B17 -7'917'100 net C17 -8'844'326.39 net

GP 11 Traitement des opérations de poursuites B17 -11'292'024 net C17 -11'649'412.80 net GP 12
Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires
B17 3'374'924 net
C17 2'805'086.41 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	18'447'990.06	19'929'700	17'922'529.29	-2'007'171
30 Charges de personnel	11'008'471.05	12'052'900	10'891'644.35	-1'161'256
31 Biens, services et marchandises	6'350'622.11	6'785'700	6'049'947.96	-735'752
33 Amortissements	131'197.67	87'600	112'534.18	24'934
39 Imputations internes	957'699.23	1'003'500	868'402.80	-135'097
4 Revenus de fonctionnement	27'087'985.20	27'846'800	26'766'855.68	-1'079'944
42 Revenus des biens	24'464.59	12'000	14'822.05	2'822
43 Contributions	27'063'520.61	27'834'800	26'752'033.63	-1'082'766
Revenus nets de fonctionnement	8'639'995.14	7'917'100	8'844'326.39	927'226
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Excédent de financement	8'639'995.14	7'917'100	8'844'326.39	927'226

Explication des écarts financiers

Rubr. 30: - Fr. 1'161'256.-

Huit postes de durée déterminée prévus pour la mise en vigueur de la mesure ETS2 relative à la prescription des actes de défaut de biens au 1er janvier 2017 étaient inscrits au budget 2017. Comme les offices n'ont pas eu à faire face à la vague redoutée de poursuites, ces postes n'ont pas été utilisés.

Rubr. 31: - Fr. 735'752.-

La diminution du nombre de poursuites a conduit à une baisse de charges liée aux dossiers clients (frais de port et de notifications, mandats d'amener, service de distribution spéciale des actes de poursuites, etc.). En outre, les frais du projet pour le développement de l'extrait cantonal des poursuites sont inférieurs au budget grâce à une coopération intercantonale qui a permis de partager une partie des coûts.

Rubr. 39: - Fr. 135'097.-

Cet écart s'explique par un changement de méthode de facturation des mandats de conduite exécutés par la Police cantonale à compter de 2017.

Rubr. 43: - Fr. 1'082'766.-

Le budget 2017 prenait en compte une hausse de recettes devant découler de la mesure ETS2 précitée. Cette différence résulte donc du fait que la vague de poursuites attendue ne s'est pas produite. En contrepartie, les charges de fonctionnement enregistrent un solde budgétaire permettant de compenser intégralement ce manque de recettes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	87.95	87.95	93.45

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Explication des écarts

Les 5,5 postes de durée déterminée, attribués aux offices en 2012 par le Conseil d'Etat, ont été convertis en postes de durée indéterminée dans le cadre du budget 2017. Ce nouveau statut permet un engagement beaucoup plus efficace de ces ressources.

OBJECTIF POLITIQUE

Procéder au recouvrement forcé des créances

Sous-objectifs politiques

- 1 Traiter les opérations de poursuites
- 2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Mise en place d'un registre cantonal des poursuites pour faire suite à la motion 2.0018 acceptée par le Grand Conseil en session de septembre 2014	30.06.18		Le 11 mai 2017, le Parlement a accepté une modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite qui habilite les offices à délivrer des extraits du registre des poursuites portant sur l'ensemble du territoire cantonal. Dans le but d'identifier les personnes, les offices sont autorisés à utiliser systématiquement le numéro AVS et à accéder à la plate-forme informatique cantonale du registre des habitants. Les travaux préparatoires sont en cours et cette nouvelle prestation devrait pouvoir être disponible courant 2018.
	2 Gestion d'une vague attendue de réquisitions de poursuites en 2016 qui découlera de la prescription, au 1er janvier 2017, de tous les actes de défaut de biens délivrés avant 1997	31.12.18		Comme précisé au compte 2016, les offices n'ont pas eu à faire face à la vague redoutée de poursuites introduites dans le but d'interrompre la prescription des actes de défaut de biens de plus de 20 ans. Le nombre de procédures engagées à cet effet étant resté limité, la mesure a été annulée.
	3 Adaptation à la norme e-LP 2.0 de l'interface électronique entre les OPF et le Service cantonal des contributions et échanges électroniques des données de facturation	31.12.17		Les offices des poursuites sont prêts à traiter ces échanges électroniques, mais l'application du Service cantonal des contributions doit encore être adaptée. Après un premier report à 2017, ce projet a été une nouvelle fois repoussé à 2018 en raison d'une mobilisation prioritaire des ressources de ce service sur un autre projet. Selon la nouvelle planification arrêtée, les travaux débuteront en mars 2018 et la mise en production est prévue pour le 1er janvier 2019. Un rapport d'audit, déposé par l'Inspection cantonale des finances le 21 novembre 2017, démontre la nécessité de mener rapidement à bien ce projet compte tenu des gains de productivité attendus.
	4 Simplification de la facturation des prestations délivrées par la Police cantonale pour les mandats de conduite	31.12.17	31.01.17	Depuis le mois de janvier 2017, une procédure annuelle de facturation interne a été mise en place entre le Service des poursuites et faillites et la Police cantonale. Cette mesure a permis une diminution de la charge administrative pour ces deux services puisqu'elle permet de supprimer un peu plus de 3'000 factures par année.
ad2	5 Développement d'un système d'informations faillites	31.12.17	31.12.17	■ 2017 correspond au premier exercice durant lequel tous les nouveaux dossiers de faillite ont été ouverts dans le nouvel outil centralisé de gestion des faillites. Cette application permet d'obtenir, à la demande, une vision centralisée des dossiers traités par les offices. Les efforts vont se poursuivre pour développer le système de reporting de cette application qui est encore relativement jeune.

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indica	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1	170'300	166'494	■ (2016 = 171'786) Malgré un léger recul comparativement à l'année précédente, le volume de poursuite reste très important. Les réquisitions électroniques via e-LP ont poursuivi leur développement. Elles représentent aujourd'hui 46% des dossiers traités, ce qui est particulièrement intéressant compte tenu de l'efficacité de cette procédure.
	2 la Nombre de poursuites traitées par collaborateur (calcul : 170300 poursuites/64.6 EPT = 2'636)	2'636	2'557	(2016 =2'510) (calcul 2017 : 166'494 poursuites/65.1 EPT = 2'557) Le nombre de poursuites traitées par collaborateur a progressé de 1.9% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par les transformations des postes pour renforcer le secteur de la faillite. Cette conversion a été rendue possible grâce aux mesures de rationalisation qui ont été prises (impression centralisée, e-LP).
	3 la Nombre de plaintes 17 LP admises	→	20	▲ (2016 = 12) Le nombre de plaintes admises ou partiellement admises est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. A noter que trois plaintes émanant d'un même créancier portaient sur le même objet.
	4 Nombre de postes en équivalent plein temps affectés à la saisie (2015 = 19.2)	20.7	22.2	■ (2016 = 18.8) Les ressources affectées à la saisie ont augmenté de 18.1% par rapport à l'exercice 2016. La rationalisation des tâches ainsi que la conversion des 5,5 postes (cf. remarques RH) ont permis de renforcer ce secteur stratégique et à forte valeur ajoutée.
	5 Délai pour la mise en place technique du registre cantonal des poursuites (adaptation de l'application et nettoyage des données) et de l'organisation nécessaire à sa gestion	31.12.17	31.12.17	L'analyse technique a été réalisée et les adaptations de l'application sont en cours auprès du fournisseur. Les premières fonctionnalités ont été livrées et seront testées durant le premier trimestre 2018. L'alimentation des clés de regroupement se poursuit. Il s'agit d'un travail qui mobilise des ressources et dont dépendra la qualité des extraits délivrés. 83.9% des clés était attribué fin 2017, soit 66'934 numéros AVS et 6'046 IDE.
	6 Délai pour être à jour avec le traitement des réquisitions de poursuite qui résultent de la prescription des actes de défaut de biens délivrés avant le 1er janvier 1997	28.02.17		Le nombre de réquisitions de poursuites destinées à interrompre la prescription étant resté limité, cette mesure a été annulée.
	7 Délais pour la mise en production de l'interface e-LP 2.0 entre les OPF et le Service cantonal des contributions	31.12.17		▲ Le Service cantonal des contributions à repoussé une nouvelle fois les travaux de développement en raison d'une mobilisation prioritaire de ses ressources sur un autre projet (cf. mesure prioritaire).
	8 Délai pour gérer par imputations internes les débours liés aux mandats de conduite exécutés par la Police cantonale	31.12.17	31.01.17	A compter de janvier 2017, la Police n'établit plus de facture pour chaque mandat de conduite. L'imputation interne a été comptabilisée, comme prévu, en fin d'année lors du bouclement des comptes 2017.

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2 9 ■ Nombre de faillites prononcées par le Juge	403	456	▲ (2016 = 483) Le nombre d'ouvertures de faillites a diminué de 5.6% depuis 2016, mais reste encore particulièrement élevé. Parmi ceux-ci: - 62% concernent des sociétés et personnes physiques inscrites au registre du commerce, dont 13% sont des procédures de faillites pour cause de carence dans l'organisation (731b CO), - 35% concernent des successions répudiées.
10 Nombre de faillites traitées par collaborateur (calcul : 403 faillites/21.7 EPT = 18.6)	18.6	21.9	(2016 = 27.1) (Calcul : 456 faillites/20.8 EPT = 21.9) L'amélioration de cet indicateur résulte de la rationalisation des tâches ainsi que de la conversion des 5,5 postes (cf. remarques RH) qui ont permis de renforcer ce secteur stratégique.
11 № Nombre de faillites liquidées	367	435	■ (2016 = 426) Le nombre de faillites liquidées a augmenté de 2.1% depuis l'année précédente. Cet indicateur est lié au nombre d'ouvertures, avec toutefois un décalage qui résulte du temps nécessaire pour traiter les dossiers.
12 Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans	→	12	(2016 = 9) Le nombre de faillites ouvertes depuis plus de 5 ans a augmenté de 33% par rapport à l'année précédente. Cette situation s'explique principalement par des procédures judiciaires en cours qui empêchent la clôture de ces dossiers.
13 la Nombre de faillites traitées par un préposé extraordinaire	→	1	(2016 = 1) Le nombre de dossiers traités par un préposé substitut extraordinaire reste inchangé. Il s'agit d'un dossier ancien. Ce mode d'administration n'a plus été mis en place depuis de nombreuses années.
14 la Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	→	11	(2016 = 12) Cet indicateur est en légère diminution. Il s'agit de dossiers complexes, pour partie anciens. Ce mode d'organisation est aujourd'hui exceptionnel. La désignation d'une administration spéciale pour liquider une faillite relève de la compétence de l'assemblée des créanciers.
15 Délai pour la mise en place d'un système d'information faillites	31.12.17	31.12.17	Le système d'information est en place. Il permet de produire la statistique annuelle. Son développement se poursuivra.

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Tra	nitement des opérations de poursuites	13'776'372.41	25'425'785.21	-11'649'412.80
P1101	Traitement administratif	5'539'644.63	9'742'314.77	-4'202'670.14
P1102	Saisies, inventaires et séquestres	4'393'967.15	8'162'985.54	-3'769'018.39
P1103	Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'480'743.47	2'756'678.16	-1'275'934.69
P1104	Gestion comptable et financière	2'362'017.16	4'763'806.74	-2'401'789.58
	GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires		1'341'070.47	2'805'086.41
P1201	Traitement administratif	1'438'821.68	509'492.28	929'329.40
P1202	Opérations de liquidation	2'272'115.75	724'205.97	1'547'909.78
P1203	Gestion comptable et financière	435'219.45	107'372.22	327'847.23
Total		17'922'529.29	26'766'855.68	-8'844'326.39

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1 Promouvoir la culture B17 28'149'600 net C17 28'422'104.27 net

GP 11
Action culturelle générale
B17 1'222'283 net
C17 1'827'598.49 net

GP 12 Archives B17 1'949'876 net C17 1'896'251.34 net GP 13 Bibliothèques et médiathèques B17 10'816'419 net C17 10'348'992.22 net GP 14 Musées B17 6'661'564 net C17 6'520'754.10 net

GP 15 Encourager les activités culturelles B17 7'499'458 net C17 7'828'508.12 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	30'358'898.47	29'858'600	30'114'845.10	256'245
30 Charges de personnel	12'706'547.60	12'633'700	12'753'154.89	119'455
31 Biens, services et marchandises	5'525'193.94	5'652'700	5'708'449.10	55'749
32 Intérêts passifs	232.50	0	0.00	0
33 Amortissements	4'892.70	0	4'927.80	4'928
36 Subventions accordées	10'264'724.61	10'019'800	9'880'938.75	-138'861
38 Attributions aux financements spéciaux	117'129.80	0	228'641.83	228'642
39 Imputations internes	1'740'177.32	1'552'400	1'538'732.73	-13'667
4 Revenus de fonctionnement	2'525'414.21	1'959'000	1'868'184.26	-90'816
42 Revenus des biens	624.85	0	751.85	752
43 Contributions	460'893.10	534'000	497'763.00	-36'237
46 Subventions acquises	999'250.00	812'000	817'949.00	5'949
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	327'646.26	263'000	201'720.41	-61'280
49 Imputations internes	737'000.00	350'000	350'000.00	0
Charges nettes de fonctionnement	27'833'484.26	27'899'600	28'246'660.84	347'061
5 Dépenses d'investissement	208'165.30	250'000	175'443.43	-74'557
50 Investissements propres	178'165.30	250'000	175'443.43	-74'557
56 Subventions accordées	30'000.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	208'165.30	250'000	175'443.43	-74'557
Insuffisance de financement	28'041'649.56	28'149'600	28'422'104.27	272'504

Explication des écarts financiers

Rubrique 38

Attributions non budgétisées au fonds financier des archives (Fr. 13'297.75), au fonds cantonal de la culture pour Théâtre Pro (Fr. 184'395.08) et au fonds de promotion des manifestations (Fr. 30'949.-).

Rubrique 48

L'avancement annuel du programme de soutiens Théâtre Pro n'a pas permis tous les versements budgétisés de sorte qu'une partie des prélèvements au fonds cantonal de la culture s'est transformée en attribution au même fonds.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	81.60	81.50	81.50

SERVICE DE LA CULTURE

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.

Sous-objectifs politiques

- Offrir à la société valaisanne la possiblité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]
- 2 Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets [Agenda 21]
- Favoriser l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la population [Agenda 21]
- 4 Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique
- 5 Renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et initiatives culturelles au niveau cantonal
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]
- 7 Encourager et soutenir les formations artistiques extrascolaires en veillant à la cohérence de leurs objectifs et programmes
- 8 Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]

SERVICE DE LA CULTURE

Mesu	Mesures prioritaires		Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Elaboration (2016-17) et mise en oeuvre (2018) de la Stratégie culture 2018-2021 pour la création, l'accès, la participation et le patrimoine	31.12.18		Pour établir une séquence cohérente des décisions avec l'adoption du Programme gouvernemental, la validaiton de la stratégie culture a été repoussée au premier semestre 2018.
ad3	2 Développement des Vallesiana, plateforme de prestations commune des Archives, Médiathèque et Musées pour la connaissance et la valorisation du patrimoine valaisan	01.12.18		■ La plateforme de prestations communes aux trois institutions culturelles est en activité aux "Arsenaux". Des procédures harmonisées de collectes des fonds patrimoniaux ont été établies par le Comité de pilotage. Le portail internet "Les Vallesiana" a vu l'ouverture d'un domaine consacré à l'émigration valaisanne.
	3 Poursuite de la mise en oeuvre du projet pilote L'Art en partage avec Pro Helvetia (2016-17) et pérennisation du dispositif au niveau cantonal (2018)	31.12.18		■ Le projet pilote s'est déroulé comme prévu : 54 projets ont été déposés et 17 ont pu être soutenus.
ad5	4 Poursuite de l'élaboration des stratégies transversales aux trois institutions culturelles, notamment à travers le projet de recherche, exposition et publication consacré aux "Risques dans les Alpes" en lien avec la candidature de la Suisse pour le patrimoine culturel immatériel mondial ainsi que du développement des projets de collaboration avec les autorités religieuses pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine dont elles ont la responsabilité et qui est d'intérêt public.	31.12.18		La préparation du programme "Risques dans les Alpes" s'est déroulée comme prévu et la présentation publique de ses résultats interviendra en juin 2018. Les travaux préparatoires pour l'intégration des fonds déposés par le Chapitre de la Cathédrale de Sion se sont poursuivis.
	5 Evaluation (2017) du plan directeur 2012-2016 des bibliothèques valaisannes, élaboration (2017) et mise en oeuvre (2018) du plan 2018-2022	31.12.18		L'évaluation a été conduite et achevée, notamment dans le cadre d'un séminaire réunissant 20 experts qui ont porté une réflexion sur les résultats atteints ainsi que sur la vision et les objectifs du plan directeur 2018-2022. L'élaboration de celui-ci a progressé de telle manière qu'il pourra être adopté comme prévu en 2018.
ad6	6 Adaptation des moyens financiers et techniques de la Médiathèque dans le cadre des réformes de RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale)	31.12.18		Les différentes analyses (étude de marché, faisabilité, étude juridique) ont été effectuées par les organes de RERO. Une décision de principe sera prise par l'organe de tutelle, Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP), en 2018. Cette décision dictera la prise de position valaisanne ainsi que son plan d'actions.
ad7	7 Elaboration des dispositions d'application des nouvelles bases légales pour les écoles de musique (2017) et mise en oeuvre (2018)	31.12.18		Le Conseil d'Etat a adopté le Règlement d'application et fixé l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions au 1er janvier 2018 pour les principes généraux et au 1er septembre 2018 pour les éléments ayant des incidences financières. La Commission consultative a été instituée et, après qu'elle ait donné son avis, la Convention cadre avec l'Associaiton valaisanne des écoles de musique et les principes de calcul des coûts standards ont été adoptés respectivement par le Conseil d'Etat et le Département.
ad8	8 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie et des outils de gestion informatisée des collections des Musées cantonaux	31.12.21		■ La mise en oeuvre se poursuit avec quelques retards sur la planification initiale, en ce qui concerne notamment le versement des données dans la base de données des Vallesiana.
	9 Numérisation des journaux historiques et des archives de Canal 9	31.12.17		Les archives Canal 9 sont numérisées et mises en ligne, les journaux historiques seront terminés en été 2018.

SERVICE DE LA CULTURE

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad8	10 Achèvement de la réalisation des Arsenaux par la construction du dépôt souterrain pour les Archives de l'Etat et poursuite de l'assainissement des fonds des Archives en vue de leur regroupement définitif	31.12.18		▲ Le chantier du dépôt nord a pris quelque 8 mois de retard à la suite de son arrêt pour permettre les fouilles archéologiques.
Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème		ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	390	454	▲ Compte tenu des moyens à disposition, le nombre élevé de projets soutenus ne permet pas toujours d'assurer un soutien efficace aux projets concernés.
	2 Nombre annuel de projets soutenus par Etincelles de culture	120	145	Le dispositif Etincelles de culture à l'école rencontre un très beau succès. La relation entre les projets dignes d'être soutenus et les moyens à disposition fait qu'il est sur le point d'atteindre son niveau de saturation.
ad5	3 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	405'000	525'835	L'explosion du nombre de visiteurs de la Médiathèque résulte du succès public très important des "Arsenaux" à Sion.
	4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.5%	97.6%	Le réseau a atteint son niveau de maturité en terme de déploiement géographique.
	5 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	77.3%	77.66%	L'intégration de nouvelles unités aux bibliothèques régionales virtuelles est à prévoir dans le cadre du futur "Plan directeur des bibliothèques" et nécessitera le passage à une nouvelle génération technologique.
	6 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	744'000	926'133	La progression du nombre de prêts résulte du succès des "Arsenaux" à Sion.
	7 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque Valais (max. 20)	16.25	16.33	■ Valeur 2015. Enquête réalisée chaque 36 mois.
	8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	38'000	34'545	▲ Bien qu'inférieur aux prévisions, le nombre de visiteurs est en augmentation par rapport aux résultats 2016 (33'724).
ad6	9 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	10	36	Les Archives de l'Etat sont désormais reconnues comme un centre de compétences tant en matière d'archivage que de gestion globale des documents. L'explosition du nombre de sollicitations en rend compte. Le revers de la médaille de cette situation est à chercher dans la saturation des équipes.
ad7	10 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (Conservatoire cantonal de musique, EJMA, AMO et Ecole de théâtre)	5'500	5'609	De 5'324 en 2016 à 5'609 en 2017, les effectifs des écoles reconnues sont en augmentation réjouissante.
ad8	11 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	85%	85%	Il n'y a pas eu de nouveaux transferts dans des locaux sécurisés.
	12 Part réalisée "Des Arsenaux" (Sion)	78.5%	78.08%	■ Il n'était pas prévu de mise en exploitation d'un élément supplémentaire en 2017.

SERVICE DE LA CULTURE

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ac	tion culturelle générale	1'837'797.94	10'199.45	1'827'598.49
P1101	Action culturelle générale	1'837'797.94	10'199.45	1'827'598.49
P1102	Collections			0.00
P1103	Produits et production			0.00
P1104	Publics			0.00
P1105	Culture et outils numériques			0.00
P1106	Les Vallesiana			0.00
GP12 Arc	chives	2'238'218.54	341'967.20	1'896'251.34
P1201	Archives de l'Etat du Valais	2'238'218.54	341'967.20	1'896'251.34
GP13 Bib	pliothèques et médiathèques	10'716'079.08	367'086.86	10'348'992.22
P1301	Médiathèque Valais	2'297'481.54	24'240.80	2'273'240.74
	318 Participation du Valais à RERO	36'433.00		36'433.00
	361 Participation du Valais à RERO	235'835.00		235'835.00
	362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	560'329.00		560'329.00
	364 Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation	125'000.00		125'000.00
	365 Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation	101'000.00		101'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'238'884.54	24'240.80	1'214'643.74
P1302	Médiathèque Valais - Sion	3'792'118.82	233'639.96	3'558'478.86
P1303	Médiathèque Valais - Brigue	1'350'426.33	34'618.65	1'315'807.68
P1304	Médiathèque Valais - Martigny	1'792'128.91	46'253.20	1'745'875.71
P1305	Médiathèque Valais - St-Maurice	1'055'220.58	14'842.85	1'040'377.73
P1306	eMédiathèque Valais	428'702.90	13'491.40	415'211.50
GP14 Mu	sées	6'862'729.15	341'975.05	6'520'754.10
P1401	Musées cantonaux	3'244'117.91	11'334.35	3'232'783.56
	364 Musée de la vigne et du vin	65'000.00		65'000.00
	365 Fondation Pierre Gianadda	225'000.00		225'000.00
	365 Jardin botanique de Champex	200'000.00		200'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	2'754'117.91	11'334.35	2'742'783.56
P1402	Musée d'art	1'023'646.44	113'582.45	910'063.99
P1403	Musée d'histoire	1'865'171.23	169'033.65	1'696'137.58
P1404	Musée de la nature	729'793.57	48'024.60	681'768.97

SERVICE DE LA CULTURE

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP15 En	courager les activités culturelles	8'635'463.82	806'955.70	7'828'508.12
P1501	Soutien aux activités culturelles	5'059'955.21	806'955.70	4'252'999.51
	362 Activités dans les écoles communales	177'560.00		177'560.00
	363 Activités dans les écoles cantonales	127'707.25		127'707.25
	365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'109'223.45		3'109'223.45
	469 Encouragement des activités culturelles de tiers		544'949.00	-544'949.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'645'464.51	262'006.70	1'383'457.81
P1502	Soutien aux formations culturelles	3'575'508.61		3'575'508.61
	365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000.00		3'575'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	508.61		508.61
Total		30'290'288.53	1'868'184.26	28'422'104.27

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	101'022'002.89	106'224'000	111'514'037.29	5'290'037
36 Subventions accordées	101'022'002.89	106'224'000	111'514'037.29	5'290'037
4 Revenus de fonctionnement	57'148'261.85	58'747'800	62'228'420.15	3'480'620
46 Subventions acquises	57'148'261.85	58'747'800	62'228'420.15	3'480'620
Charges nettes de fonctionnement	43'873'741.04	47'476'200	49'285'617.14	1'809'417
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	43'873'741.04	47'476'200	49'285'617.14	1'809'417

Explication des écarts financiers

L'augmentation des charges de fonctionnement est due principalement à l'augmentation des dépenses PC AVS/AI et AF pour les non-actifs (augmentation du nombre de cas). Les frais de gestion en lien avec les prestations complémentaires a également connu une progression significative suite à l'introduction de la nouvelle application informatique et au travail de rattrapage qui en a découlé.

L'augmentation des revenus résulte d'une participation de la Confédération et des Communes plus importante aux dépenses PC AVS/AI et AF pour les non-actifs.

	Département de l'économie et de la formation (DEF)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	TOTAL GENERAL				
	Dépenses	1'215'047'654.69	1'253'128'400	1'249'153'905.10	-3'974'495
	Recettes	522'111'129.97	529'361'000	520'645'285.85	-8'715'714
	Excédent de dépenses	692'936'524.72	723'767'400	728'508'619.25	4'741'219
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service juridique des affaires économiques	1'912'870.59	1'831'000	1'302'609.96	-528'390
	Service du développement économique	32'282'178.80	32'526'200	31'431'161.60	-1'095'038
	Service de l'industrie, du commerce et du travail	8'895'669.19	9'510'800	8'383'604.14	-1'127'196
	Service de l'agriculture Service administratif et des affaires juridiques de la	21'496'369.86 16'764'065.49	26'869'400 15'637'300	27'125'191.99 16'575'335.78	255'792 938'036
	formation	10 7 04 003.49	13 037 300	10 37 3 333.76	930 030
	Service de l'enseignement	363'355'958.25	376'941'500	391'274'521.41	14'333'021
	Service de la formation professionnelle Service des hautes écoles	78'332'298.44	80'540'600	79'657'578.89	-883'021
	Service des nautes écoles Service cantonal de la jeunesse	128'121'689.00 41'775'425.10	138'753'300 41'157'300	131'382'406.95 41'376'208.53	-7'370'893 218'909
	Excédent de dépenses	692'936'524.72	723'767'400	728'508'619.25	4'741'219
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30	Charges de personnel	571'863'015.07	581'586'400	574'340'873.76	-7'245'526
31	Biens, services et marchandises	29'883'467.98	29'871'900	28'968'325.93	-903'574
32	Intérêts passifs	15'738.30		-888.35	-888
33	Amortissements	1'219'256.82	579'500	2'590'195.27	2'010'695
34	Parts et contributions sans affectation	681'020.20	677'000	694'476.30	17'476
35 36	Dédommagements à des collectivités publiques Subventions accordées	94'874'672.99 268'307'639.57	99'246'000 280'917'400	95'910'946.23 271'898'831.97	-3'335'054 -9'018'568
37	Subventions accordees Subventions redistribuées	139'847'878.55	137'957'000	139'430'120.40	1'473'120
38	Attributions aux financements spéciaux	7'064'061.85	594'000	4'888'485.41	4'294'485
39	Imputations internes	19'208'430.20	18'321'700	20'228'325.66	1'906'626
40	Impôts	1'448'520.30	1'319'900	1'638'616.02	318'716
41	Patentes et concessions	30'685'020.50	30'722'000	31'866'647.40	1'144'647
42	Revenus des biens	2'063'817.58	1'936'600	2'172'275.00	235'675
43	Contributions	31'402'004.81	33'943'600	33'917'731.21	-25'869
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'763'738.55	4'098'400	4'140'482.20	42'082
45	Dédommagements de collectivités publiques	57'348'018.27	57'953'000	59'526'904.67	1'573'905
46	Subventions acquises	179'322'762.64	179'585'600	174'173'856.50	-5'411'744
47	Subventions à redistribuer	139'847'878.55	137'957'000	139'430'120.40	1'473'120
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	22'906'828.12	19'884'400	18'422'338.33	-1'462'062
49	Imputations internes	13'218'742.02	12'853'300	13'623'358.45	770'058
	Total charges	1'132'965'181.53	1'149'750'900	1'138'949'692.58	-10'801'207
	Total revenus	482'007'331.34	480'253'800	478'912'330.18	-1'341'470
	Excédent de charges	650'957'850.19	669'497'100	660'037'362.40	-9'459'738
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	Investissements propres	787'432.73	1'634'000	1'095'761.00	-538'239
52	Prêts et participations permanentes	47'914'419.95	52'628'900	48'141'526.00	-4'487'374
56	Subventions accordées	28'845'013.48	40'094'000	54'925'212.52	14'831'213
57	Subventions redistribuées	4'535'607.00	9'020'600	6'041'713.00	-2'978'887
60	Transferts au patrimoine financier	5'046.70		11'788.60	11'789
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	31'565'793.65	36'015'000	34'904'585.77	-1'110'414
64	Remboursement de subventions accordées	341'423.50	200'000	361'449.50	161'450
66	Subventions acquises	3'655'927.78	3'871'600	413'418.80	-3'458'181
67	Subventions à redistribuer	4'535'607.00	9'020'600	6'041'713.00	-2'978'887
	Total dépenses	82'082'473.16	103'377'500	110'204'212.52	6'826'713
	Total recettes	40'103'798.63	49'107'200	41'732'955.67	-7'374'244
	Excédent de dépenses	41'978'674.53	54'270'300	68'471'256.85	14'200'957

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

OP 1
Assurer les tâches législatives et administratives du DEET
B17 1'831'000 net
C17 1'302'609.96 net

GP 11 Droit économique B17 605'470 net C17 893'661.47 net GP 12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux B17 1'225'530 net C17 408'948.49 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'254'952.29	2'304'300	1'691'151.96	-613'148
30 Charges de personnel	2'105'252.02	2'130'200	1'491'279.10	-638'921
31 Biens, services et marchandises	52'159.70	64'100	50'804.00	-13'296
33 Amortissements	70.00	0	1'123.35	1'123
36 Subventions accordées	37'749.35	45'500	37'794.95	-7'705
39 Imputations internes	59'721.22	64'500	110'150.56	45'651
4 Revenus de fonctionnement	342'081.70	473'300	388'542.00	-84'758
40 Impôts	13'762.00	16'000	16'500.00	500
43 Contributions	328'319.70	457'300	372'042.00	-85'258
Charges nettes de fonctionnement	1'912'870.59	1'831'000	1'302'609.96	-528'390
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	1'912'870.59	1'831'000	1'302'609.96	-528'390

Explication des écarts financiers

Concernant la rubrique 30, la différence est due au fait que l'Etat major du département n'est plus rattaché à notre service. Concernant la rubrique 43, la différence est due au fait de l'entrée en vigueur progressive des nouveaux systèmes de tarification.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	13.10	12.70	6.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La différence est due au fait que l'Etat major du département n'est plus rattaché à notre service.

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). (GP11)
- 2 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)
- 3 Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)
- 4 Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)
- 5 Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)
- Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)

Mean	una mulaultaluna	Dler: :f: 4	Dáglia á	Etable le maior
Iviesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Intensifier l'information au profit des personnes et organisations concernées par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.17	31.12.17	Nous avons du réduire les informations et les conseils au minimum compte tenu du manque de personnel.
ad2	2 Amélioration de la qualité des procédures d'adjudication par une information et des conseils adéquats.	31.12.17	31.12.17	■ Toutes les demandes adressées au service ont pu être traitées.
ad3	3 Intensifier la vérification de l'application du système d'auto-contrôle.	31.12.17	31.12.17	▲ Vu l'augmentation du nombre de recours qui doivent être traités par le service, le service n'a pas pu intensifier ces contrôles. Les contrôles lancés ont pu être patriellement terminés uniquement grâce à l'engagement d'une stagiaire juridique.
ad4	4 Veillez à une instruction rapide des recours traités par le SAJEET.	31.12.17	31.12.17	Malgré une augmentation du nombre des recours traités, le service a pu maintenir un traitement rapide. Le traitement des recours est une priorité pour le service.
ad5	5 Adaptation aux évolutions des normes ISO dans le domaine de la qualité et l'environnement	31.12.17	31.12.17	Formations et informations dispensées aux services certifiés.
	6 Controlling relatif à la mise en oeuvre des mesures ETS (ETS 1 + ETS 2)	31.12.17	31.12.17	
ad6	7 Appuyer juridiquement le SDT dans le cadre de la révision de la LcAT et du plan directeur cantonal et ainsi que dans le cadre de l'application de la LRS.	31.12.17	31.12.17	■ La révision de la LcAT est terminée, la révision du plan directeur est en cours.

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'000 dossiers par année).	100%	100%	Durant l'année 2017 nous avons traités 2100 dossiers concernant le droit foncier rural et le bail à ferme agricole.
	2 Nombre de recours admis (1 par 1'000 dossiers)	2	0	Aucun recours admis.
ad2	3 Nombre d'informations spécifiques (Newsletter) données aux adjudicateurs	4	0	 Compte tenu des autres priorités du service aucune information spécifique n'a pu être donnée aux adjudicateurs.
ad3	4 Nombre de contrôles effectués	100	88	▲ Le service a ouvert 131 contrôles dans 35 communes et a pu établir des rapports de contrôles définitifs pour 88 procédures contrôlées.
ad4	5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	100%	100%	
ad5	6 Nombre de services du DEET certifés Valais Excellence (2014 : 3)	7	4	Aucune ressource n'a pu être dégagée pour lancer les projets de certification prévus.
	7 Nombre d'audits internes réalisés pour l'Etat (2014 : 10)	14	10	▲ Lié à l'indicateur n°6.
	8 Nombre de mesures ETS mises en oeuvre	45	45	
ad6	9 Pourcentage des demandes juridiques traitées	100%	100%	Toutes les demandes sont traitées. Le service a traité environ 350 demandes concernant l'application de la loi sur les résidences secondaires en 2017.

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Dro	pit économique	1'282'068.52	388'407.05	893'661.47
P1101	Instruction, soutien juridique et administratif	722'911.01	3'407.48	719'503.53
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme		559'157.51	384'999.57	174'157.94
	431 Emoluments de décision		368'015.00	-368'015.00
	Solde dépenses/recettes du produit	559'157.51	16'984.57	542'172.94
GP12 Aid	le au pilotage et à la gestion départementaux	409'083.44	134.95	408'948.49
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux		181'445.82	59.61	181'386.21
P1202	Secrétariat du chef de département	227'637.62	75.34	227'562.28
Total		1'691'151.96	388'542.00	1'302'609.96

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement économique et maintenir la population sur l'ensemble du territoire
B17 32'526'200 net
C17 31'431'161.60 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique B17 19'024'752 net C17 19'164'376.18 net GP 12
Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco
B17 11'906'544 net
C17 10'712'486.34 net

GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS B17 1'087'442 net C17 1'038'707.50 net GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B17 507'462 net C17 515'591.58 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	34'274'581.65	29'905'300	32'459'888.31	2'554'588
30 Charges de personnel	3'114'196.16	3'130'400	3'146'577.76	16'178
31 Biens, services et marchandises	634'309.33	830'000	659'749.12	-170'251
33 Amortissements	659'333.00	0	1'794'351.60	1'794'352
36 Subventions accordées	28'641'689.16	25'815'200	25'495'816.01	-319'384
38 Attributions aux financements spéciaux	418'140.00	0	8'185.00	8'185
39 Imputations internes	806'914.00	129'700	1'355'208.82	1'225'509
4 Revenus de fonctionnement	22'526'544.35	18'337'400	20'735'825.71	2'398'426
41 Patentes et concessions	9'585.00	15'000	45'350.00	30'350
42 Revenus des biens	307'970.21	330'000	388'018.58	58'019
43 Contributions	124'010.80	128'400	125'554.50	-2'846
46 Subventions acquises	4'189'428.64	2'864'000	2'648'551.03	-215'449
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	17'438'704.85	15'000'000	16'260'083.30	1'260'083
49 Imputations internes	456'844.85	0	1'268'268.30	1'268'268
Charges nettes de fonctionnement	11'748'037.30	11'567'900	11'724'062.60	156'163
5 Dépenses d'investissement	38'412'330.00	41'698'600	41'691'340.00	-7'260
52 Prêts et participations permanentes	34'164'200.00	38'548'600	38'548'600.00	0
56 Subventions accordées	4'248'130.00	3'150'000	3'142'740.00	-7'260
6 Recettes d'investissement	17'878'188.50	20'740'300	21'984'241.00	1'243'941
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	17'543'891.00	20'540'300	21'659'106.00	1'118'806
64 Remboursement de subventions accordées	334'297.50	200'000	325'135.00	125'135
Dépenses nettes d'investissement	20'534'141.50	20'958'300	19'707'099.00	-1'251'201
Insuffisance de financement	32'282'178.80	32'526'200	31'431'161.60	-1'095'038

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 : Le reliquat de CHF 170'251 résulte de dépenses d'honoraires inférieures au budget, en raison d'un décalage sur 2018 de travaux en lien avec la numérisation.

Rubrique 33 : Ce montant correspond, pour l'essentiel, à une perte s/débiteurs en lien avec un prêt NPR dans l'industrie touristique (remontée mécanique).

Rubrique 36 : La rubrique est utilisée à plus de 98%. Le reliquat de CHF 319'384 provient de moyens de la convention-programme NPR non sollicités.

Rubrique 39 : Imputation de la perte s/débiteurs en lien avec le prêt NPR (cf. rubrique 33), écriture miroir de la rubrique 49.

Rubrique 46 : Ces recettes inférieures de CHF 215'449 au budget proviennent de moyens non sollicités dans certains axes de la convention-programme NPR (montants à fonds perdu, part fédérale).

Rubrique 48 : Cette recette correspond au prélèvement sur le fonds de financement spécial pour couvrir une partie de la perte s/débiteurs en lien avec le prêt NPR (cf. rubrique 33).

Rubrique 49 : Imputation de la perte s/débiteurs en lien avec le prêt NPR (cf. rubrique 48) et pour le solde d'un retour sur caution.

Rubrique 62 : Ces recettes supplémentaires proviennent de remboursements anticipés de crédits.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire

Sous-objectifs politiques

- 1 Créer les conditions favorables à un développement économique durable
 - 1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable
 - 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques
 - 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation
 - 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieure de ses frontières
 - 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres
- Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions
 - 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale
 - 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale
 - 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes
 - 2.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières
 - 2.5. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement
- Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en favorisant les investissements étrangers
 - 3.1 Inciter l'implantation en Valais, d'entreprises à haute valeur ajoutée en provenance de l'étranger, en respectant les critères de la charte du développement durable
 - 3.2 Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne
 - 3.3 Intensifier les relations à l'international
- Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients
 - 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale
 - 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais, selon la norme Valais Excellence

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Soutien aux changements structurels dans le tourisme	31.12.17	31.12.17	L'accompagnement des communes dans leurs démarches d'adaptation des règlements communaux de taxation s'est poursuivi, avec de nombreux nouveaux règlements homologués, ainsi qu'une information spécifique aux communes au sujet de l'évolution de la jurisprudence en lien avec la loi sur le tourisme (décision du TF cf. Leukerbad).
	2 Finalisation et mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LRM)	31.12.18	31.12.17	Le projet du Conseil d'Etat a été traité en première lecture en février 2017 par le Grand Conseil; la première séance de la commission deuxième lecture a été fixée le 4 septembre. Le service apporte son appui à la commission de deuxième lecture, mais n'a pas d'influence sur le calendrier de présentation des travaux de ladite commission, qui devraient cependant se terminer avant l'échéance attendue.
	3 Révision de la Loi sur la politique économique cantonale (LPEC)	30.06.18	31.12.17	▲ Une première phase d'évaluation interne quant à l'organisation du développement économique et des bases légales y relatives sera remis à mi-2018 au Chef de département.
ad2	4 Mise en oeuvre de la Convention-programme NPR 2016-2019	31.12.19	31.12.17	Convention-programme en cours, les moyens NPR ont permis de satisfaire la demande.
ad3	5 Mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de prospection sectorielle	31.12.17	31.12.17	Une stratégie dans le secteur du Biopharma a été mise en oeuvre par le biais d'actions diverses (brochure, communication, participation à des foires internationales)
	6 Evaluation et soutien à des projets de développement d'entreprises à l'international	31.12.18	31.12.17	■ Elaboration d'un sondage électronique à l'attention des entreprises valaisannes ayant un potentiel à l'international. Conduite d'une première mission économique test sur le marché chinois avec des acteurs de l'exploitation touristique.
ad4	7 Développer la connaissance des prestations proposées par Business Valais	31.12.19	31.12.17	Mise en oeuvre du plan portant sur la communication et le marketing de Business Valais (rapport d'activités, diverses brochures, événements économiques et animation de réseaux sociaux).

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indic	Indicateurs		Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partiellem	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	5	13	8 pour le Valais romand et 5 pour le Haut-Valais.
	2 Taux d'engagement du fonds touristique	30%	23.6%	▲ Des prêts pour un montant de CHF 9'445'000 ont été octroyés dans le cadre du Fonds cantonal pour le tourisme par l'intermédiaire du CCF SA.
	3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	18	21.57	La demande de cautionnements d'entreprises exportatrices valaisannes est légèrement supérieure au budget mais correspond aux années précédentes.
	4 la Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	85	122	Le nombre d'entreprises hébergées est légèrement supérieur à l'année 2016 (+4 unités) et provient des sites de BioArk Monthey et Viège. La valeur planifiée sera revue lors de l'établissement du budget 2019.
	5 Nombre de projets d'innovation en lien avec les plateformes sciences du vivant et Energypolis	4	6	4 projets concernent le Swiss Biotech Center au BioArk de Monthey et 2 projets sur la plateforme Phytosphere du PhytoArk de Conthey/Sion. Au niveau de la plateforme Fill&Finish au BioArk Visp, elle a signé son premier client international dans le domaine de la Biotech.
	6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	12	24	L'ARVR a accompagné 14 projets de prêts et 10 dossiers à fonds perdu essentiellement dans le domaine touristique.
	7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	10	26	La RWO AG a accompagné 15 projets à fonds perdu et 11 dossiers de prêts, tous dans l'industrie touristique.
ad2	8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2016-2019	50%	37%	▲ Toutes les demandes ont pu être financées selon la planification définie mais certains axes d'action disposent de moyens non utilisés (aides à fonds perdu).
	9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	60	92	Le nombre de dossiers soutenus correspond à celui des années précédentes.
	10 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	0	-159	Au 31.12.2016, la population des communes PSRM se monte à 20'071 habitants (-159 soit -0.79% par rapport au 31.12.2015).
	11 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	7.5	25.2	Ce montant supérieur à l'année 2016 provient principalement de manifestations uniques avec un grand impact.
ad3	12 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	15	20	Ce bon résultat provient d'entreprises de pointe dans leur domaine (ICT, Trading).
	13 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	10	25	Ce résultat confirme l'attractivité du Canton pour les petites structures d'entreprises en provenance des pays EU et hors EU.
	14 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (GGBa)	1	0	La plupart des implantations se sont concrétisées courant du deuxième semestre 2017. La mise en oeuvre des activités et des investissements de ces entreprises se réaliseront en 2018.
	15 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (hors GGBa)	0.5	0.15	 Ces sociétés concernent des domaines qui impliquent peu d'investissements lourds mais nécessitent des ressources humaines qualifiées.
	16 Montant (en mios) des investissements directs	3	3.5	Divers investissements réalisés dans des entreprises valaisannes à différents stades de leur développement.
ad4	17 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	20	52	Forum Business Valais, Prix Créateurs, Business Angel, Rencontres InnoVibes, Petit-déjeuners économiques, Energieapéro, etc

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4 18 Nombre de non-conformités constatées par les clients	7	0	Aucune non-conformité n'a été relevée par notre système qualité. Le SDE a renouvelé sa certification Valais Excellence courant 2017, selon les dernières normes ISO en vigueur (versions 2015 des normes ISO 9001 et 14001)		
19 Taux de satisfaction des clients du SDE	85%	90%	L'enquête de satisfaction menée auprès de 317 clients du SDE enregistre un taux de satisfaction de 90%.		

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique		36'742'908.42	17'578'532.24	19'164'376.18
P1101	Conceptualisation-modernisation conditions cadres	347'842.66	1'345.30	346'497.36
P1102	Prom., sensibilisation de la qualité des services	761'198.20	100'524.86	660'673.34
	364 Observatoire du tourisme	325'000.00		325'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	436'198.20	100'524.86	335'673.34
P1103	Contrats de prestations et participations	34'580'347.52	17'428'368.47	17'151'979.05
	363 Convprogr. Système de valeur ajouté (The Ark)	3'400'000.00		3'400'000.00
	363 Plateformes préindustrielles The Ark	1'700'000.00		1'700'000.00
	363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000.00		10'000'000.00
	364 Antenne Région Valais romand	700'000.00		700'000.00
	364 Centre de Cautionnement et de Financement	2'600'000.00		2'600'000.00
	364 CimArk SA	250'000.00		250'000.00
	364 RWO AG	400'000.00		400'000.00
	365 IDIAP	200'000.00		200'000.00
	460 Convprog. NPR (part fédérale reçue)		2'000'000.00	-2'000'000.00
	480 Prélèvement de la 2ème tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF SA		15'000'000.00	-15'000'000.00
	524 Versement de la 2ème tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF SA	15'000'000.00		15'000'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	330'347.52	428'368.47	-98'020.95
P1104	Relations hors canton	933'456.47	47'411.90	886'044.57
	361 CDEP-SO	325'152.00		325'152.00
	Solde dépenses/recettes du produit	608'304.47	47'411.90	560'892.57
P1105	Services et orientation	120'063.57	881.71	119'181.86

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Ass	surer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	35'809'935.85	25'097'449.51	10'712'486.34
P1201	Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	23'825'988.14	9'670'491.26	14'155'496.88
	361 Projets San Gottardo	126'400.00		126'400.00
	365 Unesco Jungfrau-Aletsch	162'400.00		162'400.00
	460 Convprog. NPR (part fédérale reçue)		283'788.00	-283'788.00
	524 Prêts NPR	6'796'600.00		6'796'600.00
	525 Prêts NPR	11'879'000.00		11'879'000.00
	622 Remboursement Prêts NPR		472'200.00	-472'200.00
	624 Remboursement Prêts NPR		2'615'100.00	-2'615'100.00
	625 Remboursement Prêts NPR		3'500'300.00	-3'500'300.00
	Solde dépenses/recettes du produit	4'861'588.14	2'799'103.26	2'062'484.88
P1202	Attractivité des régions (NPR VS)	1'646'405.88	1'153'173.20	493'232.68
	365 Mediplant	150'000.00		150'000.00
	522 Prêts NPR	235'000.00		235'000.00
	524 Prêts NPR	340'000.00		340'000.00
	622 Remboursement Prêts NPR		81'000.00	-81'000.00
	624 Remboursement Prêts NPR		495'125.00	-495'125.00
	625 Remboursement Prêts NPR		555'250.00	-555'250.00
	626 Remboursement Prêts NPR		21'000.00	-21'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	921'405.88	798.20	920'607.68
P1203	Gestion des dossiers LIM	59'304.52	11'330'970.80	-11'271'666.28
	622 Remboursement Prêts LIM		2'878'870.00	-2'878'870.00
	624 Remboursement Prêts LIM		217'400.00	-217'400.00
	625 Remboursement Prêts LIM		5'557'256.00	-5'557'256.00
	626 Remboursement Prêts LIM		2'365'245.00	-2'365'245.00
	628 Remboursement Prêts LIM		311'770.00	-311'770.00
	Solde dépenses/recettes du produit	59'304.52	429.80	58'874.72
P1204	Promotion développement et pérennité des entr.	289'785.08	1'707.54	288'077.54
P1205	Aide promotion touristique et div. de l'offre	1'962'036.51	1'143.84	1'960'892.67
P1206	Amélioration de l'hébergement touristique	4'464'140.03	2'590'169.33	1'873'970.70
	525 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	2'828'000.00		2'828'000.00
	526 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	1'470'000.00		1'470'000.00
	624 Remboursement Prêts amélioration de l'hébergement touristique		107'200.00	-107'200.00
	625 Remboursement Prêts amélioration de l'hébergement touristique		1'940'100.00	-1'940'100.00
	626 Remboursement Prêts amélioration de l'hébergement touristique		511'290.00	-511'290.00
	628 Remboursement Prêts amélioration de l'hébergement touristique		30'000.00	-30'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	166'140.03	1'579.33	164'560.70
P1207	Aide au logement dans les zones spécifiques	2'568'527.67	136'001.82	2'432'525.85
	566 NPR aide au logement	2'379'106.00		2'379'106.00
	Solde dépenses/recettes du produit	189'421.67	136'001.82	53'419.85
		•	· '	•

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
P1208	Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	993'748.02	213'791.72	779'956.30
	566 Aide à la propriété/loyers modérés (CHWEG)	763'634.00		763'634.00
	Solde dépenses/recettes du produit	230'114.02	213'791.72	16'322.30
GP13 Re	nforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	1'080'771.52	42'064.02	1'038'707.50
P1301	Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	679'452.67	40'150.15	639'302.52
	365 Mandat GGBa	350'000.00		350'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	329'452.67	40'150.15	289'302.52
P1302	Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	317'096.83	1'295.37	315'801.46
	318 Mandat SGE	52'226.00		52'226.00
	Solde dépenses/recettes du produit	264'870.83	1'295.37	263'575.46
P1303	Optimisation des invest. étrangers en Valais	84'222.02	618.50	83'603.52
GP14 Co	ordonner les relations entre acteurs éco. VS	517'612.52	2'020.94	515'591.58
P1401	Optimisation des processus relations clientèle	73'335.23	128.35	73'206.88
P1402	Relations partenaires Business VS et autres	55'730.67	409.27	55'321.40
P1403	Communication	292'264.83	776.81	291'488.02
	318 Forum Business Valais	8'059.00		8'059.00
	318 Prix Créateurs	80'000.00		80'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	204'205.83	776.81	203'429.02
P1404	Gestion des risques	25'190.56	184.99	25'005.57
P1405	Système de Management Intégré	71'091.23	521.52	70'569.71
Total		74'151'228.31	42'720'066.71	31'431'161.60

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1 Politique de l'emploi et activités économiques B17 9'510'800 net C17 8'383'604.14 net

GP 11 Emploi et marché du travail B17 11'507'807 net C17 10'501'338.32 net GP 12 Activités économiques B17 -1'997'007 net C17 -2'117'734.18 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	81'858'094.91	83'849'200	82'371'547.43	-1'477'653
30 Charges de personnel	21'796'277.25	23'149'300	21'909'022.95	-1'240'277
31 Biens, services et marchandises	2'739'351.65	2'735'500	3'000'489.03	264'989
33 Amortissements	63'993.95	54'500	75'271.77	20'772
34 Parts et contributions sans affectation	681'020.20	677'000	694'476.30	17'476
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'389.00	12'000	11'485.70	-514
36 Subventions accordées	37'176'840.85	43'712'500	39'943'659.52	-3'768'840
38 Attributions aux financements spéciaux	6'417'540.57	450'000	4'144'885.70	3'694'886
39 Imputations internes	12'970'681.44	13'058'400	12'592'256.46	-466'144
4 Revenus de fonctionnement	72'962'425.72	74'338'400	73'987'943.29	-350'457
40 Impôts	1'433'731.30	1'303'200	1'607'759.02	304'559
41 Patentes et concessions	30'675'435.50	30'707'000	31'821'297.40	1'114'297
42 Revenus des biens	73'270.10	52'000	88'876.00	36'876
43 Contributions	2'545'958.37	2'613'900	2'526'468.11	-87'432
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'150.00	2'500	0.00	-2'500
46 Subventions acquises	26'304'889.69	26'864'500	26'293'472.04	-571'028
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	628'250.20	1'390'000	702'390.75	-687'609
49 Imputations internes	11'296'740.56	11'405'300	10'947'679.97	-457'620
Charges nettes de fonctionnement	8'895'669.19	9'510'800	8'383'604.14	-1'127'196
5 Dépenses d'investissement	19'312.85	262'000	197'191.00	-64'809
50 Investissements propres	19'312.85	262'000	197'191.00	-64'809
6 Recettes d'investissement	19'312.85	262'000	197'191.00	-64'809
66 Subventions acquises	19'312.85	262'000	197'191.00	-64'809
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	8'895'669.19	9'510'800	8'383'604.14	-1'127'196

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Explication des écarts financiers

Rubrique 30

L'écart provient du fait que les ORP ont engagé moins de personnel que prévu lors de l'établissement du budget 2017 en raison de la baisse des demandeurs d'emploi.

Rubrique 31

Les cours dispensés par la HES-SO, dans le cadre de la LHR ont été plus nombreux que planifiés.

Rubrique 36

La participation cantonale aux frais de l'assurance chômage ainsi que les dépenses pour les mesures cantonales financées par le fonds cantonal pour l'emploi sont inférieures au budget.

Rubrique 38

Cet écart se compose de l'excédent de financement du fonds cantonal pour l'emploi et des recettes de la délégation valaisanne de la Loterie Romande.

Rubrique 40

La différence provient essentiellement de la part cantonale au bénéfice de la Loterie romande

Rubrique 46

Le versement de la subvention de la Confédération pour les frais de fonctionnement des ORP et d'une partie du personnel du SICT est inférieur au budget initialement prévu.

Rubrique 48

Un excédent de charges avait été planifié pour le fonds cantonal pour l'emploi, alors que ce dernier a généré un excédent de financement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	155.20	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
- 2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
- Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
- 5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
- 6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
- Assurer, dans le respect des cadres légaux des différents dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-Addiction VS-Suva), les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale.

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Adaptation de la stratégie d'insertion des demandeurs d'emploi aux nouvelles conditions cadres légales et économiques.	31.12.17		Le projet partiel 1 (Suivi des DE) a été terminé et mis en oeuvre. Le projet partiel 2 (Stratégie employeur) et le projet partiel 3 (Offres MMT) se trouvent encore en phase d'analyse.
	Chômage saisonnier : mise en oeuvre du nouveau processus concernant la prise en charge des demandeurs d'emploi saisonniers	31.12.17	31.12.17	Les mesures mises en place dans le cadre du projet pilote SAPIL 2016/2017 conjointement analysées par le SICT/SECO (cf. monitoring) ont donné des résultats positifs (baisse du nombre d'inscriptions, hausse du nombre de désinscriptions, baisse du taux de rappel dans les branches saisonnières, augmentation des sanctions, etc.) et les premières modifications/améliorations ont été apportées pour la saisonnalité 2017/2018 (organisation, procédures, documents, etc.). Concernant les effets chiffrés de ce projet pilote SAPIL, il faudra attendre le printemps 2018 pour avoir des données fiables et exploitables.
ad3	3 Immigration de masse : influencer les prises de position des différentes structures existantes au niveau fédéral afin qu'elles tiennent compte des intérêts du canton du Valais.	31.12.17	31.12.17	■ La majorité des points soulevés par le Canton du Valais dans sa prise de position, lors de la consultation du projet de mise en oeuvre de l'art. 121a Cst. ont été respectés et validés. Par exemple, la fixation de la valeur seuil à 8%, à partir de laquelle il y a une obligation d'annonce et non pas 5% comme initialement prévu. La priorité à l'information limitée uniquement aux collaborateurs des ORP(préselection) et pas aux demandeurs d'emplois (DE) n'a pas été acceptée.
ad5	4 Projet de révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (sondage, avant-projet)	31.12.17	31.12.17	▲ Un sondage des milieux intéressés a été effectué en 2017. Au vu des résultats, le Conseil d'Etat a accepté la création d'un groupe de travail pour traiter cette révision.

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

India	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
П	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 is SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2015 : Ø VS = 116.2) (2015 : Ø CH = 144.2)	122	120	
	2 Im SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2015 : Ø VS = 11.7%) (2015 : Ø CH = 19.9%)	14%	12.25%	
	3 la SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits? (2015 : Ø VS = 16.5%) (2015 : Ø CH = 23.1%)	16%	14.86%	
	4 la SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2015 : Ø VS = 61.7%) (2015 : Ø CH = 40.9%)	62%	58.14%	
	5 ☐ Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2015 : Ø VS = 4.3%) (2015 : Ø CH = 3.3%)	4.5%	3.6%	
	6 la Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 = 12'030 / 2014 = 6'616 / 2015 = 6'273)	8'000	4'627	
	7 Moyenne cantonale de chômeurs dans la construction (2012 = 1'085 / 2013 = 1'277 / 2014 = 1'305 / 2015 = 1'298)	2'000	1'129	
	8 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2014 = Total 2'897 (Agriculture = 472 / Construction = 1'305 / Hôtellerie et restauration = 1'120) 2015 = Total 2'890 (Agriculture = 491 / Construction = 1'298 / Hôtellerie et restauration = 1'101)	3'000	2'458	
ad2	9 Nombre de participants à des mesures en entreprises (2013 = 550 / 2014 = 561 / 2015 = 633)	550	492	Le nombre de participants à cette mesure à diminué principalement en raison du fait que le chômage a également évolué de manière positive.
ad6	10 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	70%	75%	
ad7	11 CII : nombre de situations traitées (2013 = 65 / 2014 = 109 / 2015 = 55)	75	74	
	12 CII : taux de réinsertion réussie (2013 = 51% / 2014 = 46% / 2015 = 47%)	30%	46%	

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Em	ploi et marché du travail	47'056'068.79	36'554'730.47	10'501'338.32
P1101	Observation de l'Emploi (OVE)	329'990.54	14'036.11	315'954.43
P1102	Planification et Gestion des MMT	1'901'137.35	1'025'248.02	875'889.33
P1103	Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	271'114.29	591'780.91	-320'666.62
P1104	Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	42'687'151.98	24'228'323.60	18'458'828.38
P1105	Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	1'564'604.77	10'462'169.67	-8'897'564.90
P1106	Collaboration interinstitutionnelle cantonale	302'069.86	233'172.16	68'897.70
GP12 Ac	tivités économiques	35'512'669.64	37'630'403.82	-2'117'734.18
P1201	Prestations LHR	4'031'020.12	5'332'547.17	-1'301'527.05
P1202	Act. réglem. et commerce itinérant	30'748'539.75	32'232'759.92	-1'484'220.17
P1203	Bail à loyer	629'218.82	26'037.44	603'181.38
P1204	AEP	236.86	76.54	160.32
P1205	Surveillance des entreprises de placement privé	103'654.09	38'982.75	64'671.34
Total		82'568'738.43	74'185'134.29	8'383'604.14

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1 Défendre et promouvoir l'agriculture valaisanne B17 26'869'400 net C17 27'125'191.99 net

GP 11 Groupe de produits B17 26'869'400 net C17 27'125'191.99 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	157'308'132.76	155'465'600	157'928'681.62	2'463'082
30 Charges de personnel	16'352'686.40	17'305'600	17'087'572.60	-218'027
31 Biens, services et marchandises	3'206'780.23	3'916'100	3'170'136.16	-745'964
32 Intérêts passifs	15'738.30	0	-888.35	-888
33 Amortissements	72'260.57	105'000	187'131.34	82'131
35 Dédommagements à des collectivités publiques	50'578.00	120'000	14'205.00	-105'795
36 Subventions accordées	7'642'151.53	8'399'500	8'200'725.34	-198'775
37 Subventions redistribuées	127'948'045.65	123'500'000	126'489'565.90	2'989'566
38 Attributions aux financements spéciaux	44'604.45	144'000	256'156.15	112'156
39 Imputations internes	1'975'287.63	1'975'400	2'524'077.48	548'677
4 Revenus de fonctionnement	141'899'180.22	139'452'200	142'169'400.37	2'717'200
40 Impôts	670.00	700	14'022.00	13'322
42 Revenus des biens	372'621.07	242'500	376'497.16	133'997
43 Contributions	7'556'631.62	9'997'200	9'252'637.56	-744'562
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'763'738.55	4'098'400	4'140'482.20	42'082
45 Dédommagements de collectivités publiques	258'034.80	266'200	398'513.50	132'314
46 Subventions acquises	498'149.25	476'300	536'806.66	60'507
47 Subventions à redistribuer	127'948'045.65	123'500'000	126'489'565.90	2'989'566
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	598'680.47	0	124'708.05	124'708
49 Imputations internes	902'608.81	870'900	836'167.34	-34'733
Charges nettes de fonctionnement	15'408'952.54	16'013'400	15'759'281.25	-254'119
5 Dépenses d'investissement	21'016'766.50	30'500'900	24'480'505.79	-6'020'394
50 Investissements propres	164'701.15	400'000	356'619.99	-43'380
52 Prêts et participations permanentes	10'980'249.95	10'480'300	7'149'486.00	-3'330'814
56 Subventions accordées	5'336'208.40	10'600'000	10'932'686.80	332'687
57 Subventions redistribuées	4'535'607.00	9'020'600	6'041'713.00	-2'978'887
6 Recettes d'investissement	14'929'349.18	19'644'900	13'114'595.05	-6'530'305
60 Transferts au patrimoine financier	5'046.70	0	11'788.60	11'789
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'180'201.50	7'124'700	6'948'551.15	-176'149
64 Remboursement de subventions accordées	7'126.00	0	36'314.50	36'315
66 Subventions acquises	3'201'367.98	3'499'600	76'227.80	-3'423'372
67 Subventions à redistribuer	4'535'607.00	9'020'600	6'041'713.00	-2'978'887
Dépenses nettes d'investissement	6'087'417.32	10'856'000	11'365'910.74	509'911
Insuffisance de financement	21'496'369.86	26'869'400	27'125'191.99	255'792

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Explication des écarts financiers

Rubrique 31:

Mesures d'économies prises par le Service pour compenser la non atteinte prévisible des recettes budgétées sur rubrique 43.

Rubriques 37/47:

Le montant des paiements directs est supérieur au montant budgété de 2.989 millions, soit 2.4 % pour les raisons suivantes:

- La participation volontaire des exploitants aux programmes spécifiques (ex. biodiversité, production lait, viande à base d'herbage, etc.) a été plus forte que prévue.
- La contribution de transition a été réduite de manière moins forte qu'estimée.

Rubrique 43:

Le financement par R3 prévu pour les mesures d'accompagnement agricole (mesure ETS 2) est inférieur au budget (tarif horaire pris en compte par la Confédération est nettement inférieur à celui budgété). De plus faute de personnel supplémentaire, plusieurs mandats ont été externalisés et certaines tâches administratives et de coordination n'ont pas été subventionnées.

Rubrique 56

Dépassement de Fr. 332'687 dont Fr. 265'000 améliorations des structures (DCE du 22.11.2017 autorisant un dépassement de crédit pour décomptes finaux en attente) et solde reconversion arbo compensé par fonds RPLP (fr. 67'000).

Rubriques 57/67:

Il s'agit des subventions fédérales pour les améliorations structurelles dans l'agriculture. Le Canton du Valais a pu bénéficier en 2016 d'un montant supplémentaire de la part de la Confédération. De ce fait, des subventions prévues en 2017 avaient été débloquées en 2016. De plus, la Confédération a reporté le paiement de certaines demandes 2017 de versement des subventions du Canton du Valais en janvier 2018.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	108.66	108.65	108.65

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe

Sous-objectifs politiques

- Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale et optimiser les paiements directs
- 2 Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
- 3 Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
- 4 Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
- Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
- Augmenter l'efficience des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Suivi de l'évolution des négociations internationales (TTIP) et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.17		Bloqué par les USA. Suivi des accords, tels les accords entre pays du Mercosur et la Suisse avec effets négatifs sur les produits sensibles (fruits et légumes). A suivre également libre-échange de la PA 22+
	2 Amélioration de l'outil de saisie en ligne pour les agriculteurs et autres acteurs et développement d'un outil informatique permettant le transfert des données selon le modèle géodonnées agricoles de l'OFAG	31.12.17	31.12.17	 Dès 2018, la saisie des données agricoles ne se fait plus que par l'outil de saisie en ligne pour l'ensemble des agriculteurs recevant des paiements directs. Un premier envoi de géodonnées à la Confédération a été effectué.
	3 Consolidation des résultats de la réforme des paiements directs par le développement de nouveaux programmes	31.12.18		■ 127.7 millions de francs versés en 2017 (pratiquement identique au montant 2016). Tous les agriculteurs du Canton peuvent participer à des projets qualité du paysage s'ils le souhaitent, les projets réseaux biodiversité couvrent le canton, les projets efficience des ressources sont soutenus
	4 Préservation des ressources naturelles en arboriculture (diminution des intrants) selon l'art. 77a de la Loi fédérale sur l'agriculture	31.12.18		▲ Introduction en 2018 de paiements directs pour des systèmes de production préservant les ressources en viticulture et arboriculture
ad2	5 Mise en oeuvre de la révision du système de contrôle des vins aux niveaux intercantonal et fédéral	31.12.18		Révision de l'Ovin avec entrée en vigueur au 01.01.2018. Directive « aide à l'exécution des contrôles de vendanges » en cours de rédaction
	6 Développement et mise en vigueur de la base de données informatique pour le contrôle de la vendange (e-vendange)	31.12.17		Reprise des activités du contrôle de la vendange par le SCA au 01.04.2018. Utilisation de « e-vendange » par les communes en 2017. Module pour les encaveurs et fournisseurs pour les vendanges 2018.
	7 Mise en oeuvre des modifications de l'Ordonnance sur la vigne et le vin	31.12.17	31.12.17	■ Echange d'informations entre le SCA, SCAV et SCC (mod. LcADR). Système d'acquit par cépage mise en place (mod. OVV)
	8 Définition du cadre national pour l'évolution des AOC viticoles vers les AOP/IGP et lancement des réflexions au niveau cantonal	31.12.18		Collaboration avec OFAG sur établissement cadre législatif suisse. Séances de travail entre OFAG, IVVS et les cantons. Travaux à l'horizon 2020.
	9 Définition et mise en oeuvre d'une politique environnementale pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.17		Plan d'action phyto élaboré par le SCA et en cours de consultation auprès des associations.
	10 Soutien et coordination des projets de développement de serres dans le domaine de l'écologie industrielle	31.12.17		Négociations en cours entre le Valais et la Confédération pour régler la question des compensations SDA.(projet Pimiento)
	11 Finalisation et mise en oeuvre des mesures permettant de renforcer la recherche agronomique suisse en Valais (Agroscope)	31.12.17	31.12.17	Accord de principe signé le 08.05.2017 par la confédération et le canton pour la pérénnisation de la recherche agronomique à Conthey. Décision du Grand Conseil le 12.12.2017. Acte d'achat signé le 18.12.2017 et contrat de collaboration le 17.01.2018. Mise en œuvre opérationnelle au 01.04.2018
ad3	12 Intégration de la promotion agricole dans la promotion globale de la marque Valais, notamment par une coordination renforcée des mandats de prestation promotionnels au niveau de Valais Wallis Promotion (VWP)	31.12.17	13.09.17	■ Mandat de prestations du 13.09.2017
	13 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcement de la qualité et de la certification des produits portant la marque	31.12.18		Positionnement stratégique / CI / CD redéfinis. Guide de marque finalisé et en ligne sur le site VWP

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	14 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie de mise en valeur régionale	31.12.18		Les outils de suivi sont en place. Les données peuvent être extraites en fonction des demandes (crédits de rénovation, analyse régionale, etc.)
	15 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.18		■ La surveillance est soutenue, les mesures de lutte à appliquer sont signifiées aux producteurs concernés au moyen de décisions et les informations générales sont transmises par les communiqués phytosanitaires.
ad4	16 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.18		■ Renforcement de l'image de l'école par la présence dans les réseaux sociaux, l'utilisation de plaquettes de présentation. Participation de l'école au réseau Europea - séminaire et échanges d'apprentis, au Wine Championship, Agrolympic (titre de champion d'Europe pour un apprenti VS) et à Your Challenge
	17 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets)	31.12.18		Organisation d'un forum de présentation des formations supérieures pour les 2èmes et 3èmes années.
	18 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.18		Suivi des futures dispositions fédérales en matière de politique agricole et d'exigences de formation, et information aux formateurs en entreprises et aux maîtres agriculteurs
ad5	19 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses et développement de nouveaux projets	31.12.18		▲ Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny-Martigny-Combe, Sion, Leuk, Raron, Lens-Sierre. En raison de la PIP prévue pour l'aide à l'investissement de tiers, tous les projets ne peuvent être soutenus. Chermingon, Sierre, Lens sont en attente.
	20 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie d'évolution structurelle du vignoble	31.12.17		Projet de développement régional sur la commune de Fully et projets MVT en réalisation - limite budgétaire à considérer.
	21 Conduite du Copil agricole et mise en oeuvre de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.19		Définition des mécanismes d'indemnisation (dégâts aux cultures, nappe). Préparation des études de base dans les communes agricoles de plaine
	22 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.12.17	31.12.17	Monitoring effectué. Les données seront utilisées pour la mise en place des stratégies régionales.
	23 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégeables et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.17	31.12.17	■ Le coût total des mesures de protection des troupeaux est évalué dans le but d'effectuer des conseils appropriés et efficaces. Renforcement du poste Herdenschutz.
	24 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illiez, Hérens, Leuk, Saastal, Simplon, Anniviers, Entremont)	31.12.17	31.12.17	Informations aux communes réalisées / lancement de nouveaux projets (Goms, Crans-Montana, Trient, Fully)
ad6	25 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de communication moderne et intégrée	31.12.17		▲ Stratégie de communication basée sur les domaines, centres de compétence, site internet, application mobile en cours d'élaboration
	26 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie des domaines agricoles (investissements et innovations)	31.12.18		▲ Concept communication et fromagerie Châteauneuf réalisés. Adaptation des installations pour le bétail sur la ferme de Châteauneuf. Projet Grand Brûlé en attente des engagements SBMA.

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Adaptation ou acquisition des données selon le modèle de géodonnées agricoles de l'OFAG et réalisation d'un outil informatique permettant le transfert de ces données à l'OFAG	90%	100%	Outil disponible. Premier envoi de géodonnées à la Confédération effectué. Ces outils doivent être améliorés et complétés en 2018
	2 Maintien du volume des paiements directs (en mios)	128	127.7	Montant pratiquement identique à 2016
	3 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "qualité paysage"	100%	100%	Tous les agriculteurs du canton peuvent participer à ces projets qualité du paysage
	4 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "réseaux biodiversité"	95%	95%	Tous les projets réseaux biodiversité sont développés
	5 Pourcentage de la qualité biodiversité sur la SAU répertoriée sur la base des demandes d'exploitants	100%	100%	Toutes les demandes biodiversité ont été évaluées sur le terrain
	6 Versement de contributions au titre du projet ressources en arboriculture fruitière	500'000		 Mesure non intégrée dans la politique agricole fédérale, remplacée dès 2018 par des paiements directs à l'efficience des ressources
ad2	7 Nombre total de communes viticoles avec mensuration officielle (65 communes viticoles) (réalisé en 2015 : 15, planifié en 2016 : 18)	49	37	▲ 37 communes en MO et 55% de la surface viticole. Avancement selon disponibilités des données fournies par les communes
	8 Réduction du volume des pesticides utilisés	15%	10%	Respect des distances de sécurité en bordure de périmètre. Respect de la bordure tampon le long des eaux au coteau en rive droite.
	9 Signature d'une convention entre la Confédération et le Canton pour la pérennisation de la recherche agronomique à Conthey	30.06.17	08.05.17	Accords de principe du 08.05.2017 Convention de collaboration le 17.01.2018 Décision du Grand Conseil le 12.12.2017
ad3	10 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios)	360	361.9	Chiffre 2016. Chiffres 2017 connus dès fin mars 2018
	11 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios)	440	371	▲ Chiffre 2015 (base TVA). Chiffre 2016 disponible en avril 2018
	12 Saisie électonique des apports de vendange et déclaration d'encavage "e-vendanges"	30.11.17	31.12.17	Tests effectués en 2017. Programmation en cours pour utilisation de « e-vendange » par tous les encaveurs aux vendanges 2018
ad4	13 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste) (planifié en 2015 : 52 et en 2016 : 52)	45	64	37 viticulteurs et 27 cavistes en formation. Nécessité de poursuivre la promotion de ces filières pour permettre la relève dans le secteur
	14 Nombre de CFC délivrés	60	77	5 AFP agriculture, 16 CFC agriculture, 16 CFC viticulture, 7 CFC arboriculture, 9 CFC caviste, 7 CFC maraîcher, 17 CFC horticulteur paysagiste
	15 Taux de réussite des CFC dans les formations du champs professionnel AgriAliform	80%	93.5%	3 échecs dans la filière agricole, 1 dans la filière arboriculture
	16 Taux de satisfaction des cours de formation continue	90%	90%	Très bon retour des participants sur les thématiques, méthodes d'enseignement, intendance.
	17 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	95%	Très bon retour des apprentis et participants aux cours de formation supérieure ou continue.

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad4	18 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	50	Séminaire thématique dans la vallée du Rhône et en Bretagne.
	19 Nombre de jeunes du primaire et du CO accueillis durant l'année sur le site (présentation de l'agriculture et des filières de formation) en vue de promouvoir la profession	400	300	▲ Présence des apprentis de l'école professionnelle, enfantine de Sierre, passeport vacances, primaires de Conthey et de Sion. Moins de possibilités pour les classes primaires de faire des visites pédagogiques.
ad5	20 Définition des impacts de R3 et des mesures à prendre dans les secteurs prioritaires (Chablais, Martigny, Sion, Sierre, Viège)	31.12.17	31.12.17	▲ Atelier participatif avec les agriculteurs touchés effectué. Lancement des études de mesures collectives.
	21 Remaniement par fermage Lötschental : finalisation de la répartition des terrains	31.12.17	31.12.17	 Approbation du nouvel état après traitement des oppositions
	22 PDR Entremont : réalisation des avant-projets et approbation du crédit cadre par le Grand Conseil	30.06.17	31.03.17	Approbation du crédit-cadre par le Grand Conseil en session de mars 2017
	23 PDR Val d'Illiez - projet cave d'affinage terminé et travaux PDR débutés	31.12.17	31.12.17	Projet finalisé / travaux prévus en 2018
	24 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux	100%	60%	▲ Enjeux structurels pour les regroupements d'alpages et mesures à prendre
	25 Affinement des mesures de protection des troupeaux sur les SAU	31.12.17	30.10.17	Conseils et transfert de compétences sur le terrain
	26 Financement des projets MVT (Visperterminen, Martigny-Martigny-Combe, Sion-rive droite, Vétroz) selon timing défini	100%	100%	1.4 mio, part cantonale, versé. (part Confédération 1.4 mio)
ad6	27 Concept didactique sur les centres de compétences en place et parcours utilisé	30.05.17	31.12.17	Adoption stratégie communication en 2017. Mise en place du parcours didactique prévue pour 2018.
	28 Transformation de la cave du Grand-Brûlé - projet d'exécution terminé	31.12.17	31.12.17	▲ Dans l'attente des disponibilités financières. Normalement prévu dans la PiP 2018-2021 (SBMA)

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Gr	oupe de produits	182'409'187.41	155'283'995.42	27'125'191.99
P1101	Améliorations structurelles	26'787'761.14	16'238'733.88	10'549'027.26
P1102	Economie animale	4'458'142.30	1'177'914.41	3'280'227.89
	365 Principalement : Part au recrutement des bovins estivés en VS et provenant de l'ext. du canton, prime de qualité pour les fromages à raclette du VS, primes de groupe versées aux syndicats d'élevage	415'350.80		415'350.80
	365 Principalement : Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	770'070.30		770'070.30
	435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'éconoime animale		176'526.74	-176'526.74
	439 Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		742'297.75	-742'297.75
	Solde dépenses/recettes du produit	3'272'721.20	259'089.92	3'013'631.28
P1103	Arboriculture et culture maraîchère	4'485'366.38	1'812'673.94	2'672'692.44
	365 Principalement : Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	1'046'342.60		1'046'342.60
	365 Principalement : Subv. pour tâches déléguées à l'IFELV (recensement de surfaces, estimations de rendement, prévisions de récolte), lutte contre la flavescence dorée	100'697.15		100'697.15
	366 Principalement : Lutte contre le carpocapse (ravageur) par confusion sexuelle en arboricuture	260'587.27		260'587.27
	435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères		325'753.01	-325'753.01
	439 Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		1'047'727.40	-1'047'727.40
	450 Subv. fédérales pour les organismes de quarantaine		104'807.40	-104'807.40
	Solde dépenses/recettes du produit	3'077'739.36	334'386.13	2'743'353.23
P1104	Viticulture	7'517'475.50	4'655'332.54	2'862'142.96
	365 Principalement : Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	3'083'982.27		3'083'982.27
	365 Subv. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture, contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations avec IVV) et projet Vitisol	206'326.00		206'326.00
	434 Emoluments encaissés pour les analyses effectuées par le laboratoire d'oenologie		109'677.16	-109'677.16
	435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave de Châteauneuf		148'769.35	-148'769.35
	435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave du Grand-Brûlé		750'953.10	-750'953.10
	439 Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		3'049'985.00	-3'049'985.00
	460 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		133'660.50	-133'660.50
	Solde dépenses/recettes du produit	4'227'167.23	462'287.43	3'764'879.80
P1105	Formation de base et formation continue	8'592'104.46	2'789'835.18	5'802'269.28
	432 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		539'246.62	-539'246.62
	432 Hébergement et restauration internat de Viège		96'854.50	-96'854.50
	435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des poduits provenant du domaine de Viège		746'422.20	-746'422.20

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
	451 Contributions des autres cantons aux frais d'écolage pour les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		272'402.00	-272'402.00
	460 Subvention fédérale pour l'enseignement		216'025.50	-216'025.50
	Solde dépenses/recettes du produit	8'592'104.46	918'884.36	7'673'220.10
P1106	Paiements directs	130'568'337.63	128'609'505.47	1'958'832.16
	 362 Développement de réseaux liés à la politique agricole 14-17 - soutien versé aux communes ou associations de communes 	113'736.50		113'736.50
	366 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques et qualité paysage	1'433'974.00		1'433'974.00
	376 Paiements directs versés	126'489'565.90		126'489'565.90
	431 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		483'717.60	-483'717.60
	470 Paiements directs à redistribuer		126'489'565.90	-126'489'565.90
	Solde dépenses/recettes du produit	2'531'061.23	1'636'221.97	894'839.26
Total		182'409'187.41	155'283'995.42	27'125'191.99

Remarques

Par décision du Conseil d'Etat du 19.08.2015, les prêts du crédit agricole sont neutres dans le compte.

Détail:

Rubr. 52 Prêts: CHF 7'149'486

Rubr. 62 Remboursements: CHF 6'948'551

Rubr. 48 Prélèvement sur la liquidité cantonale: CHF 124'708 Rubr. 66 Prélèvement sur la liquidité fédérale: CHF 76'227

Total: 0

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
B17 15'637'300 net
C17 16'575'335,78 net

GP 11 Appui, coordination et aides à la formation B17 15'637'300 net C17 16'575'335.78 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	22'555'971.34	22'264'200	22'164'654.52	-99'545
30 Charges de personnel	3'425'255.05	3'464'300	3'463'722.35	-578
31 Biens, services et marchandises	284'829.75	409'600	245'849.88	-163'750
33 Amortissements	341'951.80	340'000	365'782.78	25'783
36 Subventions accordées	18'397'887.08	17'954'300	17'964'261.00	9'961
39 Imputations internes	106'047.66	96'000	125'038.51	29'039
4 Revenus de fonctionnement	1'720'174.70	1'876'900	1'735'830.12	-141'070
40 Impôts	14.00	0	7.00	7
42 Revenus des biens	550'029.70	685'500	557'740.87	-127'759
43 Contributions	7'307.00	28'400	42'053.25	13'653
46 Subventions acquises	1'138'724.00	1'163'000	1'136'029.00	-26'971
49 Imputations internes	24'100.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	20'835'796.64	20'387'300	20'428'824.40	41'524
5 Dépenses d'investissement	2'769'970.00	3'600'000	2'443'440.00	-1'156'560
52 Prêts et participations permanentes	2'769'970.00	3'600'000	2'443'440.00	-1'156'560
6 Recettes d'investissement	6'841'701.15	8'350'000	6'296'928.62	-2'053'071
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	6'841'701.15	8'350'000	6'296'928.62	-2'053'071
Recettes nettes d'investissement	4'071'731.15	4'750'000	3'853'488.62	-896'511
Insuffisance de financement	16'764'065.49	15'637'300	16'575'335.78	938'036

Explication des écarts financiers

Rubrique 33 Amortissements : le montant des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis a été moins important que planifié.

Rubrique 42 Revenus des biens : l'écart s'explique par la variation de la provision sur ducroire concernant les prêts d'études qui a été inférieure au budget prévu.

Rubrique 52 Prêts et participations permanentes : l'écart provient des prêts accordés qui n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop important.

Rubrique 62 Remboursement de prêts : le montant des remboursements des prêts dépend de la capacité financière des bénéficiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	33.20	33.60	23.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La différence par rapport au compte précédent s'explique par la nouvelle organisation du Service suite au départ de l'Office du sport au Département de la sécurité, des institutions et du sport et par la nouvelle composition de l'Etat-major.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

OBJECTIF POLITIQUE

Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études

Sous-objectifs politiques

- 1 Assumer les missions d'état-major du Département :
- 1.1 Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
- 1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
- 2 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
- 3 Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit
- Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes
- Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Appui stratégique au centre cantonal ICT-VS pour le domaine des infrastructures technologiques (Intégration MITIC: médias, images et technologies de l'information et de la communication)	31.12.18		■ Le renforcement du centre ICT-VS se poursuit. Le Chef du SCI est maintenant membre de la commission stratégique, au même titre que les Chefs de service du SE, du SFOP et du SHE. La présidence est quant à elle assurée par le coordinateur informatique du DEF.
ad4	2 Création d'un guichet virtuel pour les allocations de formation en collaboration avec le service cantonal de l'informatique (SCI)	31.12.18		■ Le projet est en cours de réalisation en collaboration avec le SCI. Il a débuté en septembre 2017.
ad5	3 Implémentation du processus de recrutement du personnel enseignant accepté par le Conseil d'Etat	31.12.17	31.12.17	■ Le processus de recrutement pour le personnel enseignant a été validé par le Conseil d'État sur la base des principes valables au sein de l'administration cantonale. La coordinatrice RH a présenté ledit processus à toutes les directions d'école du canton. Il est appliqué depuis la rentrée scolaire 2016/2017.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad4	Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'200	4'926	L'écart provient des modifications de l'ordonnance pour les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018 (adaptation des montants maximums admis pour le secondaire II résultant de la prise en compte des Rails-Checks).
	2 la Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	3'950	4'114	•
	3	2'800	2'938	•
	4 la Nombre de bénéficiaires du degré tertiaire (HES, HEP, formations prof. sup., universités, EPF)	1'250	1'178	Le pourcentage d'étudiants du tertiaire se monte à 40% des bénéficiaires d'une aide cantonale.
	5 la Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	3'600'000	2'443'440	▲ L'écart est lié au fait que plus de 25% des bénéficiaires d'un prêt y renonce par crainte d'un endettement trop important.
	6 la Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	16'664'300	17'939'261	Le Grand Conseil a décidé en décembre 2016 d'augmenter le budget à hauteur de 17'939'300 de francs.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ap	pui, coordination et aides à la formation	24'608'094.52	8'032'758.74	16'575'335.78
P1101	P1101 État-major du département		113'575.86	1'478'299.84
P1102	Affaires juridiques de la formation et du sport	391'924.16	18'218.60	373'705.56
P1103	Comptabilité de la formation et du sport	1'034'915.89	232.22	1'034'683.67
P1104	Allocations de formation (bourses et prêts)	21'180'820.99	7'900'640.39	13'280'180.60
	330 Amortissements du patrimoine financier	365'762.78		365'762.78
	366 Subventions accordées à des personnes physiques	17'939'261.00		17'939'261.00
	390 Imputations internes	29'788.15		29'788.15
	421 Revenus des créances		511'086.22	-511'086.22
	460 Subventions acquises de la Confédération		1'041'989.00	-1'041'989.00
	526 Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	2'443'440.00		2'443'440.00
	626 Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques		6'296'928.62	-6'296'928.62
	Solde dépenses/recettes du produit	402'569.06	50'636.55	351'932.51
P1105	P1105 Coordination informatique du département		36.67	163'401.81
P1106	P1106 Coordination RH du personnel enseignant		36.67	163'401.78
P1107	Traductions du département	81'680.85	18.33	81'662.52
Total		24'608'094.52	8'032'758.74	16'575'335.78

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OP 1 Assurer l'enseignement B17 376'941'500 net C17 391'274'521.41 net

GP 11 Enseignement obligatoire et spécialisé B17 271'327'052 net C17 284'171'794.08 net GP 12 Enseignement secondaire du 2e degré B17 91'573'953 net C17 93'502'221.22 net GP 13 HEP-VS B17 14'040'495 net C17 13'600'506.11 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	475'638'689.37	479'338'200	477'738'834.33	-1'599'366
30 Charges de personnel	423'864'551.13	425'806'500	422'642'909.04	-3'163'591
31 Biens, services et marchandises	8'077'576.75	7'572'600	7'986'291.66	413'692
33 Amortissements	7'176.63	0	12'018.55	12'019
35 Dédommagements à des collectivités publiques	437'914.32	610'000	514'399.44	-95'601
36 Subventions accordées	42'783'793.42	44'845'000	45'699'155.59	854'156
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	414'400.00	414'400
39 Imputations internes	467'677.12	504'100	469'660.05	-34'440
4 Revenus de fonctionnement	125'483'159.65	123'386'700	123'667'057.41	280'357
42 Revenus des biens	12'128.31	40'600	28'880.18	-11'720
43 Contributions	7'916'084.77	6'960'100	7'785'705.62	825'606
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'927'131.29	2'676'000	3'305'959.65	629'960
46 Subventions acquises	114'618'251.48	113'710'000	112'533'302.16	-1'176'698
49 Imputations internes	9'563.80	0	13'209.80	13'210
Charges nettes de fonctionnement	350'155'529.72	355'951'500	354'071'776.92	-1'879'723
5 Dépenses d'investissement	13'200'428.53	20'990'000	37'202'744.49	16'212'744
50 Investissements propres	147'607.63	540'000	103'006.64	-436'993
56 Subventions accordées	13'052'820.90	20'450'000	37'099'737.85	16'649'738
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	13'200'428.53	20'990'000	37'202'744.49	16'212'744
Insuffisance de financement	363'355'958.25	376'941'500	391'274'521.41	14'333'021

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Explication des écarts financiers

Rub 30

Le compte est légèrement inférieur au budget (-0.7 %), car il y a eu une surestimation des charges sociales et une légère surestimation des charges salariales relatives aux enseignants.

Rub 31

Le dépassement provient d'une sous-estimation dans les écoles du Secondaire II et de l'aménagement des nouveaux locaux à la HEPVS décidé en mai 2017. Toutefois, le compte 2017 est inférieur au compte 2016.

Ruh 35

Une contribution budgétisée sous la 352 a été comptabilisée sous la 318, d'où le reliquat sur le 35.

Rub 36

Les dépenses relatives à l'enseignement spécialisé ont été plus importantes que prévues, notamment pour les transports scolaires qui font l'objet d'un remboursement intégral par les communes (cf. rubrique 45). L'écart en % demeure cependant faible (+1.9 %).

Rub 38

Le dépassement correspond au reliquat de la rubrique 50.

Rub 43

Les taxes d'écolage ont été sous-estimées au budget, de même que les dédommagements de tiers (associations pédagogiques, CIIP ...).

Rub 45

L'écart provient de l'augmentation des transports d'élèves de la scolarité obligatoire relevant de l'enseignement spécialisé. Ils sont remboursés intégralement par les communes (cf. rubrique 36).

Rub 46

Les recettes communales liées au traitement du personnel enseignant et aux charges d'éducation ont été surestimées. La différence représente cependant un écart de 1 %.

Rub 50

Le SE avait prévu le financement de la halle de freestyle de Brigue sur l'année civile 2017. Comme les travaux se dérouleront essentiellement sur 2018, un report du reliquat a été autorisé par le Conseil d'Etat le 21.02.2018 (art. 22 de la LGCAF).

Rub 56

Le dépassement budgétaire des rubriques 562 et 565 relatif aux constructions scolaires subventionnées de 16,7 millions a été autorisé le 22.11.2017 par le Conseil d'Etat pour liquider les cas en suspens.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	44.45	45.00	45.00
Enseignants	2'873.00	2'890.00	2'878.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Au niveau du personnel enseignant, on constate une diminution de postes. Cela est dû à l'application des mesures ETS 2.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel

Sous-objectifs politiques

- 1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
 - 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
 - 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
 - 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
 - 1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
- 2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :
- 2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
- 2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
- 2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
- 2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
- 3 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Loi sur l'instruction publique (LIP): Analyse, voire révision des grands principes	31.03.18		 Cette mesure a été suspendu le temps d'une analyse supplémentaire.
	2 Introduction du Lehrplan 21 à la rentrée 2018-2019	20.08.18		Le processus d'introduction suit son cours comme prévu.
ad3	3 Préparation du dossier d'accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique	31.12.21		Le processus d'accréditation suit son cours comme prévu.
	4 Haute école pédagogique: - Recadrage de toutes les formations sur la pratique professionnelle - Mise en conformité de la loi	31.08.18		 Cette mesure a été suspendue en raison du processus d'accréditation qui est en cours. Toutefois, des ajustements ont été opérés compte tenu de la pénurie d'enseignants pressentie.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'600	7'510	Objectif atteint.
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'300	12'430	Objectif atteint.
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.82	1.8	Objectif atteint.
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.19	2.2	Objectif atteint.
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellemnent diplômé en niveau Primaire	15	23	Il y a certes une augmentation, mais sur les 2'400 enseignants de ce degré, cela reste très faible.
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplomé au CO	200	120	La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur bachelor académique et terminent leur formation pédagogique.
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplomé au Secondaire 2	50	51	La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur master académique et terminent leur formation pédagogique.
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	50%	58%	Objectif atteint.
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2%	2.57%	88 redoublements pour 3354 élèves, soit 2.6 %. Une légère augmentation des échecs est constatée depuis la mise en oeuvre de la loi sur l'école primaire et l'élaboration d'une épreuve cantonale en 4H. C'est un probable effet d'une évaluation plus poussée et approfondie des élèves au terme du cycle 1.
ad2	10 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.76	1.74	Objectif atteint.
	11 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'900	12'820	Objectif atteint.
ad3	12 la Nombre de titres délivrés (formation primaire)	70	76	■ 61 Valais romand (dont 2 par VAE - Validation des Acquis de l'Expérience) et 15 Haut-Valais.
	13 la Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	40	55	22 SEC I-II, 21 SEC II, 12 SEC I.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 En	GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé		118'303'138.26	284'171'794.08
P1101	Enseignement primaire	205'102'009.63	62'818'017.69	142'283'991.94
P1102	Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	118'442'182.11	36'734'198.70	81'707'983.41
P1103	Enseignement spécialisé	78'549'969.00	18'646'326.87	59'903'642.13
P1104	Publications	380'771.60	104'595.00	276'176.60
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré		95'317'587.36	1'815'366.14	93'502'221.22
P1201	Enseignement secondaire niveau collège	66'023'270.94	977'268.43	65'046'002.51
P1202	Enseignement secondaire niveau diplôme	29'294'316.42	838'097.71	28'456'218.71
GP13 HE	P-VS	17'149'059.12	3'548'553.01	13'600'506.11
P1301	Formation de base	11'372'239.37	2'894'204.23	8'478'035.14
P1302	Formations continue et complémentaire	1'961'121.78	321'949.00	1'639'172.78
P1303	Recherche et développement	1'464'460.52	248'065.54	1'216'394.98
P1304	Prestations de service	2'351'237.45	84'334.24	2'266'903.21
Total		514'941'578.82	123'667'057.41	391'274'521.41

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 33.6 millions (B17 : 32.1 millions)

Institutions scolaires: 29.3 (B17: 28.7)

Centres AI: 3.1 (B17: 2.7)

Placements hors canton : 1.0 (B17 : 0.5) Subventions d'investissement : 0.2 (B17 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 0.42 millions (B17 : 1.22 millions)

Directions d'écoles : 2.6 millions (B17 : 2.85 millions)

Moyens d'enseignement : 1.6 millions (B17 : 1.6 millions)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la formation professionnelle
B17 80'540'600 net
C17 79'657'578.89 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen B17 7'451'228 net C17 5'526'735.60 net GP 12 Orientation scolaire et professionnelle B17 5'930'738 net C17 5'669'294.15 net GP 13 Formation professionnelle initiale B17 64'161'212 net C17 65'502'208.32 net GP 14
Formation prof. supérieure et form. continue
B17 1'615'518 net
C17 1'795'882.81 net

GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions B17 1'247'820 net C17 1'038'500.14 net GP 16 Ressources et développement B17 134'084 net C17 124'957.87 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	115'473'218.25	119'236'400	116'661'303.69	-2'575'096
30 Charges de personnel	86'261'426.06	89'068'000	87'283'038.39	-1'784'962
31 Biens, services et marchandises	7'835'106.72	8'606'000	9'037'487.57	431'488
33 Amortissements	12'054.18	0	21'506.01	21'506
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'648'282.05	7'966'500	7'502'614.50	-463'886
36 Subventions accordées	12'829'483.30	12'555'400	11'834'772.75	-720'627
39 Imputations internes	886'865.94	1'040'500	981'884.47	-58'616
4 Revenus de fonctionnement	37'521'692.62	39'070'800	37'376'748.54	-1'694'051
42 Revenus des biens	99'706.24	41'400	140'266.77	98'867
43 Contributions	6'607'045.05	7'607'200	6'871'312.90	-735'887
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'167'030.17	2'172'900	2'584'615.46	411'715
46 Subventions acquises	28'147'741.48	28'672'200	27'246'431.01	-1'425'769
49 Imputations internes	500'169.68	577'100	534'122.40	-42'978
Charges nettes de fonctionnement	77'951'525.63	80'165'600	79'284'555.15	-881'045
5 Dépenses d'investissement	380'772.81	375'000	373'023.74	-1'976
50 Investissements propres	380'772.81	375'000	373'023.74	-1'976
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	380'772.81	375'000	373'023.74	-1'976
Insuffisance de financement	78'332'298.44	80'540'600	79'657'578.89	-883'021

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Explication des écarts financiers

30 Charges de personnel

Les salaires des enseignants présentent un excédent budgétaire de 1.9 millions de francs : 230'000 pour les examens (budget 2017 sur la base de la réalité 2015; dans le compte 2017 on est en deça des réalités 2016 et 2014), l'engagement d'un inspecteur décalé en 2018, 1.5 millions d'excédents budgétaires sur les Écoles de commerce (erreur de budgétisation, la filière École des métiers santé-social n'a démaré que dans trois établissements, etc.), etc. Les salaires administratifs ont été supérieurs au budget de fr. 500'000. Les causes principales sont les nombreux remplacements dus à des absences de longue durée ainsi que les charges du personnel de nettoyage. Le solde des variations sont liées aux charges sociales y découlant.

31 Biens, services et marchandises

La clé de répartition entre le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle des charges des ECCG-EPP basée sur les effectifs au 31.12 a été en "défaveur" du SFOP, notamment par le fait des apprentis en écoles des métiers de la santé et du social.

35 et 36 Dédommagements à des collectivités publiques et Subventions accordées

Ces rubriques couvrent, entre autres, les obligations découlant des accords intercantonaux. Elles sont influencées par un changement de méthode de comptabilisation des Rails-Checks (RC) demandés par l'Inspection des finances (meilleure délimitation périodique par une comptabilisation par années civiles et non plus par année scolaire).

43 Contributions

Elles sont supérieures à celles de l'année 2016. Les récupérations de salaires comptabilisées en 2017 sont inférieures de fr. 417'000 par rapport au budget établi par la section des traitements.

46 Subventions acquises

Les subventions reçues de la Confédération ont été inférieures de fr. 560'000 par rapport au budget. La part versée au Service de bâtiments, monument et archéologie pour les besoins des bâtiments du SFOP a été supérieure de fr. 540'000 par rapport au budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée Enseignants	95.44 421.52	95.34 413.87	95.34 426.17
Enocignatio	121.02	110.07	120.17

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Pour les enseignants, nous avons:

Année scolaire 16/17 (comptes 2016) = 413.87

Ouverture de l'École professionnelle intercantonale de la chimie = 15.80

Divers = -3.5 (variation des effectifs des apprentis, diminution des décharges, etc.)

Année scolaire 17/18 (comptes 2017) = 426.17

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue

Sous-objectifs politiques

- Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
- 2 Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
- Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
- Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI):
 - 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle,
 - 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en oeuvre de la Décision du 5 janvier 2016 du Département de la formation et de la sécurité (DFS) relative aux Écoles de culture générale (ECG) et aux Écoles préprofessionnelles (EPP).	31.12.17	31.12.17	■ Des filières École des métiers de la santé et du social ont été créées à Brigue, Sierre et Sion. Elles dispensent des formations à plein temps permettant d'acquérir le Certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant en soin et santé communautaire ou le CFC d'assistant socio-éducatif et une maturité professionnelle. Ces filières sont sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle. Par contre les ECG et les EPP restent sous la responsabilité du Service de l'enseignement.
	2 Reprise par le Service de la formation professionnelle (SFOP) des formations dans le domaine de la chimie.	31.08.17	01.09.17	■ L'Ecole professionnelle intercantonale de la chimie est opérationnelle depuis la rentrée scolaire 17/18. A Viège des outils de formation pour les professions de la chimie ont été mis à disposition de la Berufsfachschule Oberwallis.
ad2	3 Optimisation des interfaces entre les cours d'orientation au CO et les manifestations d'information sur les métiers (Journée des métiers, Your challenge, Passeport Info).	31.12.17		Les documents préparatoires pour Your Challenge ont été modifiés afin de mieux faire le lien avec les cours d'orientation. Le concept de la journée des métiers a été entièrement revu et une nouvelle version a été établie en coordination avec l'OSP du Haut-valais. Ce dernier a lancé la phase pilote en 2017 pour une entrée définitive en fonction en 2019. Le concept d'Infopass a également été revu.
ad3	4 Mise en consultation des modifications de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 02.02.01 (adaptation, entre autres, aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation continue du 20 juin 2014)	31.12.17	31.12.17	▲ Les travaux préparatoires ont été faits en 2017 et les travaux législatifs (consultations, Grand Conseil, etc.) le seront en 2018. Un des axes de ces modifications est la volonté de promouvoir la formation aux compétences de base des adultes ayant des déficits dans ces dernières.
ad4	5 Consolidation des outils de monitorage de la transition en Valais en collaboration avec l'ensemble des services concernés (nouveaux partenaires, intégration d'autres publics).	31.12.17	31.12.17	■ Le 7 novembre 2017, la journée cantonale de la collaboration interinstitutionelle a eu comme thème les jeunes en phase de transition entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation postobligatoire. L'ensemble des partenaires de la transition ont ainsi été informés des outils à disposition. Toutes les informations se trouvent également sur https://www.vs.ch/web/sfop/plateforme-t1.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC).	90%	88.19%	Depuis 2011, ce taux est toujours à hauteur de 88 %.
	2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation) (tient compte des apprentis des écoles de métiers du commerce).	6'800	6'458	
	3 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s.	5'000	4'980	
	4 Rapport sur le projet pilote "santé-social" auprès de la Berufsfachschule Oberwallis et l'Oberwalliser Mittelschule déposé.	15.01.17		 Ce rapport sera établi au terme du projet-pilote, soit courant de l'année scolaire 18/19. Il prendra également en considération les expériences des projets-pilotes du Valais romand qui ont débuté lors de l'année scolaire 17/18. Des rencontres régulières entre le SFOP et les écoles valaisannes concernées permettent de partager les expériences et d'améliorer le fonctionnement de ces projets-pilotes.
	5 Rattachement au SFOP des ECG et des EPP effectif pour la rentrée scolaire 17-18.	01.09.17		En accord avec le Département, les filières ECG et EPP restent sous la responsabilité du Service de l'enseignement. Par contre, les filières École des métiers de la santé et du social créées, pour l'instant à Brig, Sierre et Sion sont sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle.
	6 Formation des professions de la chimie reprise par le SFOP.	1.09	1.09	
	7 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	10'100	10'142	
ad2	8 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.3%	0.68%	 La mise en place des mesures de la Transition I doit permettre de réduire à l'avenir ce pourcentage.
ad3	9 la Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	580	592	
	10 Mise en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes qui seront adoptées par le Grand Conseil.	31.12.17		 Les travaux préparatoires ont été faits en 2017 et les travaux législatifs (consultations, Grand Conseil, etc.) le seront en 2018.
ad4	11 Nombre de résiliations de contrat.	1'000	1'357	 Parmi ce nombre, il y a 665 (49 %) qui ont un motif en lien avec l'orientation. En 2016 ce pourcentage était d'environ 44 %.
	12 la Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans).	3.5	3.4	■ En juillet 2017 il y avait 755 chômeurs inscrits dans la classe d'âge 15-24, contre 886 en juillet 2016.
	13 Nombre de chômeurs inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	230	268	Il y a 268 jeunes sur les 755 chômeurs de 15 à 24 ans, soit 35.5%, qui indiquent comme niveau de formation "primaire - école obligatoire", "Sec I - école obligatoire" et "Ne sait pas". En juillet 2016 le taux était de 37.8 % (335/886).

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad4 14 Nombre de jeunes suivis par le monitorage en septembre (indicateurs à mettre en place en 2016; à titre d'information en mai 2016, 160 jeunes du cycle d'orientation étaient recensés).	150		L'observatoire de la transition I a réellement débuté en 2017. 1'258 jeunes sont recensés dans la base de données (dès 2015; jeunes sans solutions; jeunes en rupture, jeunes en transition, nouvel arrivant, écoles privées, etc). Cet indicateur doit encore être affiné.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Co	ntrats d'apprentissage, qualité et examen	6'475'164.81	948'429.21	5'526'735.60
P1101	Gestion des contrats d'apprentissage	1'915'540.21	10'915.61	1'904'624.60
P1102	P1102 Surveillance et qualité de la formation		132'826.56	356'131.10
P1103	P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)		804'687.04	3'265'979.90
	351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales			786'369.10
	Solde dépenses/recettes du produit		804'687.04	2'479'610.80
GP12 Ori	GP12 Orientation scolaire et professionnelle		3'412'300.74	5'669'294.15
P1201	P1201 Orientation - activité Etat		288'699.99	5'690'279.48
P1202	Orientation - activités et mandats divers	3'102'615.42	3'123'600.75	-20'985.33

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP13 For	mation professionnelle initiale	97'472'266.61	31'970'058.29	65'502'208.32
P1301	Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	43'307'324.83	16'111'765.43	27'195'559.40
P1302	Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	7'863'113.00	-253'250.65	8'116'363.65
	351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	5'623'038.00		5'623'038.00
	365 402773 Ecole-Club Migros - Montants versés à des tiers (hors canton et privés) sur la base des conventions intercantonales	1'271'067.00		1'271'067.00
	365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'027'100.00		1'027'100.00
	Solde dépenses/recettes du produit	-58'092.00	-253'250.65	195'158.65
P1303	Système à plt par les écoles prof. cantonales	26'454'260.47	9'391'488.47	17'062'772.00
P1304	Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	5'957'407.39	477'452.00	5'479'955.39
	351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	916'265.00		916'265.00
	365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'965'800.00		1'965'800.00
	365 405541 École intercantonale de laboratins EIL, Monthey - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'188'868.00		1'188'868.00
	365 408387 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	790'881.00		790'881.00
	365 409798 École-club Migros Martigny pl. t Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	709'400.00		709'400.00
	Solde dépenses/recettes du produit	386'193.39	477'452.00	-91'258.61
P1305	Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'260'719.76	4'474'560.95	2'786'158.81
P1306	Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'551'654.30	7'460.00	1'544'194.30
	365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	960.00		960.00
	365 411283 Cours interentreprises 15-16 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	29'780.00		29'780.00
	365 411284 Cours interentreprises 16-17 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'028'318.30		1'028'318.30
	365 411423 Cours interentreprises 17-18 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	433'703.00		433'703.00
	Solde dépenses/recettes du produit	58'893.00	7'460.00	51'433.00
P1307	Maturités prof. à plein temps par le canton	5'077'786.86	1'760'582.09	3'317'204.77

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP14 For	rmation prof. supérieure et form. continue	2'664'428.76	868'545.95	1'795'882.81
P1401	Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'502'800.76	865'263.45	637'537.31
P1402	Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'161'628.00	3'282.50	1'158'345.50
	351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	46'568.00		46'568.00
	365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales			821'160.00
	Solde dépenses/recettes du produit	293'900.00	3'282.50	290'617.50
GP15 Pro	omotion de l'apprentissage et transitions	1'070'787.63	32'287.49	1'038'500.14
P1501	Promotion des places d'apprentissage	371'686.74	32'135.55	339'551.19
P1502	Plateforme apprentissage et Case-management	699'100.89	151.94	698'948.95
GP16 Ressources et développement		270'084.73	145'126.86	124'957.87
P1601	P1601 Gestion de projets		145'110.39	86'834.00
P1602 Santé, sécurité au travail		38'140.34	16.47	38'123.87
Total		117'034'327.43	37'376'748.54	79'657'578.89

Remarques

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'300 (15-16), fr. 7'500 (16-17) et fr. 7'700 (17-18 et 18/19) pour les formations duales; fr. 12'400 (15-16), fr. 15'100 (16-17), fr. 14'700 (17-18) et fr. 14'500 (18-19) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.

Forfaits reçus de la Confédération

En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42 = 34'334'116, En 2016: 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 5'013 = fr. 33'676'434,

En 2017: 7'548 forfaits "dual" à fr. 3'016 et 2'150 forfaits "plein temps" à fr. 4'969 = fr. 33'447'158

En 2017 (budget de base): 7'672 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 4'849.58, En 2018 (budget de base): 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'803 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 4'707,

Les forfaits ont été estimés sur la base des crédits alloués par la Confédération:

- 2016 (montants versé) = 756.1 millions de francs,
- 2017 (montant budgété) = 757.9 millions de francs.
- 2018 (montant budgété) = 709.9 millions de francs (peut-être revu à la hausse en fonction de l'utilisation ou non par la Confédération du budget propre au subventionnement de la formation professionnelle supérieure),
- 2019 (montant budgété) = 709.1 millions de francs,
- 2020 (montant budgété) = 711.1 millions de francs.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
B17 138'753'300 net
C17 131'382'406.95 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. B17 1'098'520 net C17 613'722.56 net GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche B17 65'996'059 net C17 62'103'876.37 net GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS B17 2'306'598 net C17 2'703'505.94 net GP 14
Etudes subventionnées hors canton
B17 69'351'939 net
C17 65'961'994.88 net

GP 15
Assurer la distribution des moyens d'enseignement
B17 184 net
C17 -692.80 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	193'924'605.98	206'780'000	198'864'724.66	-7'915'275
30 Charges de personnel	2'252'317.80	2'467'100	2'322'125.70	-144'974
31 Biens, services et marchandises	4'300'398.70	4'499'900	3'931'643.70	-568'256
33 Amortissements	62'279.84	80'000	132'721.24	52'721
35 Dédommagements à des collectivités publiques	86'725'509.62	90'537'500	87'868'241.59	-2'669'258
36 Subventions accordées	92'226'844.16	98'793'200	95'534'439.34	-3'258'761
37 Subventions redistribuées	7'922'042.90	10'210'000	8'777'891.50	-1'432'109
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	54'670.06	54'670
39 Imputations internes	435'212.96	192'300	242'991.53	50'692
4 Revenus de fonctionnement	69'720'139.33	71'876'700	69'102'317.71	-2'774'382
42 Revenus des biens	647'941.95	544'600	591'995.44	47'395
43 Contributions	4'217'140.65	4'057'300	4'480'984.07	423'684
45 Dédommagements de collectivités publiques	51'991'672.01	52'835'400	53'237'816.06	402'416
46 Subventions acquises	671'434.90	735'000	729'720.00	-5'280
47 Subventions à redistribuer	7'922'042.90	10'210'000	8'777'891.50	-1'432'109
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	4'241'192.60	3'494'400	1'260'000.00	-2'234'400
49 Imputations internes	28'714.32	0	23'910.64	23'911
Charges nettes de fonctionnement	124'204'466.65	134'903'300	129'762'406.95	-5'140'893
5 Dépenses d'investissement	4'352'469.30	3'960'000	1'760'000.00	-2'200'000
56 Subventions accordées	4'352'469.30	3'960'000	1'760'000.00	-2'200'000
6 Recettes d'investissement	435'246.95	110'000	140'000.00	30'000
66 Subventions acquises	435'246.95	110'000	140'000.00	30'000
Dépenses nettes d'investissement	3'917'222.35	3'850'000	1'620'000.00	-2'230'000
Insuffisance de financement	128'121'689.00	138'753'300	131'382'406.95	-7'370'893

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Explication des écarts financiers

Rub. 31: -0.6 mio, notamment:

EPFL Valais : coûts d'entretien du bâtiment industrie 17 inférieurs au budget (-0.5 mio)

Rub. 35: - 2.7 mios, notamment:

Accord intercantonal universitaire (AIU) : (-1.5 mios) nombre d'étudiants plus faible que prévu HES-SO : contribution à la HES-SO (- 0.9 mio) selon bouclement provisoire de la HES-SO

Rub. 36: -3.3 mios, notamment:

Accords AHES et AES : (-2.35 mios) nombre d'étudiants plus faible que prévu

Instituts universitaires : (-0.9 mio) essentiellement dû à l'adaptation du subventionnement d'instituts par rapport au budget initialement prévu

initialonioni prova

Rub.37 (-1.4 mios) et rub.47 (-1.4 mios), redistribution des montants de l'AIU à FS-CH pour leurs étudiants suisses non-valaisans

Rub.48 : -2.2 mios : dépend de l'avancement des investissements dans le Campus EPFL Valais; au compte 2017, le montant de 1.3 mios est prélevé sur le fonds du 21 ème siècle et il concerne les subventions d'investissements à l'EPFL Valais

Rub. 56 : -2.2 mios : subventions d'investissements à l'EPFL Valais, dépend de l'avancement du projet

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	13.70	13.60	13.60
Enseignants	0.13	0.13	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche

Sous-objectifs politiques

- 1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
- 2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
- 3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais
- 4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
- 5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Création du centre national de compétences en études à distance. Participer au financement de la construction du nouveau campus d'études à distance (31.12.2017).	31.12.19		Le projet de construction du campus d'études à distance à Brigue regroupant la Fernfachhochschule Schweiz ainsi que la Formation Universitaire à Distance Suisse a bien avancé en 2017. Les premiers lots du chantier ont été adjugés en 2017 (il s'agit essentiellement des contrats avec les ingénieurs). La première tranche de la subvention cantonale pour la participation au financement de la construction du campus a été versée en 2017.
	2 Mise en place du concordat intercantonal sur les hautes écoles. Participation à la mise en application de la loi fédérale sur les hautes écoles (LEHE) et défense des intérêts du canton du Valais au sein du Conseil Suisse des hautes écoles et autres conférences/groupes de travail.	31.12.17	31.12.17	Le Canton du Valais est représenté dans le Conseil suisse des hautes écoles et à la Conférence spécialisée des hautes écoles. En outre, sur la base du dossier préparé par le SHE, le Gouvernement valaisan a répondu à la procédure de consultation de la CDIP sur la révision de l'accord intercantonal universitaire (AIU). Dans ce contexte, des travaux importants ont été entrepris afin de défendre les intérêts du Valais. Le canton du Valais participe également, via le SHE, à la commission technique "financement des hautes écoles".
	3 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2017-2020. Suivi de la réalisation des objectifs (31.12.2017).	31.12.20		■ Le Comité gouvernemental a ratifié la Convention d'objectifs HES-SO 2017-2020 en mars 2017. Par décision, ce dernier a chargé le Rectorat de la HES-SO de lui présenter chaque année un rapport du suivi contenant les résultats de la convention d'objectifs. Le premier rapport est attendu début 2018.
ad2	4 Mise en place du Campus Valais/Wallis. Elaboration et suivi stratégique du projet de pôle Santé (31.12.2017).	31.12.20		▲ Le projet de règlement du concours architectural du pôle santé a été élaboré et, dans ce cadre, les besoins ont été analysés. Un postulat a été déposé en 2017 au Grand Conseil concernant la localisation de la filière physiothérapie sise actuellement à Loèche-les-Bains. Une réponse du Conseil d'Etat à ce postulat a été établie.
ad3	5 Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire. Elaboration et suivi des mandats de prestations avec les instituts (31.12.2017).	31.12.17	31.12.17	■ Les mandats de prestations 2017 ont été élaborés, négociés, signés et leur suivi a été assuré en 2017. Bilan financier de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire 2014-2017 : effet de levier des instituts supérieur à 5 sur la période de 4 ans avec un volume financier total généré par les instituts de 152 millions.
	6 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Préparation de la décision (31.12.2017).	31.12.21		■ Le message et la décision ont été soumis au Grand Conseil durant la session de décembre 2017. Le projet déposé a été approuvé à l'unanimité par le Grand Conseil le 14 décembre 2017 pour un montant de 31 millions de francs sur la période 18-21 (enveloppe stable par rapport à la période 14-17).

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5	7 Identification des besoins nécessaires à l'anticipation des défis futurs de la formation et de la recherche tertiaire. Mise en place d'un système de monitoring des facteurs influençant le domaine de la formation tertiaire (31.12.2017).	31.12.19		■ Une systématique d'analyse des données relatives aux étudiants des hautes écoles et écoles supérieures a été mise en place. Les analyses portant notamment sur les coûts à la charge du Canton du Valais en lien avec les accords intercantonaux de financement, sur la durée des études des étudiants valaisans, ainsi que sur l'évolution du nombre des étudiants valaisans par semestre d'études peuvent désormais être réalisées ponctuellement. L'implémentation en cours de contrôles automatiques dans la base de données permettra de renforcer les vérifications portant sur les contributions versées par le Canton du Valais dans le cadre des accords intercantonaux de financement. Le catalogue d'indicateurs de monitoring du domaine tertiaire sera élaboré après l'implémentation du module des contrôles qui a pris plus d'ampleur que prévu initialement.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 la Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'164	4'058	Nombre inférieur à la prévision mais supérieur aux comptes 2016 (+52). 3'451 étudiants dans les Universités (3'384 en 2016) et 607 étudiants dans les EPF (622 en 2016). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.
	2 ■ Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	3'973	4'093	+120 étudiants par rapport à la planification 2017 et +81 étudiants par rapport au réalisé 2016. Ces variations sont essentiellement expliquées par des augmentations significatives dans les filières "Informatique" et "Ingénieur économiste" de la Fernfachhochschule Schweiz.
	3 la Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'356	1'342	Nombre d'étudiants valaisans stable par rapport à 2016 (1'349 étudiants). Différence non significative de 1% par rapport à la planification.
	4 ■ Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'397	1'421	Evolution légèrement supérieure à la prévision.
	5 la Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton			Evolution également positive par rapport au compte 2016 (+34 étudiants).
	6 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI	1'140	1'202	Evolution également positive par rapport au compte 2016 (+52 diplômes)
	7 → Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	98%	99%	■ 1% supérieur au taux planifié.
	8 la Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	1'048	1'007	Baisse par rapport à la planification 2017 (-41) essentiellement expliquée par une diminution de 34 étudiants dans la filière "nutrition et diététique" de la Fernfachhochschule Schweiz. En augmentation par rapport à 2016 (+46 étudiants). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.
	9 la Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'626	1'740	Supérieur à la planification 2017 (+114 étudiants).
	10 la Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	689	706	Supérieur à la planification 2017 (+17 étudiants)
	11 ⅓ Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	176	170	Légèrement inférieur à la planification 2017 (- 7 étudiants). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.
ad3	12 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE)	1'762	1'680	 - 82 étudiants par rapport à la planification 2017 essentiellement expliqué par des prévisions trop optimistes du nombre d'étudiants au sein de FS-CH (Unidistance). Le nombre d'étudiants est toutefois en augmentation par rapport à 2016 (+44 étudiants). Cette valeur ne révèle pas de problèmes particuliers.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	Groupes de produits / Produits		Recettes	Net 2017
GP11 Pile	oter, évaluer et soutenir la formation tert.	613'882.56	160.00	613'722.56
P1101	Expertise et veille stratégique	154'167.37	80.00	154'087.37
P1102	Evaluation et suivi de la formation tertiaire	268'465.52	80.00	268'385.52
P1103	Statistiques de la formation	48'860.47		48'860.47
P1104	Pilotage formation continue des enseignants	142'389.20		142'389.20
GP12 Ga	rantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	118'201'647.43	56'097'771.06	62'103'876.37
P1201	Assurer les conditions cadres et la coordination	117'705'959.47	56'088'799.06	61'617'160.41
	351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	38'794'476.89		38'794'476.89
	351 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	202'402.67		202'402.67
	351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	1'075'423.16		1'075'423.16
	364 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	7'200'000.00		7'200'000.00
	364 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires en santé	952'500.00		952'500.00
	364 HES-SO Valais/Wallis stages santé	2'038'400.00		2'038'400.00
	364 Montant versé à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations ES	2'556'000.00		2'556'000.00
	364 Observatoire valaisan du tourisme	250'000.00		250'000.00
	364 Redistribution des forfaits HES-SO à la HES-SO Valais/Wallis	50'588'471.10		50'588'471.10
	364 Subvention cantonale à la HES-SO Valais/Wallis pour la Ra&D	3'625'000.00		3'625'000.00
	365 Redistribution des forfaits HES-SO à l'ECAV	2'649'345.00		2'649'345.00
	451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais/Wallis		50'588'471.06	-50'588'471.06
	451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de l'ECAV		2'649'345.00	-2'649'345.00
	480 Fonds du 21e siècle - financement des investissements EPFL Valais Wallis		1'260'000.00	-1'260'000.00
	564 EPFL Valais Wallis : fonds de démarrage	1'400'000.00		1'400'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	6'373'940.65	1'590'983.00	4'782'957.65
P1202	Définir et suivre les mandats de prestations	363'458.88	432.00	363'026.88
P1203	Assurer la surveillance selon les bases légales	132'229.08	8'540.00	123'689.08
GP13 Ga	rantir et développer les études à distance en VS	2'703'601.94	96.00	2'703'505.94
P1301	Garantir et développer les études à distance en VS	2'703'601.94	96.00	2'703'505.94

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	Groupes de produits / Produits		Recettes	Net 2017
GP14 Etu	GP14 Etudes subventionnées hors canton		8'778'291.50	65'961'994.88
P1401	Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	74'740'286.38	8'778'291.50	65'961'994.88
	351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors canton	8'866'838.87		8'866'838.87
	351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	38'929'100.00		38'929'100.00
	365 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	17'651'644.05		17'651'644.05
	374 Montant de l'Accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH	8'777'891.50		8'777'891.50
	471 Montant de l'Accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH		8'777'891.50	-8'777'891.50
	Solde dépenses/recettes du produit	514'811.96	400.00	514'411.96
GP15 Ass	surer la distribution des moyens d'enseignement	4'365'306.35	4'365'999.15	-692.80
P1501	Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'365'306.35	4'365'999.15	-692.80
Total		200'624'724.66	69'242'317.71	131'382'406.95

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1 Promouvoir la protection et l'aide à la jeunesse B17 41'157'300 net C17 41'376'208.53 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées B17 29'303'026 net C17 26'455'437.09 net	GP 12 Promotion et soutien B17 559'382 net C17 273'547.04 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé B17 631'491 net C17 134'089.73 net	GP 14 Protection de l'enfant B17 528'357 net C17 3'027'566.76 net
GP 15 Conseil atif/psychologie/logopédie/psychor B17 8'534'813 net C17 10'225'241.48 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents B17 100'000 net C17 109'787.03 net	GP 17 Education précoce spécialisée B17 1'500'231 net C17 1'150'539.40 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	49'676'934.98	50'607'700	49'068'906.06	-1'538'794
30 Charges de personnel	12'691'053.20	15'065'000	14'994'625.87	-70'374
31 Biens, services et marchandises	2'752'955.15	1'238'100	885'874.81	-352'225
33 Amortissements	136.85	0	288.63	289
36 Subventions accordées	28'571'200.72	28'796'800	27'188'207.47	-1'608'593
37 Subventions redistribuées	3'977'790.00	4'247'000	4'162'663.00	-84'337
38 Attributions aux financements spéciaux	183'776.83	0	10'188.50	10'189
39 Imputations internes	1'500'022.23	1'260'800	1'827'057.78	566'258
4 Revenus de fonctionnement	9'831'933.05	11'441'400	9'748'665.03	-1'692'735
40 Impôts	343.00	0	328.00	328
42 Revenus des biens	150.00	0	0.00	0
43 Contributions	2'099'506.85	2'093'800	2'460'973.20	367'173
46 Subventions acquises	3'754'143.20	5'100'600	3'049'544.60	-2'051'055
47 Subventions à redistribuer	3'977'790.00	4'247'000	4'162'663.00	-84'337
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	75'156.23	75'156
Charges nettes de fonctionnement	39'845'001.93	39'166'300	39'320'241.03	153'941
5 Dépenses d'investissement	1'930'423.17	1'991'000	2'055'967.50	64'968
50 Investissements propres	75'038.29	57'000	65'919.63	8'920
56 Subventions accordées	1'855'384.88	1'934'000	1'990'047.87	56'048
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	1'930'423.17	1'991'000	2'055'967.50	64'968
Insuffisance de financement	41'775'425.10	41'157'300	41'376'208.53	218'909

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Explication des écarts financiers

31 Biens, services et marchandises -352'225

Une gestion rigoureuse des moyens alloués a permis de contenir tous les postes de cette rubrique et ainsi contribuer à cette diminution (moins de frais de déplacements (-55'213.-), moins de frais de téléphone (-7'911.-), moins de frais de traduction (-12'166.-), moins de frais de réception (-6'960.-), moins d'honoraires (-221'985), etc.)

36 Subventions accordées -1'613'289

Institutions: il y a eu plus de journées d'enfants non valaisans que budgétisé et l'ouverture de l'institution Mattini a été retardée (-1'017'682). Il y a également eu moins de placements hors canton (-571'284). Dans le domaine de la petite enfance, il y a eu par contre une augmentation du nombre d'heures de garde pour les parents d'accueil (205'632). Le contrat de prestations avec la psychiatrie doit être revu (-87'463). Il y a eu aussi moins de projets des jeunes car le Délégué à la jeunesse est entré en fonction en cours d'année (-125'515).

46 Subventions acquises (moins de recettes que prévu)-2'051'055

462 Forfait scolaire : le nombre d'enfants valaisans en âge de scolarité obligatoire est inférieur au nombre budgétisé, notamment parce qu'il y a un décalage d'une année dans la prise en compte des salaires des logopédistes qui ne sont donc pas pris en considération dans ce calcul mais figurent dans le budget 2017, le calcul des recettes 2017 se basant sur les montants définitifs 2016.

469 : une demande de subvention à un organisme extérieur n'a pas abouti

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	79.20	100.20	104.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes

Sous-objectifs politiques

- 1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
- 2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
- Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
- Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
- Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.18		
ad2	2 Application des nouvelles directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire	31.12.17	31.12.17	■ Les nouvelles directives entreront en vigueur le 01.01.2018
	3 Favorisation de l'intégration des enfants migrants avec le Service de la population et migrations dans les structures de la petite enfance	31.12.17	31.12.17	
ad3	4 Collaboration avec les groupes de pilotage à la fin du projet OFAS (animation dans les vallées latérales) et suivi du projet avec les communes partenaires et la Confédération	31.12.17	31.12.17	
ad4	5 Création d'un manuel référentiel de travail incluant les procédures, les bases légales et les méthodes de travail unifié pour l'ensemble des OPE Valais	31.12.17		▲ Le manuel sera terminé en 2018
	6 Inventaire et regroupement des différentes prestations permettant la prévention des conflits parentaux en cas de séparation et créer une plate-forme d'information de type guichet unique sur le site du SCJ	31.12.17		▲ La mise en place du guichet aura lieu en 2018
	7 Création d'un protocole et d'une check liste pour la gestion des permanences de l'OPE et du piquet élargi de direction concernant la gestion des interventions d'urgence	31.12.17	31.12.17	■ 30 placements d'urgence effectués en 2017
ad5	8 Finalisation de la 1ère volée de formation des médiateurs du primaire	31.12.17	31.12.17	Une volée par région linguistique certifiée en 2017, une pour le Valais romand va être certifiiée en 2018
	9 Adaptation de notre pratique avec la mise en application du concept cantonal de pédagogie spécialisée	31.12.17	31.12.17	Séances de coordination avec les directions des écoles/OEI, guichet unique, formulaires, centre de surdité, etc
	10 Réorganisation des prestations logopédiques en tenant compte du nouveau concept de pédagogie spécialisée	31.12.17	31.12.17	Cantonalisation de la logopédie terminée, nouveau contrat de prestations avec le SMSPP pour la commune de Sion fait. Liste d'enfants en attente importante dans le domaine de la logopédie
	11 Information au corps médical et présentation du nouveau concept de pédagogie spécialisée	31.12.17	31.12.17	
	12 Mise sur pied d'une réflexion concernant la prise en charge des enfants souffrant de troubles autistiques (atelier pilote)	31.12.17		 Dans l'attente d'une décision du Département des affaires sociales et de la santé
	13 Mise sur pied d'un groupe de parole parents / grands-parents par l'Office éducatif itinérant	31.12.17	31.12.17	

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	5'800	6'366	
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	4'435	3'502	
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	10	33	
	4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	3	2	
ad4	5 Nbre de manuel pour la conduite des mesures 308 al. 2	1	1	
	6 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	2	
	7 Nbre de familles d'accueil disponibles	120	107	Ce chiffre ne prend en compte que les familles d'accueil tiers. En 2017, 159 familles d'accueil ont été agrées.
	8 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)	3	9	
	9 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	3	
	10 Nbre de nouveaux cas suivis	500	560	L'OPE qui n'agit que sur mandat d'une autorité judiciaire ou tutélaire n'a que le choix d'accepter les nouveaux cas.
	11 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	80	68	
	12 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'220	1'166	
	13 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'800	1'794	
ad5	14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	0	
	15 Nbre de nouveaux cas suivis	1'300	1'770	Cette différence s'explique en partie par la cantonalisation de la logopédie.
	16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'200	807	
	17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'500	3'329	
	18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	6'000	5'906	•
	19 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	70	70	

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pla	cements et mesures contractualisées	32'871'847.27	6'416'410.18	26'455'437.09
P1101	Institutions d'éducation spécialisée	15'410'920.14	6'403'415.53	9'007'504.61
	365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	7'704'222.02		7'704'222.02
	390 Placements à la MET de Pramont	1'184'205.00		1'184'205.00
	Solde dépenses/recettes du produit	6'522'493.12	6'403'415.53	119'077.59
P1102	Colonies et camps de vacances	10'440.15	2'173.20	8'266.95
P1103	Surveillance et financement accueil à la journée	16'959'596.63	10'642.50	16'948'954.13
	362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	8'292'584.40		8'292'584.40
	364 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	33'409.30		33'409.30
	365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations des parents d'accueil	8'460'939.12		8'460'939.12
	Solde dépenses/recettes du produit	172'663.81	10'642.50	162'021.31
P1104	Financement prise en charge graves troubles éloc.	490'890.35	178.95	490'711.40
GP12 Pro	omotion et soutien	326'494.34	52'947.30	273'547.04
P1201	Encour. activités extra-scol. et aides financières	326'494.34	52'947.30	273'547.04
GP13 Ed	ucation sociale et promotion de la santé	135'453.46	1'363.73	134'089.73
P1301	Educ. à la santé et promotion de la santé	135'453.46	1'363.73	134'089.73
GP14 Pro	otection de l'enfant	6'128'169.19	3'100'602.43	3'027'566.76
P1401	Protection des enfants	4'148'119.85	2'330'176.38	1'817'943.47
P1402	Placements et surveillance	1'980'049.34	770'426.05	1'209'623.29
	361 Placements hors canton	144'748.49		144'748.49
	362 Placements hors canton	69'169.37		69'169.37
	365 Placements hors canton	775'314.77		775'314.77
	366 Placements hors canton	13'650.00		13'650.00
	368 Placements hors canton	18'173.00		18'173.00
	Solde dépenses/recettes du produit	958'993.71	770'426.05	188'567.66
GP15 Co	nseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	10'393'844.16	168'602.68	10'225'241.48
P1501	Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	10'393'844.16	168'602.68	10'225'241.48
GP16 Ps	ychiatrie pour enfants et adolescents	110'975.06	1'188.03	109'787.03
P1601	Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	110'975.06	1'188.03	109'787.03
GP17 Ed	ucation précoce spécialisée	1'158'090.08	7'550.68	1'150'539.40
P1701	Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'158'090.08	7'550.68	1'150'539.40
Total		51'124'873.56	9'748'665.03	41'376'208.53

	Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	TOTAL GENERAL Dépenses Recettes	197'940'581.00 178'274'245.90	232'487'200 199'361'600	244'345'134.75 209'658'888.57	11'857'935 10'297'289
	Excédent de dépenses	19'666'335.10	33'125'600	34'686'246.18	1'560'646
	SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
	Service juridique de la sécurité et de la justice	661'838.75	807'800	5'486'685.37	4'678'885
	Police cantonale	73'240'430.76	74'054'100	73'722'092.97	-332'007
	Service de la sécurité civile et militaire	1'685'833.51	3'280'600	2'649'875.82	-630'724
	Service de la circulation routière et de la navigation	-78'091'112.10	-79'255'200	-80'022'921.95	-767'722
	Service de l'application des peines et des mesures	14'265'104.37	16'380'800	14'769'229.75	-1'611'570
	Service de la population et des migrations	2'275'655.77	1'985'000	1'922'216.23	-62'784
	Service des affaires intérieures et communales	5'063'391.09	15'239'100	15'482'593.75	243'494
	Office cantonal du sport	565'192.95	633'400	676'474.24	43'074
	Excédent de dépenses	19'666'335.10	33'125'600	34'686'246.18	1'560'646
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
00		44710041044.07	40017001000	44010701705 04	0001004
30	Charges de personnel	117'981'914.87	120'782'800	119'979'705.91	-803'094
31 32	Biens, services et marchandises Intérêts passifs	17'868'321.14	20'090'400	23'686'931.41	3'596'531
33	Amortissements	32.95 1'422'673.47	1'340'200	110071006 14	466'806
34	Parts et contributions sans affectation		90'000	1'807'006.14 69'414.60	-20'585
3 4	Dédommagements à des collectivités publiques	70'802.60			-20 565 1'177'451
36	Subventions accordées	8'113'345.96	8'946'000	10'123'451.05	
37	Subventions accordees Subventions redistribuées	15'210'618.88	25'808'900	26'615'309.36	806'409 140'182
38	Attributions aux financements spéciaux	3'678'573.80 2'956'515.75	3'770'000 12'000'000	3'910'182.00 12'020'000.00	20'000
39	Imputations internes	19'100'377.41	27'616'800	32'553'692.34	4'936'892
40	Impôts	69'453'928.25	70'717'500	70'687'002.29	-30'498
42	Revenus des biens	291'115.98	336'000	288'651.84	-47'348
43	Contributions	54'622'537.91	54'902'400	57'600'072.46	2'697'672
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	2'575'614.90	2'604'600	2'724'509.20	119'909
45	Dédommagements de collectivités publiques	8'776'006.33	10'075'600	8'632'416.51	-1'443'183
46	Subventions acquises	15'400'515.59	14'932'100	11'488'848.56	-3'443'251
47	Subventions à redistribuer	3'678'573.80	3'770'000	3'910'182.00	140'182
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	466'296.30	11'330'700	15'325'265.58	3'994'566
49	Imputations internes	15'345'723.00	23'235'600	28'571'280.16	5'335'680
	Total charges	186'403'176.83	220'445'100	230'765'692.81	10'320'593
	Total revenus	170'610'312.06	191'904'500	199'228'228.60	7'323'729
	Excédent de charges	15'792'864.77	28'540'600	31'537'464.21	2'996'864
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	FIG.4 F1770 40	EL4EE1000	015571574 50	410071400
50	Investissements propres	5'215'779.13	5'455'000	3'557'571.53	-1'897'428
56	Subventions accordées	5'269'339.99	4'587'100	9'046'870.41	4'459'770
57	Subventions redistribuées	1'052'285.05	2'000'000	975'000.00	-1'025'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	30'000.00		20'000.00	20'000
66	Subventions acquises	6'581'648.79	5'457'100	9'435'659.97	3'978'560
67	Subventions à redistribuer	1'052'285.05	2'000'000	975'000.00	-1'025'000
	Total dépenses	11'537'404.17	12'042'100	13'579'441.94	1'537'342
	Total recettes	7'663'933.84	7'457'100	10'430'659.97	2'973'560
	Excédent de dépenses	3'873'470.33	4'585'000	3'148'781.97	-1'436'218

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OP 1 Gérer les affaires administratives B17 -203'672 net C17 -262'904.12 net

GP 11 Assistance administrative B17 315'312 net C17 370'920.07 net GP 12 Affaires administratives civiles B17 -518'984 net C17 -633'824.19 net OP 2 Traiter les affaires juridiques B17 1'011'472 net C17 5'749'589.49 net

GP 21 Contentieux / Législation B17 1'011'472 net C17 5'749'589.49 net

Total service B17 807'800 net C17 5'486'685.37 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	1'872'125.51	1'965'400	6'692'862.02	4'727'462
30 Charges de personnel	1'532'806.65	1'616'100	1'488'348.35	-127'752
31 Biens, services et marchandises	74'893.95	129'400	4'978'027.84	4'848'628
33 Amortissements	169.90	200	860.90	661
36 Subventions accordées	132'805.40	138'000	120'268.65	-17'731
39 Imputations internes	131'449.61	81'700	105'356.28	23'656
4 Revenus de fonctionnement	1'210'286.76	1'157'600	1'206'176.65	48'577
40 Impôts	2'517.00	2'700	2'902.00	202
43 Contributions	1'207'769.76	1'154'900	1'203'274.65	48'375
Charges nettes de fonctionnement	661'838.75	807'800	5'486'685.37	4'678'885
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	661'838.75	807'800	5'486'685.37	4'678'885

Explication des écarts financiers

Compte 30

La charge inférieure à celle budgétisée est principalement imputable à la vacance d'un poste de juriste durant le premier semestre d'une part, à la réduction du taux d'activité du chef de service (60 %) et à la fin de son activité au 31 octobre 2017 d'autre part.

Compte 31

Conformément aux articles 427 alinéa 1 de l'ancien code civil (CC) et 134 alinéa 1 de l'ancienne loi d'application du CC, l'Etat du Valais a dû s'acquitter d'une somme de fr. 4'866'500.-- en raison des agissements d'un tuteur privé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OBJECTIF POLITIQUE 1

Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé

Sous-objectifs politiques

- 1 Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat
- 2 Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)
- Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires et les registres du commerce
- 4 Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Soutien administratif aux commissions d'examen	31.12.20		■ Le Service assure le secrétariat des commissions et leur fournit un appui administratif, logistique et parfois juridique dans le cadre de l'organisation des examens et de la cérémonie de remise des brevets.
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département	31.12.20		■ Le Service accorde une priorité au traitement des interventions relatives aux droits fondamentaux.
ad3	3 Surveillance administrative des notaires	31.12.20		Le Service assume une surveillance administrative sur les notaires "au quotidien", en particulier par la délivrance de l'autorisation de pratiquer, la vérification du respect des conditions posées à l'exercice de la profession, l'examen des demandes de levée du secret professionnel, l'examen et le suivi des rapports annuels d'inspection des études, la procédure de liquidation de l'étude.
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de lacunes signalées par les commissions d'examen	0	0	A relever la difficulté à recruter des membres pour fonctionner au sein des deux commissions d'examen.
ad2	2 Nombre de questions n'ayant pas fait l'objet d'une détermination dans le délai de 30 jours	0	0	Une priorité est accordée au traitement et au suivi de ces dossiers.
ad3	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	80%	90.9%	La surveillance disciplinaire des notaires demeure une des priorités du Service.

OBJECTIF POLITIQUE 2

Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice

Sous-objectifs politiques

- 1 Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique
- Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence
- 2.1 Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI
- 3 Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Ordonnances d'exécution de la loi d'application du code pénal	31.12.17	27.09.17	Les 6 ordonnances d'exécution de la loi d'application du code pénal sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018.
	2 Révision de la loi sur l'organisation de la Justice (élection des procureurs)	31.12.17	16.02.17	La révision de la loi sur l'organisation de la Justice est entrée en vigueur le 1er juin 2017.
	3 Ordonnances d'application de la loi sur la police cantonale	31.12.17	20.12.17	■ Les 4 ordonnances d'application de la loi sur la police cantonale sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018.
	4 Loi sur le Conseil de la magistrature (+ révision LOJ et LOCRP)	31.12.18		L'avant-projet de loi sur le Conseil de la magistrature a été mis en consultation durant le mois de septembre.
ad2	5 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.20		■ 58 dossiers d'aide aux victimes ont été ouverts. 69 décisions ont été rendues par le Service. 2 recours ont été interjetés devant le Tribunal cantonal et un auprès du Tribunal fédéral qui l'a rejeté.
ad3	6 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne	31.12.20		■ La procédure relative au traitement des plaintes contre les APEA a été entièrement revue afin qu'elle corresponde mieux aux critères développés par la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes.
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre de mois de retard dans la planification	0	0	La législation constitue un volet très important de l'activité du Service. L'année 2017 a été principalement consacrée à la mise sous toit des ordonnances d'exécution de la loi d'application du code pénal et de la loi sur la police cantonale.
ad2	2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2015 = 50 décisions / 89%)	80%	94%	65 décisions sur 69 ont été rendues dans le délai. Les décisions allouant une indemnité pour tort moral constituent la très grande majorité des décisions rendues.
ad3	3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 4 mois dès l'identification du besoin	100%	100%	■ 4 circulaires ont été adressées aux APEA.

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Gérer les affaires administratives	930'200.26	1'193'104.38	-262'904.12
GP11 Assistance administrative	489'920.35	119'000.28	370'920.07
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	300'007.68	118'990.92	181'016.76
P1102 Affaires de Justice	189'912.67	9.36	189'903.31
GP12 Affaires administratives civiles	440'279.91	1'074'104.10	-633'824.19
P1201 Fondations classiques	228'215.06	77'578.78	150'636.28
P1202 Affaires administratives civiles	212'064.85	996'525.32	-784'460.47
OP2 Traiter les affaires juridiques	5'762'661.76	13'072.27	5'749'589.49
GP21 Contentieux / Législation	5'762'661.76	13'072.27	5'749'589.49
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	472'633.22	12'289.95	460'343.27
P2102 Législation / Consultations	336'761.93	44.99	336'716.94
P2103 Protection de la personne	4'953'266.61	737.33	4'952'529.28
Total	6'692'862.02	1'206'176.65	5'486'685.37

POLICE CANTONALE

OP 1 Maintenir la sécurité et l'ordre public B17 74'054'100 net C17 73'722'092.97 net

GP 11 Gendarmerie B17 46'642'265 net C17 46'362'064.88 net GP 12 Police judiciaire B17 19'709'856 net C17 20'551'675.81 net

GP 13 Services généraux B17 7'701'979 net C17 6'808'352.28 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	81'829'737.47	84'200'900	84'022'001.03	-178'899
30 Charges de personnel	71'521'175.02	73'603'600	73'082'862.74	-520'737
31 Biens, services et marchandises	6'141'654.31	6'262'000	6'750'033.30	488'033
33 Amortissements	9'986.92	0	4'930.30	4'930
36 Subventions accordées	644'152.28	775'000	800'790.44	25'790
39 Imputations internes	3'512'768.94	3'560'300	3'383'384.25	-176'916
4 Revenus de fonctionnement	11'774'490.39	13'646'800	12'790'789.58	-856'010
40 Impôts	4'803.00	5'300	21'008.00	15'708
42 Revenus des biens	105.80	0	28'069.25	28'069
43 Contributions	7'056'242.34	8'353'300	8'105'558.41	-247'742
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	846'841.17	922'100	931'608.45	9'508
45 Dédommagements de collectivités publiques	960'629.51	1'840'000	1'193'833.62	-646'166
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	346'956.05	0	0.00	0
49 Imputations internes	2'558'912.52	2'526'100	2'510'711.85	-15'388
Charges nettes de fonctionnement	70'055'247.08	70'554'100	71'231'211.45	677'111
5 Dépenses d'investissement	4'168'183.68	3'500'000	2'530'262.82	-969'737
50 Investissements propres	4'168'183.68	3'500'000	2'530'262.82	-969'737
6 Recettes d'investissement	983'000.00	0	39'381.30	39'381
66 Subventions acquises	983'000.00	0	39'381.30	39'381
Dépenses nettes d'investissement	3'185'183.68	3'500'000	2'490'881.52	-1'009'118
Insuffisance de financement	73'240'430.76	74'054'100	73'722'092.97	-332'007

POLICE CANTONALE

Explication des écarts financiers

Rubrique 30

Cette rubrique est budgétisée en fonction des effectifs autorisés. Dans un service de plus de 500 collaborateurs, l'effectif fluctue obligatoirement durant l'année.

Rubrique 31

En date du 29 juillet 2017, le Conseil d'Etat a autorisé la Police cantonale à se doter de fusils d'assaut en remplacement des pistolets mitrailleurs (HK) actuels datant de plus de 40 ans. Le solde du reliquat de la rubrique 50 a permis de compenser le dépassement de la rubrique 31 consécutif à l'achat indispensable de ces fusils.

Rubrique 43

Les recettes concernant les infractions à la loi sur la circulation routière ont été moindres que prévues (- Fr. 1'078'000.-). Les engagements renforcés en matière de lutte contre la criminalité ainsi que la gestion de grands événements imprévus comme la conférence de l'ONU sur Chypre à Crans-Montana ont nécessité une importante concentration d'effectifs. Ce manco a pu être compensé par d'autres recettes supérieures aux prévisions.

Rubrique 44

Cette rubrique concerne la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP).

Rubrique 45

Les charges d'exploitation POLYCOM sont actuellement réparties entre la Police cantonale (40%), le Service de la sécurité civile et militaire (30%), l'Organisation cantonale des secours (20%) et le Service de la mobilité (10%). Le report d'une partie de ces coûts sur les communes est actuellement en discussion. Une décision devrait intervenir pour le budget 2019. Aucune recette n'a ainsi été enregistrée en 2017 (- Fr. 540'000.-).

Rubrique 50

Un montant de Fr. 500'000.- était prévu pour un mandat d'étude concernant le regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (144). Ce montant n'a pas été utilisé en 2017. De plus, un reliquat de Fr. 505'000.- a été affecté à la rubrique 31 pour permettre l'achat des fusils d'assaut précités.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	523.40	525.40	526.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Dans le cadre de l'analyse de la stratégie informatique à l'Etat du Valais, il a été relevé un manque d'effectif à la section informatique de la Police cantonale. Ainsi, par décision du Conseil d'Etat du 14 juin 2017, un poste a été transféré à cette dernière et mis au concours en août 2017.

POLICE CANTONALE

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre public en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire

Sous-objectifs politiques

- Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événements ordinaires relevant des missions de police.
- Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.
- 3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes.
- 4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par :
 - des actions préventives;
 - des mesures ciblées contre les infractions graves;
 - des contrôles renforcés dans les endroits à risques.
- Défendre et pérénniser l'académie de police sur le site de Savatan, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

POLICE CANTONALE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Elaboration et entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Police cantonale et de son ordonnance d'application.	31.12.17	31.12.17	En date du 11 novembre 2016, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité la nouvelle loi sur la Police cantonale. Les textes relatifs aux différentes ordonnances d'exécution ont été finalisés durant l'année 2017 (ordonnance de la loi sur la Police cantonale, ordonnance sur l'usage des moyens de contrainte, ordonnance sur les mesures de vidéo et d'audio-surveillance, ordonnance concernant le traitement, les frais et indemnités). Ces textes législatifs ont été approuvés par le Conseil d'Etat avec entrée en vigueur au 1er janvier 2018.
	2 Regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA. Etude de la localisation du site conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 mai 2016.	31.12.19		▲ Le 4 mai 2016, le Conseil d'Etat a décidé de réunir sur un même site les centrales 112, 117, 118 et 144. Sur proposition et à l'unanimité des membres du groupe de travail présidé par le Commandant de la Police cantonale, le Conseil d'Etat a retenu le site de Noës. En 2018, les différents partenaires impliqués dans ce projet étudieront les moyens financiers et techniques à engager. Un projet de message devrait être soumis en 2019 au Grand Conseil pour une mise en fonction de la nouvelle centrale à la fin de l'année 2021, voire début 2022.
ad2	3 Augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité.	31.12.18		▲ L'effectif de la Police cantonale au 31 décembre 2017 est de 528.03 EPT dont 478.05 policiers. Le ratio de 1 policier pour 650 habitants prévu à l'article 13 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 1er octobre 1986 n'est toujours pas atteint. Actuellement, la ratio est de 1 policier pour 709.5 habitants. Si l'on veut maintenir le niveau sécuritaire actuel, il faudra poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans un proche avenir.
ad5	4 Consolidation du projet d'intégration de la Police cantonale genevoise au sein de l'Académie de police et ajustement des conventions avec les différents partenaires.	31.12.17	31.12.17	■ Depuis 2016, la Police cantonale genevoise forme ses aspirants à l'Académie de Savatan. Ils ont ainsi rejoint les aspirants des polices cantonales vaudoises et valaisannes à la satisfaction de l'ensemble des partenaires. Cette intégration a nécessité d'importantes adaptations organisationnelles, logistiques, financières et juridiques au sein de l'Académie de Savatan. Le canton de Genève doit encore confirmer en 2018 la présence de leurs aspirants sur ce site pour les années futures.
	5 Acquisition des infrastructures du site de Savatan par les cantons partenaires (Genève, Vaud et Valais).	31.12.19		▲ Des discussions sont actuellement en cours entre la Confédération et le canton de Vaud pour l'acquisition des infrastructures de Savatan, du Front-Bastionné et de l'arsenal de Lavey à l'horizon 2022. Actuellement une convention de collaboration valable jusqu'au 31.12.2019 lie la Confédération et les cantons partenaires (Genève, Valais, Vaud) concernant l'utilisation du site de Savatan. Celle-ci devra être renégociée en vue d'une prolongation au 31.12.2021 ce qui permettrait de finaliser l'acquisition du site.

POLICE CANTONALE

Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 la Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	800	819	■ 780 appels par jour reçus en 2016 (2015 = 776). Le nombre d'appels quotidien augmente sensiblement chaque année.
	2 In Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	240	222	220 appels d'urgence enregistrés par jour en 2016 (2015 = 252). Le nombre d'appels est quasiment identique à l'année précédente.
ad2	3 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse (2015 = 13'702)	13'500	12'239	Une diminution du nombre d'infractions au code pénal suisse est constatée par rapport aux années précédentes (2016 = 13'686).
	4 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants	650	709.5	1 policier pour 709 habitants en 2016 (2015 = 1 policier pour 695 habitants). Le ratio de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint compte tenu d'une population en constante augmentation (339'176 habitants pour un nombre de 478.05 EPT policiers au 01.01.2018).
	5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	24%	16.3%	Ce pourcentage est en légère diminution malgré une augmentation générale en Suisse des phénomènes de criminalité itinérante (2016 = 17.4 %)
	6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	11%	12.8%	▲ Ce pourcentage est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (2016 = 11.8 %).
ad3	7 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	30	40	▲ Le nombre de brigandages est en augmentation par rapport aux années précédentes. Cependant, les concepts d'intervention et la qualité des enquêtes dans ce domaine permettent de maintenir ce nombre à un niveau convenable compte tenu du durcissement de la criminalité (2016 = 25, 2015 = 25).
	8 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	260	214	Ce chiffre est inférieur aux années précédentes. Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité de la Police cantonale (2016 = 249, 2015 = 284).
	9 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	13%	16.1%	▲ Ce chiffre augmente par rapport aux années précédentes. L'une des priorités principales de la section stupéfiants reste la lutte contre la consommation de produits illicites par des mineurs (2016 = 11.9%, 2015 = 13.6%).
	10 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	4'000	3'173	■ La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et cible ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs (2016 = 3'463, 2015 = 4'226).
	11 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	210	217	231 enquêtes liées à la criminalité économique avaient été menées en 2016. Ce chiffre peut varier en fonction de la complexité des affaires à instruire.
	12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	65	76	■ 65 enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité avaient été menées en 2016 (2015 = 62). L'enquête dans le domaine informatique prend de plus en plus d'importance et requiert des compétences très pointues. Le nombre d'affaires varie non seulement en fonction du nombre de supports à analyser et de leur complexité (tablettes, téléphones, ordinateurs, etc) mais également par rapport à l'effectif à disposition. Un EPT supplémentaire sera attribué à ce secteur durant l'année 2018.
	13 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	930	989	▲ Les enquêtes liées à ce domaine constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale compte tenu du durcissement de la criminalité (2016 = 930).

POLICE CANTONALE

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	14 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	250	328	▲ Le nombre d'interventions pour des violences domestiques est en constante augmentation ces dernières années. Des formations internes ont été dispensées aux membres du Corps par rapport à ce genre d'interventions (2016 = 305, 2015 = 233).
	15 Nombre d'heures de conduite de détenus (2015 = 6'894 dont 2'787 par la société Sécuritas)	7'000	11'376	Sur les 11'376 heures effectuées en 2017 (10'135 heures en 2016), 4'071 heures l'ont été par la société Securitas SA (2016 = 4'128). Ce mandat externe permet à la Police cantonale de se concentrer sur ses missions prioritaires tout en externalisant une partie des conduites des détenus. A relever toutefois que les conduites des détenus dangereux sont effectuées par les agents de la Police cantonale.
ad4	16 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	17'000	15'586	▲ Ce chiffre est en diminution par rapport à l'année précédente. A relever que tous les chauffeurs professionnels font l'objet d'un test systématique à l'éthylomètre. Tous les usagers de la route impliqués dans un accident de la circulation font également l'objet d'un tel contrôle (2016 = 16'985).
	17 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'880	1'524	▲ 1'884 contrôles en 2016 (2015 = 1'879). Le nombre de contrôles de vitesse a été inférieur en 2017. Ces contrôles sont planifiés en priorité dans les lieux à risque et les endroits accidentogènes. En matière de sécurité routière, la Police cantonale veille à maintenir un bon équilibre entre prévention et répression.
	18 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	265'000	208'870	▲ 278'719 automobilistes avaient été contrôlés en 2016. Cette diminution concorde avec la diminution du nombre de contrôles de vitesse relevé ci-devant.
	19 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2015 = 14'213 dont 3'135 par la section circulation et 11'078 par le CCTL)	15'000	20'143	■ 18'874 heures en 2016. Pour l'année 2017, 20'143 heures de contrôles ont été effectuées soit 3'325 heures par la section circulation (3'493 heures en 2016) et 16'818 heures par le CCTL (15'381 heures en 2016). Ces chiffres correspondent aux exigences fixées par l'OFROU selon convention et sont garants d'un niveau de sécurité routière en matière de trafic lourd que l'on peut qualifier de très bon.

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ge	ndarmerie	55'612'977.21	9'250'912.33	46'362'064.88
P1101	Circulation routière	4'042'244.73	4'429'457.83	-387'213.10
P1102	Interventions spéciales	8'277'822.93	485'644.30	7'792'178.63
P1103	Première intervention	18'447'470.07	1'175'962.76	17'271'507.31
P1104	Police de proximité et investigations	22'888'679.27	1'357'765.81	21'530'913.46
P1105	Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'956'760.21	1'802'081.63	154'678.58
GP12 Po	lice judiciaire	22'249'356.55	1'697'680.74	20'551'675.81
P1201	Enquêtes judiciaires	15'578'237.69	928'393.50	14'649'844.19
P1202	Identification et coordination judiciaire	6'008'935.50	299'582.79	5'709'352.71
P1203	Protection de l'Etat	662'183.36	469'704.45	192'478.91
GP13 Sei	vices généraux	8'689'930.09	1'881'577.81	6'808'352.28
P1301	Information-prévention criminalité	1'032'808.36	52'782.47	980'025.89
P1302	Centrale d'engagement	4'915'114.88	825'129.77	4'089'985.11
P1303	Bureau des armes	294'842.80	184'856.85	109'985.95
P1304	Formation de base et formation continue	2'118'971.48	796'162.99	1'322'808.49
P1305	Prospection et analyse	328'192.57	22'645.73	305'546.84
Total		86'552'263.85	12'830'170.88	73'722'092.97

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection de la population
B17 3'280'600 net
C17 2'649'875.82 net

GP 11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes B17 1'284'072 net C17 1'265'062.83 net GP 12 Prévention incendie B17 12'387 net C17 0.00 net GP 13 Préparation de la Pci B17 3'098'446 net C17 2'991'425.28 net GP 14 Gestion des affaires militaires B17 -1'114'305 net C17 -1'606'612.29 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	25'749'045.20	24'678'100	28'041'266.10	3'363'166
30 Charges de personnel	7'093'277.90	7'356'900	7'405'267.07	48'367
31 Biens, services et marchandises	3'727'148.64	4'235'400	3'628'175.97	-607'224
33 Amortissements	-13'959.52	0	83'667.74	83'668
36 Subventions accordées	4'823'084.40	4'945'400	4'934'944.63	-10'455
37 Subventions redistribuées	251'866.80	270'000	230'050.00	-39'950
38 Attributions aux financements spéciaux	726'515.75	0	0.00	0
39 Imputations internes	9'141'111.23	7'870'400	11'759'160.69	3'888'761
4 Revenus de fonctionnement	24'063'211.69	21'627'500	25'591'190.28	3'963'690
40 Impôts	8'386.00	8'400	7'481.00	-919
42 Revenus des biens	29'158.50	20'500	20'325.50	-175
43 Contributions	5'217'447.75	4'158'500	4'154'567.38	-3'933
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'634'680.27	1'580'000	1'689'388.70	109'389
46 Subventions acquises	7'884'425.04	7'833'100	4'330'435.91	-3'502'664
47 Subventions à redistribuer	251'866.80	270'000	230'050.00	-39'950
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	352'000	3'833'163.03	3'481'163
49 Imputations internes	9'037'247.33	7'405'000	11'325'778.76	3'920'779
Charges nettes de fonctionnement	1'685'833.51	3'050'600	2'450'075.82	-600'524
5 Dépenses d'investissement	6'650'933.84	7'687'100	10'571'078.67	2'883'979
50 Investissements propres	329'308.80	1'100'000	549'208.26	-550'792
56 Subventions accordées	5'269'339.99	4'587'100	9'046'870.41	4'459'770
57 Subventions redistribuées	1'052'285.05	2'000'000	975'000.00	-1'025'000
6 Recettes d'investissement	6'650'933.84	7'457'100	10'371'278.67	2'914'179
66 Subventions acquises	5'598'648.79	5'457'100	9'396'278.67	3'939'179
67 Subventions à redistribuer	1'052'285.05	2'000'000	975'000.00	-1'025'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	230'000	199'800.00	-30'200
Insuffisance de financement	1'685'833.51	3'280'600	2'649'875.82	-630'724

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Explication des écarts financiers

Rubrique 31:

Diminution des frais de maintenance (-60'000), des achats de matériel pour les cours (-161'000) et des frais d'entretien de la maison du feu (-364'900). Achat de licences "vidéo-conférences" non prévu au budget (+49'000).

Rubrique 33:

Dotations aux provisions non prévues lors de l'élaboration du budget 2017.

Rubrique 43:

Dimin. des contributions de remplacement dû au marché de la construction en Valais (-230'385). Augmentation des engagements en faveur de la collectivité (+100'000) et de la récupération des coûts POLYALERT (+50'300). Recettes internes pour les coûts POLYCOM (+82'700).

Rubrique 44:

Augm. de la part de l'Etat du Valais sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (+109'388).

Rubrique 46:

Subventions de la Confédération inconnues lors de l'élaboration du budget 2017 (+50'700).

Ecritures "comptables" liées à la gestion du fonds "Polices du feu".

Rubrique 48

Prélèvement au fonds "Polices du feu" selon le crédit octroyé par le CE pour solder les subv. en cours.

Prélèvement au fonds "PCi" plus important, lié à la baisse de recettes en rubrique 43.

Rubrique 50:

L'adjudication concernant l'extension du réseau radio analogique a été suspendue, en raison de la nouvelle stratégie à adopter au niveau du canton.

Rubrique 56/66:

Subv. aux communes selon l'octroi du crédit exceptionnel du CE (56) et augm. des recettes pour couvrir les investissements (66).

Rubrique 57/67:

Des projets n'ont pas été terminés dans les communes, alors que la Confédération nous a déjà versé les subventions à redistribuer à la fin de ceux-ci (boîtes aux lettres 57 avec 67).

Concernant l'insuffisance de financement de "-630'724", il y a lieu de tenir compte d'un transfert de budget en faveur de la Police cantonale de 309'000 frs afin de couvrir les frais POLYCOM. Le reliquat final du budget 2017 est donc de 321'724 frs

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	54.10	54.10	54.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires

Sous-objectifs politiques

- Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
- 2 Informer et sensibiliser les autorités et les partenaires
- 3 Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
- 4 Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
- 5 Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile
- 6 Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
- 7 Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' à l'intention des partenaires d'intervention et des état-majors de 40 personnes par année	31.12.19		▲ La mise en place de la formation se déroule normalement, sans problème. Un concept cantonal de formation dans le domaine de la conduite sera établi dans une première phase (2018).
ad2	2 Création de plate-formes de dialogue régionales par région dans le domaine de la protection de la population	31.12.20		■ Les plateformes (groupes de travail) ont été mises en place et ont répondu pleinement aux attentes. Dès 2018, elles se dérouleront chaque deuxième trimestre.
ad3	3 Actualisation de l'analyse cantonale des risques	31.12.18		▲ L'analyse est en cours. Le rapport sera rendu courant 2019.
ad4	4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.18		17 cours ont été réalisé selon la planification, dont 5 au profit d'associations professionnelles.
	5 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires (selon l'ordonnance du DETEC)	31.12.19		■ Tous les cours ont été réalisés selon la planification, soit 7 cours en journée, 4 cours en soirée ainsi que 2 rapports.
ad5	6 Formation des astreints avec les nouvelles fonctions spécifiques (constructions, matériel, cuisine)	31.12.18		▲ La formation des fonctions constructions et matériel ne rencontre aucun problème. Par contre, la formation de la fonction cuisine est problématique, et pour cause, sur 30 cuisiniers demandés, l'armée a pu nous en attribuer seulement 3.
ad6	7 Planification et mise en oeuvre des modifications des infrastructures liées à l'accueil d'une école de recrues en remplacement des stages de sous-officiers supérieurs	31.12.18		■ La planification a été établie avec le nouveau partenaire, la mise en oeuvre des modifications a déjà débuté.
ad7	8 Mise en place de la gestion des adresses (GERES) par lien avec la BDR (base de données référencielles)	31.12.17	31.12.17	■ La nouvelle gestion des adresses a été mise en place et fonctionne correctement.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	30	33	Ce résultat est notamment dû à la mise en place des EM régionaux.
	2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)	120	101	▲ L'état de préparation des EM fluctue en fonction des changements de personnel dans les communes. Le nombre d'EM est à la baisse compte tenu de fusions de ces derniers.
ad2	3 Pourcentage des autorités communales et des partenaires informés de leurs responsabilités et missions dans le domaine de la préparation et de la gestion des risques	80%	80%	Grâce aux actions ciblées auprès des EM, ainsi qu'aux séances d'informations aux autorités en début de législatures.
ad3	4 Taux de réalisation de l'analyse des risques	50%	30%	▲ L'analyse est en cours. Le rapport sera rendu courant 2019.
ad4	5 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation de base pour les installations ferroviaires	40	40	La formation de base a été dispensée conformément au planning de formation.
	6 Total des séminaires dispensés pour les associations professionnelles	5	10	 Augmentation des cours de formation spécifique pour la nouvelle version des normes et directives AEAI
ad5	7 Degré de satisfaction des requérants des engagements en faveur de la collectivité	90%	95%	Toujours de très bons retours de la part des collectivités suites aux engagements de la PCi
	8 Taux des cuisiniers formés	80%	60%	▲ 48 cuisiniers et 96 aides de cuisine sont nécessaires pour un effectif total de 2'550 hommes et devraient être répartis dans chaque compagnie. Nous constatons malheureusement un manque dû à la pénurie d'astreints pour cette formation (au niveau suisse - armée et PCi).
ad6	9 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	90%	90%	Selon les questionnaires remplis par les utilisateurs à la fin de la période de service.
ad7	10 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	96%	Selon les évaluations remplies par les participants
	11 Degré de réalisation de GERES	100%	100%	■ La nouvelle gestion des adresses a été mise en place et fonctionne correctement.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Informations complémentaires portées à la connaissance du **Grand Conseil**

Groupes of	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Org	ganisation, planif., prép. en cas catastrophes	2'327'585.33	1'062'522.50	1'265'062.83
P1101	Instruction état-majors communaux, régionaux	308'722.28	146'671.17	162'051.11
P1102	Conseils, information, alarme population/autorités	1'458'732.86	745'119.37	713'613.49
P1103	Gestion ressources humaines et moyens lourds	560'130.19	170'731.96	389'398.23
GP12 Pré	vention incendie	17'900'492.08	17'900'492.08	0.00
P1201	Prévention des incendies	1'912'418.71	1'912'418.71	0.00
P1202	Engagement des corps sapeurs-pompiers	5'783'247.03	5'783'247.03	0.00
P1203	Financement, achat équipements et infrastructures	10'204'826.34	10'204'826.34	0.00
GP13 Pré	paration de la Pci	12'995'341.21	10'003'915.93	2'991'425.28
P1301	Organisation et planification de la PCi	1'987'282.37	1'497'201.36	490'081.01
P1302	Instruction des astreints de la PCi	6'036'871.95	1'784'064.10	4'252'807.85
P1303	Constructions, alarme et matériel PCi	4'971'186.89	6'722'650.47	-1'751'463.58
GP14 Ge	stion des affaires militaires	5'388'926.15	6'995'538.44	-1'606'612.29
P1401	Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	925'241.45	443'992.13	481'249.32
P1402	Assujettissement et exonération de la taxe	836'720.78	1'918'506.58	-1'081'785.80
P1403	Infrastructures et investissements	3'626'963.92	4'633'039.73	-1'006'075.81
Total		38'612'344.77	35'962'468.95	2'649'875.82

Remarques

Etat de fortune du fonds "Police du feu" :

Fortune du fonds au 01.01.2017 "compte 280'000 Financements spéciaux" : 202'870.10 Fortune du fonds au 31.12.2017 "compte 180'000 Avances sur fin. spéciaux" : 3'210'663.25 *

*crédit octroyé par le CE pour solder les subventions en cours 3'413'533.35

Etat de fortune du fonds "Contributions de remplacement PCi" :

Fortune du fonds au 01.01.2017 "compte 280'000 Financements spéciaux" : 1'906'014.57 Fortune du fonds au 31.12.2017 "compte 280'000 Financements spéciaux" : 1'486'384.89

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1 Régler l'admission des personnes et des véhicules B17 -79'255'200 net C17 -80'022'921.95 net

GP 11 Admission des personnes B17 -2'530'134 net C17 -2'962'821.46 net GP 12 Admission des véhicules B17 -76'725'066 net C17 -77'060'100.49 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	16'284'757.49	16'439'900	16'192'101.97	-247'798
30 Charges de personnel	10'736'963.95	11'014'900	10'917'418.65	-97'481
31 Biens, services et marchandises	1'282'899.67	1'674'500	1'401'146.49	-273'354
33 Amortissements	1'322'681.03	1'000'000	869'083.68	-130'916
34 Parts et contributions sans affectation	70'802.60	90'000	69'414.60	-20'585
36 Subventions accordées	1'116'224.65	1'110'000	1'145'622.50	35'623
39 Imputations internes	1'755'185.59	1'550'500	1'789'416.05	238'916
4 Revenus de fonctionnement	94'613'570.49	96'070'100	96'312'813.32	242'713
40 Impôts	69'394'570.80	70'645'000	70'600'459.19	-44'541
42 Revenus des biens	243'125.05	300'000	271'666.57	-28'333
43 Contributions	24'401'525.72	24'642'600	24'842'170.46	199'570
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	94'093.46	102'500	103'512.05	1'012
45 Dédommagements de collectivités publiques	386'162.00	380'000	391'493.00	11'493
49 Imputations internes	94'093.46	0	103'512.05	103'512
Revenus nets de fonctionnement	78'328'813.00	79'630'200	80'120'711.35	490'511
5 Dépenses d'investissement	237'700.90	375'000	97'789.40	-277'211
50 Investissements propres	237'700.90	375'000	97'789.40	-277'211
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	237'700.90	375'000	97'789.40	-277'211
Excédent de financement	78'091'112.10	79'255'200	80'022'921.95	767'722

Explication des écarts financiers

Les différences dans les rubriques s'expliquent comme suit :

- Rubr. 31 : réduction du montant consacré à l'achat des plaques de contrôle suite à la conclusion d'un nouveau contrat plus avantageux et gestion de la facturation des expertises médicales directement par le Service d'expertises médicales (SEM).
- Rubr. 33 : réduction des pertes suite à un meilleur suivi des débiteurs au niveau des recherches d'adresses de facturation.
- Rubr. 43 : l'augmentation provient principalement de la mise en place de la vente aux enchères de plaques particulières.
- Rubr. 50 : l'achat d'un véhicule ainsi que le projet de développement de Cari n'ont pas été réalisés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	86.20	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OBJECTIF POLITIQUE

Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation

Sous-objectifs politiques

- S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation
- S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis
- 3 Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Délocalisation du site de Sion ou construction d'une halle de contrôle supplémentaire à Sierre et reprise des contrôles techniques effectués par le TCS	31.12.20		▲ Le Conseil d'Etat a décidé de délocaliser le site de Sion et a lancé le 15.12.2017 un concours d'architecture dans SIMAP. L'étude de l'avenir des contrôles techniques effectués pour le TCS est en cours.
	2 Saisie informatisée des certificats médicaux par les médecins	31.12.17		■ La phase de test a pu être terminée et quelques médecins travaillent avec succès en phase pilote. L'application du système sera étendue aux médecins intéressés en 2018.
ad2	3 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.20		▲ Le but n'a été que partiellement atteint en raison des absences de longue durée de deux experts pour cause de maladie et d'accident.
	4 Introduction de la vente aux enchères des plaques de contrôle (postulat n°3.0117)	31.12.17	31.12.17	■ Depuis son introduction le 15 février 2017, 10 ventes aux enchères ont été effectuées, 34 numéros ont été vendus pour des véhicules automobiles et des motocycles, ceci pour un montant total d'environ CHF 327'000 Le système électronique développé a fait ses preuves.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.6	Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons VD, FR, et NE. Améliorations notamment au niveau de l'amabilité et de la compétence des collaborateurs.
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	4%	0%	93 recours, 0 admis.
	3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	9'400	9'047	Le nombre est resté stable (2016 : 9'136).
	4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'700	17'280	Le nombre est resté stable (2016 : 17'419).
	5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	30%	22.79%	Le taux d'échec est très proche de la moyenne suisse 2017 de 23.6 %.
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30%	29.64%	Le taux d'échec est resté stable. Moyenne suisse en 2017 : 33.88 %.
	7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'000	27'777	Légère diminution de 3.41% par rapport à 2016 (28'758).
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	Il s'agit d'une tâche prioritaire. 21'625 certificats médicaux traités en 2017, 19'574 en 2016, 19'899 en 2015.
	9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'100	1'182	Légère diminution par rapport à 2016 (1'405).
	10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	20	12.8	Le temps d'attente moyen au téléphone est resté stable (2016 : 14.59).
	11 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	2'100	1'965	Légère diminution de 6.87% par rapport à 2016 (2'110).
	12 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'900	5'236	Augmentation de 13.4% par rapport à 2016 (4'619).
ad2	13 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	87%	▲ Les délais pour le contrôle périodique des bateaux n'ont pas pu être respectés. Cela est dû aux absences pour cause d'accident et de maladie d'experts (264 expertises en 2017, 482 en 2016, 474 en 2015).
	14 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	80%	75.43%	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint. Cela est dû aux absences pour cause d'accident et de maladie de deux experts.
	15 Nombre de contrôles techniques effectués	95'000	88'894	▲ Voir ind. n° 14 ci-dessus.
	16 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	82'000	82'817	Le nombre reste stable par rapport à 2016 (82'673).
	17 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	322'000	322'519	Augmentation de 1.76% par rapport à 2016 (316'926).
	18 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'736	3'742	■ Le ratio a augmenté de 1.76% par rapport à 2016 en raison de l'augmentation du parc de véhicules (2016 : 3'677).

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs on non atteint / problèmes
ad2 19 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	23%	17.95%	■ Le pourcentage a pu être réduit par rapport à 2016 (20.62%). 12.5 emplois provisoires viennent s'ajouter aux 57 postes administratifs. Ces chiffres restent préoccupants.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ad	mission des personnes	5'842'848.13	8'805'669.59	-2'962'821.46
P1101	Examens de conduite	1'469'939.47	1'215'565.80	254'373.67
P1102	Délivrance des permis de conduire	2'067'621.72	2'390'758.09	-323'136.37
P1103	Mesures administratives et sanctions pénales	2'305'286.94	5'199'345.70	-2'894'058.76
GP12 Ad	mission des véhicules	10'447'043.24	87'507'143.73	-77'060'100.49
P1201	Contrôles techniques des véhicules	4'334'732.52	5'822'909.43	-1'488'176.91
P1202	Délivrance des permis de circulation	4'283'049.09	10'690'766.37	-6'407'717.28
P1203	Perception des redevances	1'829'261.63	70'993'467.93	-69'164'206.30
Total		16'289'891.37	96'312'813.32	-80'022'921.95

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la société par l'application des peines et des mesures.
B17 16'380'800 net C17 14'769'229.75 net

GP 11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig B17 -1'770'145 net C17 7'184'845.84 net GP 12

GP 13 Privation de liberté - Crêtelongue B17 2'613'478 net C17 4'574'496.52 net Exécution des mesures - Pramont B17 3'875'212 net C17 896'582.75 net

GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement B17 11'662'255 net C17 2'113'304.64 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	30'543'631.00	31'675'300	34'388'599.64	2'713'300
30 Charges de personnel	17'041'190.65	16'906'100	16'482'961.70	-423'138
31 Biens, services et marchandises	5'521'431.92	5'908'000	5'735'782.97	-172'217
32 Intérêts passifs	32.95	0	0.00	0
33 Amortissements	35'804.08	300'000	810'903.03	510'903
35 Dédommagements à des collectivités publiques	5'705'334.90	6'315'000	8'012'590.15	1'697'590
36 Subventions accordées	876'706.25	901'500	939'399.49	37'899
39 Imputations internes	1'363'130.25	1'344'700	2'406'962.30	1'062'262
4 Revenus de fonctionnement	16'745'614.48	15'724'500	19'999'680.94	4'275'181
40 Impôts	83.00	200	161.00	-39
42 Revenus des biens	9'422.73	4'100	-43'523.25	-47'623
43 Contributions	7'341'204.51	6'434'100	9'827'865.54	3'393'766
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'794'697.55	6'930'600	6'649'571.65	-281'028
46 Subventions acquises	993'767.00	1'101'000	986'756.40	-114'244
49 Imputations internes	1'606'439.69	1'254'500	2'578'849.60	1'324'350
Charges nettes de fonctionnement	13'798'016.52	15'950'800	14'388'918.70	-1'561'881
5 Dépenses d'investissement	467'087.85	430'000	380'311.05	-49'689
50 Investissements propres	467'087.85	430'000	380'311.05	-49'689
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	467'087.85	430'000	380'311.05	-49'689
Insuffisance de financement	14'265'104.37	16'380'800	14'769'229.75	-1'611'570

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Explication des écarts financiers

31 Biens, services et marchandises

Le SAPEM laisse un léger reliquat de Fr. 172'217.-- soit moins de 3%.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

Un dépassement de crédit de 1.5 mio a été autorisé par DCE du 8.11.2017 pour le paiement des frais de placements hors canton (hors établissements du SAPEM).

43 Contributions

Une recette extraordinaire de plus 3.2 mio pour créance compensatrice d'une Société anonyme en liquidation a été dévolue à l'Etat du Valais.

45 Dédommagements de collectivités publiques

Etant donné les taux d'occupation des établissements du canton les places disponibles pour accueillir des placements "confédérés" sont limitées et donc les recettes de détention sont en diminution (près de Fr. 500'000.-- uniquement à Crêtelongue).

Le montant de la subvention de la Confédération pour les détentions LMC a été surestimé. Le décompte est élaboré entre la Police et le SAPEM et la Confédération reste "autorité" pour valider les cas acceptés.

46 Subventions acquises

Subvention de l'OFJ pour Pramont en baisse. L'OFJ ne prend en considération pour son calcul de subvention que le personnel éducatif reconnu. Les MSP et veilleurs ainsi que le personnel d'encadrement ne sont pas pris en compte. Il est actuellement très difficile de trouver, sur le marché du travail, des éducateurs formés dont le profil sécuritaire correspond aux besoins de Pramont.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	130.50	130.50	130.70

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Augmentation de 0.2 EPT acceptée dans le cadre du budget 2017.

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique

Sous-objectifs politiques

- 1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée
- 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus
- 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée
- 2.1 Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Création d'un centre d'exécution des peines. Réalisation du projet de construction à Crêtelongue avec un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée), un bâtiment annexe de 25 places pour l'exécution des régimes « travail externe » et « semi-détention » ainsi que l'assainissement du site	31.12.20		Aucun projet en cours faute de moyens financiers.
	2 Première étape de la construction de Crêtelongue	31.12.20		Aucun projet en cours faute de moyens financiers.
	3 Reconsidération de la planification carcérale actuelle (Mesures ETS 2)	31.12.17		Aucun projet en cours faute de moyens financiers.

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de places en détention préventive (Sion 102 - Martigny 30 - Brigue 18, total 150)	150	132	A fin 2017 Sion = 112 Brig 20 Total 132 places en détention avant jugement
	2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	43	53	Augmentation de 10 places dès fin janvier 2017.
	3 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 25)	25	24	24 places occupées afin d'appliquer les règles de sécurité du concept validé par l'OFJ
	4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)	3.27	3.72	▲ 132 places en détention avant jugement et 32 places semi-détention et travail externe soit 164 places pour 44 EPT. L'objectif a été planifié compte tenu du fait que des ressources supplémentaires n'allaient pas être octroyées. L'objectif est donc partiellement atteint mais ne donne pas satisfaction sur le terrain.
	5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)	2.04	2.58	▲ 53 places pour 20.5 EPT. L'objectif a été planifié compte tenu du fait que des ressources supplémentaires n'allaient pas être octroyées. L'objectif est donc partiellement atteint mais ne donne pas satisfaction sur le terrain.
	6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2015 = 1/5 : Sion)	2	2	▲ Seuls les établissements de Crêtelongue et Sion. L'objectif planifié selon les ressources et moyens à disposition n'est que partiellement atteint car sur le terrain tous les établissements devraient pouvoir bénéficier d'un service de nuit adéquat et optimal.
	7 Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	90%	85.5%	Un taux d'occupation aussi élevé demande à tout instant un niveau d'exigence et de vigilance de la part du personnel sur site.
	8 Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	95%	93%	Un taux d'occupation aussi élevé demande à tout instant un niveau d'exigence et de vigilance de la part du personnel sur site.
	9 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	95%	96%	Un taux d'occupation aussi élevé demande à tout instant un niveau d'exigence et de vigilance de la part du personnel sur site.
ad2	10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle	10%	10.3%	Indicateur qui a pu très légèrement remonter en 2017 grâce à la légère diminution des cas psychiques lourds.
	11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle	10%	12.5%	Indicateur qui est remonté en 2017 grâce à la diminution des cas psychiques lourds.
	12 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)	85%	58.33%	L'OFJ ne prend en considération que le personnel éducatif reconnu. Les MSP et les veilleurs ainsi que le personnel d'encadrement éducatif ne sont pas pris en compte. Il devient très difficile d'engager des éducateurs avec un profil sécuritaire.
	13 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	3.5%	4.17%	4.17% selon le nombre de collaborateurs et 5.28% selon le nombre d'EPT.

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig	9'187'065.96	2'002'220.12	7'184'845.84
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'072'014.26	1'669'099.67	5'402'914.59
P1102 Exploitation des ateliers	2'115'051.70	333'120.45	1'781'931.25
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	7'318'924.09	2'744'427.57	4'574'496.52
P1201 Gestion de l'exécution des peines	3'339'472.76	1'342'302.13	1'997'170.63
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	1'868'394.90	648'496.05	1'219'898.85
P1203 Gestion de la détention administrative	2'111'056.43	753'629.39	1'357'427.04
GP13 Exécution des mesures - Pramont	7'505'869.40	6'609'286.65	896'582.75
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	6'307'993.18	6'338'658.60	-30'665.42
P1302 Exploitation des ateliers	1'197'876.22	270'628.05	927'248.17
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	10'757'051.24	8'643'746.60	2'113'304.64
P1401 Exécution des sanctions pénales	9'696'540.80	8'578'188.94	1'118'351.86
P1402 Probation	1'060'510.44	65'557.66	994'952.78
Total	34'768'910.69	19'999'680.94	14'769'229.75

Remarques

Un certain nombre de mesures prioritaires et d'indicateurs relèvent le manque de moyens financiers pour réaliser le projet de construction à Crêtelongue ainsi que d'autres projets d'aménagements.

Un certain nombre d'indicateurs montrent également une insuffisance de ressources humaines notamment dans le domaine de la surveillance. Pour exemple, les rapports entre le nombre de places de détention et le nombre d'équivalents plein temps par rapport à une moyenne suisse de 2008 (aujourd'hui probablement plus d'actualité) relèvent des effectifs toujours insuffisants.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1 Gérer en globalité la population cantonale, dont les migrants B17 1'985'000 net C17 1'922'216.23 net

GP 11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité B17 849'074 net C17 596'759.61 net GP 12 Migrations, intégration et gestion de l'asile B17 1'135'926 net C17 1'325'456.62 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	12'460'944.77	13'313'400	12'026'789.41	-1'286'611
30 Charges de personnel	6'555'542.35	6'665'700	6'446'217.75	-219'482
31 Biens, services et marchandises	330'506.23	964'000	366'131.91	-597'868
33 Amortissements	33'790.16	40'000	30'608.29	-9'392
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'390'146.41	2'613'000	2'096'317.95	-516'682
36 Subventions accordées	2'440'777.85	2'503'300	2'577'786.75	74'487
38 Attributions aux financements spéciaux	200'000.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	510'181.77	527'400	509'726.76	-17'673
4 Revenus de fonctionnement	10'198'786.90	11'378'400	10'104'573.18	-1'273'827
40 Impôts	41'314.00	53'000	52'514.00	-486
42 Revenus des biens	1'323.90	0	4'522.35	4'522
43 Contributions	8'073'987.45	8'832'400	8'035'657.08	-796'743
45 Dédommagements de collectivités publiques	583'059.50	880'000	382'529.50	-497'471
46 Subventions acquises	1'499'102.05	1'613'000	1'629'350.25	16'350
Charges nettes de fonctionnement	2'262'157.87	1'935'000	1'922'216.23	-12'784
5 Dépenses d'investissement	13'497.90	50'000	0.00	-50'000
50 Investissements propres	13'497.90	50'000	0.00	-50'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	13'497.90	50'000	0.00	-50'000
Insuffisance de financement	2'275'655.77	1'985'000	1'922'216.23	-62'784

Explication des écarts financiers

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées.

La variation de la rubrique 31 Biens, services et marchandises est à lier principalement au report du projet d'implémentation d'un système d'information et de gestion électronique des dossiers en matière de migration. Le compte Honoraires prévoyait un montant supplémentaire de CHF 400'000.— pour la préparation et le scannage des dossiers en cours et archivés. L'adjudication du marché relatif à l'acquisition de la solution informatique correspondante étant entrée en force à fin août 2016, la dépense d'investissement y relative (50) était prévue de manière prépondérante en 2017. Les travaux préparatoires avec notamment la définition des processus - ainsi que les négociations avec la société adjudicataire sont en cours. La rubrique 36 Subventions accordées concerne les organisateurs de projet en matière d'intégration et de lutte contre le racisme qui bénéficient, dans le cadre du Programme d'Intégration Cantonal (PIC) 2014-2017, d'une subvention composée d'une part fédérale - à hauteur de 1/2, rubrique 46 - et d'une part cantonale (1/4), le solde étant à charge des communes. Les projets hors du programme-cadre relèvent quant à eux uniquement d'une subvention cantonale. L'attribution des subventions prend en considération l'enveloppe budgétaire globale.

Les revenus de fonctionnement présentent globalement une diminution de 11.2 % par rapport au budget. Le volume de prestations facturées (rubrique 43) tant en matière d'état civil que de migration démontre une légère variation à la hausse, et par contre un fléchissement s'agissant des commandes de passeports/documents d'identité ou en matière d'asile (rubrique 45).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers

Sous-objectifs politiques

- Gérer l'état civil
- 1.1 Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
 - 1.1.1 Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
 - 1.1.2 Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
- 1.2 Traiter les demandes de naturalisation
- 1.3 Etablir les documents d'identité suisses
- 1.4 Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
- 2 Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
- 2.1 Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
- 2.2 Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
- 2.3 Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
- 2.4 Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
 - 2.4.1 Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
- 2.5 Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
- 2.5.1 Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
- 2.6 Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.20	31.12.17	■ 1'298 requêtes ont été enregistrées (année précédente = 914). La durée moyenne de la procédure, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation, est de 18 à 24 mois.
	2 Analyse d'une décentralisation du centre de documents d'identité	31.12.17	31.12.17	Le centre des documents d'identité établit les passeports et cartes d'identité, les titres de séjour biométriques pour les ressortissants d'Etats non membres de l'Union européenne (UE/AELE), ainsi que les titres de voyage. Dès 2019/2020, les titres de séjour à l'intention des ressortissants européens seront également biométriques, soit un volume de 10'000 prises de données supplémentaires (hors permis L), ce sans contre-prestation ni dédommagement supplémentaire. Tous les éléments d'analyse convergent vers une organisation centralisée.
	3 Modification de la loi cantonale sur le droit de cité	31.12.17	31.12.17	■ La révision de la loi fédérale sur le droit de la nationalité qui entre en vigueur au 1er janvier 2018 n'exige pas d'adaptation de la législation cantonale.
ad2	4 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.20		■ 2017 a vu la réalisation de la 8ème semaine d'action contre le racisme qui, dans le cadre d'une politique d'intégration avec une perspective sur le long terme, compte désormais, aussi pour les médias, au calendrier des événements en la matière.
	5 Etablissement du PIC 2	31.12.17	31.12.17	S'inscrit dans la continuité du PIC 1 (Décision du Conseil d'Etat du 29.11.2017) en mettant l'accent sur la régionalisation des prestations ainsi que la collaboration interinstitutionnelle. Les objectifs de la politique d'intégration sont regroupés en 15 (au lieu de 33) mesures à mettre en oeuvre. Les moyens financiers mis à disposition par la Confédération sont réduits.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'offices de l'état civil	5	6	La réduction du nombre d'offices et donc une centralisation physique nécessite en premier lieu une harmonisation des pratiques ainsi qu'une simplification des procédures et fait face à des contingences logistiques (bâtiment, etc.). Dans l'immédiat, une organisation interne de gestion par région, avec les 6 sites de prestations et service de proximité, est préconisée. (2016 = 6 offices, tel que précédemment)
	2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	31	Examen de l'utilisation des salles et contingences y relatives en cours L'annexe à l'Ordonnance cantonale sur l'état civil inventorie les salles.
	3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	25	21	La durée moyenne de la procédure, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation, est de 18 à 24 mois.
	4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2015 : 1813 requêtes dont 554 en attente de traitement, soit 30.55 %)	35%	0%	2'166 dossiers sont en cours de procédure et aucun en attente de traitement.
	5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	800	1'073	L'ensemble des requêtes reçues ont été examinées et transmises aux communes pour la suite de procédure. (2016 = 1'358, 2015 = 881)
ad2	6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	78'000	75'758	Est fonction du contexte économique et politique (2016 = 76'270, 2015 = 75'420)
	7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	100	126	■ 126 projets réalisés et 9 demandes refusées
	8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	80%	75%	75% des communes valaisannes appliquent la primo-information, ce majoritairement via leur contrôle de l'habitant/bureau des étrangers, et touchent ainsi 80% du bassin de population étrangère.
	9 Nombre de décisions de détention prises (2015 = 264)	250	207	Les places de détention disponibles sont au nombre de 16 pour les hommes et 2 pour les femmes, précédemment 20 places. (2016 = 235, 2015 = 264)
	10 Population résidante non permanente active au 31 décembre (permis L 2015 =4'879)	5'000	4'710	Est fonction du contexte économique et politique (2016 = 4'246, 2015 = 4'879)

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Eta	t civil, naturalisations, documents d'identité	6'266'542.85	5'669'783.24	596'759.61
P1101	Organisation et gestion de l'état civil	186'918.70	8'370.18	178'548.52
P1102	Instruction et traitement des dossiers	3'904'923.38	2'527'023.89	1'377'899.49
P1103	Centre de documents d'identité	2'174'700.77	3'134'389.17	-959'688.40
GP12 Mig	grations, intégration et gestion de l'asile	5'760'246.56	4'434'789.94	1'325'456.62
P1201	Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'271'531.99	2'999'003.65	-727'471.66
P1202	Intégration des étrangers	2'815'488.23	1'631'063.26	1'184'424.97
P1203	Organisation des renvois et mesures de contrainte	266'525.03	363.01	266'162.02
P1204	Gestion des dossiers des requérants d'asile	406'701.31	-195'639.98	602'341.29
Total		12'026'789.41	10'104'573.18	1'922'216.23

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1 Assurer la préparation des tâches législatives et gérer les relations Canton-communes B17 15'239'100 net C17 15'482'593.75 net

GP 11 Constitution, législation et contentieux B17 782'606 net C17 646'099.88 net GP 12 Relation Canton-communes B17 14'456'494 net C17 14'221'722.74 net GP 13
Appui du Chef du département dans ses fonctions
B17 0 net
C17 614'771.13 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	7'242'526.59	38'337'700	38'640'305.65	302'606
30 Charges de personnel	2'039'857.30	2'129'000	2'666'745.15	537'745
31 Biens, services et marchandises	103'054.98	216'500	86'920.14	-129'580
33 Amortissements	421.45	0	3'518.80	3'519
36 Subventions accordées	534'208.05	11'468'700	11'468'700.00	0
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	12'000'000	12'000'000.00	0
39 Imputations internes	2'564'984.81	12'523'500	12'414'421.56	-109'078
4 Revenus de fonctionnement	2'179'135.50	23'098'600	23'157'711.90	59'112
40 Impôts	2'254.45	2'900	2'477.10	-423
43 Contributions	132'673.00	117'000	176'534.80	59'535
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	44'208.05	10'978'700	10'978'700.00	0
49 Imputations internes	2'000'000.00	12'000'000	12'000'000.00	0
Charges nettes de fonctionnement	5'063'391.09	15'239'100	15'482'593.75	243'494
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	5'063'391.09	15'239'100	15'482'593.75	243'494

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 - Charges de personnel

L'état-major du DSIS est rattaché administrativement au SAIC depuis le 01.05.2017.

Rubrique 31 - Biens services et marchandises

Le report de l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger et de certains projets informatiques impacte fortement les comptes par rapport au budget. cf 2013, 2014, 2015 et 2016.

Rubrique 39 - Imputations internes

Prestations fournies par les services centraux moins importantes que prévues.

Rubrique 43 - Contributions

Les congés maternités ont influencé les comptes 2017.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	13.00	13.00	18.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'état-major du DSIS est rattaché administrativement au SAIC depuis le 01.05.2017.

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)

Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques
- 1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)
- 1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service
- 2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes
 - 2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier
- 2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales

	Organisci et conduire les elections et	votationo iot	acraico, carr	torialed of communicated	
Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	partiellement atteint / problèmes mineurs non atteint / problè		
ad1	Suite des travaux relatifs à la révision de la Constitution	31.12.18		■ Le Grand Conseil a examiné en session de novembre 2017 l'initiative populaire pour une révision totale de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907. La votation populaire est prévue le 4 mars 2018. Des résultats dépendra la suite donnée à ce dossier.	
	2 Début des travaux de révision de la LcDP (160.1) respectivement de la LALDP (160.3)	31.12.18		■ En séance du 14 décembre 2017, le Grand Conseil a adopté les projets de modifications de la LcDP et de la LALDP. Les textes ont été publiés dans le Bulletin officiel du 19 janvier 2018. Le délai référendaire contre la LcDP vient à échéance le 19 avril 2018.	
ad2	3 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges,)	31.12.20		▲ Votations prévues au cours des années 2018 et 2019	
	4 Organisation et suivi des élections cantonales 2017	31.12.17	31.12.17	L'élection du Grand Conseil selon le système de la bi-proportionnelle n'a pas posé de problème particulier.	
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
	atteint-dénassé / aucun problème	nartiallame	nt atteint / nr	phlèmes mineurs non atteint / problèmes	

Indic	Indicateurs		Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2015 = 538 dossiers déposés)	0	-267	■ 662 décisions rendues, 395 nouveaux dossiers
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	71.5%	▲ 36 recours admis (18 portant sur les taxes RS de la commune de Champéry) sur 122 décisions du TC. 5 recours admis sur 17 affaires portées devant le TF.
ad2	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	100	210	Nombre élevé de demandes compte tenu notamment de l'introduction de la taxe au sac dans les communes du Valais romand.

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Co	nstitution, législation et contentieux	814'083.18	167'983.30	646'099.88
P1101	Constitution et législation cantonales	75'595.38		75'595.38
P1102	Recours, plaintes	738'487.80	167'983.30	570'504.50
GP12 Re	ation Canton-communes	37'209'329.74	22'987'607.00	14'221'722.74
P1201	Fusion de communes et collaboration intercommunale	29'720.21		29'720.21
P1202	Approbation règlements et autres actes communaux	196'170.03	8'907.00	187'263.03
P1203	Renseignements, conseils et aides aux communes	36'019'688.03	22'978'700.00	13'040'988.03
P1204	Organisation des élections et votations	445'010.11		445'010.11
P1205	Relations avec les autorités	518'741.36		518'741.36
GP13 Ap	pui du Chef du département dans ses fonctions	616'892.73	2'121.60	614'771.13
P1301	Soutien au Chef du département - Etat-Major	616'892.73	2'121.60	614'771.13
Total		38'640'305.65	23'157'711.90	15'482'593.75

OFFICE CANTONAL DU SPORT

OP 1 Encourager les activités sportives et physiques B17 633'400 net C17 676'474.24 net

GP 11 Jeunesse et Sport B17 633'400 net C17 677'151.41 net GP 12 Fonds du sport B17 0 net C17 -677.17 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	10'420'408.80	9'834'400	10'761'766.99	927'367
30 Charges de personnel	1'461'101.05	1'490'500	1'489'884.50	-616
31 Biens, services et marchandises	686'731.44	700'600	740'712.79	40'113
33 Amortissements	33'779.45	0	3'433.40	3'433
35 Dédommagements à des collectivités publiques	17'864.65	18'000	14'542.95	-3'457
36 Subventions accordées	4'642'660.00	3'967'000	4'627'796.90	660'797
37 Subventions redistribuées	3'426'707.00	3'500'000	3'680'132.00	180'132
38 Attributions aux financements spéciaux	30'000.00	0	20'000.00	20'000
39 Imputations internes	121'565.21	158'300	185'264.45	26'964
4 Revenus de fonctionnement	9'825'215.85	9'201'000	10'065'292.75	864'293
42 Revenus des biens	7'980.00	11'400	7'591.42	-3'809
43 Contributions	1'191'687.38	1'209'600	1'254'444.14	44'844
45 Dédommagements de collectivités publiques	51'457.77	45'000	14'988.74	-30'011
46 Subventions acquises	5'023'221.50	4'385'000	4'542'306.00	157'306
47 Subventions à redistribuer	3'426'707.00	3'500'000	3'680'132.00	180'132
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	75'132.20	0	513'402.55	513'403
49 Imputations internes	49'030.00	50'000	52'427.90	2'428
Charges nettes de fonctionnement	595'192.95	633'400	696'474.24	63'074
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	30'000.00	0	20'000.00	20'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	30'000.00	0	20'000.00	20'000
Recettes nettes d'investissement	30'000.00	0	20'000.00	20'000
Insuffisance de financement	565'192.95	633'400	676'474.24	43'074

Explication des écarts financiers

Rubrique 36 Subventions accordées : l'écart provient des contributions versées par le Fonds du sport. En 2017, les réalisations des installations sportives ainsi que le nombre de manifestations sportives ont été plus importantes que planifiées. La différence a été puisée dans la fortune du Fonds.

Rubrique 37 Subventions redistribuées : la subvention fédérale à redistribuer a été plus importante que prévue en raison d'une hausse du nombre d'annonces de cours J+S dans le canton (charges financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer). = formation des jeunes

Rubrique 46 Subventions acquises : cf. rubrique 36 ci-dessus.

Rubrique 47 Subventions à redistribuer : cf. rubrique 37 ci-dessus.

Rubrique 48 Prélèvement sur financements spéciaux : ce montant correspond au résultat annuel du Fonds du sport (prélèvement sur la fortune du Fonds).

OFFICE CANTONAL DU SPORT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	0.00	0.00	11.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'office cantonal du sport dépendait du Service administratif et juridique de la formation et du sport (SAJFS). Avec la nouvelle répartition des services suite à l'élection du nouveau conseiller d'Etat, l'office cantonal du sport est directement subordonné au Chef de département (DSIS) et dépend de manière administrative du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport

Sous-objectifs politiques

- 1 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
- 2 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
- 4 Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs valaisans, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

	эропичеэ					
Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	Suivi de la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (budget SBMA)	31.12.18		Les rénovations du Centre sportif d'Ovronnaz sune prérogative du SBMA. Les travaux réalisés dépendent des budgets disponibles. Le monta du budget 2017 a été utilisé pour réaliser des mesures anti-sismiques au Centre sportif cantonal.		
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	1 la Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	101'000	108'202	Nous avons accepté deux nouvelles fédérations et les fédérations sportives reconnues par le Fonds du sport ont vu leurs membres s'accroîtrent.		
ad2	2 la Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités au sein d'un club	35'000	43'311	La progression constatée ces dernières années se poursuit grâce au travail des clubs et à la formation des moniteurs par l'Office cantonal du sport.		
ad3	3 la Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'500	2'255	Les moniteurs et coachs J+S ont la possibilité d'effectuer les modules de perfectionnement sur deux années. En 2016, ce chiffre se montait à 2'133. = formation des cadres		
ad5	4 la Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	4'050'000	4'618'061	Les montants versés dépendent de la concrétisation des projets en cours d'année notamment au niveau des infrastructures et des compétitions sportives. Le déficit est prélevé sur la fortune du Fonds du sport.		
	5 la Compétitions sportives et courses populaires soutenues	50	68	 Un plus grand nombre d'organisateurs dépose un dossier et comme les conditions sont remplies le 		

Fonds du sport les soutient.

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Jeu	inesse et Sport	6'034'168.76	5'357'017.35	677'151.41
P1101	Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'756'288.20	4'496'212.09	260'076.11
P1102	Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'277'880.56	860'805.26	417'075.30
GP12 For	nds du sport	4'727'598.23	4'728'275.40	-677.17
P1201	Fonds du sport	4'727'598.23	4'728'275.40	-677.17
Total		10'761'766.99	10'085'292.75	676'474.24

Ecart B/C

Recettes	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	et de l'environnement (DMTE)	
Dépenses 581*162*659.41 7.44*350*300 609*447*.					TOTAL GENERAL	
Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940':		609'447'469.72			Dépenses	
Service de la mobilité Service de sours d'eau et du paysage 21'445'333.04 24'387'600 33'930'1.53 38'796'200 33'930'1.53 38'796'200 33'930'1.54 33'80'1.55 38'796'200 33'930'1.55 38'796'200 33'930'1.55 35'756'1.55		393'507'100.10 215'940'369.62				
Service de la mobilité Service de sours d'eau et du paysage 21'445'333.04 24'387'600 33'930'1.53 38'796'200 33'930'1.53 38'796'200 33'930'1.54 33'80'1.55 38'796'200 33'930'1.55 38'796'200 33'930'1.55 35'756'1.55			,		SUBDIVISION ADMINISTRATIVE	
Service de la mobilité 99932668.75 138'068'100 130'337'8 Service des bădiments, monuments et archéologie 23'336'001.53 338'996'200 33'939'30 24'387'600 22'176'8 Service de la freits, des cours d'eau et du paysage 21'445'393.04 24'387'600 22'176'8 Service de la chasse, de la pêche et de la faune 24'2314.80 702'400 755'8 Service du développement territorial 25'78'050.77 3'193'100 2'659'9 Office de construction des routes nationales 10'125'579.05 7'568'900 8'230' Office cantonal de la construction du Rhône 1'610'340.53 1'639'100 1'616'* Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940'.	66.40 -40	3'013'566.40	3'418'200	2'930'329 80		
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage 21'445'393.04 24'387'600 22'176' Service de le l'environnement 8'890'011.34 11'952'100 13'22'1' Service de la chasse, de la pêche et de la faune 24'23'14.80 702'400 755' Service du développement territorial 2'578'050.77 3'193'100 2'659' Office cantonal de la construction dus routes nationales 10'125579.05 7'568'900 8'230' 16'16' Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940': 215'940': 229'725'700 229'725'700		130'337'006.77			, ,	
Service de l'environnement 8'890'011.34 11'952'100 13'221'1 Service de la chasse, de la pêche et de la faune 242'314.80 702'400 755' Service du développement territorial 2'578'050.77 3'193'100 2'659' Office de construction des routes nationales 10'125'579.05 7'568'900 8'230' Office cantonal de la construction du Rhône 1'610'340.53 1'639'100 1'616' Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 215'940'' 229'725'700 225'725'	46.45 -4'86	33'930'646.45	38'796'200	23'336'001.53	Service des bâtiments, monuments et archéologie	
Service de la chasse, de la pêche et de la faune 242'314.80 702'400 755''. Service du développement territorial 2'578'050.77 3'193''100 2'659'. Office de construction des routes nationales 10'125'579.05 7'568'900 8'230''. Office cantonal de la construction du Rhône 1'610'340.53 1'639'100 1'616''.	98.76 -2'21	22'176'598.76	24'387'600	21'445'393.04	Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	
Service du développement territorial Office de construction des routes nationales 10°125579.05 75689000 82°30° Office de construction des routes nationales 10°125579.05 75689000 82°30° Office cantonal de la construction du Rhône 16°160°340.53 16°39°100 16°16° Excédent de dépenses 171'090'689.61 229°725'700 215°940°. Compte de dépenses 171'090'689.61 229°725'700 215°940°.	21.70 1'26	13'221'921.70	11'952'100	8'890'011.34		
Office de construction des routes nationales 10'125'579.05 7'568'900 8'230' 1616' Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940' COMPTE DE FONCTIONNEMENT 30 Charges de personnel 84'390'737.49 89'992'500 86'630' 31 Biens, services et marchandises 78'717'360.23 107'187'900 105'715' 32 Intérêts passifs 19'053.50 1'000 1'000 33 Amortissements 320'149.55 3'000 2'876' 35 Dédommagements à des collectivités publiques 522'036.30 64'000 582' 36 Subventions accordées 77'137'023.19 81'394'000 77'570' 38 Attributions aux financements spéciaux 15'386'540.84 5'370'000 22'234' 39 Imputations internes 14'943'568.75 14'885'200 17'652'' 40 Impôts 59'970.30 65'800 64't 41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652' 42 Revenus des bien		755'331.32	702'400	242'314.80	•	
Office cantonal de la construction du Rhône 1/610/340.53 1/639/100 1/6		2'659'036.29				
Excédent de dépenses 171'090'689.61 229'725'700 215'940'2		8'230'132.90				
COMPTE DE FONCTIONNEMENT 30 Charges de personnel 84'390'737.49 89'992'500 86'630' 31 Biens, services et marchandises 78'717'360.23 107'18'7'900 105'715'1 32 Intérêts passifs 19'053.50 1'000 2'876'1 33 Amortissements 320'149.55 3'000 2'876'1 35 Dédommagements à des collectivités publiques 522'036.30 640'000 582'1 36 Subventions accordées 77'137'023.19 81'394'000 77'570'1 38 Attributions aux financements spéciaux 15'386'540.84 5'370'000 22'234'1 39 Imputations internes 14'943'568.75 14'885'200 17'652'1 14'943'568.75 14'885'200 17'652'1 14'943'568.75 14'885'200 17'652'1 14'943'568.75 14'885'200 17'652'1 14'943'568.75 14'885'200 14'851'200 18'8529'1 14'851'200 18'8529'1 18'951'205'205'1 18'953'205'1		1'616'129.03	1'639'100		Office cantonal de la construction du Rhone	
Charges de personnel	69.62 -13'78	215'940'369.62	229'725'700	171'090'689.61	Excédent de dépenses	
Charges de personnel					COMPTE DE FONCTIONNEMENT	
Biens, services et marchandises 78'717'360.23 107'187'900 105'715'13' 1ntérêts passifs 19'053.50 1'000 2'876'13' 32 Intérêts passifs 320'149.55 3'000 2'876'13' 35 Dédommagements à des collectivités publiques 522'036.30 640'000 582'13' 520'0000 582'13' 520'0000 58	64.56 -3'36	86'630'164.56	89'992'500	84'300'737 40		ın
1		105'715'643.20			•	
33 Amortissements 320'149.55 3'000 2'876'' 35 Dédommagements à des collectivités publiques 522'036.30 640'000 582'' 36 Subventions accordées 77'137'023.19 81'394'000 77'570' 38 Attributions aux financements spéciaux 15'386'540.84 5'370'000 22'234' 39 Imputations internes 14'943'568.75 14'885'200 17'652'' 40 Impôts 59'970.30 65'800 64'' 41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652' 42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387'' 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'' 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 3'194' 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'' 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'' 48 Prélèvements sur les financ		251.40				
35 Dédommagements à des collectivités publiques 522'036.30 640'000 582'0 36 Subventions accordées 77'137'023.19 81'394'000 77'570'3 38 Attributions aux financements spéciaux 15'386'540.84 5'370'000 22'234'4 39 Imputations internes 14'94'568.75 14'885'200 17'652'' 40 Impôts 59'970.30 65'800 64'4 41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652' 42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387' 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885' 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194' 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'' 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025' 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'' 49		2'876'057.97				
36 Subventions accordées 77'137'023.19 81'394'000 77'570'938 38 Attributions aux financements spéciaux 15'386'540.84 5'370'000 22'234'4 39 Imputations internes 14'943'568.75 14'885'200 17'652" 40 Impôts 59'970.30 65'800 64'1 41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652'4 42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387'4 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'4 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'4 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'* 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'8 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464' 49 Imputations internes 27'1436'469.85 299'473'600 313'263't Total charges <td></td> <td>582'848.80</td> <td></td> <td></td> <td>Dédommagements à des collectivités publiques</td> <td></td>		582'848.80			Dédommagements à des collectivités publiques	
Imputations internes	13.50 -3'82	77'570'913.50	81'394'000	77'137'023.19	Subventions accordées	
40 Impôts 59'970.30 65'800 64'80 41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652'4 42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387'6 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'6 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'6 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263" 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'6 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'2 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829'0 Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 23'433'0 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 </td <td>03.17 16'86</td> <td>22'234'403.17</td> <td>5'370'000</td> <td>15'386'540.84</td> <td>Attributions aux financements spéciaux</td> <td>8</td>	03.17 16'86	22'234'403.17	5'370'000	15'386'540.84	Attributions aux financements spéciaux	8
41 Patentes et concessions 5'173'287.88 4'940'000 4'652'4 42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387'4 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'4 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'4 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'* 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'* 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'* 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891' Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263' Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829'* Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433' 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56	32.46 2'76	17'652'782.46	14'885'200	14'943'568.75	Imputations internes	9
42 Revenus des biens 5'060'497.28 3'754'900 4'387'4 43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'4 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'4 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'* 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'4 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'* 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891't Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263't Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829't Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433't 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'' 57		64'896.50	65'800	59'970.30	·	
43 Contributions 29'854'454.04 34'619'600 32'885'4 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'6 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'' 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025' 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464' 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'' 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées		4'652'429.48				
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation 31'991'777.68 34'836'400 35'194'0 45 Dédommagements de collectivités publiques 2'460'555.23 2'060'000 3'263'' 46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'3 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'' 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Excédent de charges 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'' 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0		4'387'689.64				
affectation 45 Dédommagements de collectivités publiques 46 Subventions acquises 47 Prélèvements sur les financements spéciaux 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 49 Imputations internes 49 Total charges 40 Total revenus 40 Excédent de charges 40 Total revenus 40 Excédent de charges 40 Total revenus 41 80'314'013.12 41 96'226'000 4189'829'' 42 Total revenus 43 Total revenus 44 Total revenus 45 Total revenus 46 COMPTE DES INVESTISSEMENTS 47 Se'812'591.28 48 Prélèvements propres 47 854'089.23 47 854'089.23 47 854'089.23 47 80'000 400'000 400'000 400'000 400'000 400'000 400'000		32'885'624.66				
46 Subventions acquises 55'334'175.74 61'150'700 59'025'3 48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'3 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'' COMPTE DES INVESTISSEMENTS 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	98.70 35	35'194'098.70	34.836.400	31'991'777.68		4
48 Prélèvements sur les financements spéciaux 22'765'516.23 28'565'800 22'464'3 49 Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Excédent de charges 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'' COMPTE DES INVESTISSEMENTS 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	76.83 1'20	3'263'776.83	2'060'000	2'460'555.23	•	5
Imputations internes 27'613'778.74 26'232'800 27'891'0 Total charges 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 Total revenus 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'' COMPTE DES INVESTISSEMENTS Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 52	94.25 -2'12	59'025'994.25	61'150'700	55'334'175.74	•	6
Total charges Total revenus Excédent de charges 50 Investissements propres Frêts et participations permanentes Subventions accordées Subventions redistribuées 271'436'469.85 299'473'600 313'263'0 189'829'' 180'314'013.12 196'226'000 189'829'' 196'226'000 123'433'' 256'812'591.28 372'148'000 238'757'' 3''97'478.05 8'022'000 3'905'' 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées	38.43 -6'10	22'464'238.43	28'565'800	22'765'516.23	•	8
Total revenus	32.01 1'65	27'891'032.01	26'232'800	27'613'778.74	Imputations internes	9
Excédent de charges 91'122'456.73 103'247'600 123'433'2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'3 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'3 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	65.06 13'78	313'263'065.06	299'473'600	271'436'469.85	Total charges	
COMPTE DES INVESTISSEMENTS 50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'3 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'3 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	80.50 -6'39	189'829'780.50	196'226'000	180'314'013.12	Total revenus	
50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'3 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'3 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	84.56 20'18	123'433'284.56	103'247'600	91'122'456.73	Excédent de charges	
50 Investissements propres 256'812'591.28 372'148'000 238'757'3 52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'3 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0					COMPTE DES INVESTISSEMENTS	
52 Prêts et participations permanentes 3'797'478.05 8'022'000 3'905'3 56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0	73.77 -133'39	238'757'373.77	372'148'000	256'812'591 28		0
56 Subventions accordées 47'854'089.23 64'306'700 53'168'0 57 Subventions redistribuées 1'262'031.00 400'000 353'0		3'905'366.00			·	
		53'168'051.89			· · ·	
Transferts au patrimoine financier 219'095.00 4'765'	13.00 -4	353'613.00	400'000	1'262'031.00	Subventions redistribuées	7
	56.40 4'76	4'765'856.40		219'095.00	Transferts au patrimoine financier	0
Remboursements de prêts et de participations 2'046'915.00 1'989'400 4'558'2 permanentes	34.25 2'56	4'558'234.25	1'989'400	2'046'915.00	·	2
Facturation à des tiers 32'424.60						
		193'999'615.95 353'613.00			·	
		296'184'404.66		-		•
		203'677'319.60				
Excédent de dépenses 79'968'232.88 126'478'100 92'507'0	85.06 -33'97 	92'507'085.06	120 4/0 100	1 3 300 232.88	Excedent de depenses	

Budget 2017

Compte 2017

Département de la mobilité, du territoire Compte 2016

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département B17 3'677'742 net C17 3'540'767.46 net

GP 11 Gestion/coordination des activités Appui juridique au département et administratives B17 1'439'637 net C17 1'681'796.23 net

GP 12 à ses services B17 2'238'105 net C17 1'858'971.23 net OP 2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions B17 -259'542 net C17 -527'201.06 net

GP 21 Appui aux autorités communales B17 -1'071'074 net C17 -1'453'658.34 net

GP 22 Appui à l'autorité cantonale (CCC) B17 811'532 net C17 926'457.28 net

Total service B17 3'418'200 net C17 3'013'566.40 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'090'273.10	6'604'500	6'250'753.77	-353'746
30 Charges de personnel	5'250'329.65	5'429'200	5'561'290.45	132'090
31 Biens, services et marchandises	417'968.68	652'000	251'365.75	-400'634
33 Amortissements	8'920.20	0	27'461.75	27'462
36 Subventions accordées	28'572.50	38'000	28'803.60	-9'196
39 Imputations internes	384'482.07	485'300	381'832.22	-103'468
4 Revenus de fonctionnement	3'159'943.30	3'221'300	3'272'187.37	50'887
40 Impôts	7'591.00	7'900	8'360.00	460
43 Contributions	2'985'054.30	2'883'400	3'107'824.67	224'425
49 Imputations internes	167'298.00	330'000	156'002.70	-173'997
Charges nettes de fonctionnement	2'930'329.80	3'383'200	2'978'566.40	-404'634
5 Dépenses d'investissement	0.00	35'000	35'000.00	0
50 Investissements propres	0.00	35'000	35'000.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	35'000	35'000.00	0
Insuffisance de financement	2'930'329.80	3'418'200	3'013'566.40	-404'634

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Explication des écarts financiers

1. Rubrique 30 (+132'090.45)

Les charges du personnel sont quelque peu plus élevées du fait de l'engagement de juristes en remplacement de deux collaborateurs absents pour raison de maladie de longue durée et afin de pallier l'absence pour congés maternité de 2 collaboratrices.

2. Rubrique 31 (-400'634.25)

En 2017 l'instrument de l'ordre de remise en état des lieux par substitution n'a été engagé que partiellement pour un mandat d'études (démolition d'un chalet), car les autres remises en état ont été effectués par les personnes concernées. Dès lors, presque aucune dépense n'a eu lieu et, par conséquent, pas de récupération de frais dans la rubrique 436000. Certains mandats de communication n'ont pas été attribués. Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation du SeCC, certains projets d'améliorations, notamment informatiques, n'ont pas pu être développés et sont reportés en 2018. La priorité a été donnée aux développements en lien avec la mise en œuvre de la LC-OC 2018 et les adaptations indispensables au bon fonctionnement de l'outil de gestion D-CO/SAP. (Mise à l'enquête, adaptation des coordonnées).

3. Rub 43 : 431 (+447'141.07) / rub 436 (-195'716.40) / rub 437 (-7'000.--) rub 434 (- 20'000.--) Nombre de dossiers créés :

En 2016 – Total de 3582 dossiers – 1301 compétence cantonale, 249 police des constructions, 2032 compétence communale.

En 2017 – Total de 3419 dossiers (-163/2016) – 1281 compétence cantonale, (-20/2016), 114 police des constructions (-135/2016) et 2024 compétence communale (-8/2016).

En 2017, on constate une légère baisse du nombre de dossiers qui provient principalement des dossiers de police des constructions. Par contre, les émoluments encaissés sont supérieurs au prix moyen constaté ces dernières années. Le montant des émoluments dépend du coût de construction des dossiers de demande d'autorisation de construire en rapport avec la tarification prévue dans les arrêtés.

Pour le surplus, cf. commentaires Rubrique 31

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	35.40	35.60	35.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département

Sous-objectifs politiques

- Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :
- 1.1 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
- 1.2 la traduction
- 2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :
- 2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
- 2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
- 2.3 le suivi et la mise à jour des bases légales
- Garantir l'appui du Chef du Département des transports, de l'équjipement et de l'environnement dans la conduite stratégique de l'Office des constructions des routes nationales

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2 1 Allocation des ressources internes nécessaires et établissement d'un planning afin d'assurer l'appui juridique des différents projets législatifs annoncés	31.12.20				

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	Les délais sont respectés.
ad2	2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	Les délais sont respectés.
	3 Respect des délais des processus législatifs	100%	100%	Les délais impartis par les services spécialisés -pilotes de la révision- sont respectés par le SAJMTE.
ad3	4 Participation aux séances du Copil DTEE-OFROU	3	3	Le SAJMTE a été représenté et a participé à toutes les séances du Copil.

OBJECTIF POLITIQUE 2

Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions

Sous-objectifs politiques

- Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)
- Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :
- 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles
- 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications
- 2.3 les tâches de police des constructions
- Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions
- 4 Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers
- Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Préparation et, cas échéant, mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions	31.12.17	31.12.17	■ Toutes les mesures nécessaires en lien avec la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions ont été réalisées dans les délais prévus.
ad2	2 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf. ad2 5).	31.12.18		42 constructions illicites faisant l'objet d'un OREL en force ont été remis en état par l'auteur.
ad4	3 Préparation et, cas échéant, mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions ainsi que de la mise à disposition des ressources et infrastructures nécessaires	31.12.18		 Organisation en cours et dépendante des ressources humaines et infrastructures mises à disposition. L'effectif actuel ne permet pas de faire face à l'entier des tâches attribuées.
	4 Augmentation de l'effectif des ressources humaines afin de faire face au volume de travail accru engendré par la nouvelle loi sur les constructions	31.12.18		Une nouvelle fois, aucune ressource supplémentaire n'a été allouée au SeCC en 2017. La mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions, ainsi que cette situation ont engendré une surcharge importante (mise en place des nouvelles procédures et du développement des outils y relatifs). Le travail par priorité a dû être mis en place notamment pour la gestion des dossiers de police des constructions, ce qui a pour effet le report du traitement de certains dossiers.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	69.86%	■ Janvier - décembre 2017 (2080 cas) : 69.86% (Pourcentage cumulé). Ralentissement du traitement des dossiers en raison des ressources humaines engagées pour la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions. (cf mesures prioritaires) Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que, dès les derniers préavis des services consultés retournés au SeCC, les prises de position sont notifiées à 93.77 % dans les 7 jours aux communes.
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	95%	93.77%	▲ Cumul janvier - décembre 2017 (2136 cas): 93.77%
ad2	3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	100%	94.26%	Cumul du 1 janvier au 31 décembre 2017 (1602 cas): 94.26% des décisions ont été élaborées et notifiées dans les délais impartis. La complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais notamment lorsqu'une analyse juridique plus approfondie est nécessaire ou lorsque des autorisations spéciales sont requises.
	4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	74.31%	Cumul janvier - décembre 2017 (1561 cas): 74.31% – Ralentissement du traitement des dossiers en raison des ressources humaines engagées pour la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions. (cf mesures prioritaires) Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que le SeCC respecte à 94% les délais impartis par l'OC (art. 51 aOC) relatifs à l'élaboration et la notification des décisions.
	5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à postériori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	60	65	■ Du 1 janvier - 31 décembre 2017, 65 dossiers, respectivement de cas de police des constructions ont été régularisés. Cette situation est imputable à la priorisation des tâches. (cf remarques mesures prioritaires et indicateurs ci-devant).

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	100%	100%	Les autorités compétentes en matière de constructions sollicitent régulièrement la section juridique de notre service. Des juristes du service participent en outre chaque semaine aux séances de la CCC. Enfin, dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur les constructions au 1er janvier 2018, le service a organisé des séances d'information à l'attention des autorités compétentes et des professionnels de la branche, édité des newsletters, répondu à des nombreuses questions.
ad4	7 Analyse et adaptation permanente des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires	31.12.17		 Plusieurs projets d'optimisation n'ont pas pu être mis en œuvre par manque de ressources humaines.
ad5	8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	Les délais sont respectés.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'801'294.21	260'526.75	3'540'767.46
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'700'405.07	18'608.84	1'681'796.23
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	937'884.33	9'883.39	928'000.94
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	338'219.48	3'870.21	334'349.27
P1103 Gestion administrative et traduction	424'301.26	4'855.24	419'446.02
GP12 Appui juridique au département et à ses services	2'100'889.14	241'917.91	1'858'971.23
P1201 Gestion des dossiers juridiques	1'940'523.93	240'082.87	1'700'441.06
P1202 Planification et élaboration de la législation	160'365.21	1'835.04	158'530.17
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'484'459.56	3'011'660.62	-527'201.06
GP21 Appui aux autorités communales	986'487.83	2'440'146.17	-1'453'658.34
P2101 Coordination des prises de position des organes	870'736.41	2'439'702.26	-1'568'965.85
431 Emoluments administratifs		2'430'986.07	-2'430'986.07
Solde dépenses/recettes du produit	870'736.41	8'716.19	862'020.22
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	115'751.42	443.91	115'307.51
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'497'971.73	571'514.45	926'457.28
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	782'732.03	451'012.73	331'719.30
431 Emoluments administratifs		434'375.00	-434'375.00
Solde dépenses/recettes du produit	782'732.03	16'637.73	766'094.30
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	260'391.01	3'958.53	256'432.48
P2203 Police des constructions	454'848.69	116'543.19	338'305.50
437 Amendes		113'000.00	-113'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	454'848.69	3'543.19	451'305.50
Total	6'285'753.77	3'272'187.37	3'013'566.40

Remarques

Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal B17 60'254'611 net C17 58'098'770.77 net	OP 2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques B17 17'855'055 net C17 11'456'406.90 net	OP 3 Coordination, planification et financement TP B17 59'958'434 net C17 60'781'829.10 net
GP 11 Construction&entretien du réseau routier cantonal B17 59'939'800 net C17 56'977'667.06 net	GP 21 Protection contre les dangers hydrologiques B17 16'459'869 net C17 9'937'820.80 net	GP 31 Transports publics B17 59'756'731 net C17 60'828'804.21 net
GP 12 Entretien et exploitation des routes nationales B17 314'811 net C17 1'121'103.71 net	GP 22 Protection contre les dangers géologiques B17 1'395'186 net C17 1'518'586.10 net	GP 32 Transports à câble, obstacles aériens B17 399'178 net C17 238'034.49 net
		GP 33 Téléphériques gérés B17 -197'475 net C17 -285'009.60 net

Total service B17 138'068'100 net C17 130'337'006.77 net

SERVICE DE LA MOBILITÉ

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	181'171'871.08	205'538'900	214'686'986.52	9'148'087
30 Charges de personnel	50'065'308.54	51'587'900	50'901'629.21	-686'271
31 Biens, services et marchandises	46'755'131.98	70'283'400	67'376'235.03	-2'907'165
32 Intérêts passifs	1'836.50	0	271.40	271
33 Amortissements	259'389.38	0	2'817'243.40	2'817'243
35 Dédommagements à des collectivités publiques	273'170.55	290'000	268'293.95	-21'706
36 Subventions accordées	66'703'900.38	70'187'000	68'063'971.30	-2'123'029
38 Attributions aux financements spéciaux	4'639'147.44	1'600'000	10'312'426.18	8'712'426
39 Imputations internes	12'473'986.31	11'590'600	14'946'916.05	3'356'316
4 Revenus de fonctionnement	109'927'731.27	119'492'800	117'079'303.79	-2'413'496
40 Impôts	27'725.00	30'400	33'731.00	3'331
42 Revenus des biens	1'355'674.51	1'291'900	1'451'264.23	159'364
43 Contributions	21'678'304.74	23'783'400	22'859'383.02	-924'017
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'991'777.68	34'836'400	35'194'098.70	357'699
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'451'133.13	2'050'000	3'243'329.78	1'193'330
46 Subventions acquises	35'800'482.12	39'668'100	40'065'057.65	396'958
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	3'500'083.35	6'782'500	2'368'087.35	-4'414'413
49 Imputations internes	13'122'550.74	11'050'100	11'864'352.06	814'252
Charges nettes de fonctionnement	71'244'139.81	86'046'100	97'607'682.73	11'561'583
5 Dépenses d'investissement	51'840'788.01	110'078'300	67'148'751.82	-42'929'548
50 Investissements propres	33'925'724.38	78'391'900	48'566'829.12	-29'825'071
52 Prêts et participations permanentes	3'247'478.05	6'822'000	3'821'366.00	-3'000'634
56 Subventions accordées	14'393'585.58	24'864'400	14'485'358.70	-10'379'041
57 Subventions redistribuées	274'000.00	0	275'198.00	275'198
6 Recettes d'investissement	23'152'259.07	58'056'300	34'419'427.78	-23'636'872
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	888'915.00	789'400	3'482'184.25	2'692'784
66 Subventions acquises	21'989'344.07	57'266'900	30'662'045.53	-26'604'854
67 Subventions à redistribuer	274'000.00	0	275'198.00	275'198
Dépenses nettes d'investissement	28'688'528.94	52'022'000	32'729'324.04	-19'292'676
Insuffisance de financement	99'932'668.75	138'068'100	130'337'006.77	-7'731'093

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Explication des écarts financiers

31: Reliquat principalement sur les achats de marchandises par la section Logistique (routes cantonales : Fr. 1.6 mio; autoroute : Fr. 0.8 mio).

33/62: Abandon de créances accordé à la Compagnie générale de navigation (CGN).

36: Reliquat de Fr. 1.5 mio sur les subventions pour l'entretien des cours d'eau latéraux aux communes. Un montant de Fr. 1 mio avait été prévu au budget 2017 pour le rattrapage de retards de paiement des années précédentes. Tous les montants dus ont pu être payés en 2016 dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

Contributions pour les transports publics inférieures au budget de Fr. 0.5 mio.

38: Attribution aux financements spéciaux:

1) tunnel des Evouettes : Fr. 1.8 mio 2) achat de véhicules : Fr. 0.9 mio 3) parois antibruit A9 à Saxon : Fr. 1 mio

4) tronçon Wychel-Riedacher (RC 18): Fr. 0.5 mio

5) téléphériques gérés : Fr. 0.2 mio

6) RPLP : Fr. 4.4 mios 7) cours d'eau : Fr. 1.6 mio

- 43: Recettes des frais de surveillance basées sur les investissements bruts (Ch 50).
- 44: Recettes RPLP 2017 plus élevées qu'annoncées par la Confédération.
- 45: Participations communales pour les intérieurs de localité plus importantes que budgétées.
- 48: Prélèvement financements spéciaux:
- 1) cours d'eau : Fr. 2.2 mios
- 2) téléphériques gérés : Fr. 0.2 mio

50/66: Report des travaux du tunnel des Evouettes (Ch. 50, cf. OP1). Les recettes fédérales et communales afférentes n'ont pas pu être perçues pour cet ouvrage en 2017, à savoir 93% des coûts (Ch. 66).

52: Préfinancement du projet ZEB "futur développement de l'infrastructure ferroviaire" pas utilisé (cf. OP3).

56: Reliquat de Fr. 9 mios sur les subventions pour les aménagements des cours d'eau latéraux aux communes. Le budget 2017 avait été augmenté de Fr. 8.4 mios bruts, notamment afin de rattraper le retard dans le paiement des subventions dues des années précédentes. Une grande partie des montants dus a toutefois pu être payée en 2016 dans le cadre l'enveloppe budgétaire.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	426.40	429.10	419.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Les postes de la Section Protection contre les crues du Rhône du Service de la mobilité ont été transférés au 1er janvier 2017 au nouvel Office cantonal de la construction du Rhône qui est rattaché administrativement au Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OBJECTIF POLITIQUE 1

Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
- 1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
- 2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
- 2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
- 2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
- 3 Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
 - 3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Remarques

ROUTES CANTONALES (GP11):

Construction et correction des routes cantonales:

En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	71.3	43.1	-28.2
Recettes (Ch. 66)	-47.3	-23.3	+24.0
Comptes financement spéciaux	0.0	2.3	+2.3
Investissements nets	24.0	22.1	-1.9

Le reliquat sur les investissements bruts (rubr. 501) provient principalement du chantier du tunnel des Evouettes qui avait été budgété à Fr. 26.5 mios. Le retard des travaux est dû à une adjudication faisant l'objet d'un recours déposé par une entreprise non retenue. Les travaux n'ont pu commencer qu'à fin octobre 2017.

Cet ouvrage, situé sur une route principale suisse (RPS), est financé par des participations fédérales et communales à 93%, à savoir 90% par des recettes fédérales et 30% du 10% restant par les communes (Ch. 66).

Des comptes de financement spéciaux ont été créés pour le tunnel des Evouettes (Fr. 1.8 mio net) et le tronçon Wychel-Riedacher sur la RC 18 St.Niklaus-Grächen (Fr. 0.5 mio net).

Entretien des routes cantonales:

Le service hivernal (Ch. 31) se monte à Fr. 14.9 mios, soit Fr. 1 mio de plus que budgété.

Des poses de revêtements (Ch. 31), budgétées à Fr. 12 mios, ont été réalisées à hauteur de Fr. 11.8 mios.

UNITE TERRITORIALE III (GP12):

Bénéfice d'exploitation de Fr. 231 100.- sur le contrat de prestations conclu entre la Confédération et le Canton pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute A9. Le montant a été viré sur le fonds de réserve.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.19		■ La démarche se poursuit normalement et devrait être terminée d'ici 2020.
	2 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212	31.12.17	31.12.17	■ La fin de la construction est planifiée pour 2023 (réalisation des travaux à fin 2017 = 15%).
	3 Début des travaux de construction du Rottenbrück à Oberwald	31.12.17	31.12.17	■ Les derniers travaux seront achevés en 2018 (réalisation des travaux à fin 2017 = 85%).
	4 Début des travaux de correction du 1er lacet à la sortie de Vissoie	31.12.17	31.12.17	■ La fin de la construction est prévue pour 2020 (réalisation des travaux à fin 2017 = 25%).
	5 Mise en chantier du tunnel de contournement des Evouettes	31.12.17	31.12.17	■ La mise en chantier a été effectuée. La fin de la construction du tunnel est planifiée pour 2022.
	6 Poursuite des travaux d'aménagement de la sortie sud de Val-d'Illiez	31.12.17	31.12.17	■ Travaux terminés.
	7 Fin des travaux du giratoire de la Tine à l'entrée de Troistorrents	31.12.17	31.12.17	■ Travaux terminés.
ad2	8 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.20		■ La tâche sera achevée en 2020. L'avancement des études et des travaux s'effectue au fur et à mesure des décisions prises et des disponibilités financières.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	100%	100%	
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	65	78	
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	71	▲ Tendance à une lente détérioration du fait de disponibilités budgétaires limitées.
	4 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	1	▲ Crédit complémentaire pour la RC 45 (intérieur de Venthône).
	5 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	70.5%	46%	▲ La différence provient du Tunnel des Evouettes sur la route H21BO.
ad2	6 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	70%	53%	Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire des disponibilités financières ainsi que du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et des communes pour les réalisations (coordination des chantiers). Les chiffres définitifs n'étant pas connus avant fin mars de l'année suivante, le chiffre figurant sous Réalisé est une estimation. Situation à fin 2016 (chiffres définitifs): planifié = 85%, effectué = 48%.
	7 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2014 : I1 = 2,45. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	Я	→	▲ La valeur I1 moyenne (mesures 2015) pour le réseau cantonal est de 2.28, dont 31% du réseau a une valeur moyenne supérieure à 3.0 (= mauvais). Un tiers du réseau cantonal est dans un état mauvais ou critique. Il se détériore rapidement.
	8 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2). Moyenne annuelle nécessaire = 600'000 m2 (Fr. 18 millions)	400'000	393'000	Surface estimée sur la base des dépenses (budget = 12 mios, compte = Fr. 11.8 mios).
ad3	Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	■ Bénéfice d'exploitation de Fr. 231'100

OBJECTIF POLITIQUE 2

Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques

Sous-objectifs politiques

- Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes impliquées dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques

COURS D'EAU LATERAUX (GP21):

Les travaux d'entretien et de réfection sont de la compétence des communes qui sont propriétaires des cours d'eau latéraux. Le solde des subventions de Fr. 9 mios (Ch. 56) est dû en partie au rattrapage du paiement des subventions non versées à fin 2015 et qui s'élevaient à plus de Fr. 7 mios; des subventions ont pu être payées à hauteur de Fr. 5.5 mios dans le cadre de l'exercice 2016.

Les travaux effectués en 2017 ont également été moins importants que prévus.

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	120	117	
	2 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	40	25	▲ Les travaux sont de la compétence des communes.
	3 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	60%	75%	
	4 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2017 = 1'500)	80%	80%	
	5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger terminée	100%	100%	
	6 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours de révision	12%	15%	
	7 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours	0%	0%	
ad2	8 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation (SIRS-DAGEO)	12	12	
	9 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2017 = 1'500, dont 95% de préavis sismiques)	90%	90%	
	10 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes, transports et cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	100%	
	11 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2017 = 60)	95%	80%	▲ La réorganisation des dangers naturels au sein du SDM et du SFCEP a engendré une surcharge de travail, rallongeant les délais de réponse aux requérants.
	12 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2017 = 50)	100%	90%	▲ La réorganisation des dangers naturels au sein du SDM et du SFCEP a engendré une surcharge de travail, rallongeant les délais de réponse aux requérants.

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OBJECTIF POLITIQUE 3

Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.

Sous-objectifs politiques

- Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais
- Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

Remarques

TRANSPORTS (OP3):

Le CE a accordé un abandon de créances Fr. 3 mios sur les montants encore dus des prêts accordés à la Compagnie générale de navigation (CGN).

Il n'y a eu aucun préfinancement en 2017 du projet ZEB "futur développement de l'infrastructure ferroviaire", budgété à Fr. 4 mios (Ch. 52).

Dépassement de Fr. 1 mio (Ch. 52) des prêts budgétés en faveur des entreprises de transports publics, principalement pour la société Transports Martigny et Régions SA (TMR).

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs on atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030	31.12.21		Les trains à deux étages rouleront en Valais dès 2018 comme prévu dans la planification. FAIF 2025: Le projet se poursuit normalement. Les études relatives à l'augmentation de capacité du Lötschberg suivent leur cours. Les réalisations prévues sur le MG Bahn sont en cours, les premières installations ont été inaugurées cette année. FAIF 2030/2035: La consultation organisée par le DETEC est en cours. Les résultats sont attendus au plus tôt pour mi-2018.
ad3	2 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble s'insérant dans la stratégie fédérale afférente	31.12.17		▲ En cours de finalisation (validé à 80%).

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics, sur la base des statistiques fédérales)	71	7	
ad3	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	•
ad4	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000	2	3	Augmentation des charges d'entretien suite à la décision du maintien de l'exploitation du téléphérique Dorénaz-Alesse-Champex.
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphérique gérés	500'000	483'303	

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	176'650'711.50	118'551'940.73	58'098'770.77
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	154'845'386.52	97'867'719.46	56'977'667.06
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	57'068'718.66	40'284'008.14	16'784'710.52
P1102 Entretien et exploitation	97'776'667.86	57'583'711.32	40'192'956.54
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	21'805'324.98	20'684'221.27	1'121'103.71
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	21'805'324.98	20'684'221.27	1'121'103.71
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	21'586'400.72	10'129'993.82	11'456'406.90
GP21 Protection contre les dangers hydrologiques	20'012'709.45	10'074'888.65	9'937'820.80
P2101 Protection contre les dangers hydrologiques	20'012'709.45	10'074'888.65	9'937'820.80
GP22 Protection contre les dangers géologiques	1'573'691.27	55'105.17	1'518'586.10
P2201 Protection contre les dangers géologiques	1'573'691.27	55'105.17	1'518'586.10
OP3 Coordination, planification et financement TP	83'598'626.12	22'816'797.02	60'781'829.10
GP31 Transports publics	77'609'996.37	16'781'192.16	60'828'804.21
P3101 Infrastructure des transports publics	77'609'996.37	16'781'192.16	60'828'804.21
GP32 Transports à câble, obstacles aériens	472'188.49	234'154.00	238'034.49
P3201 Transports à câble, obstacles aériens	472'188.49	234'154.00	238'034.49
GP33 Téléphériques gérés	5'516'441.26	5'801'450.86	-285'009.60
P3301 Téléphériques gérés	5'516'441.26	5'801'450.86	-285'009.60
Total	281'835'738.34	151'498'731.57	130'337'006.77

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat B17 31'695'840 net C17 27'225'187.25 net

GP 11 Etudes et constructions B17 20'941'883 net C17 17'106'094.54 net GP 12 Gérance et entretien des immeubles B17 10'753'957 net C17 10'119'092.71 net OP 2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique B17 7'100'360 net C17 6'705'459.20 net

> GP 21 Gestion du patrimoine B17 7'100'360 net C17 6'705'459.20 net

Total service B17 38'796'200 net C17 33'930'646.45 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	38'645'730.57	40'343'100	43'800'538.26	3'457'438
30 Charges de personnel	6'002'990.25	6'869'900	6'685'557.60	-184'342
31 Biens, services et marchandises	26'011'244.86	29'478'800	30'383'189.69	904'390
32 Intérêts passifs	22'358.55	0	0.00	0
33 Amortissements	538.90	0	12'527.30	12'527
36 Subventions accordées	86'681.00	143'000	81'736.10	-61'264
38 Attributions aux financements spéciaux	6'313'507.00	3'600'000	6'479'187.38	2'879'187
39 Imputations internes	208'410.01	251'400	158'340.19	-93'060
4 Revenus de fonctionnement	34'718'060.05	37'395'500	35'649'850.28	-1'745'650
42 Revenus des biens	3'107'697.65	1'921'000	2'038'288.56	117'289
43 Contributions	588'592.93	608'800	678'002.19	69'202
46 Subventions acquises	6'218'347.45	6'719'000	6'774'159.03	55'159
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'856'697.15	13'549'000	10'539'993.15	-3'009'007
49 Imputations internes	13'946'724.87	14'597'700	15'619'407.35	1'021'707
Charges nettes de fonctionnement	3'927'670.52	2'947'600	8'150'687.98	5'203'088
5 Dépenses d'investissement	25'241'815.63	56'239'000	35'171'319.21	-21'067'681
50 Investissements propres	23'031'412.38	53'392'000	32'747'198.27	-20'644'802
56 Subventions accordées	2'210'403.25	2'847'000	2'424'120.94	-422'879
6 Recettes d'investissement	5'833'484.62	20'390'400	9'391'360.74	-10'999'039
60 Transferts au patrimoine financier	219'095.00	0	4'748'755.00	4'748'755
63 Facturation à des tiers	32'424.60	0	0.00	0
66 Subventions acquises	5'581'965.02	20'390'400	4'642'605.74	-15'747'794
Dépenses nettes d'investissement	19'408'331.01	35'848'600	25'779'958.47	-10'068'642
Insuffisance de financement	23'336'001.53	38'796'200	33'930'646.45	-4'865'554

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Explication des écarts financiers

**30

Le reliquat est principalement dû à des postes vacants.

**3

Dépassement de la Gérance et entretien des immeubles compensé par diverses recettes non prévues (recettes d'assurances - dossier Gletsch - versement commune de Brique - transfert interne SBMA).

**32

Attributions aux comptes de financements spéciaux selon LGCAF art. 22 (DCE du 31.01.2018 - Acquisition d'un terrain stratégique à Sierre - Restauration du Château de Valère).

**42

Recettes non prévues correspondant à une augmentation des locations sur St-Hubert (locations places de parc) et à Gletsch.

**48

L'écart s'explique par des prélèvements sur fonds SFOP moins élevés que prévus.

**50

Reliquat dû à des investissements budgétés mais non réalisés (acquisition d'un terrain stratégique en gare de Sierre, Campus Energypolis, Campus HES-SO).

**56

La campagne de restauration de Valère a été inférieure aux prévisions.

Un compte de financement spécial a été créé pour le reliquat de crédit budgétaire (DCE du 31.01.2018).

**60

Recette non prévue correspondant au transfert du PA au PF de la Clinique St-Claire à Sierre (vente de l'objet).

**66

Budget enregistré sur des estimations de recettes. L'écart s'explique principalement pas la non réalisation de l'objet Campus Energypolis.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	29.18	29.18	33.58

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Dans le cadre de des mesures ETS2, le Service des bâtiments, monuments et archéologie a obtenu 4.4 EPT supplémentaires :

- 1 EPT pour la section Gérance et entretien des immeubles
- 3.4 EPT pour la section Patrimoine

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation

Sous-objectifs politiques

- 1 Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
- 2 Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
- 3 Entretenir le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
- 4 Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème 🛕 partiellement atteint / pro			oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	1 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.17	31.12.17	■ Mise en service première étape : fin 2018 - deuxième étape (salle de gymnastique) : été 2019.
	2 Ecole professionnelle, Sion, ateliers : poursuite des travaux	31.12.17	31.12.17	
	3 Acquisition du bâtiment 392, Monthey, Ecole professionnelle	31.12.17	31.12.17	
	4 BioArk, Viège : participation à la réalisation de l'équipement	31.12.17	31.12.17	
	5 Piscine St-Ursule, EP Brigue, transformation : début des travaux	31.12.18		
	6 Campus Energypolis (bâtiment hydraulique), Sion	31.12.19		Remise en question du projet.
ad3	7 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.17	31.12.17	▲ Budget revu à la baisse.
	8 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.17	31.12.17	Baisse de l'indice de 1.4 (indice 2016 : 69.9 - indice 2017 : 68.5)

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	
ad2	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	1	▲ EP Sion Ateliers : crédit complémentaire de CHF 2'200'000 (extension du projet initial).
ad3	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	68	65.8	Réalisé en 2016 : 67.3 Baisse de l'indice : 1.5
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	77	77.2	
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	1'060	950	
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	312	300	
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m2.an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	314	315	▲ Budget revu à la baisse.
ad4	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	133.87%	135.64%	

OBJECTIF POLITIQUE 2

Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique

Sous-objectifs politiques

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.20		Poursuite des travaux comme prévu
ad2	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2021	31.12.21		Poursuite des travaux comme prévu
	3 Concept cantonal de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti	31.12.18		Pas engagé en 2017 par manque de ressources, délai au 31.12.2018 à adapter à la révision de la LcPN, devra probablement être repoussé au 31.12.2019
Indic	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	40	31	▲ Monuments: 12 / Archéologie: 11 / Valère: 8
	2 Nombre de pages publiées	500	185	▲ Archéologie 123 / Monuments historiques 62
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	5	3	▲ Sélection sévère des nouveaux cas, selon budget et demandes de tiers. Nombreux classements en perspective, résultant des inventaires communaux en cours.
	4 Nombre d'inventaires communaux traités	5	6	Mont-Noble, St-Martin, Vollèges, St-Pierre-de-Clages, Anniviers, Kippel
ad2	5 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	2'500	2'885	Surface fouillée en plusieurs niveaux. Dotation budgétaire insuffisante.
	6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	10	17	17 décomptes finaux sur 31 dossiers subventionnés.
	7 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	25	28	Chantiers entrepris sur initiative de tiers: engagés 27 - payés HV: 14 / VR: 14
	8 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	700	871	Pour CCC: 659/ Communes: 135 / SDT: 19 / Etat: 48 / Privés: 10
	9 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	80%	66%	Manque de ressources humaines. Nombre de dossiers plus important que prévu.
	10 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis) possédant une documentation de sécurité	13%	14.1%	■ Documentation de 3.33 unités sur 646 soit 0.52%.

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Ass	urer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	70'916'159.89	43'690'972.64	27'225'187.25
GP11 Etudes et constructions		39'563'637.67	22'457'543.13	17'106'094.54
P1101	Bâtiments de l'Etat	253'402.46	351.35	253'051.11
P1102	Bâtiments subventionnés et expertises	139'347.02	193.21	139'153.81
P1103	Bâtiments de services	4'675'770.83	5'050'198.17	-374'427.34
	380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon LGCAF, art. 22) : report objet d'investissement, DCE du 31.01.2018	2'400'000.00		2'400'000.00
	503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	2'199'471.93		2'199'471.93
	603 Transfert du PA au PF de la Clinique St-Claire à Sierre (vente du bâtiment)		4'748'755.00	-4'748'755.00
	Solde dépenses/recettes du produit	76'298.90	301'443.17	-225'144.27
P1104	Bâtiments d'enseignement	27'686'351.93	17'406'770.86	10'279'581.07
	380 Attribution du forfait "Investissement" correspondant à 11% du total des subventions fédérales (selon règlement du 27.10.2010 concernant le compte de financement spécial "Formation professionnelle")	3'679'187.38		3'679'187.38
	480 Prélèvements sur "Fonds 21ème siècle"		663'818.80	-663'818.80
	480 Prélèvements sur compte de financement spécial "Formation professionnelle" (selon règlement du 27.10.2010)		9'876'174.35	-9'876'174.35
	503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	23'711'967.14		23'711'967.14
	662 Subventions acquises des communes		3'183'192.10	-3'183'192.10
	Solde dépenses/recettes du produit	295'197.41	3'683'585.61	-3'388'388.20
P1105	Bâtiments des établissements	6'808'765.43	29.54	6'808'735.89
	503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	6'787'459.20		6'787'459.20
	Solde dépenses/recettes du produit	21'306.23	29.54	21'276.69

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Gérance et entretien des immeubles		31'352'522.22	21'233'429.51	10'119'092.71
P1201	Entretien et aménagement des immeubles	13'114'654.74	5'662'826.59	7'451'828.15
	314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerces	5'430'503.15		5'430'503.15
	314 Entretien et aménagement des immeubles	7'276'436.25		7'276'436.25
	460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010 et DCE du 20.11.2013)		2'900'000.00	-2'900'000.00
	490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		2'485'739.80	-2'485'739.80
	Solde dépenses/recettes du produit	407'715.34	277'086.79	130'628.55
P1202	Entretien et aménagement des établissements	2'290'005.48	651'613.88	1'638'391.60
	314 Entretien et aménagement des établissements	2'271'234.60		2'271'234.60
	490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		638'779.05	-638'779.05
	Solde dépenses/recettes du produit	18'770.88	12'834.83	5'936.05
P1203	Entretien et aménagement des locaux loués	1'145'667.13	14'714.18	1'130'952.95
	314 Entretien et aménagements des locaux loués	1'131'416.95		1'131'416.95
	Solde dépenses/recettes du produit	14'250.18	14'714.18	-464.00
P1204	Transactions et locations des immeubles	11'261'526.90	12'163'585.39	-902'058.49
	312 Eau, énergie et combustibles	2'603'202.18		2'603'202.18
	316 Loyers, fermages, redevance d'util.	6'432'630.25		6'432'630.25
	318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	730'562.29		730'562.29
	364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000.00		8'000.00
	427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'036'654.16	-2'036'654.16
	490 Imputations des charges d'immeubles aux services		9'738'001.45	-9'738'001.45
	Solde dépenses/recettes du produit	1'487'132.18	388'929.78	1'098'202.40
P1205	Nettoyage et entretien courant	3'540'667.97	2'740'689.47	799'978.50
	313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	136'421.30		136'421.30
	314 Mandats de nettoyage	1'800'999.01		1'800'999.01
	490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'742'716.75	-2'742'716.75
	Solde dépenses/recettes du produit	1'603'247.66	-2'027.28	1'605'274.94

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2017
	urer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et	8'055'697.58	1'350'238.38	6'705'459.20
	néologique stion du patrimoine	8'055'697.58	1'350'238.38	6'705'459.20
	Connaissance du patrimoine	762'142.09	12'091.52	750'050.57
F2101	318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	106'240.55	12 09 1.32	106'240.55
	365 Subventions pour publications	24'000.00		24'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	631'901.54	12'091.52	619'810.02
P2102	Archéologie	3'322'734.84	179'425.43	3'143'309.41
1 2 102	318 Honoraires et prestations de service	1'970'853.28	170425.40	1'970'853.28
	Solde dépenses/recettes du produit	1'351'881.56	179'425.43	1'172'456.13
P2103	Monuments	3'340'332.82	1'080'435.06	2'259'897.76
1 2 100	380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon	400'000.00	1 000 400.00	400'000.00
	LGCAF, art. 22) : report Château de Valère, DCE du 31.01.2018	400 000.00		400 000.00
	562 Subventions accordées à des communes	88'505.00		88'505.00
	565 Subventions accordées à des institutions privées	953'051.00		953'051.00
	565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	187'366.60		187'366.60
	565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	383'507.90		383'507.90
	566 Subventions accordées aux privés	156'080.00		156'080.00
	568 Subventions accordées à des bourgeoisies	373'940.00		373'940.00
	660 Subventions acquises de la Confédération		922'813.48	-922'813.48
	662 Subventions acquises des communes		114'930.90	-114'930.90
	669 Autres subventions acquises		40'042.10	-40'042.10
	Solde dépenses/recettes du produit	797'882.32	2'648.58	795'233.74
P2104	Sites	554'456.41	78'277.52	476'178.89
	318 Honoraires et prestations de service	30'698.30		30'698.30
	562 Subventions accordées à des communes	35'294.10		35'294.10
	565 Subventions accordées à des institutions privées	120'964.30		120'964.30
	566 Subventions accordées à des personnes physiques	114'932.10		114'932.10
	Solde dépenses/recettes du produit	252'567.61	78'277.52	174'290.09
P2105	Biens culturels	76'031.42	8.85	76'022.57
Total		78'971'857.47	45'041'211.02	33'930'646.45

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B17 12'599'530 net C17 11'229'243.92 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels B17 3'059'407 net C17 2'447'832.07 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels B17 8'728'663 net C17 8'499'522.77 net
GP 11 Conservation des forêts B17 1'423'902 net C17 2'158'344.48 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B17 1'092'076 net C17 845'157.80 net	GP 31 Prévention dangers naturels B17 2'046'476 net C17 2'259'629.51 net
GP 12 Forêt de protection B17 9'890'989 net C17 7'677'377.68 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B17 1'571'332 net C17 1'176'689.33 net	GP 32 Ouvrages de protection B17 6'682'187 net C17 6'239'893.26 net
GP 13 Economie forestière B17 662'839 net C17 528'783.42 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage B17 395'999 net C17 425'984.94 net	
GP 14 Biodiversité en forêt B17 621'800 net C17 864'738.34 net		

Total service B17 24'387'600 net C17 22'176'598.76 net

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	15'066'962.68	16'415'600	15'011'045.31	-1'404'555
30 Charges de personnel	4'188'415.95	4'376'700	4'220'294.60	-156'405
31 Biens, services et marchandises	1'462'908.37	1'792'500	1'634'621.07	-157'879
32 Intérêts passifs	-5'141.55	1'000	-20.00	-1'020
33 Amortissements	37'234.05	1'000	1'108.45	108
35 Dédommagements à des collectivités publiques	77'779.00	120'000	77'779.00	-42'221
36 Subventions accordées	9'034'009.60	9'693'100	8'177'645.75	-1'515'454
38 Attributions aux financements spéciaux	64'620.00	4'000	619'625.00	615'625
39 Imputations internes	207'137.26	427'300	279'991.44	-147'309
4 Revenus de fonctionnement	7'360'709.39	7'464'500	6'775'787.20	-688'713
40 Impôts	217.00	100	100.00	0
42 Revenus des biens	0.00	12'000	0.00	-12'000
43 Contributions	1'213'833.44	1'235'500	1'233'944.25	-1'556
46 Subventions acquises	5'060'975.70	6'153'800	4'982'772.45	-1'171'028
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'080'557.90	53'100	558'970.50	505'871
49 Imputations internes	5'125.35	10'000	0.00	-10'000
Charges nettes de fonctionnement	7'706'253.29	8'951'100	8'235'258.11	-715'842
5 Dépenses d'investissement	29'484'707.25	32'694'700	32'113'920.25	-580'780
50 Investissements propres	137'270.35	360'000	195'931.40	-164'069
52 Prêts et participations permanentes	550'000.00	1'200'000	84'000.00	-1'116'000
56 Subventions accordées	28'797'436.90	31'134'700	31'833'988.85	699'289
6 Recettes d'investissement	15'745'567.50	17'258'200	18'172'579.60	914'380
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'158'000.00	1'200'000	1'076'050.00	-123'950
66 Subventions acquises	14'587'567.50	16'058'200	17'096'529.60	1'038'330
Dépenses nettes d'investissement	13'739'139.75	15'436'500	13'941'340.65	-1'495'159
Insuffisance de financement	21'445'393.04	24'387'600	22'176'598.76	-2'211'001

Explication des écarts financiers

- 30: La différence s'explique par des postes vacants ou partiellement repourvus.
- 31: Reliquat sur les mandats de planification et recherche forestières dans le domaine de la gestion des forêts.
- 36: Reliquats en raison de reports de projets dans les domaines des forêts protectrices et de la biodiversité, qui font l'objet de financement spéciaux au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF.
- 38: Le 7.2.18, le Conseil d'Etat a accepté l'affectation à un financement spécial au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF d'un montant total de fr. 1'091'000.-, dans les domaines des dégâts aux forêts P1203, de la biodiversité en forêt P1401 et des infrastructures forestières P1202. Le 21.2.18, le Conseil d'Etat a accepté l'affectation à un financement spécial au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF d'un montant total de fr. 262'500.-, dans le domaine de la gestion des forêts, pour la planification et recherche forestières P1102.
- 46: En raison des reliquats sous la rubrique 36, nous enregistrons une diminution des recettes fédérales correspondantes.
- 48: Prélèvement de Fr. 152'200.00 au Fonds forestiers 9240 pour des projets régionaux de compensation selon DCE du 17.01.2018. Le solde correspond aux recettes du fonds forestier.
- 50: Projet Larix reporté, reliquat transféré en 56 selon DCE du 17.01.2018.
- 52: Les demandes de crédits sont en nette régression par rapport aux années précédentes.
- 56: Dépassement de crédit budgétaire Fr. 150'000.00 compensé par un reliquat en 506 selon DCE du 17.01.2018. Dépassement de crédit budgétaire Fr. 850'000.00 compensé par des recettes correspondantes en 660 selon DCE du 20.12.2017. Reliquat sur les instrastructures forestières qui fait l'objet d'un financement spécial au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF.
- 62: Les remboursements de prêts de la part des bourgeoisies sont moins élevés que prévus.
- 66: En lien avec le dépassement de crédit budgétaire Fr. 850'000.00 en 56 selon DCE du 20.12.2017, qui a engendré des recettes supplémentaires.

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	25.60	25.60	26.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'écart correspond au transfert au 01.12.2017 de 0.8 EPT collaboratrice administrative, en lien avec la création d'une nouvelle section des cours d'eau, de la géologie et des dangers naturels (CEGDN) au sein du Service des forêts et du paysage, avec mise en œuvre programmée au 1er janvier 2018.

OBJECTIF POLITIQUE 1

Protéger, conserver et gérer la forêt

Sous-objectifs politiques

- 1 Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire (GP12)
- 2 Adapter et développer la desserte forestière en forêt de protection. (GP12) [Agenda 21]
- 3 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]
- 4 Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP11) [Agenda 21]
- Optimiser les structures et processus de gestion forestière dans une perspective de gestion durable des forêts (GP13) [Agenda 21]
- 6 Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP13) [Agenda 21]
- 7 Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]
- 8 Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

Mesi	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 P1202 Réduction du risque d'incendie : - maintien et développement de l'outil de prévision INCENDI - élaboration de concepts régionaux de protection contre les incendies - mise en oeuvre des mesures planifiées pour améliorer la disponibilité en points d'eau	31.12.17	31.12.17	
	2 P1203 Réduction des dégâts dus au gibier	31.12.17	31.12.17	 Les dégâts au rajeunissement sont toujours insupportables dans la Vallée de Conches et en rive gauche du Valais central. Les dégâts sont problématiques également dans le Bas Valais.
	3 P1203 Activation de la Taskforce "Dégats aux forêts"	31.12.17	31.12.17	▲ La Taskforce doit être renouvellée en 2018.
ad2	4 P1202 Développement et mise aux normes du réseau de desserte de base	31.12.17	31.12.17	
ad3	5 P1201 Augmentation de la surface de forêt de protection traitée annuellement (ha)	31.12.17	31.12.17	
	6 P1201 Maintien, voire augmentation des volumes de bois exploités à l'hectare de forêt de protection	31.12.17	31.12.17	L'intensité d'intervention 2016 (71.4 m3/ha) est en très léger recul par rapport à la RPT II (72.0m3/ha).
	7 P1201 Ouverture du marché des coupes de bois à plus de concurrence	31.12.17	31.12.17	▲ La part des travaux réalisés par les entreprises privées n'a pas augmenté en 2017.
	8 P1201 Mise en oeuvre d'un nouveau mode de financement de la forêt de protection qui tienne compte des particulariéts régionales et qui soit incitatif dans le sens des objectifs à atteindre	31.12.17	31.12.17	■ Le nouveau mode de financement est défini jusqu'en 2019.
ad4	9 P1102 Finalisation du Plan forestier cantonal (Plan directeur Forêt)	31.12.17		Le plan forestier cantonal sera relancé en 2018.
	10 P1102 Elaboration d'un concept cantonal d'acquisition et mise en valeur des données sur la forêt	31.12.17		Les travaux préparatoires ont été lancés, en particulier au niveau des données de bases (associations forestières et carte des peuplements).
ad5	11 P1302 Elaboration d'un concept cantonal "Organisation forestière en Valais"	31.12.17		Le projet sera relancé en 2018.
	12 P1302 Soutien aux triages pour les mesures de réorganisation, de collaboration ou de fusion	31.12.17		Le SFCEP suit les réorganisations de triages. Il n'y a pas eu de fusion de triage en 2017.
	13 P1302 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises forestières pilote du Valais	30.03.18		Le réseau cantonal des entreprises est en place et les données sont analysées chaque année.
ad6	14 P1302 Participation à un projet en lien avec la filière bois et porté par les associations professionnelles	31.12.17	31.12.17	Le mandat sur la Filière du bois est en cours de réalisation.
ad7	15 P1401 Initiation et accompagnement de projets de réserves forestières	31.12.17	31.12.17	
	16 P1401 Interventions en faveur de milieux et d'espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinotte, bacchantes,)	31.12.17	31.12.17	
	17 P1401 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et de châtaigneraies (selves)	31.12.17	31.12.17	▲ Plusieurs projets sont en voie de concrétisation. Les projets sont initiés et accompagnés par le SFCEP.

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes m				oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad8	18 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.17		▲ 4 communes sur 126 sont en attente de l'homologation de leur constatation forestière.
	19 P1101 Traitement des cas d'infraction à la législation forestière	31.12.17	31.12.17	
	20 P1101 Elaboration de projets de compensation régionaux en lien avec les autorisations forestières	31.12.17	31.12.17	

Indic	ateurs	Planifié	Planifié Réalisé Etat de la mise en oeuvre			
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	1 Part de la surface forestière prioritaire traitée dans les concepts régionaux de protection incendie : Sion-Val d'Hérens, Ardon-Chamoson, Arbaz-Savièse, Naters-Brig	50%	50%	Incendi est en production. Les CRI sont en cours de planification ainsi que les projets de mise en oeuvre dans les communes prioritaires.		
	2 Pourcentage des forêts de protection en situation problématique (dégâts liés à l'augmentation du gibier)	Ŋ	→	 Les dégâts au rajeunissement sont toujours insupportables dans la Vallée de Conches et en rive droite du Valais central. Les dégâts sont problématiques également dans le Bas Valais. 		
	3 Réalisation d'un exercice à blanc de gestion des dégâts (après catastrophe)	31.12.17		L'exercice est prévu au printemps 2018.		
ad2	4 Nombre de kilomètres de routes de base mises aux normes	12	15			
	5 Nombre de kilomètres de nouvelles constructions de routes de base	0.3	0.5	•		
ad3	6 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaprotect CH) : idéalement 2'700 hectares, 2011-2015 = 1550 ha	1'600	1'600			
	7 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection (ans) (optimum = env. 30 ans)	51	62	 ▲ L'analyse des surfaces traitées depuis 1991 montre une périodicité de 62 ans pour toutes les forêts du canton. La périodicité dans les forêts de protection prioritaire est de 24 ans. Ce rythme est tout à fait satisfaisant en regard des priorités cantonales. 		
	8 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêts de protection	Ä	n	Les coûts bruts 2016 se sont légètement réduits à Fr. 177/m3 contre Fr. 179/m3 en RPT II.		
	9 Evolution du prix de vente moyen des bois	7	71	▲ La vente des bois 2016 (Fr. 62.70/m3) est en léger recul par rapport à la RPT II (64.10/m3). La raison principale est l'abandon du taux plancher avec l'Euro.		
	10 Evolution du volume moyen exploité à l'hectare de forêt de protection	75	71.4	▲ L'intensité d'intervention 2016 (71.4 m3/ha) est en très léger recul par rapport à la RPT II (72.0m3/ha).		
	11 Pourcentage des coupes avec appel d'offres ouvert et optimisé	70%	13%	 Les triages ont adjugé pour 2.5 millions de travaux, essentiellement pour le débardage des bois, en 2017 sur un montant total de 19.3 millions brut. 		
	12 Application du nouveau mode de financement de la forêt de protection	01.01.17	31.12.17	Le nouveau mode de financement est défini jusqu'en 2019.		
ad4	13 Décision et publication du Plan forestier cantonal	31.12.17		Le plan forestier cantonal sera relancé en 2018.		
	14 Publication du concept ZAMBA	31.01.17	31.12.17	Le rapport sur la desserte forestière a été finalisé et sert de base aux concepts régionaux d'analyse de la desserte forestière.		
ad5	15 Publication du concept "Organisation forestière en Valais"	31.12.17		Le projet sera relancé en 2018.		
	16 Nombre de dossiers faisant l'objet de mesures de soutien	4	0	Il n'y a pas eu de fusion de triage en 2017.		
	17 Rapport sur le réseau d'entreprises pilote	30.03.17	31.12.17	Rapport et séances d'information réalisées.		
ad6	18 Nombre de projets avec participation du service	1	1	Participation active au mandat sur la filière du bois (sans financement).		

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad7	19 Part de la surface forestière cantonale sous contrat en tant que réserves forestières : objectif 8% de la surface totale en 2020. Situation à fin 2015 : 3'473 ha sur 123'000 ha, soit 2.8%	5%	4.06%	▲ Plusieurs projets sont en voie de concrétisation. 4994 ha en réserve à fin 2017.
	20 Surface annuelle traitée en faveur des espèces (ha)	38	39	-
	21 Surface annuelle de pâturages boisés et de selves traitées (ha)	22	31	•
ad8	22 Pourcentage des communes avec plan de constation homologué par le Conseil d'Etat : 121 sur 129 à fin 2016	96%	97%	4 communes sur 126 sont en attente de l'homologation de leur constatation forestière.
	23 Diminution du nombre d'infractions (50 en 2015)	45	45	-
	24 Nombre de nouveaux projets de compensation avec décision	3	4	

OBJECTIF POLITIQUE 2

Protéger et mettre en valeur les espaces naturels

Sous-objectifs politiques

- Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et mise en valeur du paysage (GP21) [Agenda 21]
- Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et de gestion des biotopes et espèces (GP22) [Agenda 21]
- Mettre à disposition les bases, assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP23) [Agenda 21]

Mesu	ıres prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 P2103 Mise en oeuvre des conventions-programme des parcs naturels (PNR) de Binntal et Pfyn-Finges	31.12.17	31.12.17	■ Bonne coordination.
ad2	2 P2201 Mise sous protection des objets classés par un inventaire fédéral : Derborence, Valère et Tourbillon, objets PPS, zones alluviales périglaciaires	31.12.17		Manque de ressources. Tendre à une meilleure coordination avec les révisions de PAZ pour éviter de procéder par décision individuelle par objet. Externalisation par mandat pour la préparation des dossiers.
	3 P2202 Réalisation de projets de mise en valeurs de biotopes d'importance nationale selon programme RPT	31.12.17	31.12.17	
	4 P2203 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS) [en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole]	31.12.17	31.12.17	Optimisation de la coordination des contrats avec le SCA en cours.
	5 P2204 Gestion des espèces rares ou menacées	31.12.17	31.12.17	▲ Manque de ressources en personnel
	6 P2204 Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (néophytes)	31.12.17	31.12.17	
	7 Révision totale de la législation sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.17		▲ Projet initié en coordination avec le SAJMTE. Selon planification, entrée en vigueur au 1.01.2020
ad3	8 P2302 Communication via les médias	31.12.17	31.12.17	▲ Opportunités restreintes
	9 P2302 Organisation de cours pour les professionnels et d'excursions tout public	31.12.17		Manque de ressources en personnel

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Part de la convention-programme Binntal 2016-2019 réalisée	50%	50%	■ Bonne coordination.
	2 Part de la convention-programme Pfyn-Finges 2016-2019 réalisée	50%	50%	■ Bonne coordination.
ad2	3 Pourcentage des objets classés CH avec statut de protection (nombre total d'objets inventoriés = 369; nombre d'objets sous protection = 50, soit 14%; nombre d'objets avec processus en cours = 10; but = 18 par an)	24%	11%	 Situation fin 2017: 51 de 459 biotopes mis sous protection par décision
	4 Part de la convention-programme RPT 2016-2019 réalisée dans le domaine NP	50%	60%	▲ Retards sur le développement de certains projets et manque de ressources humaines
	5 Total de la surface sous contrat de prestations écologiques (surface cumulée en hectares)	2'200	2'282	
	6 Nombre de projets/par an avec décision pour la sauvegarde des espèces rares et/ou protégées	12	1	Manque en ressources en personnel
	7 Révision de la LcPN et de l'OcPN pour faciliter la mise en oeuvre des mesures de lutte	31.12.17	31.12.17	▲ Révision totale de la LcPN en cours avec échéance au 1er janvier 2020
	8 Nombre de nouveaux projets en faveur des espèces	8	1	Manque de ressources.
	9 Nombre de stations avec néophytes traitées par an	10	15	
	10 Décision de modification de la LcPN	31.12.17	31.12.17	Révision globale avec échéance fixée au 1 janvier 2020
ad3	11 Nombre de communications par an via les médias	5	3	▲ Néophytes Finges / Revue Valais Excellence / Fête de la nature
	12 Nombre de jours de cours et d'excursions	16	2	Manque de ressources en personnel

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)

Sous-objectifs politiques

- Planifier, soutenir et mettre en oeuvre la prévention dans le domaine des dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles) (GP31) [Agenda 21]
- Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrains et dans les torrents forestiers (GP31) [Agenda 21]

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 P3101 Elaboration des cartes de dangers Avalanches	31.12.17	31.12.17	
	2 P3102 Maintien du réseau d'observation : services régionaux d'observation et stations de mesures automatiques	31.12.17	31.12.17	
	3 P3103 Participation aux projets de recherche en matière de dangers naturels	31.12.17	31.12.17	
ad2	4 P3201 Construction et entretien d'ouvrages selon convention-programme RPT	31.12.17	31.12.17	
Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de cartes dangers Avalanches disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif =97	97	90	Suite aux fusions de communes, il y a moins de communes concernées
	2 Nombre de cartes de dangers Instabilités de terrains disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif = 97	70	54	Suite aux fusions de communes, il y a moins de communes concernées
	3 Nombre de contrats de prestations en vigueur pour les services d'observation DN	27	27	
	4 Nombre de projets de recherche avec participation du service	2	3	Suite du mandat Klimawandel Cryosphère;inventaire historique fondation Stockalper;recherche scientifique vallée de la Sionne et Illgraben
	5 Part des projets de protection selon l'offre de base RPT réalisée	25%	50%	■ Doublon avec l'indicateur 9
	6 Part du programme annuel des projets individuels réalisée	100%	70%	▲ Doublon avec l'indicateur 8
	7 Nombre de contrats de surveillance et d'entretien en vigueur (14 en 2016)	28	26	Tous les contrats nécessaires ont été signés
ad2	8 Part du programme des projets individuels 2016 réalisée	100%	70%	▲ Le programme était trop ambitieux par rapport aux ressources disponibles
	9 Part de la convention-programme "offre de base 2016-2019" réalisée	50%	50%	

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Pro	téger, conserver et gérer la forêt	24'034'410.40	12'805'166.48	11'229'243.92
GP11 Co	nservation des forêts	2'235'737.43	77'392.95	2'158'344.48
P1101	Procédures forestières	1'783'478.73	20'275.39	1'763'203.34
	318 Divers mandats sous Fonds forestiers VS (9240)	6'149.40		6'149.40
	362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	388'036.60		388'036.60
	368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	143'621.80		143'621.80
	368 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	388'091.00		388'091.00
	439 Fonds forestier VS (9240)		13'054.40	-13'054.40
	Solde dépenses/recettes du produit	857'579.93	7'220.99	850'358.94
P1102	Planification et recherche forestières	452'258.70	57'117.56	395'141.14
	318 Carte de stations forestières	56'160.00		56'160.00
	318 Planification forestière cantonale	52'995.00		52'995.00
	318 Système Incendie	8'166.55		8'166.55
	460 Subventions acquises de la Conf. : Carte de stations forestières		22'464.00	-22'464.00
	460 Subventions acquises de la Conf. : Planification forestière cantonale		21'198.00	-21'198.00
	460 Subventions acquises de la Conf. :Système Incendie		3'266.60	-3'266.60
	Solde dépenses/recettes du produit	334'937.15	10'188.96	324'748.19
GP12 For	rêt de protection	19'866'792.32	12'189'414.64	7'677'377.68
P1201	Gestion des forêts de protection	15'261'222.66	8'476'865.00	6'784'357.66
	506 Waldinformationssystem WIS	67'000.00		67'000.00
	568 Subventions acc. à des bourgeoisies	14'724'460.00		14'724'460.00
	660 Subventions acquises de la Conf.: Waldinformationssystem WIS		26'800.00	-26'800.00
	660 Subventions acquises de la Confédération		8'153'071.00	-8'153'071.00
	Solde dépenses/recettes du produit	469'762.66	296'994.00	172'768.66
P1202	Infrastructure forestière	3'608'726.79	3'543'701.37	65'025.42
	434 Prestations de service		173'673.95	-173'673.95
	528 Prêts aux bourgeoisies	84'000.00		84'000.00
	562 Subventions acc. à des communes	1'584'645.25		1'584'645.25
	568 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'255'194.00		1'255'194.00
	628 Remboursemens de prêts accordés à des bourgeoisies		1'016'050.00	-1'016'050.00
	660 Subventions acquises de la Confédération		1'733'682.75	-1'733'682.75
	Solde dépenses/recettes du produit	684'887.54	620'294.67	64'592.87
P1203	Dégâts aux forêts	996'842.87	168'848.27	827'994.60
GP13 Eco	onomie forestière	610'500.34	81'716.92	528'783.42
P1301	Gestion des forêts	175'542.75	39'650.67	135'892.08
P1302	Gestion d'entreprise et filière du bois	104'466.22	125.99	104'340.23
P1303	Formation forestière	330'491.37	41'940.26	288'551.11
	351 Ecole de gardes de Lyss	77'779.00		77'779.00
	364 Formation forestière de base et continue (Forêt Valais)	200'000.00		200'000.00
	Solde dépenses/recettes du produit	52'712.37	41'940.26	10'772.11

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP14 Biodiversité en forêt	1'321'380.31	456'641.97	864'738.34
P1401 Biodiversité en forêt	1'321'380.31	456'641.97	864'738.34
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	818'192.20		818'192.20
460 Subventions acquises de la Confédération		440'249.05	-440'249.05
Solde dépenses/recettes du produit	503'188.11	16'392.92	486'795.19
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	6'291'134.34	3'843'302.27	2'447'832.07
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	3'160'471.43	2'315'313.63	845'157.80
P2101 Protection du paysage	42'257.06	46'506.69	-4'249.63
P2102 Mise en valeur du paysage	422'817.94	252'460.70	170'357.24
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	301'038.00		301'038.00
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		210'638.00	-210'638.00
Solde dépenses/recettes du produit	121'779.94	41'822.70	79'957.24
P2103 Parcs naturels	2'695'396.43	2'016'346.24	679'050.19
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	2'658'958.57	1'482'269.24	1'176'689.33
P2201 Protection des biotopes	314'505.60	46'057.36	268'448.24
P2202 Mise en valeur des biotopes	677'759.40	630'314.61	47'444.79
P2203 Contrats d'exploitation	1'228'856.61	741'249.14	487'607.47
P2204 Gestion des espèces	437'836.96	64'648.13	373'188.83
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	471'704.34	45'719.40	425'984.94
P2301 Etudes, recherches et inventaires	256'272.75	42'079.98	214'192.77
P2302 Formation et information	215'431.59	3'639.42	211'792.17
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	16'799'420.82	8'299'898.05	8'499'522.77
GP31 Prévention dangers naturels	3'912'200.56	1'652'571.05	2'259'629.51
P3101 Cartes de dangers	1'189'329.99	562'971.46	626'358.53
P3102 Observations dangers naturels et prévention	2'530'063.20	1'069'163.79	1'460'899.41
314 Maintenance des stations Imis et pluviomètres WSL	353'546.20		353'546.20
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	403'523.55		403'523.55
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		207'559.50	-207'559.50
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		206'270.75	-206'270.75
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	1'158'813.60		1'158'813.60
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		622'636.45	-622'636.45
Solde dépenses/recettes du produit	614'179.85	32'697.09	581'482.76
P3103 Etudes et recherches	192'807.37	20'435.80	172'371.57

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP32 Ouvrages de protection	12'887'220.26	6'647'327.00	6'239'893.26
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	12'887'220.26	6'647'327.00	6'239'893.26
434 Prestation de service		603'873.50	-603'873.50
562 Subventions acc. à des communes	11'481'475.75		11'481'475.75
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	66'446.45		66'446.45
565 Subventions acc. à des instit. privées	87'849.35		87'849.35
660 Subventions acquises de la Confédération		6'016'481.85	-6'016'481.85
Solde dépenses/recettes du produit	1'251'448.71	26'971.65	1'224'477.06
Total	47'124'965.56	24'948'366.80	22'176'598.76

Remarques

La DCE du 8 mars 2017 induit des changements structurels avec la création d'une nouvelle section Cours d'eau, Géologie et Dangers naturels au sein du SFP devenu le SFCEP au début de la nouvelle législature. Cette section intègre les collaborateurs et tâches dévolues à la section H2G du SDM. La nouvelle section, au sein du SFCEP, « Cours d'eau, géologie et dangers naturels » CEGDN est active depuis le 1er janvier 2018.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1 Protéger l'homme et l'environnement B17 11'952'100 net C17 13'221'921.70 net

GP 11
Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement
B17 2'505'985 net
C17 2'442'763.74 net

GP 12 Sites pollués, déchets et sols B17 1'555'924 net C17 3'217'366.29 net GP 13 Protection des eaux B17 6'815'522 net C17 6'450'163.91 net GP 14
Evaluation et suivi des projets de construction
B17 1'074'669 net
C17 1'111'627.76 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'250'950.39	8'988'500	11'348'971.45	2'360'471
30 Charges de personnel	5'929'696.45	6'061'600	5'909'458.65	-152'141
31 Biens, services et marchandises	1'788'561.67	2'161'600	3'763'572.66	1'601'973
33 Amortissements	5'942.20	0	9'409.05	9'409
36 Subventions accordées	122'938.53	143'600	113'137.40	-30'463
38 Attributions aux financements spéciaux	59'611.25	70'000	1'065'145.00	995'145
39 Imputations internes	344'200.29	551'700	488'248.69	-63'451
4 Revenus de fonctionnement	1'860'395.35	1'736'400	1'749'744.75	13'345
40 Impôts	2'535.00	2'400	1'205.00	-1'195
43 Contributions	1'488'898.95	1'372'000	1'359'741.40	-12'259
45 Dédommagements de collectivités publiques	9'422.10	10'000	20'447.05	10'447
46 Subventions acquises	342'051.30	342'000	342'051.30	51
49 Imputations internes	17'488.00	10'000	26'300.00	16'300
Charges nettes de fonctionnement	6'390'555.04	7'252'100	9'599'226.70	2'347'127
5 Dépenses d'investissement	3'677'931.00	5'380'600	4'498'328.70	-882'271
50 Investissements propres	271'651.50	360'000	1'236'990.60	876'991
56 Subventions accordées	2'418'248.50	4'620'600	3'182'923.10	-1'437'677
57 Subventions redistribuées	988'031.00	400'000	78'415.00	-321'585
6 Recettes d'investissement	1'178'474.70	680'600	875'633.70	195'034
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	17'101.40	17'101
66 Subventions acquises	190'443.70	280'600	780'117.30	499'517
67 Subventions à redistribuer	988'031.00	400'000	78'415.00	-321'585
Dépenses nettes d'investissement	2'499'456.30	4'700'000	3'622'695.00	-1'077'305
Insuffisance de financement	8'890'011.34	11'952'100	13'221'921.70	1'269'822

Explication des écarts financiers

- 30: Il y a eu 2 personnes absentes pour maladie de longue durée et leurs postes n'ont pas été repourvus ou que partiellement par un stagiaire GETAC.
- 31: Un retard sur un mandat, moins d'expertises que prévues et une sous-dotation en personnel, donc moins d'études dans la section sites pollués, déchets et sols. Une provision de Fr. 2'000'000.-- pour dossier mercure selon décision du CE du 06.12.2017.
- 38/56: Le 17.01.2018, le Conseil d'Etat a accepté la création d'un compte de financement spécial de Fr. 1'035'000 (reliquat budgétaire non utilisé pour les projets d'investissement).
- 50/66: Un dépassement de crédit de Fr. 500'000.-- des rubriques 50 et 66 a été autorisé par le Conseil d'Etat le 16 août 2017 pour les mesures d'isolation phonique (fenêtre anti-bruit) le long de la ligne CFF. Ces modifications n'ont aucune incidence sur l'enveloppe budgétaire cantonale. Un transfert de crédit budgétaire de la rubrique 562 vers la rubrique 506 de Fr. 378'000.- a été autorisé par le Conseil d'Etat le 08.11.2017.
- 57/67: Le montant des subventions de la Conféderation aux communes est inférieur à la planification suite notamment à des retards des communes dans la finalisation de leurs plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE).

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	39.60	39.50	39.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

- Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
- Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement [Agenda 21]
- Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
- Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines en collaboration avec les autres services de l'Etat (SRTCE, SCAV, OCRN, etc.) et le CREALP	01.01.18	31.12.17	La base de données REGIS assure la gestion centralisée des données hydrogéologiques cantonales avec le module de Surveillance qualitative des eaux souterraines (résultats d'analyses) qualES a permis d'enregistrer 205 campagnes de 1999 à 2017 (20'000 résultats analytiques). Un outil qui permet la représentation de ces données est en cours de développement.
	2 Contrôle de la qualité des eaux du Rhône en aval de St-Maurice en collaboration avec le canton de Vaud et publication du rapport sur la qualité des eaux de la Printse et de la Dala ayant fait l'objet d'un suivi en 2016	01.01.18	31.12.17	 Le bilan de la qualité des eaux sur la Printse et de la Dala ont été finalisés et mis en ligne sur le site du SEN. Les prélèvements et analyses sur le Rhône aval ont pu être réalisés en collaboration avec le canton de Vaud.
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	01.01.18		L'objectif annuel pour les mesures de surveillance et contrôles en matière de rayonnement sur les installations de téléphonie mobile est dépassé avec 30 contrôles d'assurance qualité effectués auprès des 3 opérateurs de téléphonie mobile. La surveillance des limitations en terme de rayonnement a été contrôlé au travers de 36 rapports de mesures effectuées par des tiers dans le cadre de préavis de constructions.
ad3	4 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, raffinerie de Collombey, ancienne zinguerie de Sion, anciens ateliers mécaniques à Monthey, anciens sites de production d'aluminium de Chippis et de Steg): détermination des mesures à prendre et suivi des travaux	01.01.18		Par le biais de visites, séances, examen de rapports et prises de positions, le SEN s'est impliqué dans le suivi des investigations et des travaux d'assainissement entrepris sur les sites pollués liés à la grande industrie (à Collombey, Monthey, Evionnaz, Martigny, Chippis, Steg, Viège et Gamsen). Une décision fixant les objectifs, les modalités techniques et les délais pour réaliser les assainissements dans le périmètre de la Raffinerie de Collombey a été rendue.
	5 Suivi de l'assainissement des surfaces concernées par la pollution au mercure dans la zone d'habitation de Turtig et de Viège et définition des surfaces à assainir en zone agricole	01.01.18		En 2017, le dossier mercure a pris un tournant très favorable pour les citoyens et détenteurs de parcelles polluées. Notre stratégie a porté ses fruits et permis de régler non seulement définitivement la question du financement des mesures d'investigation et d'assainissement, mais aussi la question de l'inscription au cadastre des sites pollués. Après traitement géostatistique des données de pollution des sols, le SEN a obtenu de Lonza que 144 parcelles soient investiguées plus en détail de façon à mettre en évidence les surfaces à assainir y.c. sur un grand nombre de parcelles considérées initialement comme polluées sans nécessité d'assainissement. En conséquence de quoi, les surfaces sur lesquelles subsiste une pollution résiduelle inf. à 2 mg Hg/kg de sol n'ont plus à être inscrites au cadastre des sites pollués. Suite à l'approbation par le SEN du projet d'assainissement et la conclusion d'une convention avec chacun de propriétaires concernés, les travaux d'assainissement des sols pollués au mercure ont pu démarrer en novembre 2017 en zone habitée. Enfin, le rapport d'investigation historique a pu être rendu public. Dès lors, le SEN est transparent sur ce dossier également.
	6 Recensement des sites de dépôt de mâchefers des usines d'incinération des ordures ménagères	01.01.18		Mandat en cours, le rapport final sera transmis au SEN courant 2018.

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad4	7 Information de la population sur l'état de l'environnement par le bias des médias (principaux sujets planifiés en 2017: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	01.01.18		Outre les 11 communiqués et conférences de presse voir IP 15, le SEN a été très fortement sollicité par les médias en 2017 dans le dossier de la pollution au mercure dans le Haut-Valais ainsi que dans celui de Metallwerke Refonds de Chippis. Dans le cadre des dossiers précités, le SEN a également participé à plusieurs soirées d'informations à la population à Raron, Viège et Chippis. Le SEN a en sus, en collaboration avec Promotion Santé Valais et la Commission cantonal de l'hygiène de l'air, lancé une campagne de sensibilisation aux particules fines.
	8 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SPE; en particulier établissement du nouveau cadastre du bruit routier d'ici le 31.3.2017 et harmonisation des géodonnées selon les MGDM pour les captages d'eau potable et les sites pollués d'ici le 30.6.2018	30.06.18		▲ Le SEN est responsable de 14 modèles de géodonnées minimaux (MGDM). Douze d'entre eux sont en vigueur. L'établissement du nouveau cadastre du bruit routier a été finalisé au mois de novembre 2017. L'audition du MGDM sur la qualité des eaux (autres relevés), partie eaux souterraines (134.3) est terminée depuis le 09.09.2016 et devrait entrer en force prochainement. La MGDM concernant la planification régionale de l'évacuation des eaux (PREE) est attendu pour décembre 2018. La constitution du cadastre des restrictions de droit publique est en cours. Les géodonnées des sites pollués dont les données sont gérées par le SEN ont été publiées en 2017. Les géodonnées concernant les zones et périmètres de protection des eaux sont publiées au fur et à mesure de leur mise à disposition par les communes.
ad5	9 Soutien technique au SRTCE et aux communes pour l'assainissement du bruit routier d'ici au 31.03.2018 (principaux projets prévus en 2017: RC45 et 46 Haut Plateau, RC71 Martigny, RC94 Bagnes, RC8 Brig-Glis, H201 Monthey, T9 Martigny, RC60 Savièse)	01.01.18		■ Dans le cadre du soutien au SRTCE (maintenant service de la mobilité) pour l'assainissement du bruit des routes cantonales, 41 prises de position ont été rendues en 2017. L'assainissement du bruit routier ne sera pas terminé dans le délai souhaité et par conséquent un soutien de la part du SEN sera encore nécessaire.
	10 Poursuite de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire (principaux projets poursuivis en 2017: Naters, Sierre, Saxon, Vernayaz, St-Léonard, St-Maurice, Sion)	01.01.18		▲ Les projets d'Evionnaz et Riddes sont terminés. Les projets restants (Naters, Sierre, St-Léonard, Sion, Saxon, St-Maurice et Vernayaz) avancent bien. Plus de 200 décisions/conventions ont déjà été envoyées aux propriétaires concernés. De plus, en 2017, l'OFT a transmis le projet de Martigny pour traitement.
	11 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP aient été mises à l'enquête publique dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux, à l'exception des ZP en aquifères karstiques	01.01.18	31.12.17	■ Le SEN a eu, durant l'année 2017, des contacts avec une trentaine de communes. Le SEN s'est ainsi activement impliqué dans la résolution de conflits apparaissant entre les mesures d'organisation du territoire relative aux eaux et l'utilisation du sol. Les principaux conflits concernent : •Les installations et activités existantes ; •Les nouvelles constructions ; •La gestion des activités agro-pastorales ; •La planification de l'alimentation en eau potable ; •La documentation à l'échelle des bassins d'alimentation alpin des ressources en eaux souterraines exploitées et exploitables.

Mes	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad5	12 Mise en oeuvre de la révision de l'OEaux du 1.1.2016 pour la protection des sources en aquifères karstiques	01.01.20		 8 communes sur un total de 26 ont fait l'objet d'une mises à niveau de leur ZP en conformité avec les nouvelles exigences de l'OEaux pour les millieux karstiques. L'ISSKA apporte un appui au SEN dans ce contexte (modélisation KARSYS des 26 aquifères karstiques du Valais). Le SEN participe également au groupe de travail OFEV chargé de la réalisation de la nouvelle directive fédérale et du guide pratique traitant de cette révision de l'OEaux. Le SEN a dans ce contexte organisé en 2017 une journée de formation continue à Tsanfleuron à laquelle ont notamment participé les experts de l'OFEV et de l'OFAG.
ad6	13 Pour les préavis demandés au Service par l'autorité compétente, réduction de la fréquence des consultations internes au Service de manière à réduire la durée de traitement au sein du Service	01.01.18		Pour 2017, 1709 dossiers soumis à notice d'impact ont été traités au SEN. 84% (2015:77%, 2016:75%) de ces dossiers ont du être transmis pour consultation dans les autres sections du service. L'augmentation de traitement des autres sections s'explique par l'entrée en vigueur en 2016 de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) qui demande des documents tels qu'un plan d'élimination des déchets produits ainsi qu'un rapport d'expertise sur les polluants potentiels qui doivent être évalués par la section sites pollués, déchets et sols. De plus, le nombre en augmentation d'installation de pompes à chaleur air-eau, nécessite une consultation de la section protection des eaux.

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	25	29	 Au 31 décembre, 29 principaux analyseurs en continu équipant 7 stations fixes Resival étaient en service: 3 BTEX (installés en 2006-2007) 7 analyseurs de NOx (remplacés en 2012) 7 analyseurs d'ozone (remplacés en 2005) 7 analyseurs de PM10 (remplacés en 2006-2010) 5 analyseur de PM2.5/PM10 (APDA, installés en 2017).
	2 ill Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	3	▲ La tendance à la baisse de la pollution de l'air se confirme en 2017 pour les régions rurales d'altitudes et de centre urbain. Les valeurs sont stagnantes à proximité des industries et dans les régions rurales de la plaine. De fait, la situation de la pollution de l'air dans la plaine du Rhône est considérée comme stagnante et ne marque pas encore une évolution à la baisse.
	3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	650	966	Au total, 966 échantillons ont été analysés par le SEN ou sur mandat de ce dernier. Ces échantillons se répartissement comme suit : eaux souterraines: 114; eaux de surface et sédiments: 523; effluents de STEP: 313. En sus de ces échantillons, les teneurs en métaux lourds ont été analysées dans 16 de échantillons de poussières.
ad2	4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	300	239	▲ Le SEN a procédé au contrôle par mesure de 179 installations en matière de protection de l'air, 10 en matière de bruit, 5 en matière de rayonnement non ionisant et 45 en matière de rejets dans les eaux
	5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	600	571	▲ Le SEN a procédé à 84 visites en matière de protection de l'air, 39 en matière de bruit, 166 en matière de déchets et d'extraction de matériaux, 18 en matière de protection des eaux souterraines, 264 en matière d'eaux usées, dont 14 industries ou PME, 121 exploitations agricoles, 31 STEP, 46 chantiers et 23 divers.
	6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	8'000	7'862	▲ 157 stations-services, 125 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 5297 chauffages, 1959 citernes, 234 garages, 40 sites de traitement de déchets ou d'extraction de matériaux et 50 chantiers ont été contrôlés par des tiers avec un suivi administratif du SEN.
	7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	5 dépassements de courte durée soit en exploitation normale soit en exploitation à la puissance maximale autorisée ont été mesurés en 2017 sur place par un laboratoire accredité. Dans chaque cas, l'opérateur a immédiatement pris les mesures d'exploitation nécessaires, puis a procédé à la modification des paramètres d'exploitation autorisés, si bien qu'aucun dépassement n'est plus à constater.
	8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	400	685	▲ En 2017, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle retrouvés dans le Rhône à la Porte du Scex se sont élevées à 11 kg/an, par rapport 126 kg en 2016 et 88 kg en 2015. Les charges des principes actifs pharmaceutiques (API) d'origine industrielle représentent 674 kg/an, en hausse par rapport à 400 kg/an en 2016, 370 kg/an en 2015 et 658 kg/an en 2014, en baisse par rapport à l'anée 2013 (761 kg/an).

India	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	9 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	80%	100%	■ 26/26 dossiers d'adjudication et de subventionnement ont été traité dans les délais
	10 Montant, en millions de francs, des travaux en matière d'évacuation et épuration des eaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires	1	0	■ Le budget attribué au SEN en 2017 a permis de rattraper les retards de paiement et de couvrir les besoins de 2017.
	11 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	60	109	Outres les prises de position sur le dossier "mercure" non comptabilisées ici, le SEN s'est prononcé sur un nombre très important de dossier dans le domaine des sites pollués.
	12 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement	d'assainissement qui so tandis que 68 sites con complètement assainis être supprimés du cada raison de la dépollution Suite à la réalisation de 22 hectares de friches redéploiement industrie centage des prises de position evice en matière de sites és dans les 30 jours suivant la prion du dossier complet d'assainissement qui so tandis que 68 sites en supprimés du cada raison de la dépollution Suite à la réalisation de 22 hectares de friches redéploiement industrie de sites en suspens en 2016 et renforcement des resson des prises de position et de prises de position et de complet de la dépollution suite à la réalisation de 22 hectares de friches redéploiement industries de prises de position et de prises de prises de position et de prises de prises de position et de prises de p		■ 16 sites contaminés font l'objet de mesures d'assainissement qui se poursuivront en 2018, tandis que 68 sites contaminés sont d'ores et déjà complètement assainis, parmi lesquels 12 ont pu être supprimés du cadastre des sites pollués en raison de la dépollution totale de leur sous-sol. Suite à la réalisation de mesures d'assainissement 22 hectares de friches peuvent faire l'objet d'un redéploiement industriel.
	13 Pourcentage des prises de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet			▲ En raison du très grand nombre de dossiers mis en suspens en 2016 et traité en 2017 avec le renforcement des ressources humaines, le ratio des prises de position effectuées dans les 30 jours n'est pas élevé.
	14 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	20	40	Les sociétés Cimo, Siegfried, Tamoil, Rio Tinto et Lonza ont chacune continué d'investir en 2017 dans des investigations OSites et dans des mesures d'assainissement (excavation, in situ et essais pilote). Cela se chiffre à 40 milions injectés dans l'économie pour 2017.
ad4	15 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	10	11	Communiqués/informations: Pollution au mercure en Haut-Valais (zones habités): 13.01.2017; Poursuite des investigations sur la pollution des sols au mercure: 22.02.2017; Assainissement de la Raffinerie de Collombey: 29.03.2017; Héritage de l'ère de l'aluminium à Chippis: 11.04.2017; Une aide à l'exécution pour les véhicules hors d'usage remplace un arrêté: 31.05.2017; Qualité de l'air en Valais en 2016: 05.09.2017; Pollution au mercure dans le Haut-Valais - Les propriétaires de parcelles ne devront pas participer aux coûts d'assainissement: 06.09.2017; Bilan 2016 d'épuration des eaux usées en Valais - Azote mieux éliminé, mais toujours trop d'eaux claires parasites: 18.10.2017; Pollution des sols au mercure - Démarrage des travaux d'assainissement en zone habitée: 22.11.2017; Des bonnes idées contre les dépôts sauvages de déchets: 27.11.2017; Pollution au mercure - Accord sur la répartition des coûts des assainissements des sols: 11.12.2017

Indi	cateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad4	16 Nombre de visites de conseil auprès des communes	50	146	■ 146 visites ont été effectuées en 2017. A défaut d'un indicateur prévu, la gestion de l'introduction de la taxe au sac a permis de donner 114 préavis sur les règlements communaux de déchets. Un suport important a été donné aux communes pour la réalisation des règlements.
ad5	17 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.17	27.04.17	Le rapport disponible sur www.vs.ch/air, approuvé par le Conseil d'Etat le 9 août, a été publié avec un communiqué de presse le 5 septembre 2017.
	18 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	80%	48%	▲ Etat à fin 2016 selon chiffres transmis par le SDM. Les chiffres pour 2017 seront connus au printemps 2018.
	19 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	20	22	▲ En 2017, 7 décisions ont été rendues permettant de finaliser effectivement la procédure pour 6 communes. A ce jour, 100 communes ont fait approuver les zones de protection de l'ensemble de leurs sources et captages, 7 communes ont réalisé la mise à l'enquête publique de leurs ZP sans opposition (dont 3 communes sont en procédure de conciliation suite à des oppositions de privés), 15 communes doivent encore faire approuver une partie de leurs ZP alors que 4 communes n'ont encore aucune ZP approuvée et certaines communes n'ont pas de captage pour l'approvisionnement en eau potable. Avec 126 communes concernées par la procédure, 22 communes doivent ainsi encore fournir des compléments au SEN (rapport hydrogéologique actualisé, compléments demandés, prise de position suite à MEP, résultat de séance de conciliation, résultat d'investigations complémentaires, etc.). Les projets de décisions d'approbation pour 4 communes sont actuellement traités à l'interne.
	20 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	5	8	8 décharges accueillant uniquement des matériaux d'excavation non pollués mais ne disposant pas des autorisations nécessaires sont encore en activité. La décharge de type A de Leuk (Chastler) a désormais obtenu une autorisation d'exploiter, tandis que le site des Grands-Clos à Vionnaz a obtenu une autorisation de construire.
ad6	21 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	80%	92%	8 enquêtes préliminaires ont été traitées, dont 100% dans les délais. 42 rapports d'impact ont été traités, dont 90% dans les délais. 8 enquêtes préliminaires ont été traitées, dont 90% dans les délais.
	22 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	80%	91%	Pour les 2650 dossiers soumis à notice d'impact, 87% ont été traités dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet à la Section études d'impact et constructions.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Po	llution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'866'536.95	1'423'773.21	2'442'763.74
P1101	Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'309'392.57	266'835.45	1'042'557.12
	565 Subv. filtre à particules sur les chauffages à bois	111'894.45		111'894.45
	Solde dépenses/recettes du produit	1'197'498.12	266'835.45	930'662.67
P1102	Surveillance des rejets et mesures curatives	1'005'776.36	311'671.68	694'104.68
P1103	Bruit et rayonnement non-ionisant	1'551'368.02	845'266.08	706'101.94
GP12 Site	es pollués, déchets et sols	4'069'346.21	851'979.92	3'217'366.29
P1201	Sites pollués	3'589'341.39	834'044.47	2'755'296.92
	562 Subv. cant. sites pollués	114'549.65		114'549.65
	572 Subv. féd. à redist. à des communes - sites pollués	37'738.00		37'738.00
	670 Subv. féd. à redist. à des communes - sites pollués		37'738.00	-37'738.00
	Solde dépenses/recettes du produit	3'437'053.74	796'306.47	2'640'747.27
P1202	Déchets	422'952.85	17'499.98	405'452.87
P1203	Sols et matériaux pierreux	57'051.97	435.47	56'616.50
GP13 Pro	otection des eaux	6'744'632.16	294'468.25	6'450'163.91
P1301	Evaluation qualité eaux souterraines et surface	830'250.77	14'535.87	815'714.90
P1302	Protection des eaux de surface	463'784.24	30'210.49	433'573.75
P1303	Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	4'675'875.59	143'664.31	4'532'211.28
	562 BEP Collecteur DO Randogne	82'840.00		82'840.00
	562 Collecteur eaux claires Larrey Veysonnaz	158'900.00		158'900.00
	562 Extension STEP de Martigny	143'674.00		143'674.00
	562 Extension STEP Saxon	350'773.00		350'773.00
	562 Mise à niveau STEP Martigny (Biofiltration)	178'967.00		178'967.00
	562 PGEE Randogne	71'055.00		71'055.00
	562 Raccord eaux STEP Martigny Charrat	69'163.00		69'163.00
	562 STEP Extension Saillon	375'703.00		375'703.00
	562 STEP Extension Vétroz-Conthey	704'133.00		704'133.00
	562 STEP Riod-Mâche Hérémence	63'424.00		63'424.00
	562 STEP Sion-Chandoline (ASEC)	692'061.00		692'061.00
	Solde dépenses/recettes du produit	1'785'182.59	143'664.31	1'641'518.28
P1304	Protection des eaux souterraines et des captages	774'721.56	106'057.58	668'663.98
GP14 Eva	aluation et suivi des projets de construction	1'166'784.83	55'157.07	1'111'627.76
P1401	Coordination et évaluation des projets EIE	238'531.80	28'242.28	210'289.52
P1402	Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	863'181.44	7'624.21	855'557.23
P1403	Suivi des chantiers et conseil	65'071.59	19'290.58	45'781.01
Total		15'847'300.15	2'625'378.45	13'221'921.70

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

OP 1 Gérer la faune sauvage B17 702'400 net C17 755'331.32 net

GP 11 Conservation diversité des espèces et biotopes B17 3'316'768 net C17 3'395'151.66 net GP 12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche B17 -2'886'239 net C17 -2'862'266.86 net GP 13 Information et recherche B17 271'871 net C17 222'446.52 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'513'318.11	6'886'200	6'782'793.22	-103'407
30 Charges de personnel	4'092'737.20	4'283'200	4'294'928.35	11'728
31 Biens, services et marchandises	1'523'762.68	1'819'000	1'622'084.86	-196'915
33 Amortissements	1'978.50	2'000	5'427.75	3'428
36 Subventions accordées	448'008.10	425'000	444'068.00	19'068
38 Attributions aux financements spéciaux	123'216.20	96'000	121'881.65	25'882
39 Imputations internes	323'615.43	261'000	294'402.61	33'403
4 Revenus de fonctionnement	6'271'003.31	6'183'800	6'027'461.90	-156'338
40 Impôts	21'902.30	25'000	21'500.50	-3'500
41 Patentes et concessions	3'296'782.20	3'290'000	3'205'877.50	-84'123
42 Revenus des biens	125'613.95	150'000	120'396.30	-29'604
43 Contributions	1'976'623.30	2'024'800	1'833'471.45	-191'329
46 Subventions acquises	510'869.00	420'000	518'158.00	98'158
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	107'998.18	89'000	103'088.25	14'088
49 Imputations internes	231'214.38	185'000	224'969.90	39'970
Charges nettes de fonctionnement	242'314.80	702'400	755'331.32	52'931
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	242'314.80	702'400	755'331.32	52'931

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 : Une partie de l'écart est due à un défraiement des collaborateurs inférieur à la planification et à des acquisitions de matériel de prévention pour les dégâts aux cultures, de poissons et de matériel destinés au repeuplement piscicole moins importantes que prévues ; l'écart principal provient du paiement de l'indemnité fixe aux gardes-faune pour la permanence téléphonique par la rubrique 30.

Rubrique 41 : Une diminution a été enregistrée dans la vente des permis de chasse (-50 permis par rapport à l'exercice précédent). Aucune chasse spéciale au cerf n'a dû être mise en place en 2017 - le plan de tir pour cette espèce ayant été atteint au travers de l'exercice ordinaire de la chasse - et par conséquent aucun montant perçu dans ce cadre-là.

Rubrique 43 : L'écart est expliqué par la baisse du nombre de tirs de chamois et bouquetins avec des clients, consécutivement à l'arrivée très précoce de l'hiver à la fin octobre.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	32.00	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts

Sous-objectifs politiques

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]
- 2 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]
- 3 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	blèmes mineurs non atteint / problèmes		
ad1	1 Elaboration et application de l'avenant 2017 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.17	01.07.17	L'avenant 2017 à l'arrêté quinquennal sur la chasse a été établi dans les délais et a pu êtr en application pour l'exercice de la chasse 20		
	2 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.17	31.12.17	Comme en 2016, plusieurs alpages situés da des DFF continuent de faire l'objet de locatior par l'Etat en vue d'y éviter la pâture des mout Dans le DFF d'Aletsch des mesures ont été pafin d'éviter les dégâts du gibier aux forêts et cultures, la zone de tranquillité de Loèche-les-Bains est destinée à écarter les activités de Base Jumping, des alpages à moutons font l'objet de suivis en terme d'effec d'ovidés et de respect des zones pâturables. interventions seront nécessaires auprès du S concernant la pâture des moutons dans le DF Haut de Cry.	ons. rises etifs Des CA	
	3 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.17	31.12.17	Aucune modification des zones de tranquillité n'ayant été apportée en 2017, le groupe de tr n'a pas dû se réunir. Toutes les informations concernant les zones de tranquillité sont disponibles sur le site Internet : www.zones-de-tranquillite.ch		
	4 Analyse de l'efficacité des zones de tranquillité recommandées pour la faune sauvage, adaptation du concept si nécessaire.	31.12.17	31.12.17	Le rapport d'analyse établi par le service, consécutif aux contrôles des zones de tranque durant les hivers 2015-2016 et 2016-2017, démontre une bonne efficacité pour le zones d'interdictions formelles. Le respect des prescriptions pour les zones recommandées (sentiers pédestres, chiens en laisse, pistes d'ablisées, etc.) diffère très fortement d'une zor l'autre. Le balisage joue un rôle très importan nombre d'infractions pour les zones formelles relativement peu important, avec environ 5 dénonciations par année. Les 2 saisons observées concernaient des hivers avec enneigements faibles, une 3ème année d'observation a été ordonnée pour l'exercice s	le ski ne à t. Le est	
	5 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.17	31.12.17	Un groupe de travail a été créé avec les différ services de l'Etat concernés afin de définir un d'action contre les néozoaires et les néophyte stratégie de lutte a été publiée par communiq de presse au début de l'année 2018.	plan es. La	
	6 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.17	31.12.17	Afin de stabiliser les effectifs des populations cerfs, 41 volets de réserves ont été ouverts à chasse en 2017. Avec 1920 cerfs abattus dur l'exercice de la chasse haute, l'objectif de prélèvement fixé à 30 % est dépassé (36.75 decenses complémentaire n'a été nécessaire.	la ant	
	7 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et Rarogne oriental).	31.12.17	31.12.17	Un rapport d'expertise a été déposé en 2016 les modalités de chasse au chamois dans le canton du Valais. Le groupe de travail manda par le chef du département a proposé les adaptations nécessaires au plan de tir pour cespèce. Le Conseil d'Etat les a mises en plac l'avenant 2017 à l'arrêté quinquennal sur la chasse.	té ette	
	8 Mise en place de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service avec 3 arrondissements.	31.12.17		2 chefs de secteur ont été nommés en 2016 e pilotent les tâches opérationnelles de gardes-faune pour le canton. Le 3ème poste devrait être créé en 2018.	et	

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé /	aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
nouvelle plate d'exploitation		31.12.17	31.12.17	■ La plateforme de saisie en ligne des données concernant le gibier péri, le gibier abattu et le gibier annoncé à la police de la chasse est fonctionnelle depuis le début septembre 2017.
au moyen du	de cours et plans d'eau financement fédéral, on avec le SRCE.	31.12.17	31.12.17	■ En 2017 les chantiers de revitalisation des cours suivants ont été terminés : Bietschi-Galdikanal, remise à ciel ouvert du Tirlo à Lens, les zones de frayères du canal de Gru à Fully (financé par le fonds cantonal de revitalisation des cours d'eau). 2 projets ont démarré : le Plat de la Lée sur la Navisence et le Niederbach-Geschinersee à Münster-Geschinen. Plusieurs études de projet sont à bout touchant : les torrents ouest à Vétroz, la Morge à Conthey-Sion, l'Innretalbach à Blatten, la Lonza à Wiler-Kippel et la Saufla à Champéry, D'autre part l'omblière de St-Gingolph sur le lac Léman a été revitalisée.
	de la carte de gestion anton sur le site rvice.	31.12.17		▲ L'objectif n'a pas pu être réalisé entièrement en 2017, faute de ressources humaines disponibles.
pour l'exercic	on des données réseau routier autorisé e de la chasse sur la ve du service.	31.08.17		 L'objectif n'a pas pu être réalisé en 2017, faute de ressources humaines disponibles.
chasse et la p mammifères e application de	et oiseaux sauvages en es nouvelles édérales (1ère lecture	31.12.17	31.12.17	Le projet de modification de la loi cantonale sur la chasse (LCchP) a été approuvé par le Grand-Conseil en décembre 2017, pour mise en application dès 2018 (permis de chasse invité, tirs de répétition et motifs de refus de délivrance du permis de chasse). Les nouvelles dispositions légales fédérales concernant la LChP n'ont pas encore été approuvées par la confédération et devront faire l'objet d'une prochaine nouvelle modification des dispositions cantonales.
	tions du rapport de la de gestion de la	31.12.18		▲ 12 des 16 mesures planifiées pour répondre à l'audit du service de 2015 et aux recommandations de la CoGest sont réalisées. 4 le sont partiellement et doivent être finalisées.
	ı plan de repeuplement application du bilan 3.	31.12.17	31.12.17	■ Une étude menée de 2012 à 2016 sous l'égide du SCPF avec la collaboration de la FCVPA et de SCIMABIO a mis en évidence le bien-fondé de la politique actuelle de repeuplement piscicole à l'aide de truitelles aux stades pré-estivaux et estivaux. S'ils ouvrent de nouvelles perspectives, les résultats obtenus encouragent aussi le canton à poursuivre son travail dans l'amélioration des écosystèmes aquatiques.

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad3	16 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.17	31.12.17	Le monitoring du loup dans le canton réalisé au moyen d'observations directes, de pièges photographiques et d'indices de présence a dénombré la présence de 10 à 12 individus en 2017. Les analyses d'échantillons d'indices prélevés (urine, crottes, frottis sur blessures d'animaux sauvages péris ou d'animaux de rente attaqués) a identifié 8 loups : F28, M73, M59, F23, F24, M82 et F16. Cette dernière louve a été retrouvée périe en février 2017 dans le Val d'Anniviers, victime d'un acte de braconnage. Le ministère public du canton du Valais a ouvert une enquête pénale pour découvrir et punir le/les auteur-s du délit. Le monitoring des grands prédateurs est permanent dans les secteurs où la présence du loup est constatée. Il a été intensif dans le Valais central et dans la région d'Augstbord dans le Haut-Valais. Les gardes-faune ont consacré 4'620 heures à cette activité, dont le 70 % dans le Haut-Valais. Avec les prestations de la direction du service et des biologistes, cela représente 3 EPT (Augmentation de 1'000 heures par rapport à 2016). Après la fin de la saison d'estivage, le SCPF a informé la population sur la présence du loup, les dégâts et frais occasionnés par cette espèce dans le canton.
	17 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures et alpages.	31.12.17	31.12.17	■ La très forte dynamique d'expansion de l'espèce sanglier a toujours court dans le canton. Les dégâts occasionnés - en légère hausse par rapport à 2016 - ont généré des indemnisations pour près de Frs 24 000.00 en 2017, pour 20 cas dans le Valais romand et 1 cas dans le Haut-Valais.
	18 Mise en application des nouvelles bases légales fédérales (OLchP) applicables pour l'espèce castor, dans le but de mieux pouvoir maîtriser les dégâts causés (Concept castor suisse).	31.12.17	31.12.17	▲ Les modalités d'application du plan castor CH sont très contraignantes. Les captures et déplacements d'individus causant trop de dégâts ne sont plus autorisés. Le montant total des dégâts indemnisés est de Frs 10'000.00 pour 12 cas dans le Valais-romand. L'OFEV prend en charge le 50 % du montant de ces dégâts.
ad4	19 Diffusion sur le site Internet du service d'un nouveau modèle de statistique de la pêche et des repeuplements piscicoles, intégration des données concernant le lac Léman.	31.12.17		▲ L'objectif n'a pas pu être réalisé en totalité en 2017, faute de ressources humaines disponibles.
	20 Elaboration d'un concept d'information sur les principales espèces de mammifères, oiseaux sauvages et faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne des premières fiches d'espèces.	31.12.17	31.12.17	■ Les premières fiches d'information ont été mises en ligne sur le site Internet du service.
ad5	21 Préparation du concept de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement futur des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.17		■ Le concept de suivi des populations et migrations des truites lacustres sera élaboré dès connaissance du calendrier de réalisation de la passe migratoire à poissons au barrage d'Evionnaz sur le Rhône. La ville de Lausanne pilote ce projet sur cette installation hydroélectrique. Des accords pour le financement sont recherchés activement avec SwissGrid.

Indica	ateurs	Planifié	Réalisé		Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblè	mes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Respect du délai pour la mise en ligne des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse	01.09.17		•	L'ajout d'une couche supplémentaire sur la carte interactive avec les informations concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse nécessite une préparation et des vérifications plus importantes que planifiées, ce projet sera terminé pour la fin du mois d'août 2018.
	2 Respect des délais pour la mise en application des nouvelles bases légales sur la chasse (Avenant chasse 2017)	30.06.17	30.06.17		
	3 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%		La totalité du montant pévu au budget 2017 a été versée par l'OFEV, soit Frs 413'750.00.
	4 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→		
	5 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'000	5'225		5225 cerfs ont été comptés dans le canton au printemps 2017 contre 5674 en 2016.
	6 ■ Nombre de permis de chasse délivrés (2015 = 2788)	→	n		2726 permis de chasse vendus en 2017 contre 2767 en 2016.
	7 ⅓ Nombre de permis de pêche délivrés (2015 = 2612)	7	7		2'654 permis annuels et mi-mensuels vendus en 2017, contre 2'678 en 2016. A relever la vente de 3'090 permis de pêche journaliers et deux jours en 2017 contre 3'140 en 2016. L'application par internet a permis la vente de 736 permis journaliers et deux jours en 2017, contre 42 en 2016. Le nombre de permis de pêche annuels pour le lac Léman est décompté comme suit : 1 permis professionnel (1 en 2016), 3 permis 1ère classe spéciale (3 en 2016), 83 permis 2ème classe (92 en 2016), 168 permis 3ème classe annuelle (167 en 2016), 587 permis journaliers (420 en 2016), 0 permis mensuel (10 en 2016). 75'886 poissons pêchés, toutes espèces confondues, hors lac Léman en 2016 (79'516 en 2015)
	8 Pourcentage de mise en place de la nouvelle organisation du service	100%	66%		Le manque d'EPT disponible dans le département n'a pas permis de créer le 3ème poste de chef de secteur pour 2017.
	9 Pourcentage de réalisation du développement et des tests de la nouvelle plateforme web de saisie des données sur la faune sauvage	100%	100%		Le module d'exploitation statistique des données sera développé en 2018 par un mandat externe en collaboration avec le service informatique.
,	10 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	4		Les mesures sont pilotées par le service des cours d'eau, des forêts et du paysage (SFCEP).
	11 Analyse de l'efficacité de 2 zones de tranquilité par garde-chasse par le biais d'un rapport hebdomadaire entre fin novembre et fin avril	100%	100%		Tous les gardes-faune ont établi un contrôle hebdomadaire de 2 zones de tranquillité recommandées et consigné leurs observations et remarques dans le rapport ad hoc.
•	12 Respect du délai pour la mise en ligne de la carte de gestion piscicole	31.12.17		•	Les travaux préparatoires pour l'établissement de la carte de base ont toutefois déjà été réalisés en 2017, la finalisation de la carte et sa mise en ligne interviendront au courant de 2018.
•	13 Respect du délai pour l'élaboration du projet de révision de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages	30.06.17	31.12.17		

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	▲ partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2 14 Degré de réalisation de l'adaptation du plan de repeuplement piscicole	100%	100%	Pour 2017, l'intégralité des quantités de poissons prévue au plan de repeuplement a été mise à l'eau. A remarquer que 900'000 truitelles ont été marquées durant trois ans à l'aide d'un marqueur fluorescent avant d'être déversées, selon le plan de repeuplement en vigueur, dans les trois bassins versants. 1'300 têtes de poissons pêchés dans ces eaux ont ensuite été collectées auprès des pêcheurs amateurs ou du gardiennage spécialisé. Les résultats de l'analyse approfondie montrent que : 1) le repeuplement piscicole contribue à hauteur de 32.6% au développement de la reproduction naturelle et reste important pour la pêche en rivière ; 2) les stades de développement des alevins utilisés pour le repeuplement piscicole (stades pré-estivaux et estivaux) sont pertinents et d'efficacité globalement égale ; 3) la reproduction naturelle est bonne sur les trois bassins (70%).
ad3 15	150'000	152'829	Le coût annuel de l'indemnisation des dégâts aux cultures causés par les espèces chassables est conforme au budget. Répartition : dégâts espèces non-protégées net canton 101'335.75, dégâts espèces protégées Frs 9'935.45 (dont Frs 4'801.80 pour le loup à la charge du canton), moyens de préventions Frs 32'983.75, frais de taxation Frs 8'251.30 La participation de l'OFEV pour les dégâts d'espèces protégées se monte à Frs 34'276.30 (dont Frs 19'207.20 pour le loup 80%).
16 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	Alors que l'on s'attendait à une augmentation du nombre d'attaques, 61 animaux de rente ont été victimes du loup en 2017 (37 dans le Haut-Valais et 24 dans le Valais romand contre un total de 217 en 2016). Les indemnisations aux éleveurs se montent à Frs 23'559.00 (Frs 91'500.00 en 2016), dont le 80 % est pris en charge par l'OFEV. Aucune attaque de lynx n'a été constatée sur des animaux de rente.
17 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de chasse	100 la	159	L'exercice de la chasse a été un succès avec le prélèvement de 159 sangliers contre 68 en 2016.
18 Nombre d'opération de monitoring intensif des grands prédateurs	0	3	Cette mesure prioritaire et son indicateur de performance ont été abrogés par amendement du Grand-Conseil en décembre 2016. (cf. commentaires mesure prioritaire no 16)
ad4 19 Le projet de nouveau modèle statistique sur la pêche et les repeuplements piscicoles est terminet validé	31.12.17 né		▲ Le modèle statistique a été élaboré et sera mis en ligne sur le site Internet du SCPF en 2018. Il doit encore être traduit en allemand.
20 Les premières fiches sur les espèce sont mises en ligne sur le site Internet du service	es 31.12.17	31.12.17	■ 5 fiches d'information : cerf, chamois, sanglier, bouquetin et chevreuil ont été mises en ligne en 2017.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad5 21 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	5	7	Liste des études auxquelles le SCPF a participé en 2017 : piétain (VetCH), Rothirsch Projekt Aletsch-Goms : projet de suivi des cerfs à Aletsch et Conches, au moyen de 30 animaux marqués avec des balises GPS et marquages auriculaires (30 juvéniles), le projet s'étale sur une période de 5 ans, l'objectif étant de découvrir les déplacements saisonniers et le comportement des femelles en cas de stress, l'exploitation des données GPS se fait par la ZHAW (Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften, financé par l'OFEV, ZAHW, ProNatura et SFCEP, modalités pêche du corégone et de la perche dans le lac Léman (INRA), présence de la bécasse, comptages tétras-lyre (SFCEP), relevés dégâts forestiers méthode RUEGG (SFCEP), mesures qualité de l'eau des canaux (physico-chimiques) en collaboration avec le SEN.
22 Introduction de 50'000 oeufs de truites lacustres dans des boîtes à éclosion en amont du barrage d'Evionnaz sur le Rhône et ses affluents ainsi que 70'000 truitelles lacustres dans le canal d'élevage des Mangettes et le Nant de Choëx.	100%	40%	▲ Consécutivement à une faible disponibilité en oeufs de truites lacustres depuis le canton de Vaud, il n'a pas été possible de poser des boîtes à éclosion et les mises à l'eau de truitelles ont dû être réduites. Mises à l'eau de truitelles : 13'500 sur Bras Neuf et 5'000 Nant de Choex (aval Lavey). 10'000 amont de Lavey (Trient, Printze, Borgne, Torrent de St-Jean). La réalisation de la passe migratoire à poissons sur le barrage du Rhône à Evionnaz est toujours en stand-by, la ville de Lausanne finalise le projet d'assainissement de cette installation hydroélectrique. Une décision devrait intervenir en principe en 2018.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Co	nservation diversité des espèces et biotopes	5'011'794.73	1'616'643.07	3'395'151.66
P1101	Etat de la faune sauvage	2'183'026.57	284'434.68	1'898'591.89
P1102	Régulation chasse/pêche et assainissement	1'791'128.26	844'008.92	947'119.34
P1103	Sauvegarde des biotopes	313'842.80	161'925.76	151'917.04
P1104	Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	723'797.10	326'273.71	397'523.39
	319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	135'995.45		135'995.45
	Solde dépenses/recettes du produit	587'801.65	326'273.71	261'527.94
GP12 Ge	stion des régales de la chasse et de la pêche	1'529'828.26	4'392'095.12	-2'862'266.86
P1201	Formation des chasseurs	350'153.58	347'332.43	2'821.15
	310 Abonnement à la revue Chasse Diana Nature pour les preneurs de permis de chasse	124'992.00		124'992.00
	310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	114'760.00		114'760.00
	Solde dépenses/recettes du produit	110'401.58	347'332.43	-236'930.85
P1202	Statistiques	74'979.01	6'347.48	68'631.53
P1203	Permis de chasse et gestion tirs clients	782'623.41	3'176'176.96	-2'393'553.55
	410 Vente de permis de chasse		2'875'066.50	-2'875'066.50
	Solde dépenses/recettes du produit	782'623.41	301'110.46	481'512.95
P1204	Permis de pêche et affermage des plans d'eau	-124'325.27	758'774.49	-883'099.76
	410 Vente de permis de pêche (Rhône, rivières, gouilles, lacs de montagne et lac Léman)		330'811.00	-330'811.00
	Solde dépenses/recettes du produit	-124'325.27	427'963.49	-552'288.76
P1205	Repeuplements piscicoles	313'241.94	51'758.16	261'483.78
P1206	Infractions	133'155.59	51'705.60	81'449.99
GP13 Info	ormation et recherche	241'170.23	18'723.71	222'446.52
P1301	Information sur la faune et son milieu	158'821.41	13'445.42	145'375.99
P1302	Recherche sur la faune sauvage	82'348.82	5'278.29	77'070.53
Total		6'782'793.22	6'027'461.90	755'331.32

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1 Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales B17 3'193'100 net C17 2'659'036.29 net

GP 11 Assurer une utilisation rationnelle du sol B17 1'567'677 net C17 1'357'845.73 net GP 12 Coordonner les activités territoriales B17 1'625'423 net C17 1'301'190.56 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'576'248.47	2'920'200	2'596'225.99	-323'974
30 Charges de personnel	2'050'441.80	2'122'700	2'025'890.35	-96'810
31 Biens, services et marchandises	255'762.85	256'100	150'525.85	-105'574
36 Subventions accordées	77'658.73	64'300	68'944.55	4'645
39 Imputations internes	192'385.09	477'100	350'865.24	-126'235
4 Revenus de fonctionnement	32'612.70	67'100	39'811.70	-27'288
43 Contributions	2'995.70	17'100	39'811.70	22'712
49 Imputations internes	29'617.00	50'000	0.00	-50'000
Charges nettes de fonctionnement	2'543'635.77	2'853'100	2'556'414.29	-296'686
5 Dépenses d'investissement	34'415.00	840'000	569'622.00	-270'378
56 Subventions accordées	34'415.00	840'000	569'622.00	-270'378
6 Recettes d'investissement	0.00	500'000	467'000.00	-33'000
66 Subventions acquises	0.00	500'000	467'000.00	-33'000
Dépenses nettes d'investissement	34'415.00	340'000	102'622.00	-237'378
Insuffisance de financement	2'578'050.77	3'193'100	2'659'036.29	-534'064

Explication des écarts financiers

ad 31: Divers travaux prévus dans le cadre du projet Développement territorial 2020 ont été reportés aux années 2018/19 en raison de la votation référendaire sur la LcAT du 21 mai 2017.

ad 56: Toutes les subventions dues aux communes selon le règlement des mesures d'encouragement en matière d'aménagement du territoire ont été versées (total CHF 77'622.- au lieu des CHF 140'000.- prévus dans le budget). Toutefois, les versements sont effectués pour autant que les modifications des plans d'affectation des zones (PAZ) soient homologuées par le Conseil d'Etat et les factures acquittées transmises au service.

Des subventions à la hauteur de CHF 25'000.- (au lieu des CHF 200'000.- prévus dans le budget) ont été versées pour les travaux préparatoires en lien avec la mise en oeuvre de la LAT et les Plans directeurs intercommunaux.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	13.80	13.80	13.80

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales

Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]
- 2 Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
- 3 Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]
- 4 Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]
- 5 En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
- Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal
- 7 Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
- 8 Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]
- 9 Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
- 10 Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux [Agenda 21]

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	•			blèmes mineurs on atteint / problèmes
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine (CHF 50'000)	31.12.17		Publication du guide du développement vers l'intérieur et du livre pour enfants. L'exposition itinérante continue d'être présentée
ad3	2 Renforcer l'accompagnement des communes dans les travaux en lien avec la mise en oeuvre de la révision de la LAT et proposer au CE des mesures provisionnelles appropriées permettant de garantir une mise en oeuvre conforme dans l'attente de l'adoption du plan directeur cantonal révisé	31.12.17		■ De nombreuses séances ont eu lieu avec les communes. Le SDT est en train d'élaborer un rapport de monitoring pour le Conseil d'Etat
ad4	3 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000)	31.12.17		■ Les travaux en cours sont conformes au planning
ad5	4 Transmission du projet du plan directeur cantonal au Grand Conseil pour adoption et à la Confédération pour approbation	31.12.17		Attente des résultats de la votation populaire LcAT 2e étape du 21 mai 2017 avant la transmission du plan directeur cantonal au Grand Conseil; adoption prévue lors de la session de mars/mai 2018. Le plan directeur cantonal sera transmis ensuite à la Confédération pour approbation
ad6	5 Elaboration d'aides aux communes en vue de la mise en oeuvre de la révision de la LcAT (mayens, rapport au sens de l'art. 47 OAT, zones à bâtir) (CHF 100'000)	31.12.17		▲ Les outils sont en cours de finalisation, en coordination avec la mise en oeuvre de la Loi sur les constructions (LC), de la LcAT et du plan directeur cantonal
ad8	6 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.17		■ Le SDT participe au CC-R2 et continue d'accompagner les communes dans la planification de leur hébergement touristique
ad10	7 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomération	31.12.17		Les projets ont été déposés dans le cadre des projets d'agglomération de 3e génération

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad2	1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2013 : + 1.3%)	1.3%	1.3%	
	2 Evolution démographique cantonale (2013 : + 1.6%)	71	71	
ad3	3 Evolution du surplus de surface de zone à bâtir dévolue à l'habitat (29.02.2016 : 2134 hectares)	u	n	 Le bilan au 24.05.2017 est de 2'055 ha (voir projet de fiche C.1 du PDc)
ad7	4 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	6	10	 Cours EPFL/UNIL/stagiaires juristes, séances d'information communes/bureaux/organisations, colloques
ad9	5 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	85%	81%	L'enquête est menée tous les 4 ans. La prochaine est prévue pour 2018
	6 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT (état au 31.12.2014 : 85 % ou 114/134 communes = 85.5 % du territoire cantonal)	92%	92%	Bovernier et Grafschaft (commune de Goms) homologués en 2017
	7 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	600	676	 Augmentation considérable des demandes de soutien des communes en lien avec la mise en oeuvre de la LAT.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ass	surer une utilisation rationnelle du sol	1'369'407.75	11'562.02	1'357'845.73
P1101	Législation	79'276.88	727.08	78'549.80
P1102	Plans d'affectation, préavis et attestations	1'290'130.87	10'834.94	1'279'295.93
GP12 Co	ordonner les activités territoriales	1'796'440.24	495'249.68	1'301'190.56
P1201	Etudes de base et plans sectoriels, équipements	264'597.97	1'805.02	262'792.95
P1202	Plan directeur cantonal et controlling territorial	980'931.58	25'900.92	955'030.66
	438 Prestation d'un collaborateur pour le projet R3		17'158.00	-17'158.00
	Solde dépenses/recettes du produit	980'931.58	8'742.92	972'188.66
P1203	Projets d'agglomération et coopération	550'910.69	467'543.74	83'366.95
Total		3'165'847.99	506'811.70	2'659'036.29

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
B17 7'568'900 net
C17 8'230'132.90 net

GP 11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est B17 7'568'900 net C17 8'230'132.90 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	10'091'337.82	7'834'800	9'668'520.33	1'833'720
30 Charges de personnel	5'250'797.85	6'466'000	5'231'619.15	-1'234'381
31 Biens, services et marchandises	369'205.74	528'000	324'485.05	-203'515
33 Amortissements	4'460.94	0	2'072.62	2'073
35 Dédommagements à des collectivités publiques	28'767.00	50'000	111'443.85	61'444
38 Attributions aux financements spéciaux	3'788'000.00	0	3'339'585.96	3'339'586
39 Imputations internes	650'106.29	790'800	659'313.70	-131'486
4 Revenus de fonctionnement	7'062'624.55	8'069'700	7'243'245.78	-826'454
42 Revenus des biens	139'464.10	100'000	153'990.50	53'991
43 Contributions	-113'608.47	121'900	119'846.68	-2'053
46 Subventions acquises	6'147'367.37	7'847'800	6'366'597.57	-1'481'202
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	818'683.55	0	602'811.03	602'811
49 Imputations internes	70'718.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	3'028'713.27	-234'900	2'425'274.55	2'660'175
5 Dépenses d'investissement	175'082'151.46	195'095'000	126'551'065.30	-68'543'935
50 Investissements propres	175'082'151.46	195'095'000	126'551'065.30	-68'543'935
6 Recettes d'investissement	167'985'285.68	187'291'200	120'746'206.95	-66'544'993
66 Subventions acquises	167'985'285.68	187'291'200	120'746'206.95	-66'544'993
Dépenses nettes d'investissement	7'096'865.78	7'803'800	5'804'858.35	-1'998'942
Insuffisance de financement	10'125'579.05	7'568'900	8'230'132.90	661'233

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Explication des écarts financiers

Rubrique 30:

Différence en raison de postes non occupés au 31.12.2017.

Rubrique 38

En 2017 un financement spécial selon art. 22 de la LGCAF a été constitué pour les quatre tronçons suivants :

Tronçon Sierre - Loèche : 320'445.41; Tronçon Loèche - Gampel : 544'264.33; Tronçon Gampel - Viège : 1'466'886.15; Tronçon Viège - Viège : 1'057'014.01;

OCRR3: 60'976.06.

Rubrique 46:

La rubrique 46 est en lien direct avec le budget du personnel (voir la rubrique 30), les revenus sont également inférieurs au budget.

Rubrique 50:

L'Office de construction des routes nationales a budgété en avril/mai 2016 les investissements prévus pour l'année suivante, en se basant sur la planification à long terme des coûts et dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du Canton. Il s'est avéré que les travaux planifiés n'ont pas pu être réalisés complètement, notamment pour les projets suivants :

- Tunnel de Riedberg : L'OCRN a reporté de 8 mois le lancement du projet en raison de la modification du soutènement, si bien que le début des travaux et l'avancement de l'excavation ont été reportés.
- Cuvelages et tranchée couverte à Rarogne (GERA): retard dans le début des travaux à la GERA en raison d'une 2ème publication dans le bulletin officiel et des oppositions contre l'adjudication.
- Tunnel de Viège : Le règlement du supplément No. 2, l'exploitation du chantier aggravée par l'hétérogénéité des matériaux exigent plus de temps que prévu.
- Tunnel d'Eyholz : Aucun règlement des suppléments en suspens n'a eu lieu.

Pour les projets concernés, l'OCRN a constitué un compte de financement spécial selon l'art. 22 LGCAF, soit une provision d'un montant net de CHF 3.4 Mio (cf explications rubr. 38).

Rubrique 66:

La rubrique 66 est en rapport direct avec la rubrique 50. Cette rubrique comptabilise la contribution fédérale correspondante aux investissements réalisés sous la rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	47.80	43.80	41.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'effectif du personnel s'élève à 41.90 EPT au total.

Cet écart de 2.0 EPT par rapport au compte 2016 s'explique par le transfert de 2 postes.

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesu	res prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Mise à l'enquête publique du projet définitif (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.17	30.09.17	■ Les plans ont été mis à l'enquête du 18.08.17 - 19.09.17. En total, 92 recours ont été déposés.
	2 Travaux d'achèvement (construction, IES etc.) après l'ouverture partielle du tronçon La Souste Est-Steg-Gampel Ouest (P1102 Loèche-Gampel)	31.12.17		Pour la plupart, les recours sont réglés. En 2018 la voie industrielle à Tourtemagne sera achevée.
	3 Poursuite de l'avancement du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.17	31.12.17	Les travaux d'avancement de l'excavation ont été repris.
	4 Début des travaux pour les cuvelages et la construction de la tranchée couverte (GERA) (P1103 Gampel-Viège)	31.12.17		 Les travaux préparatoires se sont effectués en 2017. Le début des travaux aura lieu en mars 2018.
	5 Tunnel de Viège : aménagement intérieur en cours de réalisation (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.17	31.12.17	■ Les aménagements intérieurs se déroulent selon le programme des travaux.
	6 Bifurcation « VZWIII » : réalisation construction/IES, réouverture de l'accès au Vispertaltunnel (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.04.17	11.04.17	L'accès au Vispertaltunnel a été réouvert le 11.04.17 après 18 mois de travaux.
	7 Tunnel d'Eyholz : achèvement de l'ensemble des travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.17		▲ L'ensemble des travaux d'installation et des systèmes de tests IES sont terminés. Les tests intégraux seront effectués au printemps 2018.
	8 Tunnel d'Eyholz : préparation pour la mise en service (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.17	31.12.17	Les séances de mise en service ont été tenues comme prévu.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage du projet	61.2%	59.9%	■ L'Office de construction des routes nationales a budgété en avril/mai 2016 les investissements prévus pour l'année suivante, en se basant sur la planification à long terme des coûts et dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du Canton. Il s'est avéré que les travaux planifiés n'ont pas pu être réalisés complètement, notamment pour les projets suivants : - Tunnel de Riedberg : L'OCRN a reporté de 8 mois le lancement du projet en raison de la modification du soutènement, si bien que le début des travaux et l'avancement de l'excavation ont été reportés. - Cuvelages et tranchée couverte à Rarogne (GERA): retard dans le début des travaux à la GERA en raison d'une 2ème publication dans le bulletin officiel et des oppositions contre l'adjudication. - Tunnel de Viège : Le règlement du supplément No. 2, l'exploitation du chantier aggravée par l'hétérogénéité des matériaux exigent plus de temps que prévu. - Tunnel d'Eyholz : Aucun règlement des suppléments en suspens n'a eu lieu. Pour les projets concernés, l'OCRN a constitué un compte de financement spécial selon l'art. 22 LGCAF, soit une provision d'un montant net de CHF 3.4 Mio (cf explications rubr. 38).
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche - Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	87.3%	82.1%	L'OCRN a reporté de 8 mois le lancement du projet en raison de la modification du soutènement, si bien que le début des travaux et l'avancement de l'excavation ont été reportés.
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est - Viège Ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	38.6%	22.7%	▲ Retard dans le début des travaux à la GERA en raison d'une 2ème publication dans le bulletin officiel et des oppositions contre l'adjudication.
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	82.5%	80%	

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Co	nstr. A9 Sierre Est à Viège Est	136'219'585.63	127'989'452.73	8'230'132.90
P1101	Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	7'636'489.36	7'688'416.60	-51'927.24
	501 Ouvrages de génie civil	6'350'280.57		6'350'280.57
	660 Subventions acquises de la Confédération		6'086'572.30	-6'086'572.30
	Solde dépenses/recettes du produit	1'286'208.79	1'601'844.30	-315'635.51
P1102	Construction de la A9 de Leuk à Gampel	21'713'399.13	21'200'739.53	512'659.60
	501 Ouvrages de génie civil	19'726'716.26		19'726'716.26
	660 Subventions acquises de la Confédération		18'947'847.96	-18'947'847.96
	Solde dépenses/recettes du produit	1'986'682.87	2'252'891.57	-266'208.70
P1103	Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	7'283'188.05	6'450'507.73	832'680.32
	501 Ouvrages de génie civil	4'692'282.33		4'692'282.33
	660 Subventions acquises de la Confédération		4'505'702.93	-4'505'702.93
	Solde dépenses/recettes du produit	2'590'905.72	1'944'804.80	646'100.92
P1104	Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	99'586'509.09	92'649'788.87	6'936'720.22
	501 Ouvrages de génie civil	95'020'560.24		95'020'560.24
	660 Subventions acquises de la Confédération		91'206'083.76	-91'206'083.76
	Solde dépenses/recettes du produit	4'565'948.85	1'443'705.11	3'122'243.74
Total		136'219'585.63	127'989'452.73	8'230'132.90

Remarques

L'Office de construction des routes nationales a optimisé, puis adapté son organisation et ses processus. Les quatre tronçons précédents ont été réduits au niveau de l'organisation à trois tronçons (S-L, L-V, V-V). Les quatre tronçons originaux (S-L, L-G, G-V, V-V) ont été maintenus au niveau comptable.

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

OP 1 Réaménager, gérer et entretenir le Rhône B17 1'639'100 net C17 1'616'129.03 net

GP 11 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône B17 1'639'100 net C17 1'616'129.03 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	3'029'777.63	3'941'800	3'117'230.21	-824'570
30 Charges de personnel	1'560'019.80	2'795'300	1'799'496.20	-995'804
31 Biens, services et marchandises	132'813.40	216'500	209'563.24	-6'937
33 Amortissements	1'685.38	0	807.65	808
35 Dédommagements à des collectivités publiques	142'319.75	180'000	125'332.00	-54'668
36 Subventions accordées	635'254.35	700'000	592'606.80	-107'393
38 Attributions aux financements spéciaux	398'438.95	0	296'552.00	296'552
39 Imputations internes	159'246.00	50'000	92'872.32	42'872
4 Revenus de fonctionnement	9'920'933.20	12'594'900	11'992'387.73	-602'512
41 Patentes et concessions	1'876'505.68	1'650'000	1'446'551.98	-203'448
42 Revenus des biens	332'047.07	280'000	623'750.05	343'750
43 Contributions	33'759.15	2'572'700	1'653'599.30	-919'101
46 Subventions acquises	1'254'082.80	0	-22'801.75	-22'802
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'401'496.10	8'092'200	8'291'288.15	199'088
49 Imputations internes	23'042.40	0	0.00	0
Revenus nets de fonctionnement	6'891'155.57	8'653'100	8'875'157.52	222'058
5 Dépenses d'investissement	24'364'381.21	44'514'100	30'096'397.38	-14'417'703
50 Investissements propres	24'364'381.21	44'514'100	29'424'359.08	-15'089'741
56 Subventions accordées	0.00	0	672'038.30	672'038
6 Recettes d'investissement	15'862'885.11	34'221'900	19'605'110.83	-14'616'789
66 Subventions acquises	15'862'885.11	34'221'900	19'605'110.83	-14'616'789
Dépenses nettes d'investissement	8'501'496.10	10'292'200	10'491'286.55	199'087
Insuffisance de financement	1'610'340.53	1'639'100	1'616'129.03	-22'971

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Explication des écarts financiers

- 30 : charges salariales moins élevées que prévu. Les postes prévus au budget n'ont pu être mis au concours qu'en automne 2017, après la nomination du chef d'Office.
- 35 : rétrocession des locations à la Confédération moins élevée que prévue, notamment parce qu'il y a un décalage temporel entre la rétrocession et l'encaissement des loyers.
- 36 : travaux d'entretien inférieurs à ce qui était prévu, par conséquent les subventions aux communes pour l'entretien du Rhône ont été moins élevées.
- 38 : attribution au fonds R3 du montant dépassant les 1.4 mios des recettes d'extraction selon le décret voté par le Grand Conseil en septembre 2014. De plus, la Mobilière assurance a décidé en 2017 d'effectuer un don pour les travaux sécuritaires de la 3e correction du Rhône (250'000.- par année sur 4 ans), recette qui n'était pas prévue au budget.
- 41 : volumes extraits inférieurs à la planification.
- 42 : don de la Mobilière assurance, recette non prévue lors de l'élaboration du budget. De plus, le revenu des locations a été supérieur à la planification.
- 43 : en lien avec la rubrique 30 : charges salariales moins élevées que prévu.
- 48 : prélèvement supplémentaire dans le fonds pour compléter le budget ordinaire net de 2.2 mios.
- 50 : d'une part, l'avancement des mesures a été moins rapide que prévu du fait de la mise en place de la nouvelle structure de l'OCCR3 et de la complexité des procédures nécessaires au démarrage des travaux, ceci ayant une incidence directe sur les investissements. D'autre part, les coûts des travaux étaient inférieurs aux devis.
- 56 : investissements liés à l'accompagnement agricole et initialement planifiés sous la rubrique 50.
- 66 : investissements inférieurs aux montants budgétisés, les subventions attendues sont donc plus basses. De plus, l'hypothèse de participation des tiers et CFF a été réduite à 0% à ce stade.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Employés à durée indéterminée	0.00	10.40	18.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Les postes prévus au budget n'ont pu être mis au concours qu'en automne 2017 suite à la nomination du chef d'Office en juillet 2017 et à la validation de l'organigramme en août 2017 par le conseil d'Etat.

OBJECTIF POLITIQUE

Réaménager, gérer et entretenir le Rhône

Sous-objectifs politiques

Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en oeuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône

Mesu	ures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pro	oblèmes mineurs on non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation des mesures anticipées et prioritaires de la 3e correction du Rhône prévues dans la 1ère étape de 10 ans sur la base du PA-R3. Sous réserve de l'avancement des procédures administratives.	31.12.26		■ Plusieurs dossiers ont été mis à l'enquête et sont en cours d'approbation (Massongex, Fully, Ronquoz, lles Falcon) approuvées (Granges) ou en phase de réalisation (Aproz, Viège).
	2 Amélioration des prévisions de crues et des conseils scientifiques en cas de crise de façon à assurer l'intervention d'urgence	31.12.17		■ Les améliorations du système de prévision MINERVE se sont poursuivies.

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Indic	ateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	atteint-dépassé / aucun problème	partielleme	ent atteint / pr	oblèmes mineurs non atteint / problèmes
ad1	1 Adoption des zones de danger et application des directives d'entretien, de surveillance et d'intervention d'urgence. Réalisation des mesures urgentes 2017.	100%	90%	▲ Les zones de danger ont été mises à l'enquête, sont appliquées et servent de base aux préavis. La base légale fixant la procédure de mise à l'enquête et l'adoption des zones de danger Rhône a été transmise au GC (LFinR3).
	2 Mise en place de l'outil de prévision de crue (MINERVE): testé (=50%), optimisé (=75%), validé (=100%)	100%	100%	L'outil est en fonction.
	3 Réalisation des mesures anticipées I des Iles Falcon à Sierre, de Sion, Aproz, Collombey (Raffinerie), Collombey (Illarsaz), Vouvry et Port-Valais; mises à l'enquête (=40%), mesures approuvées (=50%), mesures réalisées (=100%).	90%	79%	▲ Les travaux sécuritaires à Aproz, Collombey (Raffinerie et Illarsaz), Vouvry et Port-Valais sont terminés. La MA Sion (Ronquoz) et celle de Sierre (Iles Falcon) sont en voie d'approbation. Concernant l'organisation et les Ressources Humaines, l'OCCR3 a été créé au 01.01.2017, le chef d'office a été nommé le 01.07.2017 et l'organigramme a été validé en août 2017 par le Conseil d'Etat.
	4 Réalisation de la mesure prioritaire de Viège (avancement des travaux en %).	49%	47%	A ce stade, les travaux à Viège ont coûté moins cher que prévu (notamment pour le lot 7).
	5 Création d'une "loi Rhône", ou révision de la loi sur l'aménagement des cours d'eau, réglant le financement et la contribution de tiers	50%	50%	LFinR3 rédigée/créée et transmise après validation par le Conseil d'Etat au Grand Conseil le 21.12.2017.

OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes	de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Ré	aménagement, gestion et entretien du Rhône	33'213'627.59	31'597'498.56	1'616'129.03
P1101	Réaménagement du Rhône	31'207'093.82	29'376'969.58	1'830'124.24
	380 Attribution au fonds R3	250'000.00		250'000.00
	480 Prélèvement dans le fonds R3		8'291'288.15	-8'291'288.15
	501 Investissements	28'249'055.31		28'249'055.31
	565 Investissements accompagnement agricole imputable à R3	672'038.30		672'038.30
	660 Subventions fédérales aux investissements		17'733'765.43	-17'733'765.43
	662 Participations communales aux investissements		1'165'411.27	-1'165'411.27
	669 Participation du Canton de Vaud et autres participations		-68'002.87	68'002.87
	Solde dépenses/recettes du produit	2'036'000.21	2'254'507.60	-218'507.39
P1102	Gestion et entretien du Rhône	2'006'533.77	2'220'528.98	-213'995.21
	362 Subventions aux communes pour l'entretien du Rhône	592'606.80		592'606.80
	380 Attribution au fonds R3 de l'excédent des extractions de graviers (LcACE art. 56 al. 2bis)	46'552.00		46'552.00
	410 Recettes des extractions de graviers (mesure ETS 2)		1'446'551.98	-1'446'551.98
	501 Investissements (MU, MFI et tâches cantonales)	1'175'303.77		1'175'303.77
	660 Subventions fédérales aux investissements (MU, MFI et tâches cantonales)		335'357.50	-335'357.50
	662 Participations communales aux investissements		306'300.95	-306'300.95
	669 Participation du Canton de Vaud et autres participation		132'278.55	-132'278.55
	Solde dépenses/recettes du produit	192'071.20	40.00	192'031.20
Total		33'213'627.59	31'597'498.56	1'616'129.03

Remarques

Le budget brut (Fr. 44.5 mios) n'a pas été complètement utilisé, notamment parce que l'OCCR3 est en phase de constitution (structure, engagement du personnel, ...). Par contre, le prélèvement dans le fonds R3 (doté initialement de Fr. 60 mios) a été très élevé (Fr. 8.3 mios) pour compléter le budget annuel net de Fr. 2.2 mios. Une augmentation sensible du budget annuel net est nécessaire afin d'éviter un épuisement prématuré du fonds R3 ces prochaines années.

	Charges et revenus comptables	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	CHARGES ET REVENUS COMPTABLES				
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	161'661'143.99	186'453'700	168'673'299.68	-17'780'400
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	15'603'184.78	35'500'000	36'897'953.05	1'397'953
690	Report au bilan	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
	Total charges	177'264'328.77	221'953'700	205'571'252.73	-16'382'447
	Total revenus	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
	Excédent de charges	27'902'416.65	-4'929'900	3'130'650.92	8'060'551

Récapitulation générale	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	<u>CHARGES</u>				
	Charges de personnel				
300	Traitements des autorités, commissions et juges	17'022'787.10	17'551'900	17'038'679.45	-513'221
301	Personnel administratif et d'exploit.	347'210'937.20	361'088'000	357'663'003.85	-3'424'996
302	Traitements du personnel enseignant	398'982'379.37	402'062'700	398'438'880.33	-3'623'820
303	Assurances sociales	71'554'421.45	73'599'300	72'584'988.05	-1'014'312
304	Caisse de pensions et de prévoyance	91'400'214.65	96'406'800	92'127'299.80	-4'279'500
305	Assurance-maladie et accidents	1'985'788.42	1'863'900	1'948'775.99	84'876
306	Prestations en nature	46'773.70	22'000	47'687.15	25'687
307	Prestations aux retraités	10'647'591.25	10'900'000	11'081'212.05	181'212
308	Personnel temporaire	2'344'489.19	1'041'400	974'544.04	-66'856
309	Autres charges de personnel	2'566'666.17	4'141'100	3'197'753.49	-943'347
	Total	943'762'048.50	968'677'100	955'102'824.20	-13'574'276
	Biens, services et marchandises				
310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	8'978'829.64	9'306'600	8'419'141.95	-887'458
311	Mobilier, machines et véhicules	9'726'866.55	7'890'800	8'257'012.32	366'212
312	Eau, énergie et combustibles	8'024'392.37	9'157'100	8'488'207.39	-668'893
313	Autres marchandises	22'023'735.13	25'680'900	23'151'029.11	-2'529'871
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	46'672'500.32	67'266'400	69'328'147.70	2'061'748
315	Prestations tiers entretien objets mob.	11'076'792.09	14'041'400	14'174'993.20	133'593
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	24'536'343.80	22'758'700	24'864'512.40	2'105'812
317	Dédommagements	9'369'645.18	9'696'400	8'990'579.53	-705'820
318	Honoraires et prestations de service	79'337'690.44	83'958'700	78'055'231.16	-5'903'469
319	Autres frais	4'191'288.87	3'947'300	8'902'425.25	4'955'125
	Total	223'938'084.39	253'704'300	252'631'280.01	-1'073'020
	Intérêts passifs				
320	Intérêts passifs sur les engagements courants	24'713.75	600	324.45	076
320	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-230'884.25	600 101'000	-160'192.02	-276 -261'192
321	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	24'579'786.00	24'155'400	24'155'347.50	-201 192
329	Autres intérêts passifs	5'526'943.05	4'500'000	4'618'481.35	118'481
020	Total	29'900'558.55	28'757'000	28'613'961.28	-143'039
	Amortissements				
330	Amortissements du patrimoine financier	33'288'915.51	29'568'300	41'328'557.83	11'760'258
331	Amortissements ordinaires du patrimoine	161'661'143.99	186'453'700	168'673'299.68	-17'780'400
000	administratif	4510001404.70	0515001000	0010071050.05	410071050
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	15'603'184.78	35'500'000	36'897'953.05	1'397'953
	Total	210'553'244.28	251'522'000	246'899'810.56	-4'622'189
	Parts et contributions sans affectation				
340	Parts de recettes destinées à des communes	38'818'024.20	41'467'000	42'771'816.55	1'304'817
340	Contributions à des communes	66'778'930.00	65'774'200	63'796'106.00	-1'978'094
J 4 I	Total	105'596'954.20	107'241'200	106'567'922.55	-673'277
	Dédommagements à des collectivités publiques				
350	Dédommagements à la Confédération	3'861'653.11	4'152'500	3'538'843.85	-613'656
351	Dédommagements à des cantons	100'920'860.09	105'835'800	104'263'186.58	-1'572'613
352	Dédommagements à des communes	19'737'415.70	19'870'000	20'702'375.75	832'376
	Total	124'519'928.90	129'858'300	128'504'406.18	-1'353'894

	Récapitulation générale	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	Subventions accordées				
360	Subventions accordées à la Confédération	27'714'741.95	29'074'300	28'593'267.15	-481'033
361	Subventions accordées à des cantons	8'241'944.36	6'501'200	5'705'959.13	-795'241
362	Subventions accordées à des communes	38'253'998.31	49'597'000	46'501'612.62	-3'095'387
363	Subventions accordées à de propres établissements	25'912'711.49	19'759'400	25'621'395.91	5'861'996
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	537'666'723.89	565'202'100	558'418'140.54	-6'783'959
365	Subventions accordées à des institutions privées	260'916'396.63	279'099'300	275'382'694.47	-3'716'606
366	Subventions accordées à des personnes physiques	373'045'878.13	383'929'500	393'694'734.38	9'765'234
367	Subventions accordées à l'étranger	500'707.93	402'600	503'261.85	100'662
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	2'402'183.75	3'209'700	2'102'949.60	-1'106'750
	Total	1'274'655'286.44	1'336'775'100	1'336'524'015.65	-251'084
	Subventions redistribuées				
372	Subventions redistribuées à des communes	251'866.80	270'000	230'050.00	-39'950
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	993'767.00	1'087'000	986'705.00	-100'295
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	7'922'042.90	10'210'000	8'777'891.50	-1'432'109
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	6'410'730.00	6'660'000	6'856'090.00	196'090
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	127'948'045.65	123'500'000	126'489'565.90	2'989'566
	Total	143'526'452.35	141'727'000	143'340'302.40	1'613'302
	Attributions aux financements spéciaux				
380	Attributions aux financements spéciaux	111'509'022.03	44'429'200	234'921'391.15	190'492'191
000	Total	111'509'022.03	44'429'200	234'921'391.15	190'492'191
	Imputations internes				
390	Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014
	Total	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014

296					
	Récapitulation générale	Compte 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
	COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
	<u>REVENUS</u>				
	Impôts				
400	Impôts sur le revenu et la fortune	810'559'924.49	806'100'000	845'006'615.32	38'906'615
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	136'346'576.87	121'000'000	168'025'697.42	47'025'697
402	Impôts fonciers	21'204'618.78	20'700'000	21'890'713.98	1'190'714
403	Impôts sur les gains en capital	37'933'749.85	45'000'000	56'379'460.15	11'379'460
404	Droits de mutation et de timbre	76'291'869.65	75'851'400	80'729'354.74	4'877'955
405	Impôts sur les successions et donations	19'144'096.85	16'000'000	19'884'710.35	3'884'710
406	Impôts sur la propriété et la dépense	70'251'422.10	71'300'000	71'559'619.97	259'620
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	87'602'316.00	88'500'000	85'493'374.75	-3'006'625
409	Amendes fiscales	722'673.00	500'000	1'394'366.00	894'366
	Total	1'260'057'247.59	1'244'951'400	1'350'363'912.68	105'412'513
	Patentes et concessions				
410	Patentes et concessions	69'815'024.16	43'173'000	90'038'378.46	46'865'378
	Total	69'815'024.16	43'173'000	90'038'378.46	46'865'378
	Parama da kiana				
	Revenus des biens				
420	Rangues	107/402 26	51'300	408'552 72	-5/0'853

400	Impôts sur le revenu et la fortune	810'559'924.49	806'100'000	845'006'615.32	38'906'615
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	136'346'576.87	121'000'000	168'025'697.42	47'025'697
402	Impôts fonciers	21'204'618.78	20'700'000	21'890'713.98	1'190'714
403	Impôts sur les gains en capital	37'933'749.85	45'000'000	56'379'460.15	11'379'460
404	Droits de mutation et de timbre	76'291'869.65	75'851'400	80'729'354.74	4'877'955
405	Impôts sur les successions et donations	19'144'096.85	16'000'000	19'884'710.35	3'884'710
406	Impôts sur la propriété et la dépense	70'251'422.10	71'300'000	71'559'619.97	259'620
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	87'602'316.00	88'500'000	85'493'374.75	-3'006'625
409	Amendes fiscales	722'673.00	500'000	1'394'366.00	894'366
	Total	1'260'057'247.59	1'244'951'400	1'350'363'912.68	105'412'513
	Potentes et concessions				
	Patentes et concessions				
410	Patentes et concessions	69'815'024.16	43'173'000	90'038'378.46	46'865'378
	Total	69'815'024.16	43'173'000	90'038'378.46	46'865'378
	Revenus des biens				
400		4071400.00	541000	4001550.70	E4010E0
420	Banques	-197'402.26	51'300	-498'552.72	-549'853
421	Revenus des créances	10'005'112.58	8'832'000	13'691'088.31	4'859'088
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	61'449.92	214'000	325'702.75	111'703
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur les placements du patrimoine	696'407.75	666'900	614'035.48	-52'865
424	financier	16'689'147.15	2'033'000	3'212'760.88	1'179'761
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	23'246'386.31	33'042'100	40'221'904.58	7'179'805
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	18'598'325.80	16'929'000	17'004'901.85	75'902
429	Autres revenus	4'820'289.88	5'151'000	6'818'265.39	1'667'265
	Total	73'919'717.13	66'919'300	81'390'106.52	14'470'807
	Contributions				
430	Contributions de remplacement	4'576'330.50	3'705'000	3'432'853.50	-272'147
431	Emoluments administratifs	87'778'322.95	89'761'800	90'388'891.67	627'092
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	1'677'986.36	1'632'200	1'641'146.52	8'947
433	Ecolages	9'043'290.20	9'430'300	9'821'132.04	390'832
434	Autres redevances	17'459'546.83	17'237'000	18'131'720.62	894'721
435	Ventes	10'083'159.67	10'334'600	10'520'537.37	185'937
436	Dédommagements de tiers	46'813'914.85	45'855'100	47'778'634.62	1'923'535
437	Amendes	16'634'593.45	17'164'600	15'847'610.01	-1'316'990
438	Prestations internes pour les investissements	2'697'912.57	8'427'100	5'048'011.72	-3'379'088
439	Autres contributions	8'560'710.74	8'422'500	15'817'539.30	7'395'039
	Total	205'325'768.12	211'970'200	218'428'077.37	6'457'877
	Parts à des recettes et à des contributions sans aff	ectation			
440	Part à des recettes fédérales	761'028'146.84	826'626'500	833'828'857.59	7'202'358
	Total	761'028'146.84	826'626'500	833'828'857.59	7'202'358
	iotai		820 020 300	033 020 037.39	7 202 330
	Dédommagements de collectivités publiques				
450	Dédommagements de la Confédération	60'724'340.18	49'136'800	61'394'970.65	12'258'171
451	Dédommagements de cantons	60'474'477.38	60'083'800	61'511'745.05	1'427'945
452	Dédommagements de communes	31'903'944.70	32'343'800	34'035'109.93	1'691'310
	Total	153'102'762.26	141'564'400	156'941'825.63	15'377'426

	Fr.	Fr.	Compte 2017 Fr.	Ecart B/C Fr.
Subventions acquises				
Subventions acquises de la Confédération	228'784'713.59	238'056'600	236'447'097.32	-1'609'503
Subventions acquises de cantons	1'515'746.28	1'411'900	1'468'891.00	56'991
Subventions acquises de communes	229'507'192.36	239'513'200	232'871'249.20	-6'641'951
Subventions acquises des propres établissements	10'777'894.19	9'579'500	9'736'144.90	156'645
Autres subventions acquises	11'650'276.43	11'218'800	7'738'679.64	-3'480'120
Total	482'235'822.85	499'780'000	488'262'062.06	-11'517'938
Subventions à redistribuer				
Subventions de la Confédération à redistribuer	135'604'409.45	131'517'000	134'562'410.90	3'045'411
Subventions de cantons à redistribuer	7'922'042.90	10'210'000	8'777'891.50	-1'432'109
Total	143'526'452.35	141'727'000	143'340'302.40	1'613'302
Prélèvements sur les financements spéciaux				
Prélèvements sur les financements spéciaux	60'716'859.81	84'812'500	74'623'103.95	-10'189'396
Total	60'716'859.81	84'812'500	74'623'103.95	-10'189'396
Imputations internes				
Imputations internes	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014
Total	104'520'206.46	110'407'100	121'490'114.32	11'083'014
	Subventions acquises de la Confédération Subventions acquises de cantons Subventions acquises de communes Subventions acquises des propres établissements Autres subventions acquises Total Subventions à redistribuer Subventions de la Confédération à redistribuer Subventions de cantons à redistribuer Total Prélèvements sur les financements spéciaux Prélèvements sur les financements spéciaux Total Imputations internes Imputations internes	Subventions acquises de la Confédération Subventions acquises de cantons Subventions acquises de communes Subventions acquises de communes Subventions acquises des propres établissements Autres subventions acquises Total Subventions à redistribuer Subventions de la Confédération à redistribuer Subventions de cantons à redistribuer Total Prélèvements sur les financements spéciaux Prélèvements sur les financements spéciaux Imputations internes Imputations internes Ind'520'206.46	Subventions acquises de la Confédération 228'784'713.59 238'056'600 Subventions acquises de cantons 1'515'746.28 1'411'900 Subventions acquises de communes 229'507'192.36 239'513'200 Subventions acquises des propres établissements 10'777'894.19 9'579'500 Autres subventions acquises 11'650'276.43 11'218'800 Total 482'235'822.85 499'780'000 Subventions à redistribuer 35'604'409.45 131'517'000 Subventions de la Confédération à redistribuer 7'922'042.90 10'210'000 Total 143'526'452.35 141'727'000 Prélèvements sur les financements spéciaux 60'716'859.81 84'812'500 Total 60'716'859.81 84'812'500 Imputations internes 104'520'206.46 110'407'100	Subventions acquises de la Confédération 228'784'713.59 238'056'600 236'447'097.32 Subventions acquises de cantons 1'515'746.28 1'411'900 1'468'891.00 Subventions acquises de communes 229'507'192.36 239'513'200 232'871'249.20 Subventions acquises des propres établissements 10'777'894.19 9'579'500 9'736'144.90 Autres subventions acquises 11'650'276.43 11'218'800 7'738'679.64 Total 482'235'822.85 499'780'000 488'262'062.06 Subventions à redistribuer 135'604'409.45 131'517'000 134'562'410.90 Subventions de la Confédération à redistribuer 7'922'042.90 10'210'000 8'777'891.50 Total 143'526'452.35 141'727'000 143'340'302.40 Prélèvements sur les financements spéciaux Prélèvements sur les financements spéciaux 60'716'859.81 84'812'500 74'623'103.95 Total 60'716'859.81 84'812'500 74'623'103.95 Imputations internes 104'520'206.46 110'407'100 121'490'114.32

Récapitulation générale	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

DEPENSES

Total

	<u>DEFENSES</u>				
	Investissements propres				
500	Terrains non bâtis	14'050.00	2'220'000	49'568.75	-2'170'431
501	Ouvrages de génie civil	229'302'363.01	311'003'300	199'062'672.68	-111'940'627
503	Terrains bâtis	23'655'280.63	52'805'000	34'698'542.53	-18'106'457
506	Mobilier, machines et véhicules	10'099'588.08	13'144'200	10'132'576.30	-3'011'624
509	Autres biens	11'275'856.25	26'374'400	15'492'501.74	-10'881'898
	Total	274'347'137.97	405'546'900	259'435'862.00	-146'111'038
	Prêts et participations permanentes				
522	Prêts et participations permanentes aux communes	310'000.00	600'000	235'000.00	-365'000
524	Sociétés d'économie mixte	80'370'661.45	29'822'000	26'006'707.00	-3'815'293
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	19'705'600.00	19'246'000	15'770'500.00	-3'475'500
526	Prêts et participations permanentes aux personnes	10'281'319.95	9'782'900	9'999'426.00	216'526
528	physiques Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	657'500.00	1'200'000	84'000.00	-1'116'000
	Total	111'325'081.40	60'650'900	52'095'633.00	-8'555'267
	Subventions accordées				
562	Subventions accordées à des communes	48'659'255.69	74'304'100	81'184'266.01	6'880'166
563	Subventions accordées à de propres établissements			369'477.00	369'477
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	13'306'625.38	15'631'500	12'770'033.79	-2'861'466
565	Subventions accordées à des institutions privées	12'954'399.93	19'533'900	28'703'699.22	9'169'799
566	Subventions accordées à des personnes physiques	5'953'670.25	12'272'300	8'268'749.55	-4'003'550
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	16'438'219.60	15'668'200	16'727'997.40	1'059'797
	Total	97'312'170.85	137'410'000	148'024'222.97	10'614'223
	Subventions redistribuées				
572	Subventions redistribuées à des communes	7'025'844.30	7'896'000	6'497'230.40	-1'398'770
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	1'583'755.00	3'077'000	2'294'722.00	-782'278
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	4'545'775.00	1'316'400	4'090'450.00	2'774'050
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	182'100.00	131'200	129'090.00	-2'110

13'337'474.30

12'420'600

13'011'492.40

590'892

Récapitulation générale	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	Ecart B/C
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

RECETTES

	Transferts au patrimoine financier				
603 606	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier Transferts de mobilier, de machines et de véhicules	219'095.00 5'046.70		4'748'755.00 28'890.00	4'748'755 28'890
	au patrimoine financier Total	224'141.70		4'777'645.00	4'777'645
	Remboursements de prêts et de participations perm	anentes			
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	4'186'606.00	3'555'700	3'748'586.00	192'886
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	53'377'282.00	4'545'400	6'863'402.25	2'318'002
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	11'619'548.00	13'601'200	13'872'968.05	271'768
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	13'045'182.65	14'751'300	13'334'676.72	-1'416'623
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'594'088.34	1'650'800	1'740'684.34	89'884
629	Autres remboursements de prêts et de participations permanentes	9'129'699.00			
	Total	92'952'405.99	38'104'400	39'560'317.36	1'455'917
	Facturation à des tiers				
633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	32'424.60			
	Total	32'424.60			
	Remboursement de subventions accordées				
645	Institutions privées	7'126.00		31'534.50	31'535
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	334'297.50	200'000	329'915.00	129'915
	Total	341'423.50	200'000	361'449.50	161'450
	Subventions acquises				
660 662	Subventions acquises de la Confédération Subventions acquises des communes	219'847'883.92 13'668'233.02	293'633'100 20'457'100	182'309'448.21 20'242'368.46	-111'323'652 -214'732
663	Subventions acquises des communes Subventions acquises des propres établissements	13 000 233.02	20437 100	123'029.05	123'029
669	Autres subventions acquises	6'555'965.37	24'329'600	9'740'858.58	-14'588'741
	Total	240'072'082.31	338'419'800	212'415'704.30	-126'004'096
	Subventions à redistribuer				
670	Subventions de la Confédération à redistribuer	13'337'474.30	12'420'600	13'011'492.40	590'892
	Total	13'337'474.30	12'420'600	13'011'492.40	590'892
	Report au bilan des dépenses				
690	Report au bilan	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998
	Total	149'361'912.12	226'883'600	202'440'601.81	-24'442'998